هكذا من الأصل

Le Monde des livres : Nietzsche

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15463 – 7 F | VENDREDI 14 OCTOBRE 1994 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Espoir confirmé en Irlande du Nord

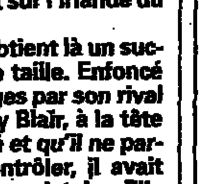
SIX semaines après les nationalistes de l'IRA, c'est au tour des loyalistes protestants d'Irlande du Nord d'annoncer une « suspension de toutes [leurs] opérations », à partir du vendredi 14 octobre. Jeudi, au cours d'une conférence de presse tenue à Belfast, le commandement militaire loyaliste, paravent des deux principaux groupes terroristes, a, en effet, rendu publique une décision qui permet d'espérer que la région va enfin basculer vers la paix.

Depuis un quart de siècle, la vie politique y a été jalonnée de cercueils portés en terre sous la pluie, ceux des victimes d'attentats plus sanglants et aveugles les uns que les autres. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : cette dernière guerre civile en Europe occidentale a fait plus de trois mille morts et vingt mille blessés, près du tiers ayant été victimes des paramilitaires loyalistes. Depuis trois ans, ceux-ci ont dépassé l'IRA dans l'horreur, notamment, en juin, avec l'assassinat, de sang-froid, dans un pub, de six téléspectateurs regardant la Coupe du monde de football et qui *avaient le malheur d'être* catholiques.

C'EST l'ensemble de la population qui a le plus souffert de la guerre et c'est elle qui, en premier lieu, a toutes les raisons de se réjouir de cette confirmation de l'espoir de paix, né de l'accord irlando-britannique de Downing Street et conforté par la décision de l'Armée républicaine irlandaise, annoncée le 31 août, de mettre fin à la violence.

Certes, aujourd'hui les loyalistes, comme l'IRA hier, ne parlent toujours pas de cessez-le-feu permanent. Mais il sera difficile aux uns comme aux autres de reprendre la tuerie sans se discréditer irrémédiablement. C'est, sans doute, la meilleure chance pour une paix qui sera néanmoins longue à venir. La méfiance reste grande entre deux communautés qui se haïssent depuis des siècles, et entre deux camps politiques plus habitués aux invectives qu'au dialogue.

SYMBOLIQUEMENT, ce grand pas en avant intervient à la veille de l'annonce de l'attribution du prix Nobel de la paix, dont Yasser Arafat et Itzhak Rabin devraient être les lauréats pour un accord de paix autrement difficile à réaliser. Il intervient, aussi, le jour même où doit avoir lieu, au congrès conservateur de Bournemouth, un débat délicat sur l'Irlande du Nord.



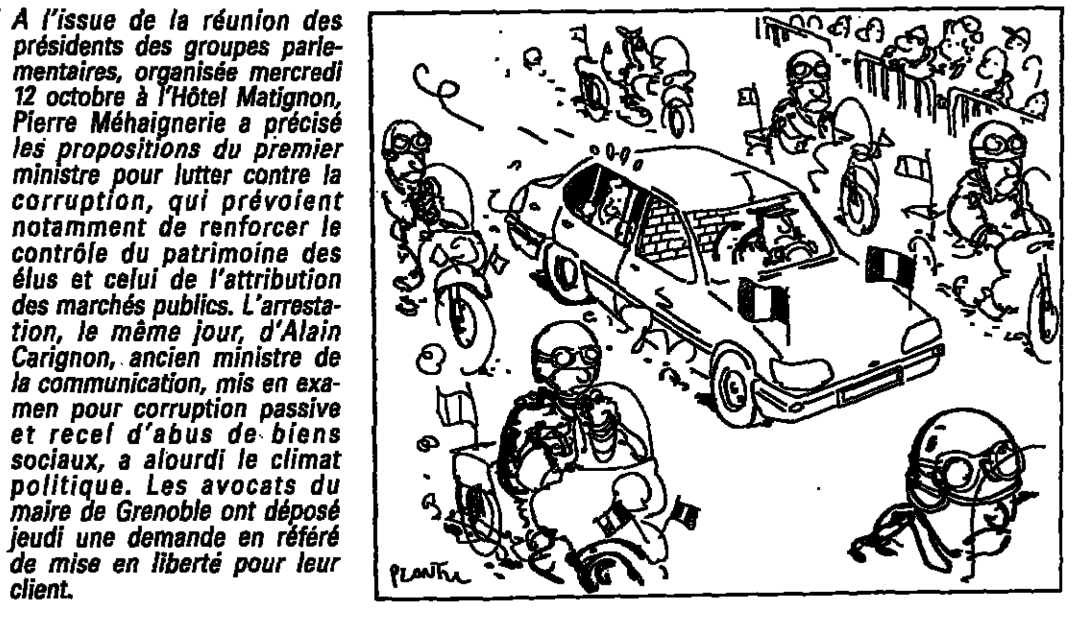
John Major obtient là un succès politique de taille. Enfoncé dans les sondages par son rival travailliste, Tony Blair, à la tête d'un parti divisé et qu'il ne parvient plus à contrôler, il avait bien besoin d'une victoire. Elle est là, et elle montre que le premier ministre, si facile à brocarder, a réussi là où ses prédécesseurs avaient échoué. A condition toutefois de ne pas trop traîner et de profiter de l'occasion pour engager, au plus vite, les négociations avec les deux communautés.

M 0147 - 1014 - 7,00 F

Contraignant le gouvernement à préciser les mesures anti-corruption

L'arrestation de M. Carignon alourdit le climat politique

A l'issue de la réunion des présidents des groupes parlementaires, organisée mercredi 12 octobre à l'Hôtel Matignon, Pierre Méhaignerie a précisé les propositions du premier ministre pour lutter contre la corruption, qui prévoient notamment de renforcer le contrôle du patrimoine des élus et celui de l'attribution des marchés publics. L'arrestation, le même jour, d'Alain Carignon, ancien ministre de la communication, mis en examen pour corruption passive et recel d'abus de biens sociaux, a alourdi le climat politique. Les avocats du maire de Grenoble ont déposé jeudi une demande en référé de mise en liberté pour leur client.



Vie publique, enrichissement privé

Moins de deux ans après la réélection de François Mitterrand, en avril 1988, la gauche, attrapée par les « affaires », avait choisi de réformer la législation sur le financement des activités politiques. Pour son malheur – et pour le seul bénéfice de Christian Nucci –, elle avait assorti cette réforme d'une amnistie des délits politico-financiers réservée aux non-parlementaires (l'ancien ministre de la coopération n'était plus député).

Moins de deux ans après sa victoire triomphale aux élections législatives de mars 1993 – largement due au discrédit moral des socialistes –, la droite est à son tour rattrapée par les affaires. Alain Carignon, l'un des principaux partisans d'Edouard Balladur au sein du RPR, avait quitté le gouvernement discrètement en juillet dernier ; il est aujourd'hui en prison, mis en examen pour corruption. Gérard Longuet, ministre de l'industrie, président du Parti républicain et, lui aussi, partisan de M. Balladur, est menacé d'une information judiciaire qui entraînerait à coup sûr, à la fin du mois, sa mise en examen et l'obligerait à quitter le gouvernement. Le parallèle entre la gauche et la droite met en évidence une différence de taille.

PATRICK JARREAU

Lire la suite page 10 et nos informations pages 10 et 11

Lire aussi

■ « La révolution judiciaire » un point de vue de Hervé de Charette, ministre du logement *page 9*

Le mauvais rêve d'Anvers

La victoire de l'extrême droite aux élections communales renforce les séparatistes flamands

ANVERS
de notre envoyé spécial

Depuis l'annonce du score (28 %) du Vlaams Blok aux élections communales du 9 octobre, tout concourt à convaincre Anvers qu'elle n'a pas pas fait un mauvais rêve et qu'elle est bien considérée comme une « tache brune » sur l'Europe : un éditorial du *Monde* douloureusement cité par *De Standaard*, le grand quotidien d'inspiration catholique ; les félicitations de Jean-Marie Le Pen au Vlaams Blok ; des appels téléphoniques de partenaires étrangers déconcertés par l'événement, et même des commentaires discrets de la communauté juive pour faire comprendre que, si l'on continue comme ça, *« le diamant quittera la ville »*.

Alors, les hommes politiques font leur examen de consience, les éditorialistes et les chercheurs en sciences politiques essaient de comprendre cette percée de l'extrême droite à laquelle on s'attendait, certes, après l'alerte des précédents scrutins, mais dont l'ampleur a surpris. Professeur d'université et grand commentateur des soirées électorales à la télévision flamande, Marc Swyngedouw est le responsable d'une « première » en Belgique à l'occasion de ce scrutin : sous sa direction, une équipe d'enquêteurs a interrogé 3 800 personnes à la sortie de 150 bureaux de vote. *« Il n'y a plus de vote honteux en faveur du Vlaams Blok,* nous dit-il. *Les gens confient sans aucune gêne les raisons de leur choix. Les vieux parlent de l'insécurité en la liant à l'immigration. Les jeunes associent le chômage à la présence des Marocains, des Turcs et des Européens de l'Est. Quelque 30 % des nouveaux électeurs ont voté pour le Vlaams Blok, contre environ 20 % pour Agalev* [les écologistes flamands]. *Parmi les électeurs du Vlaams Blok, on trouve des syndicalistes socialistes et chrétiens. »*

Entre 1968 et 1974, explique M. Swyngedouw, la Belgique, alors prospère, a lancé des campagnes de recrutement dans le Rif marocain pour des travaux que Flamands et Wallons ne voulaient plus faire. En Flandre, les mines du Limbourg ont engagé cette nouvelle main-d'œuvre, le métro d'Anvers a été creusé par elle. Avec la crise, ce recrutement a cessé, mais des raisons humanitaires ont milité en faveur de la réunion des familles, à un moment où la ville d'Anvers, fortement endettée, ne pouvait pas prendre beaucoup de mesures d'accompagnement social.

Créé en 1978 pour des raisons de politique intérieure belge (une dissidence chez les fédéralistes de la Volksunie), le Vlaams Blok a tout de suite exploité le filon, notamment à Anvers où la présence d'anciens collaborateurs reconvertis dans le commerce lui assurait des moyens financiers nécessaires pour assurer sa propagande. Difficile à évaluer en raison des clandestins, la communauté marocaine n'excède pas 5 % à 6 % de la population d'Anvers, mais, grossie par les Turcs, les Africains et, maintenant, les Européens de l'Est, elle est voyante et concentrée dans certains quartiers.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Lire la suite page 6

Les généraux haïtiens au Panama

Les généraux Raoul Cédras et Philippe Biamby, les putschistes haïtiens de 1991, sont arrivés jeudi 13 octobre au Panama, pays qui les accueille en exil. *Le retour, prévu pour samedi, du président élu Aristide fait craindre à beaucoup d'hommes d'affaires une volonté de revanche de ses partisans.*

page 5

Yasser Arafat face aux islamistes

Itzhak Rabin a affirmé, jeudi 13 octobre, que la libération d'un caporal israélien, enlevé par le mouvement islamiste *Hamas et dont on est toujours* sans nouvelles, est *« un test de la crédibilité de Yasser Arafat »*. La police palestinienne a arrêté, dans la nuit de mercredi à jeudi, une centaine de militants islamistes dans la bande de Gaza.

page 5

Contrat de plan pour La Poste

Soumis jeudi 13 octobre au conseil d'administration, le *contrat de plan* de La Poste fixe les orientations stratégiques de l'entreprise pour la période 1995-1997 et encadre ses relations avec l'Etat. Dans un entretien au *Monde*, André Darrigrand, président de La Poste, juge *« globalement positif »* ce contrat, même si les problèmes des retraites et de la dette ont été écartés.

page 18

L'Algérie, un pays à réinventer

L'échec du FLN a provoqué une crise de l'identité collective

A la Toussaint 1954, sur une route des Aurès, un couple d'instituteurs étaient les premières victimes – hautement symboliques – d'une guerre qui devait accoucher, huit ans plus tard, d'une Algérie qui n'était plus la France. Finie *« l'Algérie de papa »*, avait alors conclu, sur un ton contraint, le général de Gaulle. Désormais, les Algériens n'auraient plus à obéir aux lois d'une République *« indivisible, laïque, démocratique et sociale »*, et leurs enfants à ânonner *« nos ancêtres les Gaulois »*. Pour autant, maîtresse de son destin, l'Algérie était-elle assurée de trouver ses marques, de s'approprier une identité qui lui était niée ? Ferhat Abbas qui fut le premier – et éphémère – président du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), écrivait, en 1936 : *« Je ne mourrai pas pour la patrie algérienne parce que cette patrie n'existe pas. Je ne l'ai pas découverte. J'ai interrogé l'histoire, j'ai interrogé les vivants et les morts, j'ai visité les cimetières, personne ne m'en a parlé. »*

Pourtant, une dynamique s'est imposée, et l'indépendance de l'Algérie a fini par s'inscrire dans la réalité des choses. Si Ferhat Abbas n'a pas été le visionnaire qu'il croyait être, du moins ses interrogations n'étaient ni vaines, ni incongrues lorsque l'on sait les difficultés que son pays éprouve à se définir maintenant qu'est tombé le masque du parti unique. Masque qui entretenait l'illusion de l'unité nationale, le mythe d'un peuple solidaire, tendu comme un seul homme vers des objectifs communs.

« L'obsession bismarckienne (du président Houari Boumediene) *de faire du pays la puissance dominante du Maghreb »*, comme l'écrit le romancier espagnol Juan Goytisolo, dans son récent ouvrage *l'Algérie dans la tourmente* (1), a fait long feu. La fierté que les Algériens ont pu en tirer à l'époque, s'est, aujourd'hui, muée en désespérance face à un chaos, nourri d'exclusives, qui risque peu à peu de les rendre étrangers les uns aux autres, voire ennemis les uns des autres.

Les islamistes rêvent de chausser les bottes du FLN, l'ancien parti unique, d'achever mais surtout de corriger et de prolonger son œuvre pour lui donner toute sa cohérence. *« Si mon père et ses frères* (en religion) *ont expulsé physiquement la France oppressive, de l'Algérie*, déclarait Ali Benhadj, le prédicateur vedette du Front islamique du salut (FIS) lorsque celui-ci se croyait aux portes du pouvoir, *moi, je me consacre avec mes frères, avec les armes de la foi, à la bannir intellectuellement et idéologiquement, et à en finir avec ses partisans qui en ont été le lait vénéneux. »*

Cette ambition se heurte à celle – presqu'aussi tenace – de ceux qui se présentent comme le fer de lance de la modernité, et se flattent même de *« n'être ni arabe ni musulman »*.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 3

(1) *L'Algérie dans la tourmente* de Juan Goytisolo ; éditions La Nuée bleue, 100 pages, 78 francs.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

DÉMOCRATIE

La nouvelle droite

Marqué par l'entrée en scène de l'extrême droite, le cas italien est-il simplement un accident de parcours, avec seulement *quelques résonances en Autriche* et en Belgique ? Ou bien annonce-t-il, sur les décombres des deux blocs bourgeois et ouvrier traditionnels, une transformation profonde du *paysage politique européen,* avec l'ascension d'une nouvelle droite démagogique, substituant les mécanismes plébiscitaires du consensus aux mécanismes de contrôle parlementaires ?

par Eugenio Scalfari

LA forte poussée d'un mouvement de droite lors des récentes élections autrichiennes et la victoire des partis de droite, lors des élections communales en Belgique, suggèrent une réflexion à l'échelle européenne. En effet, ces phénomènes succèdent à ce qui s'est produit en Italie aux élections de *mars, portant au pouvoir un* mouvement créé en quelques semaines par Silvio Berlusconi et, avec lui, la Ligue du Nord et le Parti néofasciste. La nouveauté de ces dernières semaines est qu'il y a un déplacement ultérieur des voix de Berlusconi et de la Ligue vers le Parti néofasciste qui, de son côté, cherche à se *« purifier »* d'une partie de son idéologie, en se présentant plutôt comme une force politique plus proche du gaullisme de Chirac que du vieux fascisme traditionnel.

On dira que, dans les pays européens aux démocraties plus solides, ces perspectives apparaissent heureusement hors de *l'horizon politique. En France, la* compétition pour la présidence de la République ne met pas en lice des candidats d'extrême droite éligibles ; en Allemagne, les formations traditionnelles des chrétiens-démocrates et des sociaux-démocrates s'affrontent ; une comparaison analogue se profile en Grande-Bretagne et en Espagne. Le *« revival »* de l'extrême droite serait donc un incident de parcours italien, avec *quelques échos autrichiens et* belges ? L'Europe n'aurait rien à craindre pour sa solidité démocratique ?

Personnellement, je souhaite qu'il en soit ainsi. Mais le phénomène est beaucoup plus ample et profond de ce que l'on voit superficiellement. Ce n'est pas tant l'apparition de mouvements de droite qui doit préoccuper les démocraties, que l'émiettement rapide des blocs sociaux de *majorité* et *d'opposition* qui ont canalisé la vie politique européenne de ces dernières cinquante années.

La transformation des deux blocs sociaux

On a vu, partout en Europe occidentale, un bloc porteur d'intérêts surtout bourgeois opposé a un autre qui exprimait les intérêts et les valeurs de la classe ouvrière, et plus généralement des travailleurs dépendants. Les forces politiques qui représentaient l'un et l'autre bloc ont alterné à la tête des pays respectifs, permettant le bon fonctionnement dans la majorité des Etats *membres* de la Communauté européenne. Un optimiste pourrait ajouter que, même en Italie, le mouvement néofasciste assume des caractéristiques qui le porteront dans peu de temps sur les positions d'une droite modérée et que le gouvernement Berlusconi, en dehors de quelques inexpériences assez voyantes, n'est guère différent d'un gouvernement du type de celui que préside John Major.

En réalité les choses sont moins encourageantes qu'elles n'en ont l'air. Les deux blocs sociaux, qui se sont affrontés et confrontés ces cinquante dernières années, n'existent plus. Il n'y a plus de bloc ouvrier homogène, rassemblé par une identité d'intérêts. Le progrès technologique, le travail précaire, la mobilité du travail, la crise dévastatrice du chômage de masse, l'augmentation du travail autonome ont complètement désagrégé ce bloc social. Les partis auxquels il faisait référence sont en crise aussi pour des raisons dérivant du peu de moralité de beaucoup de leurs dirigeants ; mais le véritable motif de leur décadence vient du changement intervenu dans les structures sociales et économiques.

D'autre part, des changements analogues se sont produits dans le bloc social que, par commodité, nous appellerons bourgeois. Egalement, la bourgeoisie productive, professionnelle, artisanale n'est plus ce que le *« cliché »* traditionnel nous avait appris à connaître. Elle a subi des transformations non moins profondes que celles des travailleurs dépendants. La population qui *tire ses revenus des services,* du commerce, de l'intermédiation financière a infiniment augmenté, alors que la bourgeoisie industrielle est en continuelle diminution, remplacée par les banques et les fonds d'investissements.

Les mécanismes du consensus

En somme, nous assistons à un véritable bouleversement social qui peut se définir *ainsi :* au lieu de deux classes bien distinctes et en opposition, on assiste à la formation d'une *« middle class »* qui a perdu les points de repère traditionnels, aux intérêts économiques beaucoup plus mobiles, avec des références sociales beaucoup unifiées et tout à fait privée d'idéologies. La crise des partis vient de la disparition des différences idéologiques, culturelles *et économiques. Dans la « middle class »,* tous se ressemblent, tout est terriblement anonyme, tous veulent émerger et s'exiber ; les usages, les modes, les vacances et la gestion du temps libre tendent à être égaux pour tous ; le pragmatisme est la règle de comportement unanimement évoquée et pratiquée.

L'élément unificateur de la *« middle class »* est la télévision ; *d'où l'importance politique* croissante de ce moyen de communication. Sans arriver aux excès du cas italien, où le *« patron »* des chaînes télévisées privées cumule les pouvoirs médiatique et politique de président du conseil, c'est un fait que les électeurs sont de plus en plus séduits par des personnages démagogiques, qui méprisent – et souvent le déclarent – les procédures parlementaires et leurs *lenteurs,* l'obligation de la confrontation avec les oppositions. Le danger n'est pas la poussée vers la droite d'une partie importante de l'électorat européen, mais la nature anormale de cette droite montante, *ressemblant bien peu à la droite* traditionnelle. Elle tend a substituer aux mécanismes parlementaires du contrôle démocratique les mécanismes plébiscitaires du consensus de masse obtenu par les promesses, les rêves, la démagogie véhiculés par les médias, télévisions en particulier.

Voilà le défi auquel nos pays europeens devront faire face au cours de ces prochaines années et qui sera d'autant plus risqué que l'intérêt pour la politique, surtout chez les jeunes, diminuera. L'indifference pousse à déléguer ; le fait de déléguer peut se transformer rapidement en autoritarisme et plébiscite.

▶ Eugenio Scalfari est directeur du quotidien italien *la Repubblica*.

INTOLÉRANCE

A Taslima Nasreen...

Le combat de Taslima Nasreen est le nôtre, combat d'une femme, médecin et écrivain, dont le seul crime est de revendiquer le droit de s'éduquer, d'être maître de son corps et de son esprit. Aussi ne peut-on qu'être révolté par le sort que lui réserva le pays de Voltaire et Zola.

par Patrick Kessel

JE vous écris, Madame, en tant que citoyen révolté d'une République humiliée par le sort qui vous fut réservé. *Toutes les explications* du monde ne pourront justifier la furtive et dérisoire aumône qui vous fut proposée. Ce visa, vous le demandiez à la France, le pays de Voltaire et de Zola. Des écrivains, comme vous, qui dénoncèrent, *comme vous, l'intolérance* qui fait d'innocents des coupables, parce que la naissance ou la raison les ont faits différents.

Les francs-maçons du Grand Orient de France vous attendaient, Madame, avec impatience. A quelques heures de chez nous, chez vous règne l'obscurantisme. A quelques heures de chez vous, chez nous il frappe à notre porte. J'aurais aimé qu'ici on vous entende *expliquer votre crime. Vous êtes* femme, médecin et écrivain. C'est pour ceux qui vous pourchassent un cumul idéal d'infractions. Femme, vous refusez, vous qui ne représentez qu'un peu plus de la moitié de *l'humanité, d'être voilée,* soumise et murée dans le silence. Médecin, vous incarnez l'espoir, le soulagement de la souffrance qui ne doit rien aux prières, mais à l'éducation et au savoir. Ecrivain, vous revendiquez le droit *au rêve, à la révolte, à la poésie,* au vagabondage de l'esprit.

Ici, en France

Vous êtes pour ces raisons *émiriemment condamnable* puisque vous aimez la liberté, ce dangereux antidote au poison de la fatalité et de la résignation. Vous ne voulez que le droit de s'éduquer, d'être maître de son corps et de son esprit. Cette exigence qui nous paraît ici être naturelle n'est ailleurs que le fruit d'un combat harassant. Elle vous vaut la vindicte de ceux qui, au nom d'une morale religieuse, prétendent régenter la vie et imposer leur violence.

J'aurais aimé que les jeunes filles de nos banlieues vous écoutent. Celles qui s'en vont portant le foulard à l'école. Celles qui ne le portent pas, mais se veulent solidaires face à ce qu'elles croient être l'exclusion. *Celles qui ne savent pas* que tout procède d'une même logique, celle de l'inquisition des bûchers et des autodafés qui, par le monde, prétend imposer ses croyances par le fer et le sang si besoin est. Ici, en France, on envahit des hôpitaux pour empêcher des femmes d'interrompre leur grossesse. Ici, on refuse que les jeunes se protègent face à la mort qui rôde, la mort qui aujourd'hui s'appelle le sida.

Là-bas, en Bosnie, en Croatie, voilà ressurgies d'un autre temps des guerres de religion où le voisin est assassiné pour la plus grande gloire de Dieu. Là-bas, en Algérie, chanter l'amour est devenu un crime passible de la peine de mort et on tue d'abord les écrivains. Tout a commencé à Téhéran, quand Salman Rushdie fut condamné à mort pour crime de blasphème. C'est faute d'avoir réagi, comme il convenait à l'époque, que les intégristes ont pris la fâcheuse habitude de condamner à mort les écrivains, intellectuels, ceux qui commettent, selon eux, le crime suprême, le crime d'intelligence.

Vous refusez ce monde d'intolérance. Nous sommes naturellement à vos côtés. Au nom de la liberté de conscience, cette conquête du Siècle des Lumières, au nom des valeurs universelles de la République, la *liberté, l'égalité et la fraternité* auxquelles il n'est que temps de rendre un véritable contenu, au nom de ce qu'on appelle la laïcité, ce mot que l'on voudrait faire passer pour anachronique et désuet, alors qu'il désigne la liberté qui conditionne toutes les autres.

A bientôt, j'espère, Madame, en vous remerciant de l'honneur que vous nous ferez en venant dans notre pays.

▶ *Patrick Kessel est grand maître* du Grand Orient de France.

EXCLUSION

Pour une insertion communautaire

Comment redonner un espoir *aux exclus ? Ne faudrait-il pas* systématiser ce qui est déjà expérimenté sur le terrain par ceux qui luttent contre l'exclusion en passant de l'assistance financière au traitement global ? *Telle serait la voie réaliste* d'une insertion communautaire : reconnaître la communauté que constituent les exclus.

par Michel Charzat
et Claude Neuschwander

IL ne s'agit plus de cerner la réalité de l'exclusion mais de redonner un espoir à chacun. En France, comme dans le reste de l'Europe, près de la moitié des chômeurs sont installés dans la longue durée. Leurs chances de retrouver, seuls, du travail, sont très faibles. L'embellie économique actuelle risque même *d'accroître la désespérance de* ceux qui constateront, le moment venu, que la reprise tant attendue les laisse au bord du chemin. Exclus ils sont, exclus ils risquent de rester.

Au-delà du caractère intolérable des situations individuelles de misère ainsi créées, l'équilibre de notre société est en cause. Déjà la masse croissante des jeunes non insérés par le travail tend à constituer un groupe de *plus en plus compact et distinct* au sein de la collectivité nationale. Déjà des zones sinistrées, des poches de misère, des « friches démocratiques » s'étendent comme une lèpre, gangrénant le tissu social et mimant la légitimité du contrat républicain.

Après bien des hésitations, notre société a commencé à réagir : les dispositifs de lutte contre l'exclusion se sont multipliés, en même temps que la prise de conscience de l'importance de l'enjeu a mobilisé un nombre de plus en plus grand de responsables : pouvoirs publics, élus, syndicats, associations, entreprises d'insertion... Avec le revenu minimum d'insertion (RMI), une étape essentielle de la lutte a été franchie, mais ce dispositif a davantage réduit les situations de misère qu'il n'a réussi l'insertion. Les limites de son efficacité tiennent, notamment, au caractère individuel de son application dans des milieux qui ont retrouvé des formes de solidarité et de vie quasi communautaire.

D'autres formes de lutte ont concerné les quartiers où se concentrent les familles dites « à problèmes » ; mais les efforts déployés pour les désenclaver, pour y ramener des activités sportives, culturelles ou économiques se heurtent à un mur. L'absence voulue d'une politique à l'échelle de l'agglomération – qui permettrait de répartir les cas *difficiles et éviterait la formation* du ghetto – fait que la réinstallation des familles en difficulté dans les logements vacants se réalise avant que l'effet des mesures de réhabilitation n'ait commencé à porter ses fruits.

Ne faut-il pas désormais systématiser ce qui est déjà expérimenté sur le terrain par ceux qui animent la lutte contre l'exclusion, et développer ainsi une « insertion communautaire » qui *permettrait d'accentuer le passage* de l'individuel au communautaire et de l'assistance, principalement financière, au traitement global de l'exclusion ? Les exclus sont concentrés sur un nombre limité de quartiers stigmatisés dès lors comme « difficiles ». Les efforts de traitement de ces quartiers portent sur l'urbanisme, l'architecture, les façades ou les *services ;* on en connaît les limites. Nous suggérons de faire désormais porter l'essentiel de l'effort sur la reconnaissance de la communauté que constituent ces exclus.

Dans cette optique, ne conviendrait-il pas de donner progressivement au quartier les moyens de jouer le rôle d'une autorité sociale locale ? Par exemple, faire « encadrer » les jeunes par des adultes du quartier qui seraient recrutés et rémunérés en conséquence ; ou bien leur faire assurer des missions d'intérêt général à la sortie des écoles, dans les transports en commun, dans la vie associative locale ? Ne pourrait-on reprendre, en les développant, les expériences de régie de quartier et faire prendre en charge la réhabilitation des logements et celle des cités par les habitants eux-mêmes, dans les mêmes conditions de rémunération et de formation ?

Une « zone franche » économique et sociale

Le quartier en question devrait pouvoir, à titre expérimental et dans certaines conditions, devenir une sorte de « zone franche » économique et sociale dans laquelle il serait possible d'innover. Par exemple, en imaginant d'y organiser, en coopération avec des représentants des habitants, une gestion communautaire du RMI, transformant l'argent passif des prestations sociales – individuelles et sans contre-partie – en argent actif, rémunérant des travaux *réalisés* pour l'amélioration de la vie quotidienne de la communauté. Cela permettrait, tout à la fois, de favoriser la formation et le retour au travail des exclus.

On pourrait également s'attacher à créer, à l'intérieur du quartier, à l'instar des pratiques mises en œuvre par les réseaux d'échanges de savoirs, des « bons d'échange ». Ces bons, valables dans le seul périmètre du *quartier, faciliteraient la valorisation* et la généralisation d'un « troc » de savoirs-faire et de services mutuels, sans passer par l'intermédiaire monétaire, trop coûteux. De même, pourraient y être implantées et gérées des « épiceries sociales » achalandées par la Banque alimentaire et qui mettraient à la disposition des populations défavorisées des aliments de première nécessité à des prix extrêmement réduits.

Enfin, on pourrait imaginer d'expérimenter à partir du quartier une sorte de « boutique de l'emploi », pour faciliter le *développement de nouveaux services* que les habitants pourraient vendre à l'extérieur : services de vie, services d'entretien... ou les autres activités dont les habitants pourraient avoir l'idée. Cela irait de pair avec la mise en place d'outils de formation, notamment vis-à-vis des jeunes afin de professionnaliser leurs activités. Peut-être faudrait-il même que la rémunération de ces activités par la boutique de l'emploi soit faite en partie en francs et en partie en bons d'échange, pour faciliter le redéveloppement de l'activité sur le quartier.

Les exemples proposés sont chacun dans l'air du temps : la *novation viendrait du caractère* systématique de la démarche. L'insertion communautaire voudrait aller au bout du cheminement qu'ont entamé nombre d'acteurs : la mise en place de zones d'insertion communautaires pourrait en être le cadre. En énonçant des propositions, nous avons le sentiment de bousculer bien des idées reçues et la conviction que ces pistes devraient être explorées avec discernement. *Mais* nous pensons qu'on ne sortira pas de la crise sans le projet d'une société qui permettra à chacun d'être responsable.

▶ Michel Charzat est ancien *député de Paris ; Claude Neuschwander* est ancien président de TEN.

Après une vague d'attentats sans précédent

Les groupes islamistes armés tentent de paralyser l'activité scolaire en Algérie

Cinq voitures piégées ont explosé, mercredi 12 octobre, à Alger, *dans une escalade,sans précédent*. Trois attentats ont visé, simultanément, le ministère de la justice *et deux bâtiments universitaires* au cœur de la capitale (*le Monde* du 13 octobre). Un poseur de bombe a *sauté dans l'explosion* de sa voiture, et ses deux compagnons ont été tués par les forces de *sécurité. Le commando s'apprêtait* à garer la voiture piégée devant un supermarché d'Etat dans le quartier de Kouba. Une voiture piégée a aussi endommagée une station-service, à Birkhadem dans la banlieue sud de la capitale. Deux fabricants de *« bombes artisanales pour voiture piégée »* ont été arrêtés, ont annoncé les services de sécurité.

Le bilan de ces attentats, non revendiqués, est relativement léger, malgré l'heure de grande affluence : quatre blessés, dont trois jeunes femmes, selon des témoignages. D'après des spécialistes, la technique utilisée pourrait être celle de bonbonnes de gaz, déclenchées par mise à feu, qui ont déchiqueté les véhicules, mais causé peu de dégâts aux alentours.

Le Groupe islamique armé (GIA) avait interdit *tout enseignement dans* les lycées *et* les universités, et menacé de représailles étudiants et professeurs. Partisan du « djihad » (guerre sainte) jusqu'au renversement du régime, le GIA a brûlé plus de 600 écoles depuis le début de l'*été*. La presse locale a fait état de la fermeture de nombreuses écoles à Alger, à Dellys, situé à quelque 80 km à l'est de la capitale, ainsi qu'à Chlef dans l'ouest du pays, à cause de ces menaces. *« A Boufarik* (au sud d'Alger), *toutes les portes des lycées sont pour le moment closes »*, a rapporté, lundi, le quotidien *El Watan*.

Une enseignante de Saoula, dans la banlieue d'Alger, a déclaré à *El Watan* : *« Pour l'heure, nous ne faisons qu'appliquer les directives du GIA parce qu'on a peur et parce que l'Etat est absent »*. Le GIA a exigé, dans des tracts diffusés à la veille de la rentrée scolaire, un *« code de conduite »* dans les lycées et les écoles bannissant *la mixité*, l'enseignement du français, la musique et le sport pour les filles.

Un soixante-quatrième ressortissant étranger, le directeur local de la firme sud-coréenne Daewoo, Dae Hiuan Kang, a été tué par balles, mercredi, à Bordj El Bahri, alors qu'il avait arrêté sa voiture pour acheter des journaux. Le même jour, dans la capitale, le vice-président de la puissante association caritative musulmane El Irshad Wa El Islah (Guidance et Réforme), directeur de la revue *El Irshad*, Lahcene Bensâadallah, considéré comme un islamiste *« modéré »*, a été assassiné à Hai El Badr, dans la banlieue sud d'Alger, à la sortie de son domicile.

Réagissant, dans un communiqué, à la nouvelle vague de violences, le ministère de l'intérieur a jugé que ces *« actes criminels démontrent par eux-mêmes l'échec total des terroristes dont la seule cible est le peuple algérien et dont le seul objectif est la destruction de tout ce que l'Algérie a réalisé »*. A son avis, *« la coopération et le soutien du peuple algérien à l'action de ses forces nationales de sécurité et l'engagement résolu de celle-ci sonnent définitivement le glas du terrorisme »*. – (*AFP.*)

POINT DE VUE

Les déchirements d'un peuple

par Noureddine Boukrouh

JUSQU'AUX sanglantes émeutes *d'octobre 1988, les* Algériens ignoraient à peu près tout d'eux-mêmes. Trente ans de populisme les avaient privés de la possibilité de se connaître, de se reconnaître dans les yeux de leur prochain, de se *découvrir mutuellement par* médias et partis politiques interposés. *Ils ne savaient presque* rien de leur endettement colossal, ne soupçonnaient guère l'importance de la corruption, n'imaginaient pas l'ampleur du désastre éducatif, ignoraient le travail d'endoctrinement des *extrémistes* religieux dans les mosquées, tuteurs des futurs *« escadrons de la mort »*. *Le* mythe d'une Algérie unie, exemplaire, sûre de ses *« constantes »* et de sa puissance *s'effondra* d'un seul coup.

Depuis lors et jusqu'à la veille des élections législatives de décembre 1991, le pays découvrit avec effroi qu'il est un gigantesque kaléidoscope de contradictions, de dissonances et *d'antagonismes*. Les Algériens prirent soudain conscience qu'ils *n'étaient pas tous façonnés de la* même manière. L'influence familiale, régionale, celle de la mosquée et de la rue s'étaient avérées plus décisives que celle de l'école publique et de la propagande télévisé. On n'affichait pas ses différences, on se jetait mutuellement au visage ses *convictions, ses origines,* son costume et sa langue. Chacun *était sommé de décliner son* identité, son bulletin de vote et son projet de société.

« Nous ne désirons pas vivre ensemble »

Les Algériens apprirent qu'ils ne voulaient pas la même chose, qu'ils ne souhaitaient pas vivre à la même époque, sous les mêmes lois et institutions. La bannière de l'islam des temps médinois claquait au vent, celle de la laïcité pointait au loin. La *première fois* qu'on leur posa la question les Algériens répondirent, *unanimes : « Nous ne désirons pas vivre ensemble ! »*.

Cela *faisait* déjà un moment que la thèse de la crise économique ne convaincait plus grand monde. Voilà que celle de la crise politique tombait à son tour. La nation venait de s'apercevoir que si le but avait semblé être le même, liquider le *« système »*, les divergences sur la suite étaient inconciliables. Longtemps, on avait cru que le différend était entre le haut et le bas, entre le pouvoir et le peuple.

Il *s'avéra qu'il y avait* d'importantes brèches à l'intérieur même *du peuple*, entre *hommes* et femmes, entre arabophones et francophones, entre *islamistes et* modernistes, entre *« berbères »* et *« arabes »*, entre possédants et démunis. On n'était d'accord ni sur le passé dont s'inspirer, ni sur le présent à démêler, ni sur l'avenir commun à dessiner. Le problème n'était plus seulement économique et politique, il s'était compliqué d'aspects identitaires et culturels.

Devant tant de malentendus, tant de risques d'embrasement, on se mit, ici et là, à maudire la démocratie, à lui reprocher d'avoir rompu les amarres, brisé les équilibres et montré au grand jour les parties honteuses de l'Algérie. Le premier vote libre de l'*histoire* du *pays avait fait la* preuve que les adhésions poli*tiques, les affinités et les connivences étaient* plus sûrement tribales et religieuses que nationales et rationnelles.

Ames vacantes

L'édifice élevé à la hâte depuis 1962 s'avérait bancal, truffé de vices fondamentaux. Les morceaux jadis hâtivement assemblés, se sont mis à se séparer. *Ceux qui, pour avoir pris quelque* part à la libération du pays, *s'étaient investis dans la* conduite des affaires publiques, se dirent qu'il suffisait d'avoir des baïonnettes à enfoncer dans le dos des Algériens pour les mener où bon leur semblait. Disposant des dollars du pétrole et des crédits internationaux, ils les utilisèrent à faire de leurs concitoyens non pas des producteurs, mais des assistés. En échange, *les Algériens allaient consentir à* tout ce qui allait se commettre, fermer *les yeux et même quel*quefois applaudir. C'était l'encanaillement.

Ce *n'était* que du populisme administré à un royaume d'aveugles par des borgnes. Aussi, quand la manne pétrolière et le recours à l'endettement ne permirent plus de financer cet encanaillement *général*, ce fut le reflux et la crise. Le gros des Algériens *tourna alors les yeux* vers le ciel. On conspua les *« zaïms » (guides) et on applaudit* les *« cheikhs »*. L'Algérien des *temps du socialisme, se mua en homo religiosus.*

S'il est dans les capacités du populisme (socialiste ou islamiste) de faire aboutir une lutte de libération ou de soulever une population contre le pouvoir, il n'est pas dans ses moyens d'élever un édifice social durable ou d'impulser un développement économique réel. En 1962, per*sonne ne convia* les Algériens à devenir une société d'invidus. On *les voulait « peuple » afin de* mieux les laisser paître dans le *silence et la confusion*. A l'époque, l'Algérie avait des *« biens vacants »*. Aujourd'hui, ce sont les Algériens qui sont devenus des âmes vacantes que le premier halluciné venu plonge dans l'extase, et, pour certains, conduit au terrorisme.

Plusieurs fois colonisés, désunis depuis toujours, éparpillés à travers un immense territoire ou contraints à l'exil, les Algériens n'ont pas réussi à consolider *leurs valeurs propres*, en tirer un art de vivre. De Jugurtha à l'émir *Abdelkader, leurs héros ont été* des libérateurs, pas des civilisateurs. *Dépourvus d'un savoir-vivre* ensemble, d'une sorte de *« know-how » collectif qui dis*tingue une société développée d'une communauté traditionnelle, les Algériens sont restés tels des pièces détachées, non assemblées pour produire le mouvement. C'est parce qu'ils ont peu agi de concert qu'ils éprouvent aujourd'hui tant de peines à se trouver des dénominateurs communs, à convenir d'un projet de société prenant en compte l'ensemble du territoire, ses populations, ses richesses économiques et culturelles, le tout *agencé à l'intérieur d'une* perception globale de l'Etat.

Aujourd'hui, les Algériens négocient, dans les larmes et le sang, *l'acte associatif qui* deviendra la Constitution dans laquelle seront consignées les règles du jeu à appliquer, les lois à respecter, les garde-fous à ne pas dépasser, les droits et devoirs à honorer. Les échos macabres que reçoit la communauté internationale de ce coin du monde, ne *sont en réalité* que les bruits d'un atelier où se fabriquent les républiques *modernes et les Etats de* droit.

Les Algériens ont conscience d'être dans l'œil du cyclone. Tel qu'il est organisé, le monde actuel leur impose d'édifier au plus tôt leur *« niche écologique »*, de s'autosuffire et de s'autofinancer, faute de quoi ils rejoindraient le groupe des pays naufragés de l'Afrique. Ils savent désormais que *« l'Algérie historique »* n'est pas derrière eux, comme un *acquis, mais devant eux, comme* une conquête. Ils ont appris à *leurs dépens qu'avoir un terri*toire en commun, une seule religion, une même *langue*, des origines ethniques uniques et de fantastiques atouts économiques, ne prémunissait pas contre la guerre civile et la misère.

De l'ordre et de la rigueur

Prétendre à un Etat moderne requiert du labeur et des sacrifices, de l'ordre et de la rigueur, *des élites éclairées et des* hommes politiques capables *d'initier, en s'appuyant sur la* diversité algérienne, une dynamique de transformation et de développement. Cette tâche incombe assurément à un pouvoir fort mais légitime, à un électorat démocrate mais imprégné des valeurs de l'islam, à une nation ressoudée et réconciliée avec son Etat.

Une société ne se bâtit pas à partir de concepts importés,étrangers à ses propres réalités, ni à partir d'anathèmes et d'excommunications. La valeur *d'une société réside dans son* aptitude à être acceptable par *chaque nouvelle génération et à* intégrer les apports de l'Histoire. *Mais elle ne doit pas renégocier*, à chaque émeute ou avec le premier illuminé venu, les termes du contrat.

L'Europe a mis cinq siècles pour arriver à son niveau de développement actuel, le Japon un siècle et les nouveaux pays industrialisés une trentaine d'années. L'état des sciences, les moyens de communication disponibles, les formidables prouesses de la technologie et les enseignements tirés de l'expérience des autres, peuvent *permettre à l'Algérie d'envisager* un redressement dans des délais *raisonnables*.

▶ **Noureddine Boukrouh est Président du Parti du renouveau algérien (PRA)**

Un pays à réinventer

Suite de la première page

Ces Algériens-là dont beaucoup se recrutent au sein de la population kabyle, vivent un peu chez eux comme des déracinés, attentifs à tout ce qui se dit et tout ce qui se fait sur l'*autre rive* de la Méditerranée. D'aucuns les ont accusés de former *une sorte de « cinquième colonne »*, *« le parti de la France »* (Hiz'b frança), d'autres comme Belaïd Abdesslam, ancien premier ministre, *les ont traités avec mépris de « laïco-assimilationnistes »*.

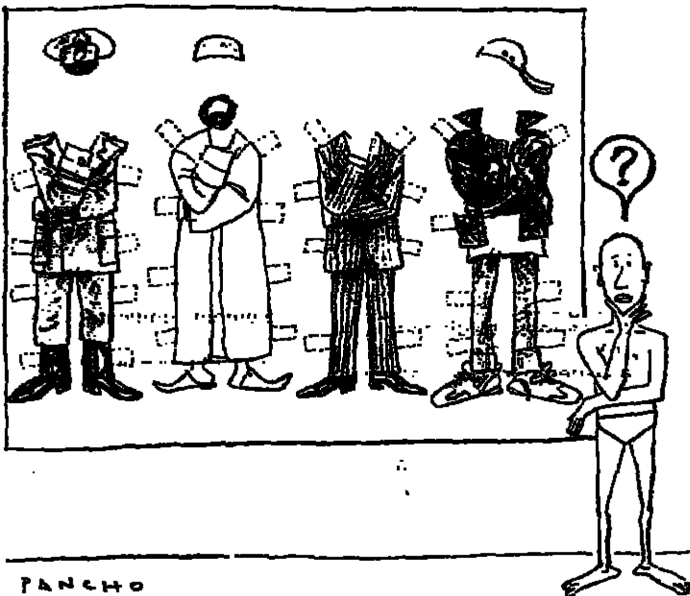
L'Algérie sera-t-elle condamnée, un jour, à basculer dans un seul camp et à s'exprimer d'une seule voix, arabophone ou francophone ? Si la chose était aussi simple, le pays ne serait pas aujourd'hui au bord de l'abîme. Casse-tête pour ses gouvernants que la diversité de cette terre sans longue histoire – contrairement à celle du Maroc voisin – dont les habitants sont tiraillés entre de multiples influences. *« Je ne sais plus où je suis*, s'étonnait, lors de son séjour à Alger, une ressortissante syrienne, épouse d'un homme d'affaires européen. *Dans un pays arabe, dans un pays occidental ? Peut-être ni vraiment dans l'un, ni vraiment dans l'autre »*

Névrose collective

Leur arabité, les Algériens ne l'ont pas jetée aux orties. Récemment encore, aux heures chaudes de la guerre du Golfe, ils l'ont, très fortement et très naturellement, revendiquée et ne se sont pas privés alors de dénoncer la duplicité et l'arrogance occidentale. Et en décembre 1991, lors du premier tour des élections législatives, ils ont été des millions à apporter leurs suffrages au FIS, hérant de *« l'arabo-islamisme »*.

L'histoire et la géographie n'en créent pas moins des solidarités auxquelles il est difficile d'échapper dans la vie quotidienne. Incessants va-et-vient d'une rive à l'autre de la Méditerranée : travailleurs émigrés, colporteurs, passeurs et trafiquants de tout acabit. A travers ces courants d'échange, se glissent des idées, se figent des attitudes, se prennent des habitudes. Au bout du compte, beaucoup d'Algériens finissent par avoir la tête ailleurs. N'a-t-on pas constaté que, ces dernières années, les paraboles ont poussé aussi vite que les minarets...

A l'époque du FLN, les Algériens n'avaient pas à gérer ces contradictions. Le parti-Etat ne connaissait qu'un interlocuteur : « le *peuple* ». Celui-ci n'était pas autorisé à exprimer d'autres aspirations que celles du pouvoir en place. Aujourd'hui, ce carcan brisé, chacun se retrouve face à lui-même, décontenancé, désorienté, sans mode d'emploi de sa propre vie.



Ces contradictions identitaires traversent non seulement les classes sociales et les classes d'âge mais encore un même individu à différentes heures de la journée ! Tel jeune qui, le matin, prêche l'avènement d'un Etat islamique, se branche, le soir, sur *Canal plus* ou *M 6*, pour apaiser ses frustrations... *« La névrose collective qui affecte l'Algérie, est le produit d'un ensemble de contradictions insolubles »*, écrit Juan Goytisolo. A l'en croire, *« ceux-là mêmes qui expriment sincèrement leur aversion pour un Occident corrompu et agresseur profiteraient, s'ils le pouvaient, de n'importe quelle occasion pour émigrer en France »*.

Réduire le drame algérien à une banale querelle des anciens et des modernes, séparés par une barrière linguistique, imaginer la victoire sans partage d'un camp sur un autre, reviendrait à gommer cette Algérie plurielle qui se refuse à être la propriété exclusive de quiconque, qui ne se reconnaît toute entière dans aucun de ses supposés messies. Le drame est là : ceux qui se disputent le pouvoir refusent de prendre en compte les réalités de la société, préférant modeler celle-ci à leur idée, soit en cherchant à l'enfoncer dans ses archaïsmes, soit en tentant de la couper de ses racines.

C'est dire que les tentatives qui viseraient à occulter la diversité de cette société, en ignorant ses angoisses et ses appétits, risquent, à la longue, de conduire à une guerre civile. C'est dire aussi qu'aujourd'hui encore, trente deux ans après son indépendance, tous clichés et tous phantasmes écartés, l'Algérie reste à inventer.

JACQUES DE BARRIN

ZAÏRE

Reprise conditionnelle de la coopération française

Au terme d'une visite de travail de trois jours en France, le premier ministre zaïrois, Kengo Wa Dondo, a déclaré, mercredi 12 octobre, qu'Edouard Balladur lui avait donné *« des assurances »* sur une prochaine reprise de la coopération civile entre son pays et la France. *Le gouvernement français souligne* cependant que la reprise de cette coopération – suspendue depuis trois ans – dépend de l'assainissement de la situation politique et financière du Zaïre. *« Nous allons étudier ce que nous pouvons faire »*, dit-on dans l'entourage du premier ministre français.

Le gouvernement a néanmoins décidé *« un certain nombre de mesures humanitaires immédiates dans les domaines de la santé et de l'éducation »*, dans une première étape, souligne-t-on de même source. La France a également décidé d'accorder une aide au Zaïre pour le réseau d'autobus de Kinshasa et l'aidera dans ses démarches auprès du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale.

Kengo Wa Dondo a été nommé à la tête du gouvernement zaïrois en juin. Mais le président Mobutu Sese Seko a conservé toutes ses prérogatives.

AFRIQUE

Mozambique : des élections pour la paix

Après seize ans de guerre, les anciens ennemis s'affrontent sur le terrain politique avant le scrutin des 27 et 28 octobre

NAMPULA

de notre envoyé spécial

Tout candidat à la présidence qu'il est, Joaquim Chissano n'en est pas moins l'actuel tenant du titre. Et lorsqu'il se déplace pour mener campagne, c'est au président que vont les égards. C'est donc plus un président qu'un candidat qui est parti fin septembre à travers le pays, ouvrant une série de cent rassemblements par une visite des provinces du Centre et du Nord. A l'aéroport de Maputo, on avait déroulé le tapis rouge et disposé les plantes grasses qui l'accompagnent. Pour l'occasion, l'aéroport avait été fermé à tout trafic pendant plus d'une heure.

Le même jour, le président de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO), Afonso Dhlakama, son principal adversaire dans la course à la présidence, ouvre sa campagne par un déplacement dans la province de Zambézie. Arrivé avec plusieurs heures de retard – la désorganisation de son parti est proverbiale –, le président de la RENAMO s'est aussitôt saisi du prétexte de l'aéroport fermé pour accuser son adversaire de l'avoir délibérément retardé.

Polémique dérisoire, mais qui donne le ton et indique le niveau de la campagne électorale qui débute au Mozambique. Initialement prévues il y a un an, les premières élections libres et pluralistes du pays auront finalement lieu les 27 et 28 octobre. En vertu des accords signés en octobre 1992 entre le gouvernement de Maputo et la rébellion armée de la RENAMO, quelque 6 400 000 électeurs devront désigner leur nouveau président de la République et 250 députés.

Démobilisation et retour d'exil

Pour en arriver là, les Nations unies auront dû dépenser des centaines de millions de dollars, mener des mois de négociations souvent tatillonnes pour aplanir les difficultés inattendues, assurer le déploiement de quelque 9 000 soldats, policiers, observateurs et personnels administratifs provenant d'une bonne cinquantaine de pays différents, organiser la démobilisation simultanée des troupes adverses, mettre en œuvre une gigantesque opération de rapatriement des réfugiés, dresser la liste électorale. Sans oublier de prévoir les moyens logistiques adéquats, soit 1 600 véhicules, une vingtaine d'avions et d'hélicoptères, des entrepôts, des moyens de communication et des services administratifs à la mesure d'un pays qui manque de tout. Une entreprise qui figure parmi les plus importantes jamais menées par l'ONU.

Le processus est désormais à peu près à terme : l'ONU peut aujourd'hui annoncer avoir démobilisé quelque 75 000 soldats qui recevront un pécule égal à vingt-quatre mois de solde pour se réinsérer dans la vie civile. De même, souvent après plusieurs années d'exil dans les pays riverains, 1 200 000 réfugiés sont en cours de rapatriement – de 400 000 à 500 000 autres sont toujours hors du pays. Pris en charge par le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM), ils rentrent dans ce qu'il reste de leurs villages, pourvus de semences, d'outils agricoles et de nourriture pour tenir jusqu'à la prochaine récolte.

Le décor est donc planté. Mais il n'est pas certain que les principaux acteurs, c'est-à-dire les électeurs, soient, eux, à la hauteur du programme affiché. Voulues par la communauté internationale – *« C'est notre ticket d'entrée »*, remarque, désabusé, un intellectuel de Maputo –, les élections ne paraissent pas passionner les Mozambicains, assommés par seize ans d'une guerre qui fut parmi les plus atroces du continent et qui, selon les estimations, a fait entre 800 000 et 1 500 000 victimes dans la population civile. La lassitude de la guerre est telle que la nouvelle armée a des difficultés à se constituer. Alors que les accords de paix prévoient d'y incorporer 30 000 hommes, provenant à parts égales de l'ancienne armée gouvernementale et des troupes de la RENAMO, seuls quelque 10 500 hommes ont jusqu'à présent accepté de rempiler, démentant les pronostics selon lesquels, chômage aidant, les anciens soldats se bousculeraient à la porte des casernes.

Quatorze formations politiques, avec, en tête, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO, ancien parti unique), et l'ancien mouvement rebelle de la RENAMO, sont engagées dans la course des élections législatives tandis que douze candidats se verraient bien président. Mais les Mozambicains, minés par les insurmontables difficultés de la vie quotidienne, paraissent avoir d'autres chats à fouetter. Eux qui depuis l'indépendance, en 1975, n'avaient jamais connu que la guerre et les massacres, eux dont l'avis n'était jamais sollicité lorsqu'il s'agissait des affaires publiques, voient aujourd'hui débarquer dans leurs villages des candidats qui quêtent leurs voix en leur tenant des discours à peine différenciés, où il est question de démocratie, de multipartisme, de développement et de transition. Ils écoutent avec un enthousiasme parcimonieux puis, souvent, quittent la réunion, lassés par l'allocution qui s'éternise.

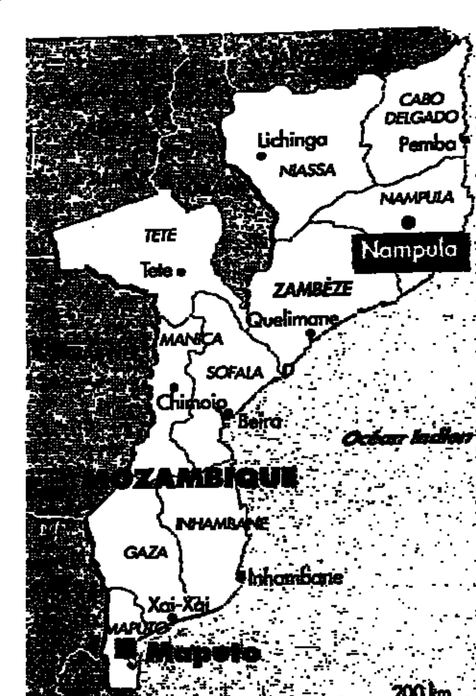
40 % d'indécis

A Quelimane, ce 22 septembre, Afonso Dhlakama en a fait la pénible expérience. Plusieurs milliers de partisans et de curieux l'attendaient à l'aéroport de la ville, réputée lui être majoritairement acquise. Bousculades, danses, embrassades : hissé sur la plateforme d'une camionnette, noyé au milieu d'une douzaine de gardes du corps en costume noir, le chef de la RENAMO, visage poupin et cou ceint d'une écharpe de soie, a traversé les faubourgs de la ville dans une joyeuse cohue. *« L'homme au foulard »*, braillaient ses collaborateurs en indiquant du doigt à la foule qui l'ignorait qui il fallait saluer. Mais au stade, où se tenait le rassemblement, les spectateurs n'étaient plus qu'un millier pour tenter de saisir un discours bâti sur les indications d'une société de conseil portugaise et retransmis par une sono asthmatique.

Les déplacements du président Chissano, accompagné d'une troupe de danseurs, d'un orchestre et d'une cargaison de tee-shirts à son effigie, sont mieux organisés – les structures de l'Etat et les activistes du parti y pourvoient. Mais le discours est à peine différent, même si, cette fois, ce ne sont pas moins de trois sociétés de consultants étrangers qui ont pris en charge les intérêts du candidat. Comme la veille et comme les jours suivants, l'argumentaire du président Chissano, le 23 septembre à Angoche, était élémentaire : aux affaires depuis près de vingt ans, le gouvernement du FRELIMO, contrairement à la RENAMO, qui sort de la brousse, a l'expérience de la gestion. Et, pour ceux qui estimeraient l'exercice peu concluant, Joaquim Chissano avait une réplique toute prête : c'était la guerre, mais maintenant vous allez voir ce que vous allez voir.

Il en faudra sans doute plus pour convaincre les hésitants. A en croire les sondages réalisés ces deux dernières semaines, près de 40 % des électeurs n'ont pas encore fait leur choix. Ce qui n'empêche pas le FRELIMO de se dire assuré de la victoire et la RENAMO, curieusement, d'admettre déjà sa défaite.

GEORGES MARION



Scission au sein de la Résistance nationale du Mozambique. – Cinq membres de la Ligue des jeunes de la Résistance nationale du Mozambique (RENAMO) ont décidé, mercredi 12 octobre, de quitter l'ancien mouvement rebelle, qu'ils accusent d'être autocrate, immoral et belliciste. *« Toutes les décisions sont prises par Afonso Dhlakama* [le président du mouvement] ; *il n'y a pas de démocratie interne »*, a dit le porte-parole des sécessionnistes. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Un entretien avec le premier ministre marocain en visite à Paris

M. Filali : la France nous a promis « un appui total » dans nos négotiations avec l'Union européenne

Homme de tempérament réservé, Abdellatif Filali serait presque disert pour qualifier l'état des relations entre Paris et Rabat : *« Sans nuages, au beau fixe, exemplaires, dénuées de tout contentieux. »* Et le premier ministre marocain, qui achevait, mercredi 12 octobre, une visite officielle de quarante-huit heures en France, d'insister sur *« l'appui total qui nous a été promis pendant notre voyage pour que nous obtenions satisfaction »* dans la négociation d'un accord d'association avec l'Union européenne (UE), *« étant bien entendu qu'on ne peut pas vous demander l'impossible puisque vous n'êtes qu'un sur douze »*.

Si, comme il en convient, *« le dialogue euro-maghrébin est en panne »* à cause de la crise algérienne, le Maroc, qui est *« le seul pays méditerranéen à avoir passé des accords exceptionnels avec l'Union européenne, n'entend pas rester les bras croisés »* en attendant des jours meilleurs. Mais, avec Bruxelles, il y a aujourd'hui un malentendu que le royaume chérifien a hâte de dissiper. *« Ce sont eux qui l'ont créé,* assure M. Filali. *Des promesses écrites en matière de coopération nous avaient été faites, en juin 1992, lors du sommet européen de Lisbonne. Les conversations exploratoires en vue d'un accord de partenariat s'étaient bien déroulées, mais nous avons eu la désagréable surprise de constater que le mandat de négocier de la Commission n'avait rien à voir avec ce qui avait été dit au Portugal. »*

« Notre islam est tolérant »

« Nous sommes dans l'impasse », souligne M. Filali, qui, en bon diplomate – il est aussi ministre des affaires étrangères –, évite de montrer le coupable d'un doigt accusateur, même s'il laisse deviner qu'il pourrait bien s'agir de l'Espagne, dont certains produits agricoles – notamment tomates – sont concurrents de ceux de son pays, et ce sans parler du différend en matière de pêche. Il compte sur la visite, fin octobre, au Maroc de Jacques Delors pour débloquer l'affaire. *« Mais, en tout état de cause, il me semble difficile que la négociation d'un accord d'association puisse être conclu avant le 1er janvier. »* C'est donc à la présidence française de l'UE qu'il incombera de mener à bien cette tâche.

Avec l'Algérie *« nos relations sont en état de somnolence. Nous avons toujours essayé de collaborer avec eux et nous n'avons nullement l'intention d'interférer dans leurs problèmes intérieurs »*, précise M. Filali. Sur l'implication, dénoncée par Rabat, des services de sécurité algériens dans l'attentat de Marrakech qui, fin août, avait coûté la vie à deux touristes espagnols, le premier ministre n'a rien à ajouter car, dit-il *« je ne veux pas ranimer des disputes. Nous devons essayer de calmer un petit peu le jeu. »* Il convient cependant que le *« havre de paix »* que représente le Maroc puisse déranger *« un certain nombre de personnes qui cherchent à le déstabiliser »*.

M. Filali ne croit pas à une menace islamiste, *« ni à court terme, ni à long terme »*. *« Le Maroc est un vieux pays,* insiste-t-il, *et le roi est le symbole de son unité. »* En outre, ajoute-t-il, *« notre Islam est tolérant, libéral. La communauté israélite n'a-t-elle pas toujours vécu en paix chez nous ? »*

Si islamistes il y a, il ne s'agirait, à l'en croire, que d'*« éléments marginaux »*, de *« groupuscules »*. Sont-ils, malgré tout, en train de travailler en profondeur le terrain éducatif ? *« Je ne pense pas qu'ils gagnent de l'audience »*, estime-t-il. A son avis, ils ne sont pas en mesure de miner les fondements de la société d'un pays ouvert sur l'extérieur et en plein développement économique.

Le premier ministre ne semble pas davantage préoccupé par un éventuel blocage du processus de paix au Sahara occidental, et affirme même qu'un référendum d'autodétermination pourrait y être organisé *« en février ou en mars prochain »*, étant donné que *« le processus d'identification du corps électoral se passe bien »*. De nouvelles négociations directes avec le Front Polisario ? *« Je ne comprends pas pourquoi,* répond M. Filali. *Il a accepté le plan de règlement de l'ONU et c'est ce plan qu'il faut appliquer pour aboutir à une solution. Ce n'est pas avec nous qu'il doit maintenant discuter mais avec le secrétaire général de l'ONU et le Conseil de sécurité. »*

Premier ministre depuis fin mai, M. Filali, qui passe pour un homme de dialogue, sera-t-il le chef d'un *« gouvernement de coalition nationale »* dont Hassan II, en juillet, avait appelé de ses vœux la formation *« vers la fin de cette année »* ? Il se dit *« optimiste »* sur la possibilité de débloquer, dans les semaines à venir, la situation politique. *« Mes relations avec le Parlement, y compris ce que l'on appelle l'opposition, évoluent favorablement. Mes interlocuteurs commencent à comprendre que la politique de rigueur économique est indispensable. C'est un prix élevé à payer sur le plan social, je le sais. »* Mais, au sortir d'une période de rééchelonnement de la dette extérieure, *« le pays est dans une position relativement vulnérable »*. C'est dire que *« le budget de 1995 sera peut-être plus rigoureux que celui de 1994 »*.

Hassan II au sommet de Biarritz

La large amnistie décrétée par Hassan II, en juillet, ne tiendrait-elle pas toutes ses promesses ? En matière de droits de l'homme *« il y a eu des avancées plus que substantielles »*, indique M. Filali qui admet toutefois que des *« lourdeurs bureaucratiques »* puissent ralentir quelque peu le cours des choses. Cela dit, *« le problème des exilés est résolu »* et rien ne s'oppose plus à leur retour au pays. S'agissant des disparus, le premier ministre insiste sur les difficultés de retrouver la trace de gens dont, pour certains, on est sans nouvelles *« depuis presque trente ans »*. Une soixantaine de prisonniers politiques n'ont-ils pas bénéficié de la grâce royale ? *« Ceux qui n'ont pas été libérés sont ceux qui ont commis des crimes de sang,* note-t-il. *C'est la seule exception que le Conseil consultatif des droits de l'homme a unanimement retenue »*.

Les turbulences qu'avait créées, il y a quatre ans, la sortie du livre-brûlot de Gilles Perrault, *Notre ami le roi*, semblent aujourd'hui s'être complètement évanouies. Le voyage de M. Filali précède de quelques semaines celui de Hassan II, qui assistera, du 7 au 9 novembre, au sommet franco-africain de Biarritz avant de séjourner dans sa propriété de Betz dans l'Oise. Le souverain chérifien n'avait pas réapparu en France depuis le sommet de La Baule, en juin 1990, au cours duquel il n'avait guère semblé apprécier la leçon de démocratie donnée par M. Mitterrand à ses pairs d'outre-Méditerranée.

JACQUES DE BARRIN

EN BREF

AFGHANISTAN : 3 à 4 millions d'enfants ont péri de malnutrition en quinze ans. – Trois à quatre millions d'enfants sont morts de malnutrition ou de maladie en quinze ans de guerre civile et étrangère en Afghanistan, a déclaré, mercredi 12 octobre, le responsable de l'UNICEF pour ce pays. Quelque 50 000 femmes sont mortes en couche durant la même période, a-t-il ajouté. Le Fonds des Nations unies pour l'enfance attribue notamment cette hécatombe au manque de services médicaux en Afghanistan. L'Organisation rappelle en outre que les femmes ne peuvent pas, dans ce pays musulman, se faire soigner par des médecins de sexe masculin. – *(AFP.)*

BANGLADESH : manifestation contre Taslima Nasreen à Dacca. – Des milliers d'islamistes ont manifesté, mercredi 12 octobre, devant le siège du gouvernement du Bangladesh, à Dacca, contre l'écrivain Taslima Nasreen. *« Ramenez-la et pendez-la ! »*, s'est écrié un dirigeant du Mouvement constitutionnel islamique devant le cordon de police qui ceinturait les abords du bâtiment. C'était là la première manifestation d'importance des fondamentalistes depuis le départ, le 9 août, de l'écrivain féministe qui est sous le coup de deux *fatwa* pour ses critiques contre le Coran et la société musulmane. – *(AFP.)*

CANADA : décès du poète et politicien « souverainiste » Gérald Godin. – Figure respectée des milieux culturel et politique québécois, Gérald Godin est décédé, mercredi 12 octobre, à l'âge de 56 ans, des suites d'une tumeur au cerveau. Poète, journaliste et ardent partisan de l'indépendance du Québec, il avait été élu député sous la bannière du Parti québécois en 1976, en battant le libéral Robert Bourassa. Réélu à trois reprises dans sa circonscription de Montréal, M. Godin occupa plusieurs postes ministériels dans les années 80, au sein du cabinet de René Lévesque. Il était l'époux de la chanteuse Pauline Julien. – *(AFP.)*

CUBA : Washington accordera plus de 5 000 visas par tirage au sort. – Les Etats-Unis ont annoncé, mercredi 12 octobre, l'attribution de 5 000 à 6 000 visas de séjour aux ressortissants cubains au moyen d'une loterie. Cette procédure *« va élargir les possibilités de la migration légale pour tous les Cubains, y compris ceux n'ayant pas de liens familiaux directs avec des citoyens américains »*, souligne un communiqué du département d'Etat. Washington a aussi indiqué son intention de mettre en application l'accord américano-cubain sur l'immigration, signé le 9 septembre et prévoyant l'accueil d'au moins 20 000 Cubains par an. – *(AFP.)*

GABON : nomination d'un nouveau premier ministre. – Le Dr Paulin Obamé-Nguéma a été nommé, mercredi 12 octobre, premier ministre du gouvernement intérimaire du Gabon pour une période de dix-huit mois. Docteur en médecine, agé de cinquante-neuf ans, il fut, avant la conférence nationale de 1990, secrétaire général du gouvernement et ministre dans les différents gouvernements dirigés par le Parti démocratique gabonais (PDG), l'ex-parti unique. – *(Reuter.)*

GAMBIE : l'Union européenne suspend sa coopération militaire et économique. – L'Union européenne a annoncé, mercredi 12 octobre, qu'elle suspendait sa coopération militaire et économique avec la Gambie tant que la démocratie n'y aura pas retrouvé ses droits. Réagissant à ces mesures, le lieutenant Yaya Jammeh, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 22 juillet, a affirmé que *« la Gambie ne sera jamais dirigée par des agences étrangères »*. La Grande-Bretagne a également annoncé séparément des mesures similaires à l'encontre de son ancienne colonie. – *(AFP.)*

NIGÉRIA : nouvelle arrestation d'un dirigeant de l'opposition. – Les autorités militaires du Nigéria ont arrêté, mardi 11 octobre, Ayo Opadokun, le secrétaire général de la NADECO, principale coalition de l'opposition. Ce mouvement soutient Moshood Abiola, vainqueur présumé de l'élection présidentielle annulée par les militaires, aujourd'hui en prison pour trahison. – *(Reuter.)*

SRI LANKA : rencontre à Jaffna avec les Tigres tamouls. – Des représentant du gouvernement de Colombo ont rencontré, jeudi 13 octobre, des représentants de la guerilla séparatiste des Tigres tamouls dans leur bastion de Jaffna, au nord de l'île. Cette rencontre, qui vise à résoudre un conflit qui déchire le pays depuis près de quinze ans, fait suite aux propositions de négociations faites par le nouveau premier ministre, Mme Kumaratunga, élue en août, qui avait en partie levé, en septembre, le blocus de la péninsule de Jaffna. – *(AFP).*

TCHAD : le gouvernement fait la paix avec le FNT. – Le gouvernement a conclu, mercredi 12 octobre, un accord de paix avec le Front national tchadien (FNT). Signé à Abéché, dans l'est du pays, cet accord prévoit l'intégration des forces du FNT dans l'armée nationale et l'admission de civils dans l'administration. – *(Reuter.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 10 mai 1994, le tribunal correctionnel de Montpellier a condamné M. Jacques Molenat à une amende de 2 000 francs, ainsi qu'à payer à M. Couveinhes 5000 francs, à titre de dommages et intérêts : 4000 francs au titre de l'art. 475-1. Pour complicité de diffamation à la suite d'un article paru dans *l'Evénement du jeudi* daté 10-16 décembre 1992 et intitulé « Les marchés douteux » du maire RPR de La Grande-Motte. Pour extrait. La SCP Lafont Guizard Carillo Lafont Guizard, avocats à Montpellier.

PROCHE-ORIENT

Yasser Arafat sous pression

Après l'enlèvement d'un soldat israélien par le Hamas le leader palestinien accentue la répression contre les islamistes

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Où est le caporal Nakhshon Waxman ? Où les commandos du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, qui l'ont enlevé, le 9 octobre, au cœur d'Israël, l'ont-il donc emmené ? Ce sont les questions que se pose la population au lendemain de la revendication du rapt par Hamas, tandis que la tension est habilement déviée par le gouvernement contre Yasser Arafat.

Itzhak Rabin, qui jouit, dans cette affaire, d'une sorte d'union sacrée autour de lui, se dit « *certain* » que le jeune soldat est détenu quelque part dans l'enclave autonome de Gaza. Le premier ministre a rappelé, mercredi 12 octobre, le chef de l'Autorité palestinienne au téléphone pour le lui dire, répétant que si « *les mesures nécessaires* [n'étaient] *pas prises, une sérieuse détérioration de la situation politique* » serait à prévoir.

« *Nous savons que le soldat est encore vivant et qu'il se trouve à Gaza* », a affirmé Mordechaï Gour, vice-ministre de la défense. « *Pas du tout* », réplique-t-on côté palestinien. La police palestinienne, en état d'alerte, fouille, dresse des barrages, multiplie les interrogatoires. En vain. « *Nous n'avons trouvé et l'on ne nous a fourni aucune preuve tangible de sa présence sur notre territoire* », a déclaré Marouane Kanafani, un proche conseiller de M. Arafat. Le « président » de l'Autorité palestinienne a rencontré, mercredi, trois dirigeants politiques de Hamas qui l'ont assuré ne rien savoir.

Le chef de l'OLP va-t-il se décider à serrer un peu plus la vis à ses dissidents ? La pression qui s'exerce sur lui pour qu'il cesse de dialoguer avec tous les mouvements d'opposition laïques, marxisants et islamistes est forte. Mercredi, il a reçu des invites en ce sens du président égyptien, Hosni Moubarak, et du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, tous deux alertés par M. Rabin. Des dizaines de membres du Hamas ont ainsi été arrêtés, dans la nuit de mercredi à jeudi, dans la bande de Gaza, par la police palestinienne, dont deux dirigeants qui venaient de rencontrer Yasser Arafat.

La libération de Cheikh Ahmed Yassine

Coincé entre la colère israélienne, la menace d'interruption d'un processus de paix sur lequel il a parié son avenir et la baisse de son crédit auprès des Palestiniens, Yasser Arafat va devoir rapidement choisir ou alors accepter la violation caractérisée des accords du Caire sur l'autonomie que constituerait l'entrée en force des troupes israéliennes dans l'enclave de Gaza. Dans tous les cas, Hamas marque un point. « *C'est vraiment injuste*, a souligné M. Kanafani. *Injuste de nous faire porter le chapeau alors que l'enlèvement a eu lieu en Israël même, dans une région qui n'est absolument pas sous notre juridiction.* »

Le caporal Waxman était encore vivant, lundi, tard dans la soirée, lorsque ses ravisseurs ont enregistré sur une cassette vidéo son émouvante plaidoirie, obtenue par l'agence Reuter, qui a été diffusée, mercredi, sur les écrans israéliens. Le jeune homme, visiblement terrifié, est assis sur une chaise. Derrière lui, debout, M 16 au poing, un homme masqué d'un keffieh à damier rouge et blanc, s'adresse à la caméra. « *Voici le soldat Waxman que nous avons capturé. Nous demandons au gouvernement israélien d'agir avec sagesse, de ne pas renouveler l'erreur commise avec Nissim Toledano* », enlevé et égorgé en décembre 1992.

L'homme réitère les conditions posées à l'élargissement du prisonnier : libération du fondateur de Hamas, Cheikh Ahmed Yassine, et de plus de deux cents autres militants palestiniens et libanais détenus par Israël. Plus tard, la télévision diffusera un appel du vieux cheikh qui, du fond de sa prison, implore la clémence : « *Libérez-le*, dira le condamné à perpétuité, *ne lui faites pas de mal, l'Islam se doit de bien traiter ses prisonniers de guerre.* »

Le geôlier interroge le soldat : « *Comment t'appelles-tu ?* » L'otage répond d'une voix sourde : « *Pour l'instant, je vais bien. Les gens de Hamas m'ont enlevé pour obtenir la libération de leurs amis. Je demande qu'on obtempère. Si Rabin accepte les conditions posées, j'espère pouvoir rentrer à la maison. Sinon, ils me tueront vendredi.* » Le désespoir de ses parents – des Américains immigrés en Israël depuis une dizaine d'années – est à son comble. La chaîne d'Etat a planté une caméra dans le salon familial, au moment de la diffusion. La mère, les sœurs, les frères, sont en larmes. Le pays tout entier ne parle plus que de ce drame vécu quasiment en direct.

« Réaction dommageable »

Dans les grandes villes, la police a renforcé ses patrouilles. Le long de l'ancienne « ligne verte », qui séparait jadis Israël proprement dit de la Cisjordanie, les *contrôles militaires* se *sont* multipliés. Les Palestiniens munis d'un laissez-passer se rendent difficilement sur leur lieu de travail en Israël ou à Jérusalem-Est.

Bien que les autorités se disent convaincues que l'otage est à *Gaza, les fouilles et les interrogatoires* se multiplient en Cisjordanie. A Gaza, des officiels palestiniens racontent sous couvert d'anonymat que les commandos « *Ezzedine-el-Qassem* » qui se réclament du Hamas, agissent en *toute liberté*, que le Hamas lui-même, depuis l'arrivée de Yasser Arafat, le 1[er] juillet, à Gaza, s'est virtuellement scindé en deux.

Liées depuis toujours aux mouvements des Frères musulmans d'Egypte et de Jordanie dont elles sont l'émanation palestinienne, les deux branches politiques de Hamas auraient établi séparément leur quartier général dans ces deux pays limitrophes. De source militaire, on avoue ne pas savoir qui tire aujourd'hui les ficelles. On note aussi que c'est la première fois qu'un soldat enlevé par les *commandos islamistes* n'est pas immédiatement mis à mort. Depuis sa création, en 1987, c'est le septième enlèvement que le Hamas revendique.

La bande de Gaza est bouclée et les négociations avec l'OLP sur l'extension de l'autonomie en Cisjordanie sont suspendues. « *Réaction tout à fait dommageable*, a commenté Saëb Erakat, le chef des négociateurs palestiniens. *La meilleure manière de créer des relations différentes entre Israéliens et Palestiniens n'est-elle pas au contraire d'accélérer le processus de paix ? D'en faire sentir les effets au peuple ?* »

Et le « ministre » des collectivités dans le « gouvernement » autonome de M. Arafat de conclure : « *Nous avons bien remarqué que les Israéliens ne sont pas pressés de redéployer leurs troupes hors de la Cisjordanie occupée. Ce rapt, que nous condamnons, tombe finalement à pic pour Israël. Cela va lui permettre de retarder encore les choses...* »

PATRICE CLAUDE

JORDANIE : première visite de M. Rabin à Amman. – Itzhak Rabin s'est rendu, mercredi 12 octobre, à Amman. Pour sa première visite dans la capitale jordanienne – les précédentes rencontres avaient eu lieu ailleurs, à Akaba notamment –, le premier ministre israélien s'est entretenu avec le roi Hussein des derniers développements des négociations jordano-israéliennes, en vue de la signature d'un traité de paix. – *(AFP.)*

IRAK

Washington affirme que la crise avec Bagdad « n'est pas terminée »

L'Irak a affirmé, mercredi 12 octobre, par la voix de son ministre des affaires étrangères, la fin du retrait de ses forces vers des positions éloignées de la frontière du Koweït. De leur côté, les Etats-Unis ont confirmé, mercredi, le retrait en cours d'une « *majorité* » des troupes irakiennes déployées dans le sud du pays. « *Des éléments de toutes les brigades* (irakiennes), *sauf une, ont bougé*, a indiqué un responsable du Pentagone. *Nous pouvons dire que la majorité des troupes qui avaient été amenées dans le sud sont maintenant en train de se diriger vers le nord*».

Les Etats-Unis n'en continuent pas moins de dépêcher leurs troupes dans la région du Golfe. Le secrétaire à la défense, William Perry, a signé, mercredi, l'ordre de déploiement de 19 000 « marines » de Camp-Pendleton (Californie) et de 17 000 hommes de la 24[e] division d'infanterie de Fort-Stewart (Georgie). Au cours d'une brève visite au Koweït, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a souligné, mercredi, devant les soldats américains déployés sur place, que ce dispositif militaire « *témoigne de notre détermination à empêcher Saddam Hussein de mettre ses menaces à exécution* ». « *Vous représentez le genre de détermination qui lui fait faire machine arrière* », a-t-il lancé.

Les réserves de Paris

« *La crise n'est pas terminée* », a déclaré M. Christopher à l'issue de discussions qu'il a eues, en compagnie du secrétaire britannique au Foreign Office, Douglas Hurd, avec les chefs de la diplomatie des six monarchies pétrolières du Conseil de coopération du Golfe (CCG). « *Nous devons maintenir un niveau élevé d'alerte* », a-t-il ajouté.

Pour 74 %, les Américains approuvent la désision du président Bill Clinton d'envoyer davantage de troupes américaines dans le Golfe pour faire face aux menaces irakiennes, selon un sondage CNN-USA *Today*, rendu public mercredi ; 72 % des personnes interrogées souhaitent, d'autre part, que Saddam Hussein soit contraint de quitter le pouvoir et 74 % estiment que cela aurait dû être fait, en 1991, pendant la guerre du Golfe.

Washington souhaite une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU pour obtenir le retour de l'Irak au « *statu quo ante* », ce qui implique « *l'exclusion* » de troupes et d'armes lourdes déployées, la semaine dernière, dans la zone proche du Koweït, a annoncé, mercredi, un diplomate américain aux Nations unies. Celui-ci n'a pas précisé les limites géographiques de cette zone, évoquant seulement la région de Bassorah, dans le sud du pays.

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright, a indiqué que sa délégation continuait ses consultations avec d'autres membres du Conseil de sécurité « *sur la manière de s'assurer que Saddam Hussein ne menace pas ses voisins* », parlant de la recherche de « *concepts* », plutôt que d'« *idées concrètes* ». La formule du retour au statu quo proposée par les Etats-Unis « *est une très bonne formule, nous sommes prêts à partager cette position et à la soutenir* », a déclaré le représentant de la France à l'ONU, Jean-Bernard Mérimée.

Les ministres français des affaires étrangères et de la défense avaient laissé entendre, mercredi, que la France n'apportait qu'un soutien critique au déploiement américain dans le Golfe. A l'issue d'un conseil des ministres restreint, François Léotard a déclaré que la France avait pour « *constante* » de « *faire respecter les résolutions de l'ONU* » mais que le déploiement américain n'était pas « *sans relation avec la politique intérieure* » des Etats-Unis et qu'« *il n'y a pas quelque chose d'illégal dans le mouvement à l'intérieur de l'Irak des forces irakiennes, rien qui soit contraire aux résolutions de l'ONU* ». De son côté, Alain Juppé a déclaré que les participants au conseil restreint *ne s'étaient pas montrés* « *favorables* » à la proposition américaine d'instaurer une zone d'exclusion terrestre dans le sud de l'Irak. Plus tard, devant l'Assemblée nationale, il a affirmé qu'« *il ne faut pas surréagir* » face à la situation dans le Golfe, « *laisser entendre que la guerre va éclater à nouveau. Il faut réagir avec sang-froid et modération* ».

L'Irak a aussitôt rendu hommage aux déclarations de ces ministres. Le chef de la diplomatie, Mohammed Saïd El Sahaf, cité par l'agence INA, a affirmé que Bagdad « *apprécie la position équitable de la France* ». – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Les milieux d'affaires haïtiens craignent le retour du président Aristide

Les couches aisées attendent que le « prêtre rouge » fasse la preuve de sa volonté d'instaurer un État de droit

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Les généraux Raoul Cédras et Philippe Biamby ont quitté Port-au-Prince, dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 octobre et sont arrivés au Panama où ils ont obtenu l'asile. D'autres étapes vers le retour à l'ordre constitutionnel après le putsch de 1991 ont été franchies mercredi avec la démission officielle du président *de facto* Emile Jonassaint, et l'installation du gouvernement de Robert Malval, nommé par le président en exil Jean-Bertrand Aristide. Celui-ci doit quitter Washington samedi pour regagner Port-au-Prince, en compagnie du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher et de nombreux invités.

L'imminence de ce retour – aboutissement de l'opération « Soutenir la démocratie » engagée le 19 septembre par les Etats-Unis – enchante les nombreux partisans du président Aristide, parmi une population démunie qui multiplie les manifestations. Les milieux d'affaires sont en revanche souvent plus perplexes. « *Comment en serait-il autrement*, dit un ancien fonctionnaire international haïtien, *quand ils savent que, dans l'hypothèse la plus favorable, l'on va demander à un prêtre populiste de mener une politique conforme aux souhaits du Fonds monétaire international avec, comme choix possible de premier ministre, un Chicago boy ou un adepte de la théologie de la libération.* »

Connu pour son esprit conservateur et son passé duvaliériste, le président de la chambre de commerce haïtienne, Raymond Roy, fait partie des sceptiques : « *Nous restons très méfiants, le président change souvent d'humeur, il est vindicatif. S'il n'instaure pas un véritable Etat de droit, il affrontera l'opposition de la plupart des hommes d'affaires.* » Un entrepreneur tout aussi radical souligne que « *la sécurité est de plus en plus aléatoire. Comment nous défendre des pillages, quand nous ne pouvons plus porter d'armes malgré nos permis ?* », dit-il en brandissant une autorisation de détenir un 357 magnum et un fusil de calibre 12. Pour lui, « *le revanchisme des lavalassiens* (partisans du président Aristide) *va sans nul doute encore s'imposer et nous en ferons les frais car la communauté internationale fermera les yeux.* »

Changement de mentalités

A l'opposé, un certain nombre de dirigeants, dont ceux de la jeune Unibank, ont chèrement payé leur soutien à la modernisation du pays. Accusés par des membres du gouvernement mis en place par les putschistes d'avoir facilité l'élaboration de listes de détenteurs de comptes étrangers – bloqués par les Etats-Unis –, ils ont été obligés, devant les menaces des militaires, de passer trois mois dans la clandestinité.

Le directeur de l'Association des industries d'Haïti (ADIH), Raymond Lafontant, estime que la polarisation des opinions politiques, jusque-là caricaturale, s'estompe. Par ailleurs, ajoute-t-il, « *les acteurs économiques ont longtemps vécu dans un monde fermé où l'autorité de l'Etat était réelle en matière de commerce ; mais aujourd'hui le marché s'est ouvert* ». Les mentalités aussi, souligne un membre du cabinet du premier ministre Robert Malval : « *Les nouvelles générations ont changé de comportement et la grande bourgeoisie haïtienne n'est plus aussi monolithique que dans le passé.* »

L'un des héritiers de « l'empire » Mevs – un des groupes les plus puissants et les plus anciens d'Haïti – explique que l'embargo imposé par l'ONU et ses « *effets catastrophiques sur l'économie d'Haïti* » ne sont pas étrangers à cette évolution. Le premier employeur du pays, après l'Etat, présent dans de nombreux secteurs comme celui du ciment ou du transport maritime, a souffert. « *La crise a été désastreuse*, dit Gregory Mevs. « *Nous avions* [avant le coup d'Etat] *plus de 16 000 employés et ce chiffre est tombé à 1 000 aujourd'hui. Beaucoup d'entrepreneurs conviennent maintenant que s'en remettre à une dictature quelconque, sous le prétexte qu'elle fait rempart aux communistes, n'a plus de sens.* »

Le groupe Mevs entend jouer son rôle. Des investissements de l'ordre de 20 millions de dollars ont déjà été décidés, dont plus de la moitié avec des financements extérieurs, dans le domaine du ciment, des infrastructures et de l'industrie agroalimentaire notamment. Gregory Mevs estime que, lorsque l'embargo sera levé – dès le retour, samedi, du président Aristide, aux termes d'une résolution de l'ONU –, son empire « *pourra réembaucher du jour au lendemain 2 000 personnes.* »

« *En fait*, dit Raymond Lafontant, *la plupart des dirigeants sont pessimistes, à court terme, sur le volet politique de la modernisation. C'est là que le bât blesse : une fois les troupes étrangères parties, il faudra s'organiser entre nous, avec une police et une justice digne de ce nom, avec un Etat de droit qui fonctionne correctement. C'est sans aucun doute le défi le plus difficile que nous aurons à relever*».

« *La démocratie*, ajoute Gregory Mevs, *ne se décrète pas d'un coup de baguette magique, fut-il militaire. Il faut avant tout ramener la stabilité dans un pays qui ne possède pas de cour d'arbitrage et où le code du commerce date de 1934* ». Pour beaucoup de dirigeants économiques, le ton sera donné avec la nomination, par le président Aristide, d'un nouveau premier ministre – et de son ministre de l'économie.

« *La tâche du futur gouvernement sera compliquée par le fait que toutes les institutions se sont effondrées et qu'aux ravages de l'embargo, s'ajoutent les pillages en règle qui ont eu lieu au sein des administrations* », dit un ministre « économique » du gouvernement Malval. « *Les règles du jeu doivent changer*, ajoute-t-il. *Les impôts et taxes à « la tête du client » ne seront plus de mises. Les acteurs économiques devront l'accepter.* »

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

EUROPE

La préparation des élections législatives en Allemagne

Le pays s'interroge sur les atouts de son économie

BONN

de notre correspondant

Au cours d'un colloque tenu à Francfort en juin 1993, le sociologue Ralf Dahrendorf expliquait que *« l'enjeu décisif de la démocratie était sa capacité à évoluer »*. L'Allemagne des années 90 continue, à bien des égards, de faire figure de modèle de référence pour ses voisins de l'Ouest et de l'Est. Elle réussit bon an mal an à maîtriser ses déficits publics malgré l'unification (le Fonds monétaire international vient de la féliciter pour ses efforts en la matière) et fournit la moitié de l'aide financière aux pays de l'ancien bloc de l'Est. Mais elle s'interroge sur ses capacités à demeurer en avance sur les grandes évolutions économiques mondiales.

En qualifiant en 1993 son propre pays de *« parc de loisirs collectifs »*, le chancelier Kohl a mis le doigt sur une plaie très vive : ce pays à la démographie vieillissante peut-il continuer à disposer des plus hauts salaires du monde et de la durée du travail la plus courte ? Une inquiétude grandit dans le pays : les Allemands se demandent si le label *« made in Germany »*, longtemps considéré comme un *« sésame ouvre-toi »* sur les marchés mondiaux, mérite encore pleinement sa réputation de prestige.

Passés maîtres dans l'analyse de leurs propres pesanteurs, les Allemands ont été plus lents que d'autres à inventer des thérapies. *« Nous ressentons une aversion particulière pour le changement »*, explique Norbert Walter, chef économiste à la Deutsche Bank. Le « boom » de l'unification, en retardant la récession, a masqué les déficits structurels de l'économie allemande. Dans la plupart des secteurs de production, les réformes nécessaires sont intervenues avec deux ans de retard sur les autres pays industrialisés.

Renouvellement des méthodes de production

Aujourd'hui, selon le patron d'une grande entreprise française en poste outre-Rhin, *« les Allemands ont perdu leur arrogance d'antan. Leur révolution culturelle a été tardive mais les réactions, une fois qu'elles sont intervenues, ont été amples et rapides »*. 40 000 suppressions d'emplois chez Mercedes, 32 000 chez Bosch,... : en trois ans, et rien qu'à l'Ouest, les secteurs de la métallurgie et de l'électronique ont perdu au total 700 000 emplois. Les augmentations de productivité, depuis quelques mois, sont spectaculaires : + 14 % au cours des deux premiers trimestres de l'année, pour s'en tenir aux secteurs de la métallurgie et de l'électronique.

Chez Opel, par exemple, le double effet de l'unification et de la récession a entraîné un véritable renouvellement des méthodes de production. Dans l'usine ultra-moderne d'Eisenach, en ex-RDA, la filiale allemande de General Motors a réduit la durée de fabrication de ses véhicules (modèles Corsa et Astra) à vingt heures, et la portera bientôt à dix-sept heures. A l'Ouest, la durée de production d'un véhicule oscille encore entre vingt-cinq et trente heures.

Ce qu'il y a de surprenant, c'est que ces évolutions brutales et souvent douloureuses se font dans le calme. On n'observe pas, en Allemagne, la même tendance au *« désespoir social »* qu'en France. L'assainissement de la Lufthansa, au cours des trois dernières années, ne s'est pas accompagné de grèves ni de troubles sociaux comme chez Air France. Et pourtant, les effectifs de la compagnie aérienne, en cours de privatisation, ont été réduits de près de 20 % entre 1992 et 1994, permettant une augmentation de la productivité de 31 %.

En écoutant parler les responsables syndicaux allemands, on comprend mieux le secret de l'équation. *« Nous pouvons demeurer une économie « leader » tout en gardant les salaires les plus élevés et en réduisant le temps de travail »*, selon Walter Riester, vice-président d'IG Metall, qui s'exprimait récemment lors d'une conférence organisée à Francfort par le Centre d'information et de recherche sur l'Allemagne contemporaine. *« La solution passe par l'invention de nouveaux produits et de nouvelles méthodes de production. C'est le modèle entier de notre économie qui est remis en question »*, ajoutait le numéro deux du syndicat de la métallurgie.

L'enjeu, pour l'avenir de l'Allemagne, est considérable : le pays peut-il se permettre de vivre durablement avec 3,5 millions de chômeurs (et davantage si on ajoute l'ensemble des personnes bénéficiant de mesures de soutien de la part de l'Etat) ? Les syndicats, qui ont accepté une stagnation des salaires pendant trois années consécutives, sont prêts à discuter de toutes les solutions, à condition de sauvegarder l'emploi : réduction du temps de travail sans compensation intégrale de revenu, salaires d'insertion inférieurs aux conventions collectives (comme dans la chimie), adaptation des horaires à la situation particulière de chaque entreprise... *« Nous sommes même prêts à travailler quarante heures s'il le faut »*, déclare Walter Riester, en totale rupture avec l'idéologie de la semaine des trente-cinq heures : *« Ce qui compte en priorité, ce n'est plus de répartir les ressources mais de réfléchir à l'évolution de la production. »*

De surprenants archaïsmes

De ce côté-là, l'Allemagne n'a pas toujours su opérer les tournants nécessaires. Les élites économiques, fondamentalement conservatrices, espèrent maintenir les vieilles recettes du succès sans sortir des secteurs de production traditionnels : essentiellement l'automobile, la machine-outil, la chimie. Une récente étude de l'institut économique Ifo, basé à Munich, montrait que dans le domaine de la micro-électronique le recul de l'industrie allemande avait continué de s'aggraver au cours de la dernière décennie. Sur les 32 000 brevets déposés entre 1982 et 1991 dans ce secteur, seulement 8 % l'ont été par des ingénieurs allemands, contre 47 % pour les Japonais et 30 % pour les Américains. Très compétitifs pour tout ce qui concerne les applications et les systèmes (bureautique, télécommunications, automatismes...), les Allemands n'ont pas su développer un savoir-faire avancé dans les composants. La construction par Siemens d'un site de production de semi-conducteurs à Dresde, en ex-RDA, compensera à peine ce retard (à la fin du siècle, cette usine produira des mémoires de 256 mégabits).

« Nous sommes bons dans la recherche fondamentale, mais nous ne savons pas assez traduire les résultats en produits industriels », reconnaît Hans Jürgen Warnecke, président de la société Fraunhofer, l'un des principaux instituts de recherche scientifique allemands. *« La société allemande préfère maintenir de vieilles structures subventionnées plutôt que de se lancer dans l'innovation »*, regrette le professeur Warnecke, qui constate que la politique du gouvernement de Bonn n'offre pas de conditions favorables : *« Depuis 1992, pratiquement toutes les incitations fiscales à la recherche ont été supprimées. »*

Menacés de perdre tout savoir-faire dans des domaines entiers d'activité comme les technologies génétiques (considérées comme dangereuses au plan de l'éthique), les Allemands se rattrapent dans l'industrie de l'environnement : procédés d'assainissement des eaux, de recyclage des matières premières, etc. Grâce à des lois avancées en la matière, ils sont devenus les pionniers, par exemple, du recyclage des matières plastiques en produits de base pétroliers.

Ces facteurs de modernité économique se juxtaposent à de surprenants archaïsmes. L'Allemagne du chancelier Kohl est un pays surrégulé : tous les efforts visant à abolir la loi très stricte sur les horaires de fermeture des magasins ont échoué au cours de la dernière législature. *« Les normes ultra-sévères de construction et les délais d'autorisation administrative interminables sont devenus de véritables freins à l'investissement »*, remarque Günther Albrecht, économiste en chef à l'Assemblée des chambres de commerce et d'industrie (DIHT).

A ces lourdeurs s'ajoute un niveau de pression fiscale exceptionnellement élevé et globalement injuste : les charges fiscales et les prélèvements sociaux frappent durement les revenus du travail salarié (46 %), alors que les revenus du capital sont relativement épargnés (18 %). Par ailleurs, qu'il s'agisse du système fiscal ou du monde du travail, peu d'efforts sont faits en Allemagne pour encourager les femmes à travailler tout en ayant des enfants : cet archaïsme est l'une des raisons principales du déclin démographique allemand, qui risque d'entraîner, à terme, un appauvrissement intellectuel du pays.

« Notre société s'est trop habituée au bien-être et n'a pas pris l'habitude de se poser suffisamment de questions », regrette Meinhard Miegel, président de l'Institut de recherches économiques sociales (IWG), à Bonn, qui déplore notamment un *« déficit dans la formation des élites »*. Le débat permanent sur les blocages de la société allemande a été absent de la campagne électorale et ne s'est pas traduit, pour l'instant, par de véritables avancées, en dépit des promesses et des vœux pieux des partis politiques allemands : la réforme de l'enseignement supérieur, l'adoption d'une nouvelle loi sur l'immigration, l'amélioration du logement social, autant de serpents de mer qui s'accumulent aux pieds du prochain Parlement allemand.

LUCAS DELATTRE

Le mauvais rêve d'Anvers

Suite de la première page

Par contagion, les électeurs des autres quartiers prennent peur à leur tour dans cette ville où le cosmopolitisme portuaire s'est toujours accompagné d'un réflexe identitaire.

Il y a un partage des rôles chez les « blokistes », comme on dit ici. La tête de liste aux municipales, Filip Dewinter, âgé de moins de quarante ans, est un tribun au discours essentiellement axé sur l'immigration. Cela lui a valu le record historique des *« voix de préférence »* à Anvers, en vertu d'un système qui permet à l'électeur d'indiquer son « premier choix » sur la liste des candidats d'une même formation (28 000 voix de préférence sur 339 000 Anversois inscrits).

De son côté, Karel Dillen, né en 1925, *« président à vie »* du parti, est l'intellectuel, d'apparence paisible, qui peut séduire les « flamingants », les partisans les plus durs de la cause flamande. Il s'est exprimé posément au soir de la victoire sur les écrans de la télévision flamande, puisque celle-ci n'imite pas sa consœur francophone, qui, dimanche soir, n'a jamais donné la parole au Front national, autre vainqueur du scrutin. Il ne cache pas son but final : la création d'un Etat flamand autoritaire et fondé sur le corporatisme. Son propos a un tour « grand-néerlandais » et appelle à l'union future entre Flamands belges, Néerlandais et néerlandophones d'Afrique du Sud. Mais, dans l'immédiat, les Pays-Bas *« laxistes »* ne lui inspirent pas de sympathie. D'ailleurs, le Vlaams Blok a profité d'un courant anti-néerlandais dans les beaux quartiers d'Anvers, souvent habités par de riches voisins qu'attire un régime fiscal belge plus favorable, la frontière n'étant qu'à une vingtaine de kilomètres. Venus « couvrir » un événement très suivi chez eux, les journalistes néerlandais ont été refoulés comme indésirables à la permanence du Vlaams Blok le soir du scrutin.

Trouver un nouveau bourgmestre

Bob Cools, bourgmestre socialiste d'Anvers depuis douze ans, est un peu découragé par la réussite de l'assaut « blokiste » contre sa ville. Bien que les diamantaires juifs votent majoritairement libéral, il a de bonnes relations avec eux. Ses affiches électorales étaient nombreuses dans le quartier lapidaire, où les boutiques d'aliments casher jouxtent des enfilades de joailleries sous haute surveillance dans une profusion de barbes et de chapeaux noirs. Un réflexe de peur de la part de cette population très mobile, mais qui se refuse pour le moment à tout commentaire alarmiste devant l'étranger, qui porterait un coup dur à un secteur qui représente environ 30 000 emplois dans la région et 7 % des exportations belges.

« J'ai essayé de conserver ici le monde des diamantaires, nous dit M. Cools dans son splendide hôtel de ville de style Renaissance. *Je me suis aussi efforcé de faire d'Anvers une ville ouverte sur l'étranger. »* La municipalité sortante s'était donné beaucoup de mal pour le succès des manifestations de 1993, année où les Douze avaient fait de la cité la *« capitale culturelle de l'Europe »* (*le Monde* du 19 mai 1993). Mais des luttes fratricides ont opposé Bob Cools et Eric Antonis, principal animateur des festivités de 1993, qui a conduit une liste « Antwerpen 94 » formée de sociaux-chrétiens, de militants de la Volksunie et de personnalités indépendantes. Contrairement à ses espoirs, cette liste a fait, comme celle des libéraux, un score modeste. De sorte que M. Cools, dont le parti passe de la première position à la deuxième après le Vlaams Blok, ne voit pas pourquoi il serait le *« bouc émissaire »*.

Outre les erreurs tactiques de ses rivaux des partis démocratiques, le bourgmestre attribue la percée des « blokistes » au fait qu'Anvers est difficile à gérer depuis l'hôtel de ville, en raison de ses dimensions. Contrairement à Bruxelles, divisée en dix-neuf communes distinctes, la métropole flamande forme une ville d'un seul tenant depuis la fusion des sept communes antérieures, en 1983. Les élus municipaux ne sont donc pas assez au contact de la population, admet M. Cools, malgré la présence de « conseils consultatifs » dans les locaux des anciennes mairies.

Faut-il associer le Vlaams Blok à la gestion municipale ? Non, ont décidé tous les partis démocratiques. Ce choix est contesté par l'éditorialiste du quotidien d'inspiration libérale *Het Laatste Nieuws* : *« En démocratie, l'électeur n'a jamais tort. Ont tort ceux qui, par l'exercice de leur pouvoir, rendent possibles les comportements déviants des électeurs. Anvers va devoir se rendre compte que le Vlaams Blok est devenu une formation si puissante que tous les autres doivent unir leurs forces pour dégager une majorité. Une telle alliance ne peut que conduire à davantage de compromis et de compromissions, lesquels ne feront qu'accroître l'hostilité au monde politique. »*

Anvers a jusqu'au 1er janvier 1995 pour trouver un nouveau bourgmestre. Agé de soixante ans, M. Cools va se battre pour être reconduit. Mais, nous a-t-il confié, à mi-mandat il serait prêt à passer le flambeau au numéro deux de sa liste, une femme, Leona Detiège, actuellement ministre dans le gouvernement flamand. *« J'aimerais influencer un peu le programme de mes successeurs, en mettant en relief le caractère international de notre ville, en créant par exemple un département des affaires européennes au sein de notre administration communale. »* En fait, la suite du programme dépendra du score du Vlaams Blok aux élections législatives de la fin 1995, le grand rendez-vous d'une population profondément divisée sous ses apparences paisibles.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

EUROPE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Nouvelle suspension du pont aérien humanitaire vers Sarajevo

Le pont aérien humanitaire, essentiel à la survie des quelque 380 000 habitants de la capitale bosniaque assiégée, a de nouveau été interrompu mercredi 12 octobre, à la suite de tirs contre des avions de l'ONU. Cette nouvelle suspension après seulement trois jours de fonctionnement fait craindre une rupture rapide des stocks alimentaires à Sarajevo. En effet, les responsables du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) avaient averti, dimanche, que pour reconstituer un minimum de stocks d'aide humanitaire avant l'hiver, le pont aérien, suspendu pendant la majeure partie de l'été, devait fonctionner à pleine capacité pendant au moins un mois.

Consciente de l'urgence, l'ONU avait maintenu ses vols en dépit des tirs à l'arme légère contre ses avions et de l'explosion dans l'enceinte de l'aéroport de deux obus de mortiers tirés mardi en fin d'après-midi par les forces gouvernementales bosniaques. Mercredi, elle devait toutefois revenir sur sa décision et suspendre le pont aérien après qu'un avion eut été touché quatre fois lors d'un échange de tirs, en début d'après-midi, entre l'armée gouvernementale bosniaque et les forces serbes de Bosnie.

Par ailleurs, les discussions entamées mercredi 12 octobre entre des responsables des Nations unies et les Serbes bosniaques afin de rouvrir les voies de ravitaillement terrestres vers Sarajevo devaient se poursuivre jeudi 13. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

M. Berlusconi fait face à un climat d'effervescence sociale

Débrayages, cortèges incessants, sit-in et même pique-niques de protestation : dans un climat d'effervescence croissante, qui, mercredi 12 octobre, a conduit vingt mille policiers à défiler à leur tour dans les rues de la capitale, l'Italie se prépare à la grève générale décidée par les syndicats pour le vendredi 14.

ROME

de notre correspondante

L'objet de l'actuelle mobilisation sociale italienne est le plan d'*austérité, visant à « économiser »* 50 000 milliards de lires (1), qui a été présenté la semaine dernière par le gouvernement dans le cadre de la loi de finances pour 1995, et qui s'accompagne d'une rigoureuse remise à plat du système des retraites. Des manifestations sont prévues dans plus de *quatre-vingt-dix grandes cités, et* le mouvement de grève, prévu pour durer au *minimum* quatre heures le vendredi 14 octobre, sera étendu à toute la journée, notamment dans le secteur public. Le conseil communal de Milan, dominé par la Ligue du Nord, pourtant partenaire de l'alliance gouvernementale, a décidé de se mettre du côté des travailleurs et il n'est pas exclu que le maire, Marco Formentini, descende lui aussi dans la rue.

Cette grève générale, qui intéresse virtuellement trente millions de travailleurs et de retraités, s'annonce d'une ampleur rarement atteinte et pourrait faire descendre dans les rues plus de trois millions de personnes. Elle devrait donc opposer un sérieux démenti à Silvio Berlusconi, qui affirmait, mardi, devant la presse étrangère : *« Cette grève n'est qu'un rite à travers lequel les syndicats veulent réaffirmer leur identité ; elle ne correspond pas aux intérêts du pays, et sera tout autre que générale. »*

D'autant qu'en recevant les représentants des centrales au Quirinal le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, n'hésitait pas, devant les attaques de M. Berlusconi, à leur confirmer son soutien de principe : *« Le rôle des syndicats est absolument irremplaçable dans une démocratie. »*

Le Parlement souverain à propos des « blind trust »

Après les rumeurs, qui avaient couru à Londres, sur l'éventualité de son « arrestation », et avaient fait chuter la Bourse et le cours de la lire, le président du conseil a vécu, mardi, une autre journée difficile, puisque la Chambre des députés a tout simplement bloqué en commission, avant de demander au *gouvernement* de le retirer, le décret-loi destiné à geler toutes les retraites anticipées.

Mercredi, M. Berlusconi a dû subir une nouvelle épreuve devant le Sénat, en répondant à une série de questions orales, portant notamment sur la résolution du conflit d'intérêts entre son empire *audiovisuel et ses fonctions officielles*. Les trois juristes de la commission des « sages », pressentis par M. Berlusconi au printemps, ont présenté leur rapport il y a quelques jours *(le Monde* du 11 octobre), se prononçant pour une vente pure et simple, ou pour la constitution d'un *blind trust* avec la désignation d'un « gérant » autonome et sous surveillance des autorités antitrust. Le choix était laissé à *Silvio Berlusconi lui* même, car, ajoutaient les trois « sages », *« le contraindre à vendre serait anticonstitutionnel »*.

Les réactions avaient été très critiques, notamment parmi les *forces d'opposition, qui ont préparé* leurs propres projets de *blind trust* et estimaient, Ligue du Nord comprise, que la proposition des « sages » ne clarifiait pas vraiment la situation. Pour l'opposition, il serait préférable, en effet, que M. Berlusconi se défasse d'une ou plusieurs chaînes de télévision.

Le président du conseil n'avait pas hésité, mardi, toujours devant la presse étrangère, à qualifier ce rapport – qui a déjà été transmis au Sénat – *« de très rigoureux et très sévère, plus sévère même que les législations existant dans les autres pays ». « Je ne vois pas de raison de le modifier,* a-t-il ajouté, *ce sera la base de la proposition de loi que présentera le gouvernement. »*

Silvio Berlusconi a repris ce discours devant le Sénat, précisant que la proposition des « sages » serait adoptée au prochain conseil des ministres et que, ensuite – ce qui devait lui valoir de multiples applaudissements –, il appartiendrait *« au Parlement souverain de décider »*. En d'autres termes, si rien n'est encore réglé sur un dossier qui mine la crédibilité du gouvernement, la discussion semble, enfin, véritablement engagée.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Un milliard de lires vaut environ 3,5 millions de francs.

POLOGNE

Les partis se liguent contre Lech Walesa

VARSOVIE

de notre correspondant

« La démocratie polonaise est en danger. (...) Le Parlement attend du président de la République, gardien de la Constitution, qu'il cesse de se livrer à des actions qui risquent de conduire à une crise de l'Etat. » A une écrasante majorité (305 contre 18 et 22 abstentions), la Diète polonaise a lancé, mercredi 12 octobre, cet « appel » solennel à Lech Walesa, accusé de vouloir accroître ses prérogatives par une politique de faits accomplis. Deux initiatives récentes du président ont particulièrement choqué les députés : sa décision de révoquer deux membres du conseil de la radio et de la télévision qui avaient cessé de lui convenir, et surtout son attaque frontale contre le ministre de la défense, dont il a exigé la démission en s'appuyant ouvertement sur les généraux de l'état-major brouillés avec leur ministre *(le Monde* du 13 octobre).

Signe des temps, c'est l'Union pour la liberté, le principal parti d'opposition où se retrouve la grande majorité des anciens amis de Lech Walesa, qui a pris l'initiative de cet « appel » sans précédent. *« C'est précisément parce que nous avons lutté ensemble contre le système totalitaire que nous ne pouvons rester indifférents aux violations du droit »*, a déclaré à la tribune Tadeusz Mazowiecki, président du Parti de l'union, et chef du premier gouvernement de l'après-communisme. Bien entendu, les partis de l'actuelle majorité, eux-mêmes héritiers des communistes, se sont joints à cette initiative. Le chef du Parti social-démocrate, Alexandre Kwasniewski, utilisa même à dessein la formule employée par celui qui était alors président de Solidarité lors de la « table ronde » qui permit en 1989 l'accession en douceur de l'opposition démocratique au pouvoir : *« On n'a pas le droit de jouer avec la Pologne. »*

Ainsi l'électricien-Prix Nobel-président a-t-il réussi une sorte d'exploit, relevé avec amertume par la presse polonaise : constituer contre lui un front uni où se retrouve la quasi-totalité d'une classe politique pourtant extraordinairement divisée.

Le vote au Parlement avait été précédé d'une très étonnante rencontre entre M. Walesa et les députés de l'Union de la liberté, qui l'avaient invité à venir s'expliquer devant eux. Là, assis entre Tadeusz Mazowiecki et Bronislaw Geremek, qui furent si longtemps ses plus proches conseillers, M. Walesa s'entendit dire sur tous les tons par ses anciens amis, qui *passaient parfois dans une même* phrase du « vous » au « tu », du *« monsieur le Président »* au *« Lechu »*, qu'il faisait fausse route, entachait son propre passé.

Dans cette atmosphère à la fois émouvante et pénible, M. Walesa accusa clairement le coup mais, fidèle à son tempérament, refusa de céder d'un pouce. A M. Geremek, qui exprimait ses inquiétudes pour *« la faible démocratie polonaise »*, le président Walesa répondit sèchement : *« Vous pouvez dormir tranquille. Le droit, c'est une chose, la victoire une autre, et il faut savoir conjuguer l'un et l'autre. »* La rupture, déjà ancienne, était consommée.

JAN KRAUZE

RUSSIE

Boris Eltsine dénonce la crise du rouble comme une tentative de déstabilisation

MOSCOU

de notre correspondante

Après sa baisse record du mardi 11 octobre, le rouble s'est sensiblement réapprécié face au dollar, grâce notamment aux mesures prises par le gouvernement pour freiner les mouvements spéculatifs. Et jeudi matin 13 octobre, à Moscou, il était impossible d'acheter des roubles dans les boutiques de change : elles attendaient toutes la nouvelle cotation de la monnaie russe, qui s'est spectaculairement redressée en fin de matinée, s'échangeant à 2 994 *roubles pour un dollar*, contre 4 000 mardi. Désormais, on évoque moins les causes économiques de la chute brutale de mardi – déblocage d'importants crédits gouvernementaux cet été, rouble surévalué, spéculation financière – que les motivations politiques qui seraient l'origine de cette crise.

Elle constitue, selon Boris Eltsine, *« une menace pour la sécurité nationale »*. Pour le président russe, il pourrait y avoir eu une tentative de *« subversion »*, visant à *« déstabiliser le gouvernement »*. Dans la foulée, et sans donner plus de précision, M. Eltsine a chargé une commission d'enquêtes, dirigée par Sergueï Stepachine, chef des services de contre-espionnage (ex-KGB), d'élucider cette affaire... Le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a lui aussi estimé que *« quelqu'un »* souhaitait que cette crise ait un *« impact majeur »* sur le gouvernement. *« Cela ne se produira pas »*, a-t-il assuré avant de *repartir* en vacances. Pour le Kremlin, un des « coupables » semble bien être Viktor Guerachtchenko, le président de la Banque centrale de Russie (BCR). La Douma, à l'injonction de Boris Eltsine, étudiera la semaine prochaine la question du renvoi de M. Guerachtchenko. Un tel limogeage est cependant loin d'être acquis car le président de la BCR bénéficie de solides appuis au Parlement et a déjà survécu à de précédentes attaques du Kremlin.

Certains analystes russes estiment que la BCR aurait volontairement laissé filer le rouble sous la pression du lobby industriel, qui exigeait ces dernières semaines des mesures protectionnistes. La baisse du rouble favoriserait certes les exportations russes, tout en pénalisant les importations occidentales. Mais elle permettrait surtout d'éponger à bon compte les centaines de milliards de roubles de dettes et d'arriérés de salaires des entreprises russes.

Malgré la rapidité et la fermeté des réactions des dirigeants, les menaces planant sur le gouvernement sont loin d'être dissipées. Le limogeage d'un bouc émissaire, en la personne du ministre des finances par intérim, Sergueï Doubinine, ne suffira pas à désarmer les critiques (ce dernier a été remplacé, *jeudi, par l'un de ses* adjoints, Andreï Vavilov). Cette mesure, commentait jeudi matin la radio Echo de Moscou, rappelle les *« commissaires bolcheviques qui fusillaient les conducteurs de train, alors qu'ils manquaient de combustibles »*. – *(Intérim.)*

Un tribunal fait libérer le président de MMM. – Un tribunal moscovite a ordonné, mercredi 12 octobre, la libération de Sergei Mavrodi, président de la compagnie MMM détenu depuis août à la suite d'un scandale boursier dont furent victimes des milliers d'investisseurs russes pendant l'été *(le Monde* du 24 août). M. Mavrodi est officiellement candidat à une élection partielle au Parlement qui doit avoir lieu le 30 octobre. Le tribunal a expliqué que sa décision se fondait sur des directives approuvées par le président Boris Elstine spécifiant qu'un candidat au Parlement ne pouvait être détenu sans l'accord de la Cour suprême. – *(AFP.)*

EN BREF

ALBANIE : référendum sur la nouvelle Constitution le 6 novembre. – Le président Sali Berisha a organisé un référendum sur le projet de nouvelle Constitution, prévu pour le 6 novembre, a annoncé, mardi 11 octobre, l'agence albanaise ATA. Les principaux partis d'opposition jugent cette procédure *« inconstitutionnelle »*. Ils font valoir que l'adoption d'une nouvelle Loi fondamentale est du ressort du Parlement, comme le stipule la Constitution communiste de 1974, toujours en vigueur. – *(AFP.)*

AUTRICHE : Franz Vranitzky devrait conduire le prochain gouvernement. – Le président Thomas Klestil devait recevoir, vendredi 14 octobre, le chancelier par interim Franz Vranitzky pour lui confier, selon toute vraisemblance, la charge de former un nouveau gouvernement. Les sociaux-démocrates (SPOe) de Franz Vranitzky et leurs alliés conservateurs de l'OeVP, qui avaient enregistré, lors des élections législatives du dimanche 9 octobre *(le Monde* du 11 octobre), leur plus grave défaite électorale depuis 1945, ont néanmoins conservé la majorité au Parlement. – *(Reuter.)*

BULGARIE : des élections anticipées devraient avoir lieu en décembre. – Le Parlement de Sofia a rejeté, mercredi 12 octobre, la candidature de Dimitar Loudjev au poste de premier ministre, ouvrant ainsi la voie à des élections anticipées, qui auront probablement lieu en décembre. Les deux principales formations, le Parti socialiste (ex-communiste) et l'Union des forces démocratiques (anti-communiste) ayant refusé de former un nouveau gouvernement, le président Jeliou Jelev doit dissoudre le Parlement lundi 17 octobre. – *(AFP.)*

MOLDAVIE : l'accord sur le retrait des troupes russes doit être signé le 21 octobre. – Les présidents russe et moldave, Boris Eltsine et Mircea Snegur, signeront le 21 octobre à Moscou, lors de la réunion des chefs d'Etat de la CEI, l'accord sur le retrait de la XIV armée russe de Transnistrie, a annoncé, mercredi 12 octobre, le vice-ministre moldave des affaires étrangères, Nicolae Osmochescu. Cet accord, conclu au mois d'août et qui prévoit le retrait des sept mille soldats russes sur trois ans, doit encore être approuvé par les Parlements de Moscou et Chisinau. *Les séparatistes russophones de* Transnistrie sont opposés au départ des troupes tant qu'ils n'auront pas obtenu le statut de République à part entière. – *(Corresp.)*

ROUMANIE : nouvelle saisie d'uranium. – Sept personnes ont été appréhendées il y a une semaine alors qu'elles tentaient de vendre 7 kilogrammes d'uranium ainsi qu'une quantité non précisée de strontium provenant d'Ukraine, a indiqué le ministère de l'intérieur, mercredi 12 octobre. Début septembre, quatre personnes, dont deux officiers, avaient été arrêtées près de Bucarest en possession de 4,5 kilos d'uranium. – *(AFP, Reuter.)*

***Le général Jaruzelski agressé par* un retraité.** – L'ancien dirigeant communiste Wojciech Jaruzelski, âgé de soixante et onze ans, a été blessé, mardi 11 octobre, par un agriculteur à la retraite qui lui a lancé une pierre dans une librairie de Wroclaw, alors qu'il dédicaçait des exemplaires d'un livre dans lequel il explique pourquoi il a décrété la loi martiale en 1981. – *(AFP, Reuter.)*

KAZAKHSTAN

Le Parlement approuve la nomination d'un nouveau premier ministre

Le Parlement kazakh a approuvé, mercredi 12 octobre, la nomination d'un nouveau premier ministre, Akidjan Kojegueldine, un économiste de quarante-deux ans, proposé par le président de cette ancienne République soviétique pour succéder à Sergueï Terechtchenko, a rapporté l'agence ITAR-TASS. Le gouvernement précédent, dans lequel M. Kojegueldine occupait les fonctions de vice-premier ministre, a présenté sa démission, mardi, en reconnaissant son échec dans l'application d'un programme de réformes économiques. Cette politique, calquée sur la « thérapie de choc » initiée en janvier 1992 par Egor Gaïdar en Russie, avait valu au Kazakhstan – un pays de 17 millions d'habitants, dont 40 % de Russes – de bénéficier d'un crédit stand-by de 1,3 milliard de dollars de la part du Fonds monétaire international. – *(AFP.)*

Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale

M. Sarkozy redoute un « troisième échec » de la droite à l'élection présidentielle

Les députés ont achevé, mercredi 12 octobre, la discussion générale sur la première partie (recettes) du projet de loi de finances pour 1995. En dépit du soutien apporté officiellement au gouvernement par le RPR et l'UDF, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a mis en garde les parlementaires contre les joutes politiciennes et les divisions qui pourraient conduire la majorité à un nouvel échec à l'élection présidentielle.

Malgré la participation au débat budgétaire d'une trentaine de députés : malgré une nouvelle motion de procédure – une demande de renvoi en commission, défendue, pour le groupe socialiste, par Didier Migaud (Isère) et rejetée par l'Assemblée nationale ; malgré un rappel au règlement de Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis), furieux de *« l'agression délibérée »* déclenchée contre lui pendant la séance des questions d'actualité par le ministre du logement, Hervé de Charette ; malgré une suspension de séance, en début de soirée, réclamée et obtenue par Martin Malvy, président du groupe socialiste, pour protester contre le soutien chaleureux apporté par Mme Michaux-Chevry, ministre délégué à l'action humanitaire, à Edouard Chammougon, député de Guadeloupe condamné pour corruption ; malgré tout cela, la discussion générale sur le projet de loi de finances pour 1995 se serait achevée, mercredi 12 octobre, dans un engourdissement général si le ministre du budget, Nicolas Sarkozy, n'avait décidé de secouer cette torpeur par un de ces numéros d'équilibriste qu'il affectionne. Dans un registre très politique.

La réponse, individuelle et circonstanciée, à chacun des intervenants, lui a tout d'abord fourni, plus d'une heure durant, l'occasion d'un florilège de compliments et de blâmes, où la férocité le disputait souvent à la courtoisie. Au tableau d'honneur, ont été appelés tous ceux qui avaient eu le *« courage »* d'afficher leur accord avec les choix budgétaires et leur soutien à la politique du gouvernement.

« Courage » de Jacques Barrot, président (UDF-CDS) de la commission des finances de l'Assemblée, dans son plaidoyer pour une économie ouverte à la concurrence internationale. *« Courage »* de Jean-Pierre Thomas, manifestement pas mécontent d'être, dans ce débat, le porte-parole de l'UDF et de s'évader, un instant, de sa fonction de trésorier du Parti républicain, aux prises avec le juge van Ruymbeke. *« Talent »*, encore, d'Yves Fréville (UDF-CDS, Ille-et-Vilaine), *« l'un des tout meilleurs »*, même si le ministre du budget a saisi l'occasion – M. Fréville s'était interrogé sur l'utilisation des recettes des privatisations – pour rappeler que *« le gouvernement ne privatise pas pour avoir des recettes supplémentaires, mais parce qu'il a la conviction qu'ainsi les entreprises publiques seront mieux gérées »*.

Quant aux mauvais élèves, ils ont été conduits au piquet. Cela vaut, bien sûr, pour ceux de l'opposition – renvoyés à leurs turpitudes budgétaires passées, – mais aussi pour les réfractaires de la majorité, épinglés sans ménagements excessifs. Ainsi, Marc Fraysse (RPR, Rhône), qui avait eu l'outrecuidance de se réclamer de Jacques Chirac et du *« gaullisme social »* pour regretter que le projet de budget ne fût pas *« plus novateur, pour aller plus vite vers les réformes attendues »*, s'est vu répondre, dans un sourire, par le ministre du budget : *« La sincérité ne fait pas toujours la lucidité ! »* et, pour faire bon poids : *« Je n'aime pas l'expression* « gaullisme social », *car c'est un pléonasme. »*

Le rejet des « joutes politiciennes »

Mais au-delà de cette distribution de bons et de mauvais points, Nicolas Sarkozy n'a pas hésité à se lancer dans des commentaires qui dépassaient largement le cadre du projet de budget. Après avoir salué comme *« une grande victoire »* le fait que *« plus personne ne conteste l'impératif de la réduction du déficit budgétaire »* et que *« personne ne prétende, à sept mois de l'élection présidentielle, qu'on peut dépenser plus que ce qu'il y a dans les caisses »*, le ministre du budget a lancé, dans un silence : *« Ayons le courage de reconnaître que les choses sont difficiles et complexes. La France n'attend pas son secours d'un homme providentiel »*.

Mariant, à nouveau, la préparation du budget et celle de l'élection présidentielle, il ajoutait : *« Il n'y aura pas de reprise forte de la consommation s'il n'y a pas de retour de la confiance et il n'y aura pas de retour de la confiance, si nous nous laissons emporter par les joutes politiciennes. » « Nos électeurs*, a enfin ajouté le ministre, *n'aiment pas la demi-mesure, le soutien chichement compté. Quand on est dans une majorité, on n'est pas un pied dedans et un pied dehors. Chaque fois qu'une majorité s'est abandonnée à la division, elle a échoué. Faudra-t-il que nous donnions le spectacle d'un troisième échec à l'élection présidentielle pour nous en convaincre ? »*

GÉRARD COURTOIS

Début de compromis sur la taxe professionnelle

A chaque discussion budgétaire son morceau de bravoure : cette année, c'est l'affaire de la taxe professionnelle (TP), d'autant plus sensible qu'elle touche à la fiscalité des entreprises, des collectivités locales et de l'Etat ; ce dernier, en effet, compense intégralement aux collectivités locales le coût du plafonnement de la TP. L'article 9 du projet de loi de finances propose de porter le taux de plafonnement des cotisations de taxe professionnelle de 3,5 à 4 % de la valeur ajoutée produite par les entreprises, lorsque leur chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions de francs ; en outre, le montant maximum du dégrèvement résultant de ce plafonnement est ramené à 500 millions de francs, au lieu de 1 milliard.

Ce double aménagement répond, sans ambiguïté, à la volonté du gouvernement de *« geler le montant du coût pour l'Etat »* de ce plafonnement, dont la charge est passée de moins de 3 milliards de francs en 1988 à plus de 23 milliards en 1994, comme l'a rappelé M. Sarkozy. Sans modification, ce sont 3,4 milliards supplémentaires qui seraient à la charge de l'Etat, en 1995. S'ils ne contestent pas ces chiffres, la plupart des députés ont souligné que cette mesure allait à rebours de l'engagement de la majorité de réduire les charges des entreprises. Au point de provoquer un début de fronde puisque, au terme d'un débat mouvementé et confus, le 5 octobre, la commission des finances a tout simplement décidé de rejeter l'article 9 (*le Monde* du 7 octobre).

A plusieurs reprises, depuis le début de la discussion budgétaire, le ministre du budget a souligné sa volonté de parvenir à *« un compromis »*. De son côté, la commission des finances s'est réunie à nouveau, mercredi 12 octobre, pour reprendre le dossier et faire la démonstration de sa bonne volonté en adoptant un amendement d'Yves Fréville (UDF, Ille-et-Vilaine) qui propose de maintenir le plafonnement à 3,5 %, mais sur la base des taux de 1993, pour en limiter le poids.

Après maints conciliabules, mercredi, le gouvernement semblait plutôt s'orienter vers un autre compromis consistant à relever le seuil de 50 millions de francs de chiffre d'affaires. Par la voix de son porte-parole, Jean-Pierre Thomas, l'UDF a proposé qu'il soit fixé entre 100 et 140 millions de francs, ce qui réduirait fortement le nombre d'entreprises touchées par le nouveau plafond de 4 % (4 800 entreprises avec un seuil à 100 millions de francs de chiffre d'affaires, contre 9 000 avec le seuil à 50 millions de francs). M. Sarkozy n'y paraît pas hostile, à condition que l'on reste dans le bas de cette fourchette, afin de limiter le manque à gagner pour le budget.

G. C.

Le projet de loi sur la protection de l'environnement

La majorité sénatoriale s'inquiète de la place accordée aux associations face aux élus locaux

Le Sénat a entamé, mardi 11 et mercredi 12 octobre, l'examen en première lecture du projet de loi relatif au renforcement de la protection de l'environnement, présenté par Michel Barnier, ministre de l'environnement. Les sénateurs ont mis en garde le gouvernement contre des transferts de charges aux départements. Une partie de la majorité s'est inquiétée de la place accordée aux associations.

Michel Barnier se plaît à dire qu'il n'est pas un adepte de l'*« écologie spectacle »*. Il préfère, a-t-il expliqué mardi aux sénateurs, s'en tenir à l'*« exigence écologique concrète »* afin d'éviter l'*« épaisse couche de passion »* qui biaise trop souvent, à ses yeux, les débats sur l'environnement. C'est donc dans le registre de la modestie qu'il a choisi de présenter au Sénat son projet de loi relatif à la protection de l'environnement (*le Monde* du 25 mai). L'objectif de ce texte est, d'une part, de *« rendre le droit de l'environnement utilisable »*, en mettant de l'ordre dans la législation, d'autre part d'y apporter quelques compléments. Pourtant, la passion ne pouvait longtemps épargner le Sénat, dès lors que le projet touche à la définition des compétences des collectivités locales et à leurs prérogatives.

Rebutés par certaines mesures, les sénateurs avaient déjà obtenu de M. Barnier que le texte ne figurât pas à l'ordre du jour de la session extraordinaire du mois de juillet. Le ministre de l'environnement a mis à profit ce délai pour déployer sa diplomatie auprès des récalcitrants. La discussion en séance montre cependant que toutes les préventions ne sont pas levées, notamment au sein de la majorité.

Les sénateurs UDF et RPR ont, d'abord, été nombreux à s'inquiéter de la plus grande place accordée aux associations, au niveau local comme au niveau national, en amont des décisions d'aménagement et d'équipement. Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne), Danielle Bidard-Reydet (PC, Seine-Saint-Denis), mais aussi Philippe Richert (UC, Bas-Rhin), ont vu dans ces dispositions *« un excellent moyen de faire progresser la démocratie au quotidien »*. D'autres, en revanche, ont souligné le risque de voir les associations empiéter sur le pouvoir de décision des exécutifs locaux. *« Les associations doivent être écoutées, mais ce n'est pas à elles de décider »*, a résumé Joseph Ostermann (RPR, Bas-Rhin), tandis que, plus radical, Louis Althapé (RPR, Pyrénées-Atlantiques) a situé *« en aval, et non pas en amont »* la *« place exacte que doivent avoir les associations »*.

Nouveau transfert de charges

Les sénateurs ont toutefois accepté l'institution d'une commission nationale chargée d'organiser, à la demande des ministres intéressés, un débat public sur les objectifs et les caractéristiques principales des *« grandes opérations publiques d'aménagement »* qui présentent, soit *« un fort enjeu socio-économique »*, soit *« un impact significatif sur l'environnement »*. Lancé pendant la phase d'*« élaboration »*, le débat déboucherait sur un bilan rendu public. Sur proposition du rapporteur, Jean-François Le Grand (RPR, Manche), les sénateurs ont toutefois limité le champ d'intervention de la commission aux opérations d'aménagement *d'« intérêt national »*. Le Sénat a également modifié sa composition de manière à y introduire, aux côtés des fonctionnaires, magistrats et personnalités qualifiées prévues par M. Barnier, des élus locaux et, à la demande du ministre, des élus nationaux.

Les sénateurs se sont également inquiétés de l'augmentation de 20 à 50 francs par tonne de la taxe sur la mise en décharge des déchets ménagers, payée par les communes et destinée à renforcer les moyens du Fonds de modernisation de la gestion des déchets. Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais), président de l'Association des maires de France, a fait part de l'*« émotion »* soulevée chez les maires par cette mesure. M. Barnier s'est dit prêt à accepter d'étaler dans le temps l'augmentation de cette taxe.

Paul Girod (RDE, Aisne) a, en outre, exprimé l'hostilité de nombreux sénateurs de tous bords à l'égard du transfert aux conseils généraux de l'élaboration des plans d'élimination des déchets ménagers. Après Henri de Raincourt (RI, Yonne), M. Girod a accusé l'Etat de procéder une nouvelle fois à un transfert de compétence non accompagné de moyens, ce qui, a-t-il assuré, conduira les budgets départementaux à *« exploser »*.

C. Ch.

Première réunion contre la corruption à Matignon

Les socialistes dénoncent le « show médiatique » du premier ministre

Un « coup » médiatique en vaut bien un autre. En lançant, le 5 octobre, une invitation à tous les présidents des groupes parlementaires à venir débattre, à Matignon, des propositions en matière de lutte contre la corruption, Edouard Balladur avait repris l'offensive sur un dossier brûlant qui éclabousse son gouvernement. Pris de court par Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, qui avait mis en place un groupe de travail sur le même sujet, le premier ministre avait été contraint de s'engager à son tour dans le débat, pour ne pas laisser le monopole à un autre. Ironiques sur cette course-poursuite, les socialistes avaient hésité avant de répondre favorablement à l'invitation de M. Balladur. Aussi empêtrés aujourd'hui qu'hier dans les « affaires », ils espéraient bien tirer avantage de l'actualité et du médiocre spectacle offert par la majorité.

Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, et son homologue du Sénat, Claude Estier, ont donc finalement rejoint, mercredi après-midi à Matignon, les autres dirigeants de la majorité (1), autour du chef du gouvernement entouré des quatre ministres d'Etat (Simone Veil, Charles Pasqua, Pierre Méhaignerie, François Léotard) et d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie. Mais, au bout d'une heure, les deux représentants socialistes sont réapparus, sur le perron, pour annoncer qu'ils quittaient la réunion afin de dénoncer le « *show médiatique* » de M. Balladur. Soulignant que celui-ci avait reconnu, dans son introduction, que « *la France était, de tous les pays du monde, celui qui avait le dispositif législatif le plus complet* » en matière de lutte contre la corruption, M. Malvy a observé qu'« *il appartenait donc à la justice de faire respecter cette législation* ».

Après avoir rappelé que la loi anticorruption avait été votée à l'initiative de Pierre Bérégovoy, le président du groupe socialiste a déclaré : « *Les seules dispositions prises par ce gouvernement, depuis son installation, ont consisté à supprimer certaines dispositions contraignantes de cette loi, en matière de transparence des marchés publics* » *(lire ci-contre)*. M. Malvy a ensuite annoncé que le groupe socialiste avait déposé, sur le bureau de l'Assemblée nationale et du Sénat, une proposition de loi tendant à rétablir ces deux dispositions de la loi Sapin du 29 janvier 1993. « *Nous avons demandé au premier ministre d'inscrire cette proposition de loi à l'ordre du jour des travaux du Parlement*, a-t-il poursuivi. *Devant son refus de s'engager, nous avons quitté la réunion.* » Il a rappelé que les socialistes sont « *favorables au financement public de la vie politique* ».

Les quatre propositions de M. Balladur

Le président du groupe communiste, Alain Bocquet, a souhaité, pour sa part, l'interdiction du financement des activités politiques par les entreprises et il s'est déclaré favorable à la transparence du patrimoine des élus. Il a, en revanche, rejeté toute disposition qui reviendrait à « *concentrer des pouvoirs de décision sur les marchés publics au niveau national* », en estimant qu'une telle mesure serait « *une atteinte à la démocratie locale et à la décentralisation* ».

Seul de tous les dirigeants politiques de la majorité à accepter de commenter la réunion, Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a indiqué que ce premier tour de table avait permis de « *débattre librement de toutes les propositions* ». A propos de la mise en place parallèle d'un groupe de travail à l'Assemblée, sous la présidence de M. Séguin, M. Millon a observé qu'« *il n'y a pas concurrence, mais complémentarité* » entre les deux démarches. Il a *cependant exprimé des doutes sur* les conséquences législatives de ces initiatives.

Cette prudence n'a d'ailleurs pas été démentie par Pierre Méhaignerie, chargé de rendre compte de la rencontre. Après avoir indiqué qu'un « *large accord* » s'était dessiné entre les participants, le garde des sceaux a présenté quatre propositions du premier ministre : renforcement du contrôle du patrimoine des élus, grâce à un organisme unique ; contrôle accru de l'attribution des marchés publics ; réduction des dépenses électorales et déontologie des hauts fonctionnaires quittant le secteur public pour le privé. A ce sujet, M. Méhaignerie a *précisé que* « *d'ici un mois* », une circulaire rendrait « *obligatoire* » l'avis d'une commission sur le départ de ces hauts fonctionnaires. Deux autres « *pistes de réflexion* » ont été soumises à des dirigeants politiques, a précisé M. Méhaignerie : le financement de la vie publique par les entreprises, sur lequel « *les avis sont multiples* », et la « *réforme des procédures pénales* », concernant « *la violation du secret de l'instruction* » et « *le lien entre le parquet et la chancellerie* ». Une nouvelle réunion devrait avoir lieu à Matignon dans les prochaines semaines puisque chacun est – au moins – convenu, a noté M. Méhaignerie, qu'« *il fallait se revoir* ».

(1) *Ont participé à cette réunion, outre* MM. Malvy et Estier, les présidents des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale : Bernard Pons (RPR), Charles Millon (UDF), Alain Bocquet (PC), Jean Royer (RL) ; les présidents des groupes du Sénat : Josselin de Rohan (RPR), Ernest Cartigny (RDE), Marcel Lucotte (Rép. et Ind.), Maurice Blin (UC) et Hélène Luc (PC) ; les présidents de la commission des lois de l'Assemblée, Pierre Mazeaud (RPR), et du Sénat, Jacques Larché (Rép. et Ind.) ; le président de l'association des maires de France, Jean-Paul Delevoye, le président *de l'association des présidents de conseils* généraux, Jean Puech (UDF), et Olivier Guichard (RPR), vice-président de l'association des présidents de conseils régionaux.

Les deux dispositions supprimées

La proposition de loi déposée par les groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat reprend deux dispositions de la loi Sapin du 29 janvier 1993, sur la prévention de la corruption et la transparence de la vie économique et des procédures publiques, qui ont été supprimées au cours des sessions parlementaires précédentes.

A l'automne 1993, l'inscription à l'ordre du jour d'un projet de loi relatif au code de l'urbanisme avait permis aux sénateurs d'introduire un amendement abrogeant l'article 51 de la loi contre la corruption. Il rendait obligatoire la publicité des cessions foncières ou immobilières des collectivités locales et des sociétés d'économie mixte locales. Les sénateurs, puis les députés de la majorité, avaient en effet estimé que ces dispositions contraignantes étaient « *inutiles, et génératrices d'insécurité juridique* ». Les députés communistes avaient dénoncé, pour leur part, une « *amnistie à caractère rétroactif* ».

Au printemps 1994, à l'occasion *de l'examen d'un projet de loi portant* diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), le gouvernement a modifié un autre article de la loi Sapin, relatif aux délégations de service public. Il a, d'une part, assoupli les conditions de prolongation de ces délégations, et, d'autre part, allégé les formalités prévues dans le texte initial, pour toutes les délégations d'un montant inférieur à 1 350 000 francs.

P. R.-D.

La gaffe de Mme Michaux-Chevry

Lucette Michaux-Chevry est fidèle en amitié. Elle n'avait déjà pas ménagé ses gestes de sollicitude à l'endroit d'Edouard Chammougon, *député (République et Liberté)* de la Guadeloupe, à l'époque où celui-ci était déjà gravement mis en cause par la justice. Mercredi 12 octobre, elle a franchi un pas supplémentaire dans l'exhibition de son *affection*.

Alors que M. Chammougon est sous le coup d'une déchéance de ses mandats de député et de maire de Baie-Mahault, après que la Cour de cassation eut confirmé sa condamnation pour corruption (*le Monde* du 12 octobre), le ministre délégué à l'action *humanitaire et aux droits de* l'homme a exprimé, dans un communiqué publié par le quotidien *France-Antilles*, « *toute sa sympathie* » à son ami dont, elle salue au passage le « *dévouement vis-à-vis de la population de Baie-Mahault* ».

Une telle réaction, incompréhensible de la part d'un ministre de la République, était une aubaine pour l'opposition. Martin Malvy, président du groupe PS de l'Assemblée nationale, ne s'est pas privé de l'exploiter *en réclamant la démission de* Mme Michaux-Chevry. « *Jamais, dans les annales de la République, on a trouvé un fait d'une telle gravité* », a-t-il protesté, mercredi, lors de la discussion budgétaire au Palais-Bourbon.

Familière des écarts de langage, Mme Michaux-Chevry avait reçu de l'Hôtel Matignon la consigne de brider son goût pour l'emphase. Mercredi, elle a, une fois de plus, oublié la *consigne*.

F. B.

POINT DE VUE

La révolution judiciaire

par Hervé de Charette

VOICI longtemps que le débat sur la justice est ouvert dans notre pays. Chaque « affaire » qui survient lui donne une actualité nouvelle et *précipite les événements. C'est* pourquoi je crois le moment venu de faire connaître les *réflexions que j'ai conduites* depuis plusieurs années dans le cadre des clubs Perspectives et Réalités.

Je me souviens du cours, très remarquable au demeurant, que proposait le doyen Vedel aux étudiants en sciences politiques. Sur mille cinq cents pages, la moitié était consacrée à l'histoire constitutionnelle française, l'autre moitié aux institutions de la Ve République, mais le pouvoir judiciaire y était expédié en soixante-dix pages, dont la moitié dédiée à la Haute Cour de justice, instance mirifique qui a cette particularité originale de ne s'être jamais réunie.

C'est assez dire que, dans la tradition constitutionnelle française, la justice n'est pas un « *pouvoir* » *de premier rang, au* même titre que le Parlement ou le pouvoir exécutif, mais une *simple* « *autorité* » de seconde zone, une sorte de banlieue constitutionnelle, à la périphérie des institutions centrales de la République que sont l'Elysée, Matignon ou le Palais-Bourbon. Le général de Gaulle, qui n'y allait pas de main morte, l'a d'ailleurs confirmé dans une conférence de presse devenue célèbre, où il déclara tout de go que tout pouvoir procédait du président de la République, y compris la justice.

En disant cela, je crois, hélas ! qu'il disait vrai. En tout cas, il était l'héritier fidèle d'une longue tradition qui plonge ses racines dans notre histoire monarchique. De la méfiance des rois envers les Parlements à l'interventionnisme de l'exécutif dans la vie judiciaire, il y a une étonnante continuité d'attitude et de philosophie politique. Le combie a été atteint quand un garde des sceaux socialiste a défini la jus*tice comme un service public, lui* donnant ainsi un statut implicitement comparable à La Poste ou à la SNCF.

C'est à cette tradition désastreuse qu'il faut mettre un terme. Il y a deux façons d'y parvenir. La première, désordonnée, partielle et dangereuse, nous la vivons depuis quelques années. Des magistrats, souvent jeunes, partent par tous les moyens à la conquête de leur indépendance. Je ne condamne pas uniformément cette démarche – c'est souvent ainsi que l'Histoire avance, c'est-à-dire à coup, de boutoir –, mais elle a une conséquence grave : la justice cesse alors d'être elle-même, sereine et forte, pour devenir un combat. Elle risque, alors, de se battre *pour elle-même au détriment des* hommes, des causes et des faits qu'elle juge.

La seconde voie, celle que je propose, c'est de changer démocratiquement l'ordre judiciaire français. Le temps des demi-mesures est passé. Il faut, désormais, aller au fond des choses, c'est-à-dire régler durablement la question de l'indépendance des juges et restituer à l'action publique sa légitime portée.

L'indépendance d'abord ! Faut-il le rappeler, celle-ci concerne en premier lieu les juges du siège. Or, elle ne peut pas être garantie par un système qui confie le recrutement et la carrière des magistrats au pouvoir exécutif. Quels que soient la qualité et le raffinement des procédures, la rigueur et l'honnêteté de la chancellerie, le sens de l'Etat du garde des sceaux et du président de la République, un tel système ouvre la porte au doute. Il y a d'ailleurs assez d'exemples qui le montrent : soit l'exécutif cède à la tentation de choisir ses *juges ; soit il renonce, ce qui ne* vaut pas mieux, à assurer l'indispensable fonction hiérarchique *qu'exige tout corps constitué.*

Dresser une barrière

Voilà pourquoi je crois indispensable de rompre le fil qui attache encore la magistrature assise au garde des sceaux et au président de la République, et d'en confier toute la responsabilité à une autorité indépendante du pouvoir exécutif : le président du Conseil constitutionnel. Celui-ci recevrait compétence pour recruter, nommer, promouvoir ou sanctionner les juges du siège constitué en un corps séparé du parquet. Il présiderait *le Conseil supérieur de la magis*trature. Le garde des sceaux et le ministère de la justice n'exerceraient plus, à l'égard de ces magistrats, aucune de leurs compétences actuelles.

Ainsi serait dressée une barrière infranchissable entre le pouvoir exécutif et la justice. Le dispositif serait complet dès lors que la nomination du président du Conseil constitutionnel serait désigné par accord entre le président de la République et les présidents des deux Assemblées. Mais cela ne suffit pas : il faut rendre à l'action publique sa noblesse et sa dignité.

L'action publique, ce n'est pas le droit pour le gouvernement d'intervenir dans le cours de la justice au gré de ses intérêts politiques. C'est le devoir de l'Etat de défendre, auprès des tribunaux, les intérêts collectifs de la nation lorsque ceux-ci sont en cause, mais ce devoir sacré est souvent menacé ou soupçonné – à l'ère médiatique, où est la différence ? – de se confondre avec l'intérêt *du gouvernement.*

Régler ce problème est aussi nécessaire que délicat. La fonc*tion du parquet n'est pas celle* des juges du siège. Il est donc légitime qu'elle soit organisée, structurée au service de la nation. Il ne l'est pas qu'elle soit soumise aux influences politiques. L'expérience française montre que la situation actuelle, en dépit des progrès accomplis, n'est pas satisfaisante.

Des propositions ont déjà été faites. Elles indiquent toutes, à quelques variantes près, que le garde des sceaux doit être une personnalité de haut rang, choisi par le président de la République *et qui soit organiquement dis*tincte du gouvernement. C'est vers cette solution qu'il faut se *diriger : donner au ministre de la* justice, devenu ministre de la seule action publique, responsable du parquet et placé sous l'autorité du seul président de la République, la force d'échapper à l'attraction de l'action gouvernementale. Dès lors, il ne devrait plus siéger au conseil des ministres.

Voilà, me direz-vous, des propositions révolutionnaires. Oui, sans doute. Mais, que vous le *vouliez ou non, la révolution judi*ciaire est en marche.

► **Hervé de Charette, vice-président de l'UDF, délégué général des clubs Perspectives et Réalités, est ministre du logement.**

Charles Fiterman crée un club de réflexion sur l'Europe

Charles Fiterman, l'un des chefs de file des refondateurs communistes, a annoncé, lundi 10 octobre, la *création d'un club* de réflexion, le « Forum Alternatives européennes », qui se propose de « *dépasser le débat stérile pour ou contre l'Europe* » et de « *promouvoir des alternatives sociales, écologiques, démocratiques aux orientations libéralo-étatistes* ». « *Le désintérêt, la méfiance, l'hostilité vis-à-vis de l'Europe tiennent à ce qu'elle est actuellement : trop de marché et pas assez de social, trop de productivisme et pas assez d'écologie, trop de bureaucratie et pas assez de démocratie* », a expliqué l'ancien ministre.

Le comité de parrainage de ce Forum comprend divers représen*tants de la mouvance communiste* (Philippe Herzog, Claude Poperen, Marcel Rigout), d'anciens *ministres membres ou proches du* Parti socialiste (Elisabeth Guigou, Edgard Pisani), des membres des Verts (Marie-Christine Blandin, Alain Lipietz, Pierre Juquin, Dominique Voynet) et des personnalités telles que le sociologue Edgar Morin, les professeurs Albert Jacquard et Léon Schwartzenberg, l'amiral Antoine Sanguinetti et Madeleine Rebérioux, présidente de la Ligue des droits de l'homme.

La mise en examen et l'incarcération

Alain Carignon et Jean-Louis Dutaret ont été écroués à la prison Saint-Joseph de Lyon

Les mandats d'amener lancés, mercredi 12 octobre, par le juge Philippe Courroye à l'encontre d'Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, et de Mᵉ Jean-Louis Dutaret, son plus proche conseiller, n'étaient pas de simples coups de semonce (*le Monde* du 13 octobre). Interpellés dans la matinée, à Paris, les deux hommes ont été transférés à Lyon en fin d'après-midi, mis en examen en début de soirée et placés sous mandat de dépôt à la prison Saint-Joseph au milieu de la nuit de mercredi à jeudi.

En plaçant en détention un homme politique de premier rang, ministre fraîchement démissionnaire et maire d'une grande ville, le juge Philippe Courroye a transgressé une sorte de tabou. Il avait suffi d'actes de procédure simples – deux brèves auditions – pour notifier des mises en examen à double détente – *« corruption passive »* pour Alain Carignon, complicité de ce chef pour Jean-Louis Dutaret, mais aussi, pour l'un et l'autre, *« recel d'abus de biens sociaux »* correspondant à de nouveaux détournements récemment révélés par l'enquête – suivies de deux « débats contradictoires », à peine moins courants. Alors que le maire de Grenoble et l'ancien PDG de la SOFIRAD étaient assistés de leurs avocats, c'est le procureur de la République, Jean-Amédée Lathoud, qui est venu en personne prononcer les réquisitions d'usage dans le cabinet du juge Courroye. « Placement sous mandat de dépôt » : les recommandations du ministère public correspondaient à la volonté du magistrat instructeur.

A leur sortie, les défenseurs, peu prolixes sur le fond du dossier – Mᵉ Guy Danet précisant juste que sur *« la cinquantaine de voyages qu'on lui reproche d'avoir effectués dans l'avion de Marc-Michel Merlin », M. Carignon, son client, n'en « reconnaissait que trois ou quatre »* –, s'étonnaient ou s'indignaient de décisions qu'ils estimaient *« injustes »* ou, du moins, *« excessives »*. Implicitement, certains reprochaient au juge d'instruction d'avoir voulu faire un « coup » en montant une *« grande opération de police »*.

L'invisible magistrat avait sans doute eu quelques arguments à leur opposer. D'abord, la gravité, la préméditation et la continuité des faits : l'organisation d'un réseau de financement occulte et personnel pour obtenir des cadeaux, des prestations, et, surtout, des moyens financiers de la part de groupes industriels privés et principalement des sociétés familiales Merlin et de la Lyonnaise des eaux *via* plusieurs filiales. Outre le renflouement des magazines préélectoraux du candidat-maire de Grenoble, en 1989 – pour 5,4 millions de francs –, des honoraires fictifs réglés à la SA Whip, créée par Mᵉ Dutaret, par la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI, cogestionnaire du service de l'eau à Grenoble au sein de la COGESE), s'élèveraient à 13 millions de francs. Si l'on ajoute à ces 18,4 millions plusieurs autres millions correspondant à la mise à disposition gratuite d'un appartement de 280 mètres carrés, boulevard Saint-Germain à Paris, et, de surcroît, la prise en charge de déplacements en avion privé et hélicoptère pour près de 4 millions, ce sont, au total, plus de 20 millions de francs de recel d'abus de biens sociaux qui ont été identifiés par les enquêteurs.

Deuxième argument, en forme de circonstance aggravante fondant la corruption : l'attribution inattendue du marché de l'eau de la ville de Grenoble, en juillet 1989, à la Lyonnaise des eaux sur les conseils du bureau d'études Merlin. Une décision et un choix qui, s'ils ont été guidés par d'autres critères que l'intérêt général des Grenoblois, constitueraient un « trouble à l'ordre public ».

Enfin, le magistrat instructeur et le parquet ont motivé l'urgence d'une solution radicale de mandat d'amener, puis de mandat de dépôt, par des destructions de preuves matérielles et des « retournements » de témoins qui auraient été entrepris et allaient s'aggravant.

R. B.

LES RÉACTIONS A GRENOBLE

Une ville tétanisée

GRENOBLE

de notre correspondant

La ville aux trois roses, tombée entre les mains d'Alain Carignon en 1983, a connu, mercredi 12 octobre, l'une de ses plus sombres journées. Après onze années de pouvoir quasi absolu sur Grenoble et neuf années de règne, presque sans partage, sur l'Isère, le « patron » de l'Hôtel de ville et de l'Hôtel du département est devenu, brutalement, le pensionnaire d'un Hôtel de police, puis d'une prison. Dès l'annonce de l'arrestation de M. Carignon, les collaborateurs du maire et du président du conseil général furent tétanisés à l'idée de le voir apparaître menottes aux poignets sur les écrans des journaux télévisés du soir.

Geneviève Tchidemian, adjointe chargée des affaires sociales et de la solidarité, mais également membre de la commission exécutive du RPR de l'Isère, s'indignait de la méthode *« musclée »* utilisée par le juge : *« Rien ne peut plus nous étonner dans la mise en scène. On transforme des actes de procédure en événement médiatique. Tout désormais devient un spectacle. On viole impunément la dignité des gens. »*

Pourquoi avoir choisi Paris pour l'arrêter, demandaient d'autres élus ? Le maire avait, en effet, quitté sa ville la veille au soir pour honorer une série de rendez-vous pendant la journée du 12 octobre, en premier lieu avec ses avocats chargés de suivre le dossier *Dauphiné News*. Mais il devait également participer, comme il le fait régulièrement depuis son départ du gouvernement, le 17 juillet, à une réunion rassemblant des ministres « balladuriens » et des personnalités proches du premier ministre. Alain Carignon n'entendait pas, en effet, rester à l'écart de la vie politique nationale. Il caressait l'espoir de retrouver un jour prochain un poste ministériel.

« L'affaire va se dégonfler »

Ainsi, le 10 octobre, il affirma à des journalistes qui l'interrogeaient sur l'évolution de l'affaire *« Dauphiné News »*, que celle-ci *« n'irait pas plus loin »*. Il prétendit même qu'un *« non lieu »* serait rapidement prononcé. Ce jour-là, il écarta aussi d'un brusque revers de main les rumeurs insistantes sur son éventuelle mise en examen pour corruption. *« J'ai vu Sarkozy. Il m'a dit : ne t'embête pas avec la culture. Si je suis premier ministre, je te donnerai le budget »*, rapporta, confiant, Alain Carignon à ses interlocuteurs.

D'autre personnes, politiquement proches de lui, affirment au contraire qu'il supportait très mal la situation. Et il exprimait parfois une réelle inquiétude : *« Je n'ai rien à me reprocher. L'affaire va se dégonfler. Mais les juges ont condamné Boublil sans preuve. »*

Cet homme pugnace continuait toutefois d'occuper très largement le terrain. Au cours des dernières semaines, il multiplia les occasions pour expliquer sa situation. Ainsi, il fit distribuer 80 000 *« lettres personnelles »* dans les immeubles de sa ville. Dans son bulletin d'information, *La lettre d'Alain Carignon*, du 12 septembre, il dénombrait, avec une certaine fierté, 5 000 *« messages de sympathie »* qui lui furent adressés juste après sa démission du gouvernement. Ces derniers émanaient d'hommes politiques de droite, comme Raymond Barre ou Jacques Chirac, ou de gauche, comme Julien Dray ou Jack Lang, mais aussi de *« capitaines d'industrie »* comme Jean-Luc Lagardère ou Martin Bouygues.

Enfin, dans son dernier bulletin paru le 10 octobre, Alain Carignon continuait de plaider sa bonne foi. Il écrivait alors que, *« n'en déplaise aux corbeaux à la plume leste, il n'y a pas d'histoire d'eau à Grenoble »*. Il rappelait que *« l'eau de Grenoble n'a pas été privatisée. Elle appartient toujours à la ville. Seule sa distribution a été confiée à une société privée, la COGESE. Cette concession a été faite financièrement au mieux des intérêts des Grenoblois. »*

L'opposition municipale continue d'en douter. Le président du groupe socialiste, Michel Destot, constate qu'il existe désormais *« une présomption de lien entre les journaux du groupe de presse* Dauphiné News *et la cession de l'eau de Grenoble. D'autre part, on commence à parler d'enrichissenent personnel et cela nous trouble profondément. »* Il demande, d'autre part, l'ouverture des autres dossiers de privatisation, réalisés après 1989, comme ceux des parkings de la ville, de la Régie foncière de Grenoble, du Palais des congrès et du Centre commercial Grand'Place. De leur côté, les écologistes ont aussitôt demandé la convocation d'un conseil municipal extraordinaire. *« Décemment, une ville ne peut pas tourner sans la présence physique de son maire »*, explique Raymond Avrillier.

CLAUDE FRANCILLON

PROCÉDURE PÉNALE

La détention provisoire

Aux termes du code de procédure pénale, la détention provisoire peut être ordonnée lorsqu'elle constitue l'*« unique moyen »* de conserver les preuves ou indices matériels, lorsqu'elle empêche une concertation *« frauduleuse »* entre les personnes mises en examen et les complices, lorsqu'elle est nécessaire pour *« protéger »* la personne concernée, mettre fin à l'infraction, prévenir son renouvellement, garantir le maintien de la personne à la disposition de la justice ou préserver l'ordre public.

Dans la pratique, la détention provisoire est quasiment automatique lorsque les faits sont graves – meurtres ou viols par exemple – et lorsqu'ils sont reconnus par la personne mise en examen. Le juge d'instruction anticipe dans ce cas la condamnation à venir du tribunal ou de la cour d'assises. La mention, dans le code de procédure pénale, de la *« préservation de l'ordre public »* autorise en outre un usage très large de la détention provisoire. Dans un entretien accordé au *Monde*, le procureur de Valenciennes, Eric de Montgolfier, avait admis qu'elle était parfois utilisée à titre de *« pression »*.

Constatant que la France détenait l'un des taux de détention provisoire le plus élevé d'Europe (1), le Parlement n'a cessé de modifier les textes : depuis 1984, députés et sénateurs ont modifié la loi à sept reprises (2). Depuis la réforme engagée par Robert Badinter, en 1985, le juge d'instruction qui souhaite incarcérer une personne mise en examen doit entendre le procureur de la République et la défense au cours d'un débat contradictoire avant de prendre sa décision. Cette disposition qui alourdit la procédure semble avoir réduit le recours à la détention privisoire : de 1985 à 1994, le taux de prévenus incarcérés dans les prisons françaises est passé de 51,4 % à moins de 40 %.

A. C.

(1) Bulletin d'information pénitentiaire du Conseil de l'Europe, nº 16, juin 1992

(2) Philippe Robert, *Entre l'ordre et la liberté, la détention provisoire, deux siècles de débats*, éditions l'Harmattan.

PORTRAIT

Philippe Courroye, un inconnu célèbre malgré lui

En matière de notoriété, Philippe Courroye n'est ni Thierry Jean-Pierre ni Jean-Louis Bruguière ni même Renaud Van Ruymbeke, dont il est sans doute le plus proche. On le dit secret, et l'on est dans le vrai, on le dit réservé, et l'on ne se trompe guère. Dans la même semaine, fin septembre, il aurait décliné deux invitations pour participer à « Envoyé spécial » et à « La marche du siècle ».

Effacé mais pas falot. Il fallait assurément une forte personnalité et un caractère bien trempé à ce juge, jeune et longiligne, pour avoir su faire prospérer pendant près de deux ans, avec l'affaire Botton, l'un des dossiers politico-médiatico-financiers les plus denses, les plus complexes et les plus romanesques qui se puissent imaginer, avant d'enchaîner sur des affaires plus lourdes encore, mêlant le pouvoir de l'argent et l'argent du pouvoir et visant Michel Noir et Alain Carignon. Le modeste cabinet du juge Courroye au palais de justice de Lyon, à l'ombre du quartier Saint-Jean, est devenu une sorte de passage obligé où une exceptionnelle pléiade de vedettes de la grande politique et du petit écran ont défilé.

La célébrité peut être contagieuse. Là où d'autres auraient été saisis de vertige, Philippe Courroye a su garder la tête froide, le sens des priorités et celui des convenances. En refusant, par exemple, de céder à cet ancien ministre (à bretelles) qui estimait indigne de se déplacer jusqu'à lui. En s'inquiétant du devenir des réquisitoires supplétifs qu'il demandait pour aller plus avant dans ses investigations.

Une audition est un psychodrame, une tragi-comédie à huis clos. Même si, après la représentation, un court échange « off » vient parfois détendre l'atmosphère. Pour la mener à terme et accoucher une vérité, parfois toute relative, la patience, la vivacité et l'esprit de synthèse ne suffisent pas : il faut encore du talent. M. Courroye semble n'en pas manquer. Il estime en tout cas qu'un interrogatoire se mène *« comme une partie d'échecs »* et considère que dans un dossier financier, à défaut d'anticiper, *« on se plante »*. Tout en redoutant cette efficacité, la plupart des avocats qui ont eu à croiser le fer avec lui n'en reconnaissent pas moins volontiers sa courtoisie, sa patience, sa méticulosité. *« Les procès-verbaux de ses auditions témoignent d'un travail d'orfèvre »*, souligne, très « sport », l'un des principaux acteurs lyonnais de la défense.

En plus de quarante heures passées face à face, le maire de Lyon a pu ainsi jauger l'imperturbable ténacité de son interlocuteur et a dû apprendre à retenir des bouffées d'arrogance. En prenant le relais de Michel Noir, l'ancien ministre Alain Carignon a peut-être retenu la leçon puisque, dit la rumeur judiciaire, le maire de Grenoble se comporterait comme un justiciable plus conciliant. Il n'est pourtant pas un spécialiste du croc-en-jambe, ce magistrat qu'on ne réussira pas à faire passer pour un aigri ou un revanchard, selon les étiquettes qu'on colle si volontiers aux juges d'instruction à la nuque trop raide. Ceux qui voudraient le présenter comme l'un des symboles d'une intolérante « République des juges », l'instrument d'une opération « mains propres » à la française, un Saint-Just mâtiné d'ayatollah, oublient que c'est largement par hasard, et avec une certaine avance sur l'actuel « mouvement de société», qu'il s'est retrouvé en charge de quelques dossiers exemplaires d'une « corruption révélée » galopante. Qu'il mette à les instruire de l'énergie et de la rigueur, au deux sens du terme, n'est pas contestable, mais constitue peut-être sa façon à lui de lutter contre la justice à deux vitesses et de restaurer, par le bas, l'image, écornée, de l'institution.

Le contraire d'un militant

Le juge Courroye, qui a sans doute des convictions, mais sûrement pas extrémistes, est le contraire d'un militant et n'est pas même adhérent à un syndicat. Sa passion du service public et la simple envie de faire bien ce pour quoi on le paye convenablement, semblent suffire à justifier le temps qu'il investit dans ses dossiers, ses vacances réduites à deux semaines, et ses week-ends d'une seule journée. Pour mettre en pratique ces principes, simples, et une méthode, plutôt subtile, Philippe Courroye a dû apprendre vite.

Lyon est son premier poste. Diplômé de Sciences-Po Paris, quatrième de sa promotion à l'Ecole nationale de la magistrature, il a choisi l'instruction dans une métropole. Et Lyon, sa ville natale dont il a gardé plus d'un trait de caractère, plutôt que Strasbourg ou Marseille. Mais c'est un concours de circonstances qui l'a aiguillé vers la financière. Il débutait dans ses fonctions lorsque lui fut confié un très épineux dossier d'escroquerie géante au sein de l'ASSEDIC du Rhône. Il prit à bras-le-corps ce casse-tête que d'autres auraient mis sous le coude et, en moins de six mois, les inculpés, dont le directeur départemental et ses proches collaborateurs, comparurent détenus (1) et furent lourdement condamnés. Dans la foulée, il dénoua les fils d'une « arnaque » aux résidences pour personnes âgées dont le jeune promoteur se déplaçait en Ferrari et en hélicoptère. Déjà.

Avec son allure quelque peu « british », Philippe Courroye est un cousin plus proche de Sherlock Holmes que de Jules Maigret. Bien que ses auditions durent parfois huit heures d'affilée, au-delà des horaires de chrétien, on l'entend décidément mal bougonner à sa greffière : *« Faites-nous monter de la bière et des sandouiches, ce lascar va nous donner du fil à r'tordre... »* Cet homme à l'humour décapant, imitateur surdoué, est à trente-cinq ans, paisiblement, ce que d'autres s'épuisent à paraître : père de quatre jeunes enfants, fin mélomane et musicien à ses heures – Bach serait pour lui « l'alpha et l'oméga » –, dévoreur de livres, romans de préférence – de Balzac à Bazin, de Sagan à Modiano. S'il a un moment pour souffler entre deux auditions, ce n'est pas dans le code de procédure pénale qu'il se plonge mais dans une anthologie de la poésie française du XIXᵉ siècle qui voisine avec les Dalloz sur un coin de son bureau. S'il aime surtout Verlaine, c'est celui de *la Bonne CETR/Phanson*, de la course à l'absinthe et des amours interdites, avec son humanité trébuchante. Humain, trop humain...

ROBERT BELLERET

(1) Pour les délits financiers, la durée de la détention provisoire ne peut excéder six mois.

Vie publique et enrichissement privé

Suite de la première page

Les faits reprochés au Parti socialiste concernaient pour l'essentiel – si l'on excepte le cas de M. Nucci et celui de Jean-Michel Boucheron, ancien maire d'Angoulême, aujourd'hui en fuite – les méthodes de financement de ce parti. Les abus de biens sociaux révélés par le dossier Urba-Gracco, du nom du bureau d'études mis en place par le PS pour percevoir à son profit des commissions sur les marchés publics, n'avaient pas pour objet d'enrichir tel ou tel responsable politique, mais de remplir les caisses du parti ou de ses fédérations pour leurs campagnes électorales.

Dans le cas de M. Carignon, comme dans celui de M. Longuet et dans les accusations portées contre Michel Noir, c'est du train de vie ou du patrimoine personnels de ces élus qu'il est question. Le financement des activités politiques – campagnes, bureaux, collaborateurs –, outre que la loi de janvier 1990 fixe désormais les règles et les moyens d'y pourvoir, voisine, dans ces affaires, avec les avantages dont les personnes mises en cause ont bénéficié. Au point que l'un semble servir parfois de couverture aux autres et que la conclusion ressort clairement des investigations des juges : il y a fraude dans les méthodes de financement des dépenses politiques lorsque celles-ci s'accompagnent d'enrichissement personnel.

Les propositions faites par M. Balladur lorsqu'il a reçu, mercredi 12 ocotbre, à sa demande, les présidents des groupes parlementaires et ceux des associations d'élus locaux portent précisément sur cet aspect de la question, qui est le principal. Le premier ministre envisage de renforcer le contrôle du patrimoine des élus – ce qui se heurte à des difficultés pratiques et morales – et celui des marchés publics, en même temps que de réduire encore le montant des dépenses autorisées pour une campagne électorale. Grâce à cette dernière mesure, la demande de fonds serait diminuée, la tentation d'y faire face par des trucages dans les appels d'offres serait moins forte, et l'alibi offert aux élus qui cherchent à accroître leur fortune personnelle serait moins sûr.

Pour défendables qu'elles soient, ces solutions consistant à renforcer la législation existante – et à condition que la sanction des infractions ne soit pas entravée ou retardée par la tutelle du gouvernement sur l'action des procureurs – ne peuvent suffire à dissiper le malaise installé par le comportement de certaines étoiles montantes de la droite des années 80. Il serait évidemment faux de pratiquer un amalgame entre tous les « cadets », « héritiers » ou « rénovateurs » qui, appuyés souvent sur des mandats municipaux et sur les pouvoirs qu'y attache la décentralisation, se faisaient fort, dans ces années-là, d'incarner une nouvelle manière de faire de la politique, plus morale, plus transparente, plus proche des préoccupations de la société. La plupart d'entre eux n'ont pas failli.

Ceux qui sont aujourd'hui mis en cause ont péché par aveuglement sur les mécanismes qui ont permis leur ascension. Le mélange du pouvoir local, de la promotion médiatique, des liens avec les milieux d'affaires, dans un contexte d'exaltation des vertus de l'entreprise et du profit, a fabriqué des carrières rapides. Elle ont eu parfois pour contrepartie un manque de contrôle ou de vigilance dont les juges présentent, aujourd'hui, la facture.

PATRICK JARREAU

de l'ancien ministre de la communication

PORTRAIT

Le vertige d'un maire

« Bonjour, l'avenir ! » C'était il y a dix ans. L'air gourmand, du haut de la tribune dressée dans l'une des vastes salles d'Alpexpo, le 17 novembre 1984, le nouveau maire de Grenoble était l'hôte débonnaire d'assises extraordinaires du RPR. Les barons du néogaullisme lui faisaient fête. L'année précédente, il avait fait chuter, dès le premier tour, cette sorte de statue du commandeur du socialisme municipal, campée par Hubert Dubedout. Il allait battre, quatre mois plus tard, au « troisième tour » des élections cantonales – pour la présidence du conseil général – l'un des *dévots du* président de la République, Louis Mermaz.

L'avenir, ce jour-là, avait déjà le goût de la revanche. Savoureuse revanche, naturellement, sur les hommes établis de la gauche au pouvoir. Dès juin 1981, en pleine vague rose, Alain Carignon avait fait ce pari, face à l'un de ses adversaires *préférés : « Dans deux ans, l'état de grâce sera terminé, et vous, socialistes grenoblois, vous serez usés, au terme de vos trois mandats. »* Revanche, aussi, plus secrète, mais peut-être plus goûteuse, sur ceux qui, dans son propre camp, s'étaient si longtemps amusés de sa petite taille, de ses cos*tumes trop flasques, d'une* moustache chaplinesque, taillée à la façon du Charlot des *Temps modernes* ; revanche sociale, en somme.

A la tête de Grenoble et de l'Isère

Lorsqu'à l'issue des élections municipales de 1983 M. Carignon est découvert par les médias nationaux, il a déjà, à l'âge de trente-quatre ans, dix-sept années de vie politique derrière lui. Fils d'un journaliste du *Dauphiné libéré*, il a préféré peindre – on dirait aujourd'hui « tagger » – des croix de Lorraine sur les murs de sa banlieue plutôt que de passer son bac. *Il n'empêche : dès 1967, il* est président, dans l'Isère, de l'Union des jeunes pour le progrès (le mouvement des jeunes gaullistes de l'époque). On le voit, alors, oser porter la contradiction à un futur député du département, Pierre Mendès France. Puis, l'année suivante, après les événements de mai 1968, le voilà convoqué un soir, discrètement, à la préfecture de l'Isère, pour organiser contre « PMF » la campagne d'un parachuté, ministre du général de Gaulle, Jean-Marcel Jeanneney. Quand celui-ci est élu, M. Carignon n'a pas encore l'âge de voter.

Alors passent et repassent, à Grenoble, des élections où des gens mieux installés, un médecin, un ingénieur, se présentent face à l'inusable Dubedout. Bon gré, mal gré – et, à dire vrai, plutôt de mauvais gré, Alain Carignon doit céder la place. Jusqu'en 1983. Contre les certitudes des états-majors parisiens, il a toujours eu cette conviction : Grenoble peut basculer. Il a raison.

Méprisé, comme il se doit, par la vraie bourgeoisie grenobloise, mais salarié, *via* la chambre de commerce, des industriels locaux, le voilà, tout à coup, à la tête d'un empire : Grenoble, évidemment, puis l'Isère, et surtout un immense fief local qui ne doit rien à l'appareil du RPR. *« Vous avez remarqué qu'avec Chaban-Delmas, à Bordeaux, nous sommes les seuls élus RPR à gérer de grandes villes de province ? »*, dit-il, pour qui ne l'aurait pas remarqué (1). En mars 1986, un coup de téléphone inopiné le tire d'un concert de Renaud, l'un de ses chanteurs préférés avec Léo Ferré : M. Chirac lui propose ce ministère pour compagnon indiscipliné que peut être le portefeuille de l'environnement.

M. Carignon grimpe aux arbres. On le voit, à Grenoble, en haut d'une échelle, poser un nichoir dans un arbre, au grand contentement d'écologistes locaux. Il a des idées pour sa ville : des tunnels à péage pour les automobiles, sous la montagne voisine ; un quartier pour les affaires, en plein centre-ville. Tandis que l'Elysée l'approche, en 1988, au titre de l'ouverture, lui-même réussit, pas à pas, à débaucher – à quel prix ? – plusieurs élus socialistes de son département, dont l'un des tout premiers, Guy Névache, ancien suppléant de Pierre Mendès France et ancien directeur du cabinet d'Hubert Dubedout.

Ramasseur de vieux papiers

Sitôt réélu en 1989, M. Carignon fait tout naturellement partie, avec Michel Noir, Michel Barnier, Charles Millon, Bernard Bosson et quelques autres, de l'éphémère aventure des jeunes rénovateurs de la droite. Il s'offre même le luxe, en juin 1990, de soutenir le candidat socialiste, opposé lors d'une élection cantonale partielle à Villeurbanne (Rhône) à un représentant du Front national. En bon élève indiscipliné, il est alors mis en congé du mouvement de Jacques Chirac, sans jamais rompre avec celui-ci et en réapparaissant progressivement, grâce à l'entremise de Nicolas Sarkozy, dans le cercle des conseillers d'Edouard Balladur.

A cette époque, M. Carignon trouve encore le temps, à l'occasion, d'aller ramasser, tôt le matin, de vieux papiers, en compagnie d'un travailleur immigré, dans un quartier périphérique de Grenoble, sans même requérir la présence d'un *photographe. « Il avait des gants, moi pas »*, précise-t-il simplement, en contant l'anecdote à un journaliste de passage. C'est sa période faste. Le futur ministre de la communication a grand besoin de séduire, et malheur à ceux des journalistes – du *Dauphiné libéré*, de France 3 Rhône-Alpes – qui lui résistent. Alain Carignon est un teigneux.

A Grenoble, on juge aujourd'hui, avec regret, que cette période est aussi celle de l'engrenage d'une vie nationale marquée par la fréquentation des vedettes du sport, du « show-biz », voire de la littérature. Comme un jouet mécanique, le ministre est remonté, chaque matin, par l'un de ses nouveaux conseillers, Jean-Louis Dutaret, pour un emploi du temps savamment composé, qui fait le partage entre la réflexion, la décision et le bavardage sur les antennes de la radio-télévision. Pendant ce temps, les vieux amis, ceux qui, de nuit, dès avant 1983, avaient *repéré un à un les emplace*ments les plus favorables pour les panneaux « quatre par trois », désertent. *« Quand un type a la dynamique de la réussite devant lui, il n'est plus perméable aux arguments de la raison »*, dit l'un d'eux, tristement.

Il n'empêche. Le 13 juillet 1989, par 46 voix, celles de toute *la droite, contre 13, le conseil* municipal de Grenoble vote la privatisation du service des eaux de la ville (2). Sûr de son bon droit, le maire a accepté que ce long débat, cinq heures durant, soit retransmis en direct dans le hall de l'hôtel de ville. Face aux nombreux protestataires – car il se trouve qu'à Grenoble l'eau fait véritablement partie du patrimoine –, M. Carignon ironise : *« Faites entrer le caddie des pétitions, pour que les syndicats assurent aussi, devant les photographes, leur coup médiatique. »* Chef de file de l'opposition socialiste, Michel Destot, député (PS) de l'Isère, se souvient de cette soirée : *« On savait qu'il y avait quelque chose. Mais on était trop cons pour imaginer tout cela. »*

JEAN-LOUIS SAUX

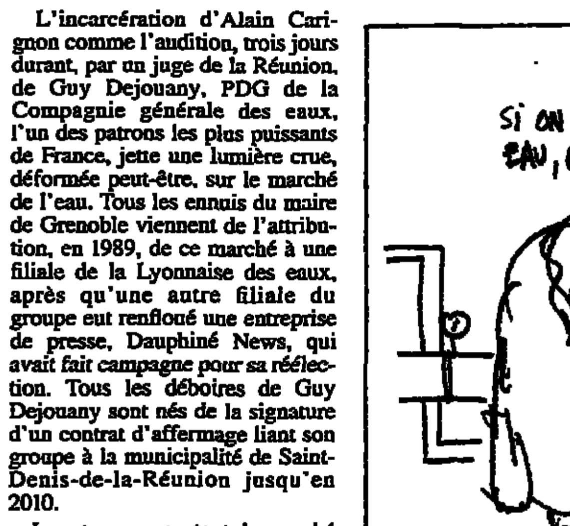
(1) « Le Monde Rhône-Alpes » du 17 novembre 1988.

(2) « Le Monde Rhône-Alpes » du 15 juillet 1989.

Les mécomptes de l'eau

L'affaire Carignon marque le début de l'ébranlement d'un secteur dont les deux premières compagnies mondiales sont françaises

L'incarcération d'Alain Carignon comme l'audition, trois jours durant, par un juge de la Réunion, de Guy Dejouany, PDG de la Compagnie générale des eaux, l'un des patrons les plus puissants de France, jette une lumière crue, déformée peut-être, sur le marché de l'eau. Tous les ennuis du maire de Grenoble viennent de l'attribution, en 1989, de ce marché à une filiale de la Lyonnaise des eaux, après qu'une autre filiale du groupe eut renfloué une entreprise de presse, Dauphiné News, qui avait fait campagne pour sa réélection. Tous les déboires de Guy Dejouany sont nés de la signature d'un contrat d'affermage liant son groupe à la municipalité de Saint-Denis-de-la-Réunion jusqu'en 2010.





Longtemps, pourtant, le marché français de l'eau a fait figure de modèle. Depuis plus d'un siècle, *en effet, possibilité est donnée aux* collectivités locales, soit de gérer en direct leur service des eaux (c'est la régie), soit de le confier à une compagnie privée spécialisée. Ce mode de *« gestion déléguée »* offre encore le choix entre l'affermage ou la concession. Avec l'affermage, la collectivité réalise et finance l'investissement, mais en délègue la gestion à une société rémunérée à cet effet ; avec la concession, c'est l'entreprise privée, cette fois, qui construit les ouvrages et les exploite, avant de se rembourser sur le prix de l'eau.

Souple, efficace, ce système a donné naissance aux deux premières compagnies mondiales du secteur, la Générale et la Lyonnaise des eaux, suivies à quelque distance par le géant du BTP, Bouygues, avec la SAUR, et, cela se sait moins, par Saint-Gobain, avec la CISE. Aujourd'hui, ces quatre grands groupes privés s'adjugent 75 % du marché de la distribution de l'eau potable en France, et plus de 35 % de celui de l'assainissement. Quant au mode de *« gestion déléguée »*, il s'étend, d'année en année, à la collecte des ordures ménagères, au traitement des déchets, au chauffage urbain, au transport scolaire ou, encore, à la gestion de parcs de loisirs.

Une omniprésence et une omnipotence qui inquiètent. *« Dans l'eau, la concentration n'a cessé de croître ces dix dernières années »*, déplore Christian Babusiaux, patron de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), en rappelant le rachat de la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI) par la Lyonnaise, et les intérêts croisés de la Générale et de Saint-Gobain. L'inquiétude n'est pas nouvelle puisque, dans *son rapport général des années* 1982-1984, le Comité central d'enquête sur le coût et le rendement des services publics insistait déjà sur *« le poids des sociétés de distribution »*, les deux premières entreprises du secteur représentant, alors, *« 75 % du chiffre d'affaires de la profession et 44 % de la population desservie en France »*.

« Avantages indus de trésorerie »

Quant à la gestion proprement dite de ces compagnies privées, c'est un peu – si l'on en croit la Cour des comptes – l'histoire du... borgne au royaume des aveugles ! Dans son rapport de 1989, le dernier à traiter le sujet, la Cour éreinte, en effet, les défaillances des régies municipales de certaines collectivités locales, rurales le plus souvent, à la *« gestion financière peu rigoureuse »* et à l'application très partielle *« du principe de la vérité des coûts et des prix »*.

Elle dénonce, pêle-mêle, la sous-évaluation des charges, l'absence d'amortissement, l'insuffisance des recettes et, pour finir, *« le recours trop systématique aux subventions d'exploitation »*. Au point d'affirmer que *« du point de vue de l'intérêt général, l'intervention des entreprises privées n'est pas dénuée de justifications »*, notamment par leur capacité à maîtriser les évolutions techniques...

Ce qui n'empêche pas, aussitôt dit, la Cour des comptes de dresser une liste impitoyable des *« risques »* de la gestion déléguée. Il y a, d'abord, la durée excessive *des contrats d'affermage que des* textes, au début des années 80, ont voulu ramener à douze ans, sans possibilité de reconduction automatique. En réalité, par un simple jeu de remise à jour, *« des contrats initialement conclus pour 20, voire 30 ans, se sont trouvés prolongés jusqu'à 30 ou 40 ans »*. Il y a, ensuite, ces travaux que les compagnies « fermières » trouvent trop coûteux et s'efforcent de faire financer par la collectivité, quant elles ne s'arrangent pas pour les faire réaliser par leurs propres filiales de BTP...

Il y a, encore, ces *« avantages indus de trésorerie »* que s'octroient les compagnies fermières, en reversant tardivement aux collectivités locales les produits de la TVA ou des surtaxes qu'elles ont, au préalable, collectées. Il y a, enfin, ces disparités du prix de l'eau – toujours fixé localement – que la Cour des comptes estime, parfois, *« peu justifiées »*. C'est notamment le cas, lorsque *« les frais généraux ou de siège présentés par les sociétés privées constituent (...) un facteur excessif d'élévation des prix »*. Autrement dit, la Cour reproche à certaines sociétés locales, filiales de grands groupes, de vivre sur un trop grand pied.

La litanie des contentieux

Le réquisitoire dressé par la chambre des comptes de la région Centre, au début des années 90, sur les conditions dans lesquelles s'est effectuée la concession du service de l'eau de la ville d'Orléans, est à cet égard éclairant. A la gestion initiale défaillante de la régie municipale, sont venus, en effet, s'ajouter le caractère *« superficiel »* d'un premier audit réalisé par le cabinet Merlin, un appel d'offres jugé incomplet, une mauvaise maîtrise par la ville des aspects financiers du contrat lorsqu'elle signe, en 1986, avec la Lyonnaise des eaux. Et la chambre régionale des comptes de conclure : *« La Ville d'Orléans semble avoir avoir concentré toute son attention sur la réalisation de travaux jugés indispensables, sans accorder la même attention soutenue aux autres éléments du contrat. »* Qu'ajouter ?

A ces dysfonctionnements s'ajoutent encore les « ententes » régulièrement dénoncées par le Conseil de la concurrence, épinglant, tour à tour, les entreprises de pose de canalisations (en 1969), les pratiques anticoncurrentielles sur le marché des compteurs d'eau (1979), de l'assainissement en région parisienne (1980). En 1987, le Conseil enjoignait à la Générale et à la Lyonnaise des eaux, après *leur avoir infligé quelques mil*lions de francs d'amendes, *« de s'abstenir de toute pratique ayant pour objet ou pouvant avoir pour effet de fausser le jeu de la concurrence sur les marchés d'exploitation et de construction des stations d'épuration »*.

Et tout indique qu'en dehors même des affaires de corruption les plus spectaculaires, la litanie des contentieux est loin d'être finie. Loi Sapin oblige, les textes les plus récents sont aussi les plus stricts. Les marchés publics, par exemple, ne peuvent plus être conclus de gré à gré qu'après justification de la procédure. Les concessions doivent faire l'objet d'une publicité préalable et ne peuvent pas être attribuées moins de quinze jours après.

« Délit de favoritisme »

« La loi Sapin a définitivement interdit toute reconduction tacite des contrats d'eau, explique Christian Babusiaux à la DGCCRF. *Cette pratique était à la fois peu concurrentielle et une occasion de corruption pour un responsable décidant seul d'un enjeu considérable. »* La DGCCRF qui n'intervient pas au stade de la corruption – laissé à la justice – mais à celui du *« délit de favoritisme »*, a multiplié les rapports à la Mission interministérielle d'enquête sur les marchés, récemment mise en place pour compléter les dossiers et saisir le juge. Aucune affaire n'a pour l'instant débouché au pénal. Mais ce n'est, semble-t-il, qu'une affaire de temps. Quant aux chambres régionales des comptes, elles viennent de lancer une *enquête coordonnée sur la gestion* de l'eau. *« Une enquête très large*, précise Michel Raséra, président de la chambre des comptes d'Auvergne, chargé de la mettre en place, *qui balaiera l'ensemble du spectre, de la régie à la délégation, de la gestion intercommunale aux prix de l'eau. »*

Jamais, les compagnies d'eau n'ont été au cœur d'une telle tourmente. Jamais elles n'ont été autant tenues en suspiscion. Leur puissance, leur poids économique démesuré face à leurs interlocuteurs – les collectivités locales – y est, sans doute, pour beaucoup. Que pèsent ces dernières face à une Générale, forte d'un chiffre d'affaires de 147,6 milliards de francs et de 204 000 collaborateurs ? Face à une Lyonnaise des eaux aux 93,6 milliards d'activité et ses 120 000 salariés ? Face à des compagnies aux ramifications couvrant, désormais, l'ensemble des services aux collectivités, de l'eau à la chaleur, de la propreté aux services funéraires, de la télévision par câble au bâtiment et aux routes, multipliant les occasions de mélanger, de « confondre » les dossiers ? Et capables de jouer ce « donnant-donnant » dont Alain Carignon et la SDEI, filiale de la Lyonnaise, sont, pour l'heure, les victimes les plus spectaculaires. En attendant d'autres rebondissements.

PIERRE-ANGEL GAY

CHRONOLOGIE

Six ans plus tard...

■ **Octobre 1988** : un luxueux mensuel est lancé sur Grenoble : *Dauphiné News*. Il est dirigé par l'ancien rédacteur en chef du journal municipal *Grenoble mensuel*.

■ **Mars 1989** : réélection d'Alain Carignon à la mairie de Grenoble, sous l'étiquette RPR.

■ **Avril 1989** : les *News* cessent de paraître en laissant un impressionnant trou financier.

■ **Juillet 1989** : la gestion du service des eaux de Grenoble est privatisée et confiée à la COGESE (constituée par la SDEI et par la SEREPI, filiale de la Lyonnaise) qui deviendra elle-même filiale de la Lyonnaise des eaux, en janvier 1991.

■ **Fin 1989, courant 1990** : les *sociétés éditrices des News* sont reprises par une filiale de la Lyonnaise des eaux, la SERECOM, qui les transfère à Paris, puis à Nanterre avant de les liquider, après y avoir injecté quelque 5,3 millions de francs.

■ **Courant 1990** : *Le Canard enchaîné* publie les copies de plusieurs documents sur le financement de la campagne d'Alain Carignon.

■ **Avril 1993** : Raymond Avrillier, conseiller municipal écologiste, accuse publiquement la Lyonnaise des eaux d'avoir renfloué les *News*, tandis qu'une enquête préliminaire est confiée au SRPJ de Lyon.

■ **7 février 1994** : ainsi que le révèle *le Monde*, une information judiciaire est ouverte par le parquet de Lyon sur l'affaire *Dauphiné News*. Son instruction est confiée au juge Philippe Courroye.

■ **17 mars** : deux dirigeants du groupe Lyonnaise des eaux, Louis Bera et Jean-Jacques Prompsy, sont mis en examen pour *« abus de biens sociaux »*. *Frédérick Mougeolle, ancien* responsable des *News*, est mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.

■ **Courant mai** : Marc-Michel Merlin, déjà poursuivi dans le dossier Botton *(bis)* pour avoir versé 5,4 millions de francs au gendre du maire de Lyon, est mis en examen pour *« abus de biens sociaux »* dans le dossier *Dauphiné News*. Il met nommément en cause M. Carignon, qui lui aurait demandé de *« faire un effort »*.

■ **Courant juin, début juillet** : l'audition de M. Carignon est envisagée comme témoin, puis comme « mis en examen ». Une convocation est lancée par le juge d'instruction.

■ **17 juillet** : le ministre de la communication annonce sa démission du gouvernement et explique, dans une lettre que reproduit *le Monde*, que *« le seul moyen de* [se] *faire entendre est d'être mis en examen »*.

■ **25 juillet** : l'ancien ministre, resté maire et président du *conseil général de l'Isère*, est mis en examen pour recel et complicité d'abus de biens sociaux.

■ **16 septembre** : Me Jean-Louis Dutaret, alors PDG de la SOFIRAD, collaborateur et ami d'Alain Carignon, est mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux et placé sous contrôle judiciaire par le juge Philippe Courroye. Il est soupçonné d'avoir joué un rôle dans d'éventuelles transactions avec la Lyonnaise des eaux. Le même jour, Marc-Michel Merlin, PDG de la SDEI et de la COGESE, est une nouvelle fois mis en examen pour abus de biens sociaux et écroué.

JUSTICE

Au tribunal de Dijon

La douane en correctionnelle

Mathieu Mauri, adjoint au procureur de la République de Dijon, a requis, jeudi 13 octobre, une peine de trois mois de prison avec sursis contre quatre hauts fonctionnaires des douanes. Ceux-ci comparaissent, depuis le mercredi 12 octobre, devant le tribunal correctionnel, pour répondre du délit d'infraction à la législation sur les stupéfiants qui aurait été commis en décembre 1990, lors d'une « livraison contrôlée » de 600 kilos de cannabis.

DIJON

de notre envoyé spécial

Visiblement, Jean-Pierre Cazé, contrôleur divisionnaire des douanes à Lyon, ne comprend pas pourquoi il est aujourd'hui devant un tribunal correctionnel. Son métier, c'est de pourchasser des trafiquants de drogue. Aussi, il murmure avec aigreur : *« On travaille pour défendre notre jeunesse. C'est une affaire qui a mal tourné. »* Glacial, le procureur adjoint lui rétorque : *« Par votre intervention, 60 kilos de drogue ont été consommés par cette jeunesse. C'est se comporter comme un trafiquant. »* Ce court dialogue résume une affaire complexe où chacun a sa logique et, pour la première fois dans une audience publique, la douane et la justice s'affrontent dans un débat que le magistrat du parquet ramène à cette simple question : *« Est-ce que la fin doit justifier tous les moyens ? »*

A la fin de l'année 1990, un informateur – on dit ici un « aviseur » – faisait état d'une prochaine livraison de cannabis en provenance du Maroc. Les douanes décidaient alors de mettre en place une opération de « livraison contrôlée » de 600 kilos de cannabis entre le Maroc et Dijon en infiltrant le réseau de trafiquants. *« On assure la logistique, et quand les acheteurs se présentent, on les arrête »*, explique Michel Ribatet, chef de l'échelon de Lyon de la direction nationale des recherches et enquêtes douanières (DNRED).

En l'occurrence, l'acheteur, ou ce qui semble plutôt être un intermédiaire, fait des difficultés. Il explique qu'il ne peut pas payer les 800 000 mille francs de transport et insiste pour avoir une avance de 60 kilos de cannabis, *« pour faire patienter les acheteurs »*. Les douanes s'y résoudront. Pour Jean-Luc Vialla, directeur général des douanes, *« le fait de lâcher 60 kilos est incontestablement une erreur. Mais c'était un cas de force majeure. Il le fallait, pour assurer la sécurité physique de nos agents »*.

Après avoir vendu les 60 kilos de drogue à Paris, les trafiquants ont payé « le transport » en remettant 800 000 francs à M. Cazé. *« Cet argent sale a servi à rémunérer toute la filière transport »*, raconte Jean-Henri Hoquet, responsable à l'époque de la DNRED. Les 540 kilos de cannabis restants sont donc remis aux trafiquants. Le véhicule transportant la drogue est aussitôt saisi, le 5 décembre 1990, sur l'A6, au péage de Pouilly-en-Auxois.

L'opération est pourtant un échec : elle se solde par l'arrestation de deux convoyeurs insignifiants, alors que les douanes laissent partir une autre voiture transportant les trafiquants.

« On travaillait en autonomes »

« Il n'y avait rien dans leur voiture, on était obligés de les laisser partir », explique M. Ribatet. Quand le procureur adjoint s'étonne que les douanes ne se soient pas fait assister par un service de police pour assurer une filature, il touche un point sensible : *« On travaillait en autonomes*, s'agace M. Ribatet. *On travaillait sur la base du code des douanes avec des pouvoirs particuliers. Et si je travaille avec un SRPJ, je suis dessaisi »*.

Les trafiquants seront arrêtés plus tard, mais la réaction de M. Ribatet se situe au cœur de l'affaire qui repose, semble-t-il, sur le conflit entre les mœurs douanières et les mœurs judiciaires. Un conflit si aigu que la justice a d'abord interprété cette opération comme une manœuvre publicitaire réalisée par les douanes ou comme un trafic pur et simple. M. Cazé, M. Ribatet, son adjoint, l'inspecteur central Pierre Tardy et Jacques Dorey, de la DNRED de Dijon, ont même été placés quelque temps en détention provisoire, dans des conditions qui ont provoqué une grève des douanes, en avril 1991.

C'est notamment cette affaire qui sera à l'origine d'une loi votée le 19 décembre 1991, précisant que les agents des douanes ne sont pas pénalement responsables lorsque, *« pour constater les infractions douanières (...), ils acquièrent, détiennent, transportent ou livrent des substances ou plantes »* dans une opération qui doit être contrôlée par le procureur de la République. La même loi prévoit l'amnistie lorsque les délits reprochés auraient été commis *« par des agents des douanes agissant aux seules fins de constater ou de rechercher les infractions à la législation sur les stupéfiants »*. Le tribunal devra donc apprécier si les faits poursuivis peuvent bénéficier de la loi d'amnistie ou si certains éléments, tels que le fait d'avoir « lâché » 60 kilos de cannabis, ont transformé les douaniers en délinquants.

MAURICE PEYROT

TERRORISME : un Algérien écroué à Paris après la découverte d'un arsenal à Antibes. – Le juge d'instruction Laurence Le Vert, spécialisé dans les dossiers terroristes, a mis en examen pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, dimanche 9 octobre à Paris, et écroué, un Algérien soupçonné d'appartenir au mouvement islamiste tunisien Ennhada. L'interpellation de Mohammed Boubazine, âgé de quarante-sept ans, est consécutive à la découverte d'un arsenal – plusieurs dizaines de bâtons d'explosifs et de détonateurs électriques, une arme de poing et des munitions – dans le faux-plafond d'une villa d'Antibes (Alpes-Maritimes).

Mis en cause par l'hebdomadaire « l'Express »

Le ministère du budget dément avoir arrêté une enquête fiscale sur une affaire de fausses factures

Le cabinet de Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a-t-il ordonné, en juin dernier, de stopper une enquête fiscale concernant une affaire de fausses factures dans laquelle se trouvaient impliqués la Lyonnaise des eaux (par le biais de la société Dumez), et un couple spécialisé dans la renégociation des dettes des collectivités locales ? Oui, affirme l'hebdomadaire *l'Express* qui consacre dans son édition du 13 octobre une enquête détaillée à cette affaire. Non, répond-on au cabinet de Nicolas Sarkozy où l'on *« démentait formellement »*, jeudi matin, que le ministre ait pu intervenir *« en vue d'arrêter ou de ralentir »* les contrôles fiscaux concernant des sociétés du couple en question.

L'histoire, telle que la raconte l'hebdomadaire sous le titre « Fausses factures pour un château » serait la suivante. En 1989, Chantal Pacary, femme de Michel Pacary, un homme d'affaires qui possède plusieurs sociétés et qui sert de courtier à certaines municipalités, entreprend la rénovation du château de Chabrol que le couple possède à Saint-Patrice, près de Tours. *« Le coût*, écrit *l'Express, est faramineux : 8 519 306,50 francs. Or une infime partie seulement – 1 097 793 francs – en a été payée par les époux Pacary. »* Le reste se décompose comme suit : 1,1 million payé par la société de conseil financier Roddhlams, propriété de Michel et Chantal Pacary ; 2,2 millions par l'entreprise de travaux publics Dumez ; 992 600 francs par sa filiale les Grands Travaux de Marseille (GTM) ; enfin, 3 millions dont l'origine n'avait pas été confirmée lorsque l'enquête a été bloquée.

Alerté, en 1994, par un appel anonyme qui parle de fausses factures, le SRPJ d'Orléans-Tours se saisit de l'affaire. Plusieurs entrepreneurs qui ont travaillé à la réfection du château reconnaissent qu'ils ont adressé les factures à l'entreprise Dumez avec de faux intitulés laissant à penser que les travaux ont été effectués pour le ministère des finances. Dumez et GTM paieront ainsi quelque 3 millions de francs de 1989 à 1991. Reste à savoir pourquoi.

Convoquée par la PJ de Paris, Chantal Pacary restera évasive. A l'enquêteur qui l'interroge sur les 8 millions de francs de travaux, elle répond que *« le château était en très bon état »*. Quant aux factures établies, sur ses ordres, au nom de Dumez, elle *« ne comprend pas »*. Au terme de cette audition, Chantal Pacary est placée en garde à vue. Le lendemain, alors que l'on s'attend à une mise en examen, le procureur de Tours la remet en liberté.

« Décision surprenante au vu des conclusions du rapport de synthèse de huit pages du SRPJ d'Orléans-Tours », note *l'Express*. Le cours de la justice est arrêté mais le fisc prend le relais. Jusqu'à l'arrêt de l'enquête, ordonné en juin dernier selon l'hebdomadaire qui s'interroge sur les relations de Michel Pacary avec certains élus de l'actuelle majorité. En tout cas, Michel Pacary avait été mis en examen et écroué, en février dernier, dans une affaire de corruption mettant en cause le député de la Guadeloupe, Edouard Chammougon (*le Monde* du 10 février).

La Lyonnaise des eaux a confirmé à *l'Express* l'existence des fausses factures mais elle souligne que celles-ci ont été réglées, pour une large part, avant qu'elle ne rachète le groupe Dumez, en septembre 1990. Au bout du compte les époux Pacary s'en tirent bien, aucune poursuite n'a été engagée contre eux et faute d'enquête, la nature de leurs liens avec Dumez reste inconnue.

R.-P. P.

SCIENCES

Deux Américains et un Canadien reçoivent les prix Nobel de physique et de chimie

L'académie royale des sciences de Suède a attribué le prix Nobel de Physique 1994 pour moitié au Canadien Bertram N. Brockhouse de l'Université McMaster à Hamilton (Ontario) pour le développement de la spectroscopie à neutrons et, pour l'autre moitié, à l'Américain Clifford G. Shull, du Massachusetts Institute of Technology (MIT) à Cambridge (Massachussetts) pour le développement de la technique de diffraction des neutrons.

Pour le prix Nobel de chimie, elle a distingué l'Américain George A. Olah, de l'University of southern California à Los Angeles, pour ces travaux dans les domaines de la chimie des carbocations qui ont, indique le jury, ouvert *« de nouvelles voies dans la connaissance détaillée de la structure et de la réactivité du carbone »*. Le prix Nobel est doté d'une somme de 7 millions de couronnes suédoises soit 5,2 millions de francs environ.

Bertram Brockhouse et Clifford Shull : des neutrons pour ausculter la matière

A Clifford G. Shull, l'architecture. A Bertram N. Brockhouse, la *dynamique, les mouvements*. Mais pas n'importe quelle architecture et pas n'importe quels mouvements. Uniquement ceux des atomes dans la matière. En décernant le prix Nobel de physique 1994 à ces deux chercheurs américain et canadien, l'Académie des sciences de Suède couronne des travaux anciens qui, en schématisant, répondent aux questions « où se trouvent les atomes ? » et « que font les atomes ? ».

D'autres avant eux ont tenté de répondre à ces questions. Parfois avec succès comme Max von Laue, Sir William Bragg et Sir Lawrence Bragg (son fils), prix Nobel de physique en 1914 et 1915, qui ont su défricher le terrain et développer des techniques de sondage de la matière par rayons X. Ces techniques, dites de *diffraction, ont permis de préciser* l'architecture de nombre de cristaux et de molécules. A commencer par la plus célèbre d'entre elles, l'acide désoxyribonucléique ou ADN, support de l'hérédité, dont la structure en double hélice fut mise en évidence par Francis Crick et James Watson dans les années 50.

Toutefois ces techniques ne sont pas toujours suffisantes pour sonder très intimement la matière. En revanche, on s'aperçut à la fin de la deuxième guerre mondiale que de puissants flux de neutrons produits par les réacteurs nucléaire y parviennent. Bien choisis, ces neutrons, lorsqu'ils entrent dans le matériau à analyser, peuvent avoir schématiquement deux types de comportement : soit rebondir sur les atomes de l'échantillon sans perdre *d'énergie (on parle alors de diffu*sion élastique) et changer de cap (diffraction) ; soit, au contraire, perdre de l'énergie et de leur vitesse (diffusion non élastique) en déclenchant ou annihilant les mouvements de vibration (phonons) dont les atomes sont l'objet.

Des enjeux importants

De l'étude du comportement des neutrons dans le premier cas, on peut déduire la structure d'un matériau, la position dans l'espace des atomes qui le composent et redessiner ainsi toute son architecture. C'est ce qu'a fait Clifford Shull à Oak-Ridge, au sein de l'équipe animée par Ernest Wollan, en développant une technique originale sur ce thème qui lui vaut aujourd'hui le prix Nobel de phy*sique (1). Quant à Bertram* Brockhouse, il a su concevoir un appareil de mesure, le spectromètre triaxial, qui lui a permis, grâce au réacteur de recherches canadien de Chalk River (Ontario), de décrire les mouvements des atomes, la dynamique interne des échantillons au niveau nucléaire.

Ces travaux ont eu des retombées fort importantes, notamment dans le domaine de la détection des structures magnétiques. Ils en ont de plus importantes encore aujourd'hui, qui permettent d'obtenir des informations sans égal sur la structure de la matière dans des domaines aussi variés que les supraconducteurs à haute température, les catalyseurs, les composants électroniques, la structure des protéines, l'architecture des virus et le stockage de l'hydrogène dans certains matériaux (hydrures). Les enjeux scientifiques, industriels et économiques de ces recherches sont tels que nombre d'installations civiles, fort coûteuses, destinées à la production de puissants faisceaux de *neutrons, ont été construites* un peu partout dans le monde.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Ces techniques d'analyse permettent notamment de situer dans l'espace la place et les mouvements des atomes d'hydrogène des échantillons analysés, ce que ne permet guère l'utilisation des rayons X.

[*Né le 15 juillet 1918 à Lethbridge* (Alberta, Canada), Bertram N. Brockhouse est titulaire d'un doctorat en physique obtenu en 1950 à l'université de Toronto. Il est membre de la Royal Society of Canada, de la Royal Society of London et de l'Académie royale des sciences de Suède. Il a enseigné à l'université McMaster à Hamilton (Ontario).]

[Né le 23 septembre 1915 à Pittsburgh (Pennsylvanie, Etats-Unis), Clifford G. Shull a obtenu son doctorat de physique en 1941 à l'université de New-York. Il est membre de l'Académie américaine des Sciences (National Academy of Sciences) et professeur émérite au Massachusets Institute of Technology de Cambridge (Etats-Unis).]

George Olah : la magie des carbocations

Certains résultats scientifiques tiennent parfois de la magie. Témoins ceux que l'Académie des sciences de Suède a couronnés du prix Nobel de chimie 1994. Une idée « géniale » de l'Américain George Olah a fait soudain apparaître aux yeux de ses collègues tout un pan de certaines réactions chimiques sur lesquelles ils étaient réduits, jusque-là, à échafauder des hypothèses.

Les travaux de George Olah ont permis d'élucider définitivement un aspect obscur de deux réactions très utilisées en chimie organique de synthèse et sur lequel les chercheurs se penchaient depuis les années 20. C'est ainsi que les Américains S. Winstein et Herbert C. Brown (Nobel de chimie 1979) avaient émis l'hypothèse que des « produits intermédiaires » à vie très courte interviennent dans ces réactions baptisées des noms barbares de « substitution et élimination des nucléophiles aliphatiques ». Ils étaient parvenus à la conclusion qu'il s'agissait de « carbocations », des composés carbonés que personne n'avait jamais vus. Et pour cause : d'après le calcul des chimistes, ces produits « n'existaient » que durant moins d'un millionième de seconde !

Le mérite de George Olah est d'avoir su leur donner une durée de vie illimitée. Pour les stabiliser, il a imaginé, à la fin des années 60, de les faire apparaître à basse température dans un milieu « superacide », et notamment dans le *« magic acid »* connu des chimistes comme le... penta*fluorure de fluorohydrogénoanti*moine, un milliard de milliards de fois plus « mordant » que l'acide sulfurique pur.

Devenues presque « immortels », ces carbocations ont pu être étudiées sous tous les angles à l'aide de spectroscopes à résonance magnétique nucléaire (RMN) ou de spectroscopes à électrons. La connaissance du mécanisme intime des réactions dans lesquelles ils apparaissent a évidemment progressé d'autant. De plus, l'emploi des superacides permettait le déclenchement de réactions chimiques impossibles normalement, dans les « milieux » employés jusqu'alors par les chimistes.

Les applications industrielles n'ont pas tardé. C'est ainsi que les carbocations interviennent dans le « reformage catalytique » qui permet aux pétroliers d'obtenir des carburants à haut indice d'octane. En chimie aromatique, les superacides permettent d'éviter l'emploi de catalyseurs généralement très polluants. Enfin, des chercheurs espèrent, grâce à eux, « brûler » un certain nombre d'étapes dans la synthèse de produits pharmaceutiques très sophistiqués.

JEAN-PAUL DUFOUR

[Né le 22 mai 1927 à Budapest (Hongrie), George A. Olah était vice-directeur de l'Institut de chimie de l'académie des sciences de Hongrie à Budapest quand, en 1956, il émigra au Canada, puis aux Etats-Unis, où il débuta comme chercheur à la Dow Chemical Company. Naturalisé américain en 1970, il fut professeur à l'université de Cleveland (Ohio), puis à celle de Californie du Sud (Los Angeles) où, depuis 1991, il dirige le Loker Hydrocarbon Research Institute.]

Dans le dossier du sang contaminé

« La justice n'a pas dit son dernier mot »

estime le procureur général près la Cour de cassation

Interrogé au sujet de l'affaire du sang contaminé actuellement instruite par la Cour de justice de la République, le procureur général près la Cour de cassation (1), Pierre Truche, estime, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *la Vie*, que *« la recherche de responsabilités à un haut niveau est à la mesure de l'émotion suscitée dans l'opinion »*. « [Cette recherche] *est souvent liée au nombre élevé des victimes*, ajoute-t-il. [...] *Face à des affaires qui paraissent exceptionnelles, les magistrats ont le devoir impérieux de ne pas perdre leur sérénité. Une affaire extraordinaire doit impérativement se traiter à l'ordinaire. »*

Evoquant le dossier de l'affaire du sang contaminé, ainsi que l'arrestation de Carlos et l'assignation à résidence de Folembray, Pierre Truche souligne que *« l'Etat de droit ne peut s'apprécier sur le moment »*. *« La justice n'a pas dit son dernier mot*, explique-t-il. *Attendez ses décisions. Je pense que les recours monteront jusqu'à la Cour de cassation au Conseil d'Etat. »* Selon M. Truche, le procès du sang contaminé ne pourra pas se tenir avant *« une bonne année »*. *« Cela dépendra des travaux de la commission d'instruction, des moyens de défense des ministres, des contestations de droit et de procédure »*, conclut-il.

D'autre part, l'hebdomadaire scientifique international *Nature* revient lui aussi sur cette affaire dans son numéro du 13 octobre. Sous le titre « Le scandale du sang contaminé fait ressurgir le spectre de l'affaire Dreyfus », la revue analyse longuement ce qui, selon elle, est en train de devenir *« une des plus importantes controverses judiciaires depuis l'affaire Dreyfus.* [...] *Comme durant cette affaire, la France est divisée entre ceux qui pensent que la contamination* [des hémophiles et des transfusés] *est due à une responsabilité collective de l'Etat et ceux qui considèrent qu'il s'agit d'un crime perpétré par un petit nombre de personnes »*. Nature met en évidence, notamment, le rôle paradoxal et ambigu joué dans cette affaire par l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS).

A l'inverse, l'Association des polytransfusés, présidée par M. Jean Peron Garvanoff, a critiqué, mercredi 12 octobre dans un communiqué, l'attitude de MM. Philippe Séguin et Raymond Barre qui, au cours des émissions « 7 sur 7 » et « L'heure de vérité » *« ont donné leur absolution à M. Laurent Fabius, récemment mis en examen suite au scandale du sang contaminé »*. Pour sa part, M[me] Joëlle Bouchet – mère d'un hémophile contaminé par le virus du sida qui avait déposé plainte devant la Cour de justice de la République – a fait savoir qu'elle ne se rendrait pas à la convocation de la Cour. Elle indique que son avocat, M[e] Max Lecoq, ira expliquer aux trois magistrats de la commission d'instruction de la CJR qu'elle conteste à la fois *« la composition de la juridiction »*, qui est faite *« de politiques »*, l'absence de possibilité de se constituer partie civile devant cette Coure, le *« refus du droit aux avocats des victimes d'avoir accès aux dossiers et de pouvoir demander des actes d'instruction »*.

(1) M. Truche assume également les fonctions de procureur général auprès de la Cour de justice de la République.

RECTIFICATIF. – C'est par erreur que nous avons indiqué dans nos éditions du 13 octobre que Gaston Rimareix, mis en examen pour complicité d'empoisonnement dans l'affaire du sang contaminé, était, en 1985, directeur du cabinet de Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales. M. Rimareix était alors directeur du cabinet d'Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé. C'est Charles-Henri Filippi qui à cette époque était directeur de cabinet de M[me] Dufoix. De plus, M. Rimareix n'exerce plus aujourd'hui les fonctions de président du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz.

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

En présence du pape

Des voix féministes au synode des évêques

Le pape a déclaré, mercredi 12 octobre au cours de son audience générale hebdomadaire, que Jésus-Christ avait été à l'origine de *« la promotion et de la libération de la femme »*. Mais aux femmes, qu'il avait appelées à le suivre, *« contrairement à toutes les traditions juives »* de l'époque, il n'a pas confié le même *« mission sacerdotale »* qu'aux apôtres. Hommes et femmes ont donc des *« missions »* différentes à remplir dans l'Eglise.

Jean-Paul II entendait ainsi répondre aux voix féministes qui se font entendre au synode des évêques consacré à la vie religieuse (qui compte une large majorité de femmes), ouvert le 2 octobre et qui doit s'achever le 29 (*le Monde* daté 2-3 octobre). Ainsi, Mgr Ernest Kombo, évêque d'Owando (Congo), a t-il fait sensation en proposant, lundi 10 octobre – devant le pape qui était en séance –, que des femmes puissent accéder au Sacré Collège des cardinaux (qui élit le pape). *« Puisse Dieu,* avait-il déclaré, *inspirer l'attitude prophétique qui consisterait à nommer des femmes, en nombre comme en qualité, à des postes de responsabilité, voire aux postes les plus élevés de la hiérarchie, comme cardinaux laïcs. »*

Certes, l'histoire de l'Eglise compte des cardinaux laïcs, ordonnés prêtres par la suite, le plus célèbre exemple étant celui de Mazarin (1602-1661). Paul VI avait aussi songé à élever au cardinalat Jacques Maritain, philosophe français, ou Giorgio la Pira, ancien maire de Florence. Mais jamais il n'y eut de femme cardinal. Le droit canon permet également que des prêtres deviennent cardinaux, mais ils reçoivent alors la consécration épiscopale. De grands théologiens comme les Pères Dezza, de Lubac (resté prêtre), von Balthazar (mort avant d'être officiellement créé cardinal), ont été ainsi nommés cardinaux par Jean-Paul II (les deux derniers sont décédés).

Au synode sur la vie religieuse, l'archevêque de Montréal, Mgr Maurice Couture, a *lui aussi plaidé la cause de* l'égalité, demandant que des femmes *« soient incluses dans le processus de réflexion et de prise de décision, aussi bien au niveau des diocèses qu'à celui de la Curie romaine »*. Et une *religieuse française, Stéphane-*Marie Boullanger, intervenant à titre d'expert dans cette assemblée d'évêques, a aussi provoqué la surprise en demandant qu'*« aux différents niveaux – paroissial, diocésain, national et celui du Vatican – une place réelle soit donnée aux femmes sur le plan de la réflexion, de la décision, et non seulement au niveau de l'exécution »*.

H. T.

EN BREF

FOULARD ISLAMIQUE : François Bayrou veut résister aux pressions. –Interrogé mercredi 12 octobre à l'Assemblée nationale sur les difficultés d'application de la circulaire du 20 septembre proposant de réglementer le port de signes religieux à l'école, François Bayrou a mis en garde les parlementaires contre *« deux forces de pression* [qui] *tentent d'obtenir des déviations. Il y a ceux qui voudraient faire céder le gouvernement et l'éducation nationale et qui n'y parviendront pas. Il y a aussi ceux qui, alors qu'il convient de procéder au cas par cas et sans précipitation, pratiquent une surenchère de nature à provoquer des brutalités choquantes. Il ne s'agit pas d'accroître les tensions, mais de convaincre les jeunes. »*

AFFAIRE NASREEN : la décision d'octroi de visa sera soumise au premier ministre. – Le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a affirmé, mercredi 12 octobre, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, que la France était *« prête à accueillir* [Mme Nasreen] *sur son sol »* quand les conditions de sécurité seront réunies. *« Mon cabinet est en contact avec les très nombreux intermédiaires – vraiment très nombreux – qui veulent organiser le déplacement de Mme Nasreen en France »*, a-t-il expliqué en ajoutant *« lorsque ces intermédiaires se seront mis d'accord et que la sécurité de ce séjour sera assuré, je soumettrai au Premier ministre la décision d'octroi de visa»*.

POLICE : les syndicats policiers jugent *« très excessif »* le rapport d'Amnesty International. – Majoritaire chez les policiers en civil, la FNAP a considéré que le rapport d'Amnesty sur les mauvais traitements et « bavures » commises par des policiers français (*le Monde* du 13 octobre) procède de l'*« amalgame »* et est *« à la limite de la malveillance »*. Il convient de *« ne pas jeter l'opprobre sur 120 000 fonctionnaires de police qui ne sont pas tous, loin de là, des cow-boys »*, ajoute la FNAP. Deuxième organisation de policiers en tenue, l'USC a estimé que *« la France n'a pas de leçon à recevoir d'Amnesty »* et que *« les dérapages sont infimes par rapport aux milliers d'interventions de policiers français. »*

ACCIDENT : un Fokker-28 s'écrase dans le centre de l'Iran. – Un fokker-28 de la compagnie aérienne iranienne intérieure Asseman s'est écrasé, dans la soirée du mercredi 12 octobre, avec 66 personnes à bord dans une région montagneuse entre Ispahan et Téhéran. Il *n'y a pas de survivants. Les débris* de l'appareil ont été localisés dans la matinée du jeudi 13 octobre par avion dans un massif montagneux culminant à 3 000 mètres au dessus de la ville de Natanz, à 300 kilomètres au sud de Téhéran. – *(AFP.)*

DÉCHETS NUCLÉAIRES : forage en Haute-Marne pour un laboratoire d'études souterrain. – Des travaux de forage sur un site susceptible d'accueillir un laboratoire souterrain d'études géologiques pour le stockage des déchets nucléaires ont débuté à Cirfontaines-en-Ornois (Haute-Marne) a indiqué, mercredi 12 octobre, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA). Le site haut-marnais est en concurrence avec ceux situés de la Meuse, du Gard et de la Vienne. Il pourra être visité par le public jusqu'au 20 novembre.

DÉFENSE : le PS critique la réforme du service national. – L'ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée, Jean-Michel Boucheron, député PS d'Ille-et-Vilaine, a estimé que la réforme du service national proposée par François Léotard (*le Monde* du 13 octobre) est *« un acte manqué »*. *« L'occasion de créer une véritable forme civile du service national a été manquée. L'institution militaire n'a ni la vocation ni les moyens d'une formation générale des jeunes.* [...] *Il est clair que le projet du gouvernement a pour objectif unique de sortir quelques dizaines de milliers de jeunes des statistiques du chômage »*, a dit M. Boucheron.

EURO-96 : dans le groupe de la France, victoire de la Pologne et match nul entre Israël et la Slovaquie. – Israël a fait match nul (2-2) face à la Slovaquie et la Pologne a battu l'Azerbaïdjan (1-0), mercredi 12 octobre, lors de rencontres comptant pour le groupe 1 des éliminatoires du championnat d'Europe de football de 1996. Le classement du groupe, où figure la France, est le suivant : 1. Roumanie et Israël, 4 pts ; 3. Pologne, 3 ; 4. Slovaquie et France, 2 ; 6. Azerbaïdjan, 0.

AUTOMOBILISME : victoire de Didier Auriol dans le rallye de San Remo. – Le pilote français Didier Auriol (Toyota Celica) a remporté pour la troisième fois le rallye de San Remo (Italie), mercredi 12 octobre, en devançant sur le fil, de 21 secondes, l'Espagnol Carlos Sainz (Subaru Impreza). Au classement du championnat du monde des pilotes, le Français conforte ainsi sa première place avec 11 points d'avance sur Sainz, avant le dernier rallye de la saison, le RAC, qui aura lieu en Angleterre du 20 au 23 novembre. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF. – Dans notre carte sur l'islam (*le Monde* du 13 octobre), une erreur technique a fait apparaître l'Arménie parmi les Etats à majorité musulmane. Ce n'est évidemment pas le cas.

COMMUNICATION

Pour protester contre les disparités de salaires entre radio et télévision publiques

Les journalistes de Radio-France reconduisent leur grève

Les journalistes de Radio-France – France-Inter, France-Info, France-Culture, France-Musique, Radio-Bleue, FIP, et les 39 « locales » –, et de Radio-France Internationale (RFI) ont reconduit leur grève, entamée mercredi 12 octobre, pour protester contre les disparités salariales entre radio et la télévision publiques. France-Info a suivi la grève, pour la première fois de son histoire.

Le lieu a valeur de symbole : mercredi 12 octobre, comme la veille, l'assemblée générale des journalistes Radio-France a lieu au premier étage de la Maison ronde, juste devant France-Info. France-Info, petite dernière de Radio-France, née en juin 1987, installée là *« comme un petit Etat dans l'Etat »*, selon ses journalistes. France-Info, créée par un tandem peu suspect de sympathies « gauchistes » et qui *« ne possède pas de culture syndicale au sens traditionnel du terme »*, reconnaît pudiquement Pascal Delannoy, directeur de la rédaction. Si *« l'esprit commando GIGN »* insufflé à ses débuts par Jérôme Bellay – aujourd'hui directeur de la rédaction de La Chaîne Info de TF 1 – s'est atténué, France-Info est restée peu politisée, constate Nicolas Poincaré, grand reporter à la station. Mercredi 12 et jeudi matin 13 octobre, pourtant, France-Info n'a distillé que quelques chroniques sportives, de météo ou de jardinage. Environ 90 % des journalistes de France-Inter, la totalité des présentateurs et des reporters de France-Info, et 33 des 39 « locales » ont fait grève, mercredi 12 octobre,selon les syndicats. La direction estimait de son côté que la grève était suivie entre 60 et 65 % à Paris et à 70 % dans les locales. En AG, devant 70 rédacteurs environ, la société des journalistes, qui mène le mouvement, et les syndicats – Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome), SNJ-CGT, et CFDT soutenus par Force ouvrière et la CFT – font le point. Ils demandent *« l'ouverture immédiate de négociations sur les disparités salariales entre France 2, France 3 et Radio-France »*. La poursuite de la grève est votée à main levée. *« Si on recommençait à travailler demain, on aurait l'air grotesques »*, commente Gérard Courchelle, rédacteur en chef et présentateur du journal de 8 heures de France-Inter.

C'est l'accord *« d'harmonisation salariale »* négocié à France 3 le 27 septembre, par Xavier Gouyou-Beauchamps, directeur général, avec les syndicats, qui a mis le feu aux poudres. *« Ce document est une bombe »*, selon une reporter de France-Inter. Depuis vendredi 7 octobre, la photocopie de ce protocole circule de main en main à Radio-France. Les syndicalistes ont compté : un rédacteur-reporter gagne 12 500 francs bruts à Radio-France, 14 877 à France 3 et 18 063 à France 2. *« La moitié des journalistes de cette maison gagnent moins qu'un journaliste qui entre à France 3. »* Au fil de l'AG, les préoccupations commencent à diverger. *« Le problème à Radio-France, ce ne sont pas les cinq premières années, ce sont les trente qui suivent »*, lance Jérôme Bouvier, de France-Culture. *« La grève risque d'accentuer le mouvement en cours : la fourchette se rétrécit, mais les salaires les plus hauts ne progressent pas »*, confie un autre journaliste.

L'AG n'a pas certes pas fait le plein – la maison compte 450 journalistes, dont un tiers à Paris – *« mais ceux qui comptent sont là »*, commentent de nombreux journalistes. Les « barons » d'Inter par exemple : Pierre Le Marc, chef du service politique, Michel Polacco, rédacteur en chef, Patrice Bertin, rédacteur en chef et présentateur d'« Inter-Soir », à 19 heures. *« Ce qui nous anime, c'est une grande fatigue*, souligne une journaliste. *A chaque reportage, on enfile 4 secondes pour Info, une minute sur Inter, un « France-Info reportages », puis des sons de 2 minutes, un « France-Info interview », et de nouveau on pense au 18 heures et au 19 heures d'Inter. Quand ils nous voient sur le terrain, ceux de RTL ou d'Europe 1 nous prennent pour des fous. »*

Les convoitises du privé

Sur un magnétophone, un journaliste veut rappeler à ceux qui ne l'auraient pas entendu *« la manière dont un des dirigeants de cette maison a rendu compte de la grève »*. A l'antenne, Ivan Levaï, directeur de l'information de Radio-France (et non gréviste), a expliqué le *« manque de voix »* de la station par l'absence de ceux qui *« prétendent lutter contre ce qu'ils appellent des disparités salariales »*. Le verbe *« prétendent »* a fait bondir les grévistes. *« Regardez le Larousse : prétendre, c'est dire, affirmer »*, leur a répliqué Ivan Levaï.

En aparté, un chef de service se plaint de *« l'immobilisme de la présidence Maheu, qui gère les succès antérieurs de Roland Faure, comme France-Info, mais n'a rien su créer »*. Une journaliste remarque que, *« depuis l'éclatement de l'ORTF, en 1974, les diverses sociétés publiques ont prospéré, et que Radio-France s'est toujours mal débrouillée »*. Du côté de la direction, on insiste sur *« l'exception »* Radio-France, qui, à la différence des autres sociétés d'audiovisuel public, *« a privilégié et su préserver le plein emploi »*. *« L'argument des « bons » et des « mauvais » dirigeants ne tient pas*, explique Jean Izard, directeur général de Radio-France. *A France 2, les salaires représentent 17 % à 18 % des dépenses. A Radio-France – où on fabrique entièrement tous les programmes, et où l'on achète rien –, on dépasse les 50 %. »*

« Si le déficit de l'Etat est tel qu'il peut en supporter 20 millions supplémentaires, très bien, fait remarquer un journaliste non gréviste, après l'AG. *Mais il faut voir plus loin que son nez. L'accord signé par Gouyou-Beauchamps ne sera applicable qu'en 1995. Quel que soit le président élu en mai, l'audiovisuel public sera mis à plat, et il faudra faire face aux convoitises – pressantes – du privé. Certains disent déjà qu'Europe 1 et RTL remplissent un service public d'information... »* Pour répondre à la pression des journalistes, la présidence a établi un calendrier de négociations. *« On n'en veut pas personnellement à Maheu ni à Izard »*, expliquent des rédacteurs de France-Inter. *« Même le parachutage de Patrice Duhamel*, reconnaît une journaliste du service politique, *n'a provoqué aucun émoi. C'est un professionnel, sa venue n'a rien changé. En plus, il dit bonjour dans les couloirs. »* Mais à 10 000 francs net, et trois ans d'ancienneté, la jeune journaliste est déjà fataliste. *« C'est bête, j'aime le service public, mais, à ce prix-là, je sais déjà que dans quelques années je n'y resterai pas. »*

ARIANE CHEMIN

Afin de rivaliser avec la concurrence américaine et le satellite

Les câblo-opérateurs privés font pression sur Bruxelles pour avoir accès au marché du téléphone avant 1996

Dans la perspective de la prochaine dérégulation des services du téléphone, plusieurs câblo-opérateurs privés européens devaient annoncer, jeudi 13 octobre à Bruxelles, à l'initiative de la Compagnie générale de vidéocommunication (CGV), filiale de la Compagnie générale des eaux, la création de l'Association des câblo-opérateurs privés européens (ACPE). Un outil d'influence pour décider *la Commission* européenne à leur ouvrir le marché du téléphone.

A deux ans de l'échéance, très attendue, de la dérégulation des réseaux de télécommunications en Europe, les câblo-opérateurs privés s'organisent. L'allemand ANGA, le danois STOFA, la britannique Cable Television Association (CTA) et le français CGV se sont regroupés au sein de l'Association des câblo-opérateurs privés européens (ACPE). C'est l'occasion pour les fondateurs de l'ACPE de prendre leurs distances avec l'European Cable Communication Association (ECCA) dans laquelle, selon eux, *« les télécoms* [publics] *européens sont trop présents »*. Les statuts de l'ACPE sont clairs : la nouvelle association *« ne pourra être ouverte qu'aux câblo-opérateurs privés »*. Pour la CGV, le but est d'*« obtenir l'application du calendrier affiché par Bruxelles, qui prévoit la libéralisation des services de téléphone en 1996 »*. La filiale de la Générale des eaux entend même faire *« avancer les échéances »*. Selon elle, *« il n'y a pas, aujourd'hui, d'économie équilibrée possible sur le câble avec la seule exploitation de l'activité télévision »*. A l'appui de cette assertion, elle cite la règle des trois tiers, symbole de la réussite britannique. Ainsi, en Grande-Bretagne : pour un chiffre d'affaires de 100 francs par abonné au câble, un tiers provient de l'activité télévision, un autre, du téléphone domestique et le dernier des services téléphoniques professionnels.

Stagnation du nombre de prises

Alarmiste, la CGV prêche pour *« la libéralisation du téléphone en France, seule condition pour espérer rentabiliser l'infrastructure du câble »*. Plus encore, l'accès au téléphone est l'unique moyen pour *« intéresser de nouveaux partenaires financiers au développement du câble »*. Avec cette précision en forme d'avertissement, la CGV rappelle que, *« en France, aujourd'hui, on ne construit plus de prises »*. Les derniers résultats collectés par l'Association des villes câblées (AVICA) illustrent cet immobilisme : au 31 août, on dénombrait 1 069 318 abonnés au câble pour 5 616 836 logements commercialisables, contre 1 034 000 abonnés en mai.

L'urgence invoquée par la CGV est aussi provoquée par la concurrence, notamment américaine, sur le marché du câble. Citéréseaux, propriété du groupe américain Time-Warner, devrait câbler la commune d'Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) après avoir obtenu les marchés des villes de Limoges (Haute-Vienne) et de Montreuil (Seine-Saint-Denis). La concurrence du satellite est encore plus pressante : après avoir longtemps stagné, le parc des paraboles est en passe d'égaler le nombre des abonnés au câble. Des études récentes et concordantes fixent à 900 000, voire un million, le nombre de foyers « parabolisés » en 1994 (plus de 300 000 foyers reliés à une antenne collective, 200 000 abonnés à Canalsatellite et 350 000 paraboles individuelles). Mais davantage que le nombre d'antennes, *« c'est la vitesse d'installation du parc qui est importante »*, s'inquiète la CGV. La filiale de la Compagnie générale des eaux redoute une explosion du marché de la réception directe qui condamnerait le câble.

GUY DUTHEIL

SFP : Michel Bassi annonce la création à Bry-sur-Marne d'une cité du cinéma et de la télévision. –Michel Bassi, PDG de la Société française de production (SFP), a annoncé, mercredi 12 octobre, lors du dixième Marché international des programmes de télévision (MIPCOM) qui a lieu actuellement à Cannes, qu'il étudiait la *« faisabilité »* d'une cité de l'image cinématographique et audiovisuelle à Bry-sur-Marne, commune où sont installés la SFP et l'Institut national de l'audiovisuel (INA). Ce projet, qui coûterait 1 milliard de francs, pourrait attirer cinq millions de visiteurs par an. La SFP, qui n'a pas le premier centime pour financer ce projet de parc d'attraction cinématographique inspiré du modèle d'Universal Film à Los Angeles, cherche donc des investisseurs privés intéressés. Le ministère de la communication, autorité de tutelle de la SFP, n'a fait preuve d'aucune hostilité à un tel projet, mais n'entend pas le financer.

DANS LA PRESSE

L'interpellation d'Alain Carignon

Le Figaro : « Cette décision judiciaire fera mal. Sans doute est-ce le signe que le gouvernement n'entrave pas la bonne marche de la justice. Mais celle-ci est lancée et rien ni personne ne pourra plus l'arrêter. Au lieu de gémir ou de crier au complot, la classe politique serait mieux inspirée de s'en prendre, d'abord, à elle-même et de couper sans pitié les *branches suspectes, comme l'aurait fait de Gaulle.* C'est vrai pour la droite comme pour la gauche.

L'Humanité (Jacques Coubard) : « Rarement on avait vu autant de membres du gouvernement, de PDG, pris dans le vertige de la course à l'argent et au pouvoir. Le voile se déchire sur un monde de coquins qui se font professeurs de vertu, défenseurs de la morale, assis sur les valises débordantes de millions, *venant par mille détours de sociétés fictives, livrant* des prébendes bien réelles. [...] Sous ces affaires apparaît le fonctionnement du système qui, pour paraphraser Jaurès, porte en lui la corruption comme la nuée porte l'orage. »

InfoMatin (Annette Kahn) : « [Le juge Philippe Courroye] ne soupçonne plus [Alain Carignon] de ces délits auxquels l'opinion commençait à s'habituer : abus de biens sociaux ou trafic d'influence, mais bien de corruption. A ce niveau, le mot résonne de façon terrible, et la méthode est à sa mesure : dans un système gangrené, la justice française agit ouvertement à l'italienne. »

RTL (Philippe Alexandre) : « C'est l'événement politique et social le plus grave de cette législature et même de la Ve République. [...] L'ancien ministre de la communication apparaît ce matin comme un serviteur de la République corrompu, personnellement, délibérément et publiquement corrompu. Quelle que soit la suite judiciaire de son affaire, il est désormais responsable d'avoir porté une tache indélébile sur l'État, sur la démocratie et, accessoirement, sur la majorité déjà déchirée. [...] Certes, ce n'est pas d'hier que les hommes politiques s'octroient de telles libéralités avec une inconscience qui frise le cynisme mais, en temps de crise, il y a là une ostentation insupportable. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « Les faits sont là. Et leur effet catastrophique. Le gouvernement d'Edouard Balladur est assiégé par les affaires. Et sa crédibilité en est atteinte gravement. La majorité est rongée par cette gangrène comme le fut avant elle l'opposition. [...] Il ne suffit pas de souhaiter que le financement de la vie politique soit plus économe, plus transparent et plus contrôlé. *Il faut dire si* oui ou non il continuera d'appartenir aux entreprises ; et, sinon, comment il sera assuré. »

Devant l'impossibilité de réunir une majorité sur la modification de la convention

Le débat sur le dossier Euro Disney est reporté

Le conseil régional devait se réunir, jeudi 13 octobre, pour débattre des modifications à apporter à la convention entre *Euro Disney et les pouvoirs* publics. La difficulté de rassembler une majorité sur ce sujet devait conduire le président, Michel Giraud (RPR), à reporter la *discussion*.

La plus grande confusion régnait encore, mercredi, au conseil régional d'Ile-de-France, quant à l'ordre du jour de l'assemblée *pleinière* du lendemain. Le nombre de dossiers à examiner risquait de conduire les élus au-delà *du petit matin, vendredi*. Mis à part la traditionnelle présentation du nouveau préfet de région, Joël Thoraval, *les questions orales* et cinq rapports, dont l'un sur sur les parcs naturels régionaux, les élus devaient se prononcer sur trois importants sujets.

D'abord, à l'occasion d'un débat sur la politique de la ville, au cours duquel la région doit affirmer sa volonté de recentrer ses actions dans ses domaines de compétences. A l'origine des pro*positions* de l'exécutif, il y a un rapport rédigé par Eric Raoult (RPR), conseiller régional et *député de Seine-Saint-Denis (le Monde* du 23 mars). Venant d'un proche de Jacques Chirac, ces orientations pourront apparaître comme une réponse à l'atonie du gouvernement en matière de politique de la ville.

Ce débat devait être également l'occasion, pour les élus du Front national, d'engager à coup d'amendements une violente *offensive contre l'immigration*. Jean-Yves le Gallou, président du groupe, donnait le ton, dès le 10 octobre. Il annonçait alors que le Front national allait s'opposer au « désenclavement » des quartiers en difficulté, parce qu'*« il va aboutir à ce que les métastases de la délinquance immigrée* (sic) *se répandent sur l'ensemble de la région »*.

Prévu également de longue date, le débat sur la politique de l'énergie de la région devait être l'occasion, pour l'exécutif, de donner satisfaction aux écologistes, dont la bonne volonté ne lui a quasiment jamais manqué depuis le début de la mandature. Les Verts et Génération-Ecologie ont même réactivé, à cette occasion, un intergroupe mis en sommeil depuis longtemps par les querelles entre les deux formations. Les écologistes présentent une douzaine d'amendements *communs, qui* vont du chauffage au bois de trois lycées au développement de la « biomasse », *mais l'accord entre* les deux groupes ne va pas encore jusqu'à savoir si l'adoption de ces amendements par *le conseil doit* être ou non un préalable à leur vote.

L'opposition du PCF du FN et des Verts

Avec plus d'une centaine d'amendements, la séance s'annonçait déjà longue. Elle ne pouvait pas suffire avec le renvoi devant l'assemblée du vote de l'autorisation à M. Giraud de signer les avenants qui vont modifier la convention entre les pouvoirs publics et Euro Disney (*le Monde* du 27 septembre). Sur ce point, les choses se présentaient si mal pour l'exécutif que Michel Giraud devait annoncer, jeudi matin, un report du débat. M. *Giraud aurait en effet obtenu de la* démégation interministérielle à Euro Disney que seule l'implantation d'une nouvelle gare, près du parc d'attractions, à Marne-la-Vallée, soit discutée par le conseil régional. Il évite ainsi d'être mis en minorité sur la restructuration financière de la société. Trois fois déjà, les 27 septembre et 10 octobre, à la commission des finances, puis, le 11 octobre, à la commission des transports, une majorité s'est formée, contre les représentants du RPR et de l'UDF, pour rejeter les trois articles modifiant la convention.

Fidèles à eux-mêmes, les communistes refusent de *« ponctionner à nouveau les contribuables franciliens pour renflouer par d'importants fonds publics, le déficit du groupe américain »*. Le Front national, qui avait voté, en 1986, la convention initiale autorisant la création du parc, veut se refaire une virginité en adoptant, à présent, une position qui sanctionne, à ses yeux, le *« refus d'Euro Disney de prendre en compte la spécificité européenne »*.

Présidés par un Alain Rist – qui sursaute dans sa maison de Seine-*et-Marne* à chaque feu d'artifice tiré dans le parc et qui avait créé, en 1986, l'association des citoyens contre *le développement* d'Euro Disney (ACIDE) –, les Verts refusent la modification de la convention. *« Il faut que les investisseurs assument les déficits*, explique M. Rist. *Renégocions sur la base de six à sept millions de visiteurs par an, et Euro Disney remboursera les investissements publics non utilisés. »*

L'exécutif devait donc trouver, sinon un appui, du moins une bienveillante abstention. Deux groupes étaient prêts à la lui offir. *Génération-Ecologie demandait* que la discussion soit repoussée, pour que les avenants soient modifiés afin que la région reprenne *« la totale maîtrise »* du projet de nouvelle gare à Marne-la-Vallée et que celle qui est située à l'entrée du parc soit ouverte à l'ensemble des habitants de la région, grâce à la mise à leur disposition gratuite d'une partie du parking des visiteurs. Le groupe GE demande que soient retirés du projet les volets immobiliers et financiers, qu'ils *considèrent comme des « cadeaux supplémentaires du contribuable »*.

Le marchandage des socialistes

Dans un communiqué d'une certaine maladresse, Yannick Bodin, le président du groupe socialiste, avait tenté de proposer à l'exécutif une porte de sortie. Après avoir indiqué que *« les conseillers socialistes ont décidé de s'opposer à la ratification de cet avenant »*, M. Bodin, lui-même élu de Seine-et-Marne, écrivait que *« les élus socialistes ne voteront pas une nouvelle aide publique en faveur d'Euro Disney sans des engagements fermes et définitifs de la région en faveur de Francilia à Sénart »*.

Cette proposition ne pouvait se comprendre qu'en prenant en compte les courants au sein même du PS. Rappelant le rôle de Laurent Fabius dans l'implantation en France de la société Disney, qui avait obligé les élus socialistes du conseil régional à voter la convention en 1986, M. Bodin affirme, aujourd'hui, que les socialistes *« ne veulent pas porter le péché originel jusqu'à la fin des temps »*. Ils dénoncent, par conséquent, les avantages accordés à Euro Disney, tout en se déclarant prêts à accepter ceux qui vont *« dans le sens du développement de Marne-la-Vallée »*.

Les socialistes se sentent confortés par le rapport qui vient d'être remis au gouvernement par Claude Villain, délégué interministériel à Euro Disney (*le Monde* du 16 septembre). Celui-ci *pré*conise un soutien du gouvernement à la poursuite du développement *de la ville nouvelle* de Sénart, à cheval sur les départements de Seine-et-Marne et de l'Essonne. *Le* rapport demande également la création de Francilia, un centre commercial régional de 40 000 mètres carrés, présenté comme l'élément-moteur de la création d'un centre-ville actuellement dans les limbes.

Il était très difficile pour M. Giraud de donner *satisfaction aux* socialistes sur l'avenir de la ville nouvelle, dont la présidence risque de leur échapper aux prochaines élections municipales. Il ne pouvait guère aller au-delà de la table ronde qu'il a déjà proposée (*le Monde* du 23 septembre). Une véritable fronde des élus de droite des deux départements s'est en effet organisée contre la création du centre Francilia. L'avenir d'Euro Disney était donc menacé par le vote du conseil régional.

CHRISTOPHE DE CHENAY

Un espoir pour le Centre d'affaires de l'alimentaire

L'Office des viandes déménage à Bercy-Expo

Les responsables de Bercy-Expo ont annoncé, mercredi 12 octobre, que l'Office interprofessionnel des viandes occupera, dès le début novembre, 5 000 m² dans le bâtiment destiné à abriter le Centre international d'affaires de l'agroalimentaire. Cette installation est un signe encourageant pour un organisme qui a eu, jusqu'ici, bien du mal à décoller.

Enfin une bonne nouvelle pour Bercy-Expo. L'immense vaisseau de béton et de verre, édifié aux confins du 12e arrondissement de Paris pour accueillir la fine fleur du négoce et de l'industrie agro-alimentaire française, a trouvé un gros client. Dans ce bâtiment de 300 m de long, que sa forme a fait baptiser « la banane », va emménager, le 2 novembre, l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage, de l'aviculture, l'OFIVAL. Ses 225 employés quittent la tour Montparnasse pour s'installer, sur cinq étages et sur 5 000 m², dans l'aile nord de Bercy-Expo.

Il était temps car depuis son achèvement, il y a un an, « la banane » était à ce point inoccupée que personne n'osait l'inaugurer. Les 14 700 m² de bureaux ne trouvaient pas preneur ; sur les 600 salons d'exposition, 120 seulement sont garnis et la moitié des locaux destinés aux marchands de vin attendent un locataire. L'arrivée de l'OFIVAL est donc une bénédiction pour le grand projet de Mart agroalimentaire (centre d'affaires) dont le démarrage est laborieux (le *Monde* du 8 juin). Il est vrai que, dès le départ, l'entreprise était malchanceuse. Lancée par quelques audacieux qui se sont retirés depuis, l'idée consistait à *créer, à l'emplacement des entre*pôts vinicoles de Bercy, un grand marché de l'agroalimentaire à *l'exemple des Mart qui ont pros*péré jadis aux Etats-Unis et dans quelques villes européennes, notamment à *Bruxelles*.

Consultés, plusieurs services de la ville, notamment l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) et le Bureau municipal des activités économiques (BMAE) avaient douté de la fiabilité du concept mais Jacques Chirac et les conseillers de Paris avaient donné leur feu fert en 1988, sans pour autant mettre un centime dans l'affaire. Un groupe entièrement privé constitué de Suez (35,12 %), la BNP (18,82 %), le Crédit National (18,82 %), le Crédit Foncier (18,82 %) et la Lyonnaise des eaux (8,42 %) s'est alors constitué sous le nom de ZEUS (Zone d'évolution urbaine de la Seine).

La ville lui a cédé des droits à construire sur 12 hectares de terrain pour la somme jugée exorbitante à l'époque de 1,2 milliard de francs. En contrepartie, ZEUS s'engagea sur un projet grandiose comprenant le Mart de 65 000 m², des bureaux *supplémentaires sur* 30 000 m², trois hôtels, un immense parking, un complexe *géant de dix-huit salles de cinéma, des boutiques*, des restaurants... Le tout, avec un calendrier précis et des pénalités à payer à la ville *en cas* de retard.

Dans l'enthousiasme général, on ne prêta guère attention à plu*sieurs indices* de mauvais augure. Le Crédit agricole, qui aurait dû se trouver au premier rang des inves*tisseurs, se déroba*. Le ministère de l'agriculture, qui devait prendre à lui seul 20 000 m² de *bureaux*, se *désista* lui aussi. L'un des promoteurs, Jean-Claude Aron, qui avait « vendu » l'idée à son ami *Jacques Chirac, céda* ses parts. Puis arrivèrent les vrais malheurs. D'abord, l'effondrement du *marché des bureaux* ; ensuite le retard de deux ans pris par la ligne Météor qui, seule, peut désenclaver ce *secteur coincé* entre la Seine et les voies ferrées de la gare de Lyon. Enfin, un procès avec le constructeur de *l'hôtel* quatre étoiles resté de ce fait à l'état de fondation. Tout cela n'a guère encouragé les entreprises agroalimentaires à se ruer sur « la banane » pour y louer à 3 000 francs le mètre carré des stands d'exposition.

Un état-major entièrement renouvelé

Les actionnaires, qui ont déjà investi 3,2 milliards de francs, ont été obligés de réagir. L'état-major de ZEUS a été entièrement renouvelé. Mené par Gérard Hibon, diplomate de carrière, proche du RPR et ancien vice-président de l'Aérospatiale, il a engagé d'âpres négociations avec la ville pour reporter à plus tard le paiement du solde des achats fonciers et les pénalités de retard : 290 millions de francs au total. Le tarif de location des salons d'exposition a été ramené à 2 000 francs le mètre carré et, au lieu de tabler sur les PME, on prospecte à présent les grandes firmes et les sociétés étrangères. En cas d'échec, on accueillerait dans les étages encore vides d'autres activités que celles liées à l'alimentaire : le matériel médical, les laboratoires pharmaceutiques, le textile, par exemple.

Pour attirer l'Office de la *viande, Bercy-Expo a déroulé* le tapis rouge : prix attractifs, démolition de murs pour gagner de *l'espace, création d'une cafétéria*, mise en place d'une navette bi-quotidienne faisant la tournée des gares pour *le personnel. Sur le* site, ZEUS annonce l'ouverture du premier hôtel, le 1er janvier *1995, et la* mise en chantier d'une résidence hôtelière. On négocie toujours avec UGC l'installation du complexe cinématographique de dix-huit salles. Comme il faut se faire connaître, « la banane », réservée jusqu'ici aux professionnels, ouvrira ses portes au grand public les 5 et 6 novembre. Mais personne ne se berce d'illusions, un nouveau quartier d'affaires de l'alimentaire ne décollera vraiment qu'en 1997, lorsque, enfin, la ligne Météor le rendra accessible.

MARC AMBROISE-RENDU

La préparation des élections municipales

Les communistes parisiens proposent une union de la gauche au premier tour

Gisèle Moreau et Henri Malberg, les deux élus communistes du Conseil de Paris, ont dévoilé, mardi 11 octobre, quelques éléments de leur stratégie pour les élections municipales de 1995. Ils proposent un « grand rassemblement » dès le premier tour.

C'est presque à leur corps défen*dant que les représentants* du Parti communiste au Conseil de Paris ont fini par aborder publiquement la question des prochaines élections municipales. Ils ont parlé, en soulignant qu'ils ne souhaitaient pas *« entrer dans une longue campagne électorale de neuf mois »*. Il est vrai que les communistes parisiens sont dans une situation difficile. Depuis dix ans, leurs scores électoraux sont toujours inférieurs de quatre à cinq points à la moyenne nationale du PCF. Quelle que soit la consultation, ils ne dépassent plus 5 %, descendant parfois jusqu'à 3,65 % comme aux présidentielles de 1988.

Le départ des usines, la rénovation des quartiers ouvriers et l'embourgeoisement de la capitale, y compris dans les bastions des arrondissements de l'est, les ont marginalisés. Aux municipales de 1983, l'union de la gauche avait masqué leur faiblesse et elle avait encore porté au Conseil de Paris six d'entre eux. Le scrutin de 1989 fut cruel pour eux. Au premier tour, aucun des candidats communistes ne parvint à franchir la barre des 10 % permettant de se maintenir. Les trois « rescapés », Paul Laurent, Henri Malberg et Gisèle Moreau, n'avaient dû leur siège qu'à la bonne volonté des socialistes qui acceptèrent de les accueillir sur leur liste. Dans les arrondissements, les élus communistes ne sont plus que *neuf parmi des centaines de repré*sentants de la droite.

M. Malberg, président de groupe au Conseil de Paris, se console en affirmant que, sur le terrain, le parti compte encore davantage de militants jeunes et dévoués que toutes les autres formations de gauche. Il sait aussi que le mode de scrutin laisse peu de chances aux deux conseillers restants (Paul Laurent est décédé) de retrouver un strapontin dans l'assemblée municipale s'ils vont seuls au combat. Pour éviter un pénible décompte des voix et un ralliement en catastrophe, le PCF propose donc un retour à l'union de la gauche de 1983.

Créer une dynamique

Si les forces de gauche parvenaient à se coaliser et à proposer une alternative à la politique chiraquienne, pensent les communistes, elles pourraient créer une dynamique et emporter quelques arrondissements. Une nouvelle situation serait ainsi créée, rompant avec le monopole absolu que la droite s'est assuré depuis dix-huit ans à Paris. Ce raisonnement idéal est le même que celui exposé récemment par Georges Sarre, membre du Mouvement des citoyens (*le Monde* du 30 septembre). S'il ne laisse pas indifférents certains représentants du mouvement associatif, toujours méfiants à l'égard des politiques, il n'entraîne, pour l'instant, l'adhésion ni des socialistes, ni des écologistes, ni des radicaux de gauche.

En attendant, les communistes parisiens ébauchent une stratégie de campagne en direction des jeunes. Au début du mois de novembre paraîtra un périodique intitulé *A Paris*, qui, tiré à 300 000 exem*plaires, présentera les réponses que* les communistes apportent à une dizaine de questions-clés. Les mili*tants multiplieront les réunions sur* le terrain, et ces débats seront synthétisés, en décembre, au cours d'une *« grande soirée publique »*, précise M. Malberg, sous le slogan « Paris que nous aimons, Paris que nous voulons ».

M.-A. R.

REPÈRES

GRAND STADE
Requête en référé d'un groupement qui présentait trois projets

Le groupement composé des sociétés Eiffage et Spie-Batignolles, qui avait concouru pour la construction du Grand Stade de Saint-Denis, a déposé une requête en référé auprès du tribunal administratif de Paris, estimant que *« les règles de transparence et d'égalité des chances des candidats n'ont pas été respectées »*. *« Après un recours amiable resté sans réponse »*, c'est-à-dire une lettre au premier ministre Edouard Balladur, selon un porte-parole d'Eiffage, le groupement a décidé d'attaquer l'Etat en justice.

Le groupement Eiffage-Spie, qui comptait trois projets parmi les huit retenus par une première session du jury de sélection, estime que ceux-ci n'ont pas été examinés à fond et que l'égalité des chances n'a pas été respectée. Avec les architectes Sarfati, Ferret, Grethier et Lacombre, le groupement proposait notamment le projet de stade le moins cher (1,4 milliard de francs, contre 1,95 milliard de francs pour le projet Macary-Zublena, retenu par le premier ministre).

PARIS
Chauffage urbain : des tarifs préférentiels dans certains immeubles

La convention signée mercredi 12 octobre entre la Compagnie parisienne de chauffage urbain *(CPCU), concessionnaire* du réseau parisien de distribution de chaleur sous forme de vapeur ou *d'eau chaude et le cabinet de ges*tion immobilière Loiselet et Daigremont (80 000 appartements et 400 000 mètres carrés d'immobilier d'entreprise en Ile-de-France) se traduira pour les usagers concernés par un tarif préférentiel immédiat et une clause de modération des tarifs à long terme.

Pour 15 %, la clientèle de la CPCU, qui commercialise notamment l'énergie produite par les trois usines d'incinération du Syndicat des communes de la région parisienne pour les ordures ménagères (SYCTOM), est concernée par cet accord, favorablement accueilli par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Un second « kiosque antisida »

Le « kiosque antisida », installé depuis près de deux ans dans le cinquième arrondissement de Paris, a informé plus de 20 000 visiteurs, distribué gratuitement 25 000 préservatifs et diffusé plus de 1 million de brochures. Malgré cette action de prévention, l'épidémie continue à progresser. Aussi l'Association de jeunes contre le sida a-t-elle décidé d'ouvrir un second kiosque, cette fois dans le quatrième arrondissement, entre l'Hôtel de Ville et la Bastille.

Le second kiosque ne se contentera pas de mener une action préventive. Il diffusera une information médico-sociale auprès de personnes atteintes et offrira un soutien aux groupes les plus touchés par l'infection.

▶ **Kiosque antisida, 36, rue Geoffroy-L'Asnier, 75004 Paris ; tél. : 44-78-00-00.**

UNIVERSITÉS
Manifestation des étudiants de Nanterre

Environ deux cents étudiants de l'université Paris-X-Nanterre ont manifesté, mercredi 12 octobre, devant l'hôtel du département des Hauts-de-Seine, pour réclamer des crédits d'urgence en faveur de leur université (*le Monde* du 11 octobre) et la *« réquisition de la fac Pasqua »*, le pôle universitaire Léonard-de-Vinci, en construction à Courbevoie. Devant une délégation, le directeur de cabinet de Charles Pasqua, président du conseil général, a confirmé *la participation* de celui-ci à la location et à l'aménagement de 1 800 mètres carrés de locaux à la Défense pour accueillir, dès le 17 octobre, cinq cents étudiants.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

COMA. Film français de Denys Granier-Deferre : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DÉLITS FLAGRANTS. Film français de Raymond Depardon : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (36-68-43-47).

LES GENS DE LA RIZIÈRE. Film franco-cambodgien de Rithy Panh, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

LE LANCE-PIERRES. Film suédois d'Ake Sandgren, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (36-65-70-67) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE MANGEUR DE LUNE. Film français de Dai Sijie : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRUE LIES. Film américain de James Cameron, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George V, 8e (36-68-43-47) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

PATRIMOINE

La cité lacustre victime de la bureaucratie et de détournements de fonds

Sauver Venise de ses sauveteurs

Depuis 1966, année de la première inondation « catastrophique » de la Cité des doges, des campagnes nationales et internationales ont été lancées pour « sauver Venise », et 9 000 milliards de lires ont été débloqués depuis dix ans dans le même but. En vain. Une partie des fonds ont été dévorés par la « partitocratie » ou ont servi à renflouer la lire. La ville historique se dépeuple à un rythme inquiétant tandis que la monoculture touristique manque de l'asphyxier. Aujourd'hui, après colloques et rapports, la municipalité semble vouloir prendre en main elle-même le sauvetage. Avec des moyens plus modestes mais plus réalistes.

VENISE

de notre envoyée spéciale

N'oubliez pas de sauver Venise ! C'était un cri – un de plus – en forme de lettre ouverte envoyée il y a quelques jours au président du conseil, Silvio Berlusconi, au moment où se mettaient en branle les difficiles grandes manœuvres du budget. Le signataire alarmé, Luigi Zanda, n'était autre que le président du consortium Venezia Nuova, un groupement de vingt-six des plus grandes sociétés italiennes de travaux publics, dont le géant Italimpresit (Fiat), à qui l'Etat a confié depuis près de dix ans, les recherches et les études expérimentales pour régler le problème de *l'acqua alta.*

Il *s'agit tout à la fois de lutter* contre l'envahissement périodique de la ville par des eaux toujours plus destructrices, ainsi que de *rétablir* les *anciens courants de la* lagune, indispensables pour revivifier cette étendue de quelque 550 km² au *total* et pour freiner la *force des marées.* Un *système de* digue flottante mobile, le « Mose » (Moïse), faite de caissons métalliques articulés, qui *pourraient* se relever *par simple* injection d'air comprimé et protéger l'entrée des trois bouches du port, dans les périodes critiques, pour *redevenir ensuite sous*-marins, a été étudié à grands frais. Un caisson expérimental est même resté au large, à rouiller, *pendant de longs* mois.

Or qu'en est-il aujourd'hui ? Après avoir fait se déchirer pendant des années, sur le papier, partisans futuristes du « Mose » et conservateurs écologistes qui voyaient d'un mauvais œil ces travaux jugés « pharaoniques », cette « ceinture », même provisoire, placée comme une entrave aux échanges naturels des eaux, le projet semble, au mieux, remisé à des jours financièrement meilleurs. A Venise, le conseil communal déclare, le 29 septembre, qu'il a « d'autres priorités ». Et le maire, Massimo Cacciari, d'expliquer que 7 000 milliards de lires (1) pour la construction d'une digue, somme toute très contestée, semblait *« une somme insensée au moment où la commune ne sait même pas comment payer les frais d'entretien ordinaire qu'elle vient de commander ».*

Dix ans d'efforts menacés

Le Conseil supérieur des travaux publics, qui s'est réuni mardi 11 octobre, a annoncé... qu'une première décision serait prise le 18 octobre. Dans le même temps, le conseil communal, en accord avec le maire, réclame le maximum de garanties techniques et l'avis d'une sorte de « tribunal » d'experts internationaux. Il indique, par ailleurs, qu'il entend privilégier les techniques souples, réversibles, et surtout avoir la possibilité d'engager à touT moment des travaux urgents, ce qui semble écarter *a priori* les investissements massifs et univoques, comme celui du « Mose ». De toute façon, en commençant les travaux maintenant, la digue ne serait fonctionnelle qu'en 2003. En attendant, *l'acqua alta* a de beaux jours devant elle, et dix ans de travail de quelque cinq cents experts, assortis de quelques centaines de milliards de lires de recherches lancées par Venezia Nuova sont sur le point de partir en fumée.

Le 30 septembre, c'était au tour d'un colloque international, organisé par l'association Venezia 2000 – qui regroupe, à quelques variantes près, les mêmes industriels qui avaient fait scandale il y a six ans en voulant monter une exposition universelle dans la cité lagunaire – de lancer une mise en garde. Elle est, cette fois, plus raisonnable, sous la forme d'un rapport complet et détaillé, au titre prometteur : « Choix stratégiques pour l'avenir de Venise ». Ces choix – en général deux options opposées, mais également réalisables – s'adressent à une dizaine de secteurs où il faut intervenir en « urgence ». A savoir : l'écologie, l'habitat, le tourisme, la capacité productive de la ville, les moyens d'accès, etc.

A l'appui de cette analyse, le *constat de quatre réalités vénitiennes* particulièrement préoccupantes : d'abord le déclin démographique (d'ici à l'an 2000 il n'y aura *plus* que *60 000 habitants* dans le centre historique, pour 75 000 en 1992, avec une proportion de jeunes de plus en plus réduite) ; ensuite l'appauvrissement de l'économie de services locale au profit de la monoculture touristique (en 1976 Venise avait 400 magasins d'alimentation pour 170 aujourd'hui, et 110 boulangers pour 74. De même, entre 1987 et 1992, 28 sièges de banques et d'assurances ont disparu). Troisième fléau justement, la monoculture touristique, liée à une masse déferlante et peu sélective, dont le temps de séjour moyen n'excède pas une journée. En 1992, année record, ils ont été 8 268 000 touristes à loger dans Venise ; en l'an 2000, ils pourraient être jusqu'à 12 millions.

Dernier danger, mais persistant, si la cité n'est pas suffoquée par le tourisme, elle pourrait l'être par les *acque alte.* Car, depuis ce jour funeste de novembre 1966, où la marée atteignit, en pleine ville, la hauteur de 1,94 mètre, déclenchant une solidarité unanime dans le monde entier, plusieurs fois déjà le niveau fatidique a été presque atteint. Pis, si il y a encore vingt ou trente ans, la place Saint-Marc n'était recouverte par les eaux que dix fois par an, cela se produit à présent une bonne quarantaine de fois.

Pour achever de noircir le tableau, on pourrait aussi souligner, comme nombre d'intervenants à ce colloque l'ont fait, que la ville s'est enfoncée de 23 centimètres en un siècle (« inconvénient » stoppé, semble-t-il par l'arrêt des pompages effectués dans la nappe phréatique) ; ou encore qu'en raison de l'oléoduc, creusé pour desservir le port industriel de Marghera, il suffirait du moindre accident pour déclencher un cataclysme irréparable.

Conclusion logique : quand va-t-on agir ? Une question à ne jamais poser sous peine d'être taxé de naïveté ou de cruauté mentale. Car les commanditaires du rapport ne semblent guère nourrir d'illusions à ce sujet. Tout comme Luigi Zanda, dans sa lettre ouverte, dénonçait *« les décisions des institutions publiques qui tardent à être prises avec clarté »,* le sociologue Giuseppe Di Rita, président de Venezia 2000, soulignant *« l'absence d'une stratégie globale »* et surtout celle *« d'un cadre de commande adapté»,* se borne à déplorer *« la multiplicité des pouvoirs de décision qui finalement ne décident rien. »* Alors, une étude de plus lancée comme une bouteille à la mer, dans cette lagune d'incertitudes où, depuis la catastrophe de 1966, Venise portée au plan *« d'urgence d'intérêt national »,* a fait l'objet d'une dizaine de lois spéciales, de quatre décrets, de la mise sur pied d'un *« super comité interministériel de coordination »* et, à présent d'une *« agence opérative par action »,* sans que rien, ou presque, ne change sur le fond ?

Ce « mal » italien en général – plus aigu encore à Venise – n'est pas nouveau. Sans remonter jusqu'au XVIe siècle, où l'on palabra, dit-on, près de quatre-vingts ans sur la construction d'un quai, l'entrelacs d'intérêts personnels, d'ententes entre partis politiques et d'inertie « diplomatique », érigée en système par la Première République, peut expliquer bien des prudences et des lenteurs. « Sauver Venise » était devenu un rituel social et, pour certains, une rente de situation.

D'autant que, parallèlement à une action privée, plus discrète et ponctuelle, les milliards de lires affectés officiellement aux futurs travaux n'ont pas manqué – 9 000 milliards environ votés par le Parlement sur plusieurs années, dès 1984 – certains sont restés des chiffres sur le papier ; d'autres, sans attribution véritable, ont stagné dans les caisses de l'Etat ou sont allés soutenir la lire, comme on le disait des fameux 300 milliards du prêt international de 1973. Et ce, sans grosses retombées sur la région ou la commune, où de toute façon, si l'on en croit la presse vénitienne, qui a récemment fait les comptes, à peine 10 % des sommes obtenues ont été réellement dépensées.

Parcours du combattant

Alors faut-il sauver Venise de ses sauveteurs ? On pourrait se le demander en voyant le parcours du combattant que tout projet « structurel » doit affronter *: il* faut en effet obtenir l'aval de la présidence du conseil ; des ministères de la marine, de la défense, de l'agriculture, de l'environnement et des biens culturels ; du génie civil, des autorités du port, du magistrat des eaux (« super-préfet » à l'italienne dont la charge existe depuis plus de trois siècles) ; de la région, de la province, des communes de la lagune, etc., sans compter, ce qui est au moins aussi important, pour aplanir les polémiques, des mille et une associations de défense.

Un gros verrou supplémentaire ayant – en principe – sauté, à savoir celui des omnipuissants partis politiques, dont l'ex-ministre des affaires étrangères, le socialiste Gianni De Michelis était à Venise le prototype, les choses devraient s'arranger. Pourtant rien n'y fait. Nouvelle « donne » politique, élection des maires « en direct », qui pour la première fois leur assure un minimum d'autonomie, gouvernement axé sur l'esprit d'entreprise : Venise se cherche toujours un « doge » pour décider, et certains se prennent même à rêver d'une autorité « venue d'ailleurs », en général des institutions européennes. Quelque chose va-t-il enfin changer ?

En attendant, comme l'explique le très actif représentant de l'UNESCO sur place, le mathématicien Angelo Marzollo, chargé d'un programme de recherches sur la lagune, Venise ne sera bientôt plus *« qu'une coquille vide »,* un *« musée ».* Et un musée au prix de revient élevé : pour le seul entretien des toits de l'Arsenal, cette merveille architecturale toujours sans affectation, la main-d'œuvre revient à 4 milliards de lires par an. Et Angelo Marzollo de déplorer que *« faute d'une prise de conscience culturelle des problèmes »,* on laisse également périr des traditions vénitiennes et un *« savoir-faire »,* indispensable dans la gestion et l'entretien *même de cette cité que l'on veut* sauver. Ne serait-ce par exemple que dans la conservation du tracé des canaux et des techniques *anciennes pour les curer. Tradition* que même les Français de Napoléon et les Autrichiens avaient observée, mais que les fils de la *Première République avaient* magistralement ignorée.

Une politique d'actions ponctuelles et de première urgence, opposée, ou plutôt complémentaire de celle des grands projets ? Pourquoi pas ? D'autant que c'est assez, semble-t-il, la ligne de la nouvelle municipalité. Et grande première, justement, ces jours-ci, la reprise du dragage des canaux va commencer, en principe autour du Théâtre de La Fenice : Venise aurait-elle finalement décidé de se sauver elle-même ?

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) Un milliard de lires équivaut environ à 3 500 000 francs.

MODE

Les défilés de prêt-à-porter de l'été 1995

Nostalgies sur ordonnance

Dans un adieu répété aux chaussures-tombes et aux manteaux-serpillères, la mode de l'été 1995 a quitté les terrains vagues de la crise pour s'adonner au luxe du temps perdu : le temps des petites robes habillées pour cocktails, cérémonies et dimanche à toute heure. Dans ce monde, où le public semble souvent venu pour s'applaudir lui-même, les rédactrices donnent le ton : sandales à brides, smoking de jour et lunettes à la Jackie O' le soir. Les bousculades, les heures d'attente entre chaque défilé, le service d'ordre parfois musclé, n'altèrent pas ce sens retrouvé de la coquetterie. Une horde de talons fins et de robes lingerie en satin noir a envahi le Carrousel du Louvre. On met autant d'application à jouer à la femme-femme que Madonna à paraître « humaine ».

On célèbre aujourd'hui les vertus de la sophistication, comme on réhabiliterait à titre posthume un ancien condamné. Trop tard, trop vite ? Six mois ont passé depuis les derniers défilés de prêt-à-porter et cette mode de l'hiver semble démodée avant même d'avoir eu le loisir d'exister. L'idée même de « durée » semble démodée : le temps de la mode se rétrécit, réduit à une série de touches sur lesquelles chacun programme sa nostalgie. Comme si la seule manière d'inviter le public à acheter autre chose que des « basiques » pour qu'il s'habille de nouveau était de lui proposer des images anciennes. Ce faisant, les créateurs provoquent un effet inverse : on a plutôt moins envie d'acheter des nouveautés, que de fouiller *dans son armoire pour* retrouver ce qui donne la note de la saison : le rétro.

En M. Loyal des *seventies,* Christian Lacroix habille sur un podium turquoise la fièvre du samedi soir : couleurs disco, pluies de paillettes et tailleurs lamés, pour un festival arlésien à Hawaï, faisant scintiller broderies toreros, dentelles et mantilles sous la lumière noire d'une boîte de nuit. Sonia Rykiel choisit les pin-up des années 40 l'Amérique des Andrew Sisters et de Glenn Miller pour une « Moonlight serenade » de maille et de strass, grands cardigans-peignoirs, satins rouge coquelicot, sandales-bijoux à brides pour un Hollywood rive gauche. Claude Montana opte pour les années 30 avec grands pantalons de villégiature, débardeurs de crèpe, blanc Riviera, pour des silhouettes qui rappellent les élégantes de Lartigue.

Dans la limite d'un exercice de style au bord du pastiche, l'Anglais John Galliano a réussi à créer l'émotion : en habillant tous les *top models* de robes empruntées au vestiaire de Dior, Balenciaga, ou Madeleine Vionnet, il réinvente l'aura de la divine, invitant les modèles à jouer au mieux de leur beauté. Fourreaux de sirènes, tea-gowns de soie, tailleurs pied-de-poule, voilettes et yeux de biche. Chacune semblait magnifiée à l'extrême. Devant un parterre de *fabulous* (de Paloma Picasso à Balthus...), ce concours d'élégance avait lieu dans les studios de photo Pin-up. Linda Evangelista balayant le premier rang de sa robe de tulle champagne rosé. Carla Bruni en déshabillé de soie *perle, Kate Moss dans son tailleur* de piqué blanc... Elles s'immobilisaient devant les photographes, dans les postures des mannequins *d'autrefois, comme pour faire* entrer l'éphémère dans la légende, et inspirer à nouveau des images mythiques.

LAURENCE BENAÏM

CINÉMA

Associant Steven Spielberg, Jeffrey Katzenberg et David Geffen

Un nouveau studio à Hollywood

LOS ANGELES

correspondance

Jeffrey Katzenberg (qui vient de quitter Disney) siégeait au centre, flanqué de Steven Spielberg et de David Geffen, pour annoncer ce qui ne s'était plus fait à Hollywood depuis cinquante-neuf ans : la création d'un nouveau studio. Cette société privée (encore sans appellation), qui réunit trois amis de longue date, sera opérationnelle début 1995 et s'est fixée cinq priorités : production de longs métrages, de programmes télévisés, de dessins animés, de disques et de produits multimédias.

« A dream team », lançait Katzenberg. Cette équipe d'entrepreneurs de rêves compte trois des *hommes les plus puissants* d'Hollywood, visiblement enthousiastes à l'idée de *« repartir de zéro ».* Le moins connu et le plus fortuné, David Geffen, *cinquante et un ans, self made man* ayant débuté en triant le courrier à l'agence William Morris, a créé Asylum *Records en 1970 puis Geffen* Records qu'il a revendu à MCA en 1990 pour 710 millions de dollars. Puis il s'est lancé dans la production *cinématographique (Interview with the Vampire,* avec Tom Cruise, sort bientôt). Sa fortune personnelle est estimée à 1 milliard de dollars. Steven Spielberg, quarante-six ans, pèse 600 millions de dollars.

Et c'est Jeffrey Katzenberg, quarante-trois ans, responsable du considérable redressement de Disney dans le secteur cinéma, récemment couronné par le triomphe du *Roi lion* (270 millions de dollars au box-office), mais aussi de *Home Improvement,* actuel numéro un des « sitcoms » *télévisés,* qui a eu l'idée de fonder ce nouveau studio. M. Katzenberg a récemment quitté Disney à la suite d'un différend avec le président de la société, Michael Eisner.

Les trois partenaires partageront le contrôle de la société dans laquelle ils ont investi à parts égales. *« Le financement n'est pas un problème »,* a insisté Jeffrey Katzenberg. Steven Spielberg, qui s'était pourtant juré *« de ne jamais placer ses propres fonds dans le show-business »,* fusionnera Amblin Entertainment (sa maison de production depuis douze ans) avec *le nouveau studio. Mais il* poursuivra ses activités de mise en scène indépendamment de celui-ci.

Répondant à la crainte que ce huitième studio exarcerbe la compétition à Hollywood, le réalisateur de *Jurassic Park* et de *la Liste de Schindler,* rétorquait : *« Le marché s'élargira si les films sont là. Cette année, huit films ont passé la barre des 100 millions de dollars au box-office. C'est une année record pour notre industrie. »* MM. Katzenberg, Spielberg et Geffen ont souligné que *leurs préférences vont « aux cinéastes et aux idées ».* Ils comptent réduire la bureaucratie et les frais généraux de leur entreprise.

Aucun accord de distribution n'est encore confirmé. Sur les trois partenaires, deux ont été jusqu'ici associés au groupe MCA, même si l'accord qui liait Amblin à Universal (la branche cinéma de MCA) n'était pas exclusif. David Geffen avait joué un rôle important dans les négociations qui ont conduit à la vente de MCA à Matsushita. Le choix de Universal comme distributeur des films du nouveau studio semblerait logique. Mais, selon *le New York Times* et le *Los Angeles Times,* de lourdes incertitudes pèsent sur Universal.

Une réunion doit avoir lieu le 18 octobre à Hawaï entre les dirigeants de MCA et ceux de Matsushita, au cours de laquelle les dirigeants de la major américaine – Lew Wasserman et Sidney Sheinberg – *pourraient présenter* leur démission ou proposer le rachat des parts japonaises.

CLAUDINE MULARD

THÉATRE

UNE FEMME DOUCE à Bobigny (Festival d'automne)

Un petit Wilson, sinon rien

Un automne parisien sans nouvelle production du metteur en scène américain Robert Wilson est un peu comme une saison d'opéra sans un four. Ennuyeux. *Une femme douce* est doublement un événement : c'est la nouvelle création d'un des « big six » de la scène théâtrale mondiale (Grüber, Bondy, Chéreau, Stein, Mnouchkine et lui) et l'occasion de renouer avec Robert Wilson acteur, *presque un évènement* pour l'armée de ses admirateurs français qui ne l'avaient pas vu en scène depuis 1977, année de la création de *I Was Sitting on my Patio*...

Tous sont venus à Bobigny et beaucoup ont été désarçonnés. La nouvelle de Dostoïevski porte à la scène la figure d'une femme qui, cinq minutes avant que ne débute le récit, s'est donné la mort avec le revolver de son mari. Toute linéarité de la nouvelle a ici disparu. En compagnie du dramaturge allemand Wolfgang Wiens – qui n'est pas un tendre –, Wilson a coupé-collé le texte, parié sur l'anachronisme, sur la répétition, effet *encore renforcé par le fait que le* texte est dit en trois langues (en anglais par Wilson lui-même, en allemand par Thomas Lehmann et en français par le jeune et étonnant Charles Chemin – il a onze ans). Le trouble de la compréhension est encore renforcé par la présence ineffable d'une danseuse (Marianna Kavallieratos) dont la gestuelle prend en charge tantôt l'illustration du « récit », tantôt s'en affranchit totalement.

Nous sommes ici confrontés non pas à un texte de théâtre, à des rôles de théâtre, à un drame mais à un théâtre des voix où les personnages sont seulement des supports et non des héros identifiés. Parti-pris que le dramaturge allemand Heiner Müller, que Wilson a plusieurs fois mis en scène, explique en ces termes : *« Je ne crois pas qu'une histoire « à queue et à tête » – la fable au sens classique – puisse avoir encore prise sur la réalité »*, avant d'ajouter : *« Robert Wilson vient de cet espace où Ambrose Bierce a disparu après avoir rencontré les effrois de la guerre civile. Celui qui refait le chemin a l'effroi sous la peau, son théâtre est la résurrection. La libération des morts se déroule au ralenti. Sur cette scène, le théâtre de marionnettes de Kleist trouve une aire de jeu, la dramaturgie épique de Brecht une piste de danse. Un art sans effort, le pas plante le chemin. Dieu qui danse est la marionnette »* (1).

Inventions géniales

Il est vrai qu'il y a dans cette mise en scène plusieurs inventions géniales dans la droite ligne des spectacles antérieurs. Le dispositif scénique est d'une grande beauté. Inspiré de Watermill, l'usine où, depuis 1992, le metteur en scène travaille à Long Island, dans l'Etat de New-York, il est mâtiné de la scène du nô traditionnel dont subsistent ici la forme en L surélevée et les *pins dont on aperçoit* les troncs au-delà des hautes fenêtres ouvertes. Il y a encore la sophistication extrême des dispositifs *techniques qui transportent sons* et lumières loin du plateau lui-même, enveloppant les spectateurs. On retrouve les actions-tourbillons, plus chorégraphiques que dramatiques, les visages presque blancs des trois interprètes masculins (semblablement vêtus de costumes noirs dans le goût du XIXe siècle) et cette façon de se tourner vers le public avec juste ce qu'il faut de frayeur et d'humour pour susciter un violent malaise. Une nouvelle fois, les acteurs apparaissent et disparaissent plutôt qu'ils n'entrent ou ne sortent de la scène, effet surréel toujours aussi épatant.

Il nous faut encore une fois, comme Wilson l'a demandé souvent, *« regarder les textes et écouter les images »*. Il est donc parfois difficile de se diriger dans ses spectacles. *Une femme douce*, résultat d'un long travail d'atelier, est certainement une efficace machine d'apprentissage pour les acteurs. Le choix du passage au public est plus contestable et pourrait donner raison à un autre « grand » de la mise en scène. *« A mon sens, le théâtre de Bob Wilson n'est pas du théâtre*, dit ainsi l'Allemand Peter Stein. *Parce que Bob vit en simple parasite des acquis du théâtre européen. Ses productions ne sont au fond pas autre chose que des sculptures animées. D'une certaine manière, on peut les comparer aux charades du XVIIIe siècle. Mais ça n'a rien à voir avec une interaction dramatique à laquelle le conflit participerait également. Ce sont des œuvres d'art-performances formelles. Très excitantes, divertissantes aussi parfois. Mais ce n'est pas une forme théâtrale de l'expérience du monde»* (2). On jurerait que Stein a vu *Une femme douce*, un « petit » Wilson, ce qui est déjà considérable.

OLIVIER SCHMITT

(1) In *Erreurs choisies*, Editions de l'Arche, 178 pages, 85 F.

(2) In *Alternatives théâtrales*, n° 45, juin 1994, 80 F.

▶ Maison de la culture de Bobigny, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Métro : Bobigny-Pablo-Picasso. Du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 h 30. Tél. : 48-31-11-45. 95F et 130F. Jusqu'au 23 octobre.

VISITEURS au Théâtre de la Ville

Sans bruit ni fureur

Botho Strauss est avec Heiner Müller l'auteur dramatique allemand le plus joué en Europe. Il est aussi régulièrement controversé dans son pays (où Luc Bondy a créé plusieurs de ses pièces) que considéré en France, où Claude Régy (pour *la Trilogie du revoir, Grand et Petit, le Parc)* et Patrice Chéreau (pour *le Temps et la Chambre)* l'ont mis en scène. Il est difficile de leur succéder. Michel Didym et René Loyon s'y emploient en montant *Visiteurs*, une pièce écrite en 1988.

Le mur sépare encore Berlin. Il est dans la tête de deux comédiens, Karl (Alexis Nitzer) et Max (René Loyon) qui s'affrontent au cours de répétitions. Max vient de l'Est, il rêve de casser le nez au réalisme théâtral. Karl est une légende à l'Ouest, il n'a que faire de la révolution. C'est un bloc odieux de certitudes, face au désarroi narcissique, tout aussi odieux, de Max. Botho Strauss tient là un bon argument de comédie. Il l'exploite. La mesquinerie ridicule des coulisses, vue au théâtre, est toujours réjouissante pour le spectateur. D'autant que, dans *Visiteurs*, on croise aussi un directeur artistique arriviste (Laurent Vacher), un concierge (Aristide Domenico) et une comédienne érotico-écologiste (Florence Giorgetti).

Ce qui pourrait n'être qu'un cliché (et l'est, dans l'affrontement idéologique, par exemple), prend tout son sens parce que Botho Strauss habille ses *Visiteurs* d'inquiétude et d'étrangeté. Le regard qu'il pose sur la vie, sur sa ville, n'est pas loin de celui de l'ange de Wenders qui, au début des *Ailes du désir*, survole Berlin, invisible créature qui pénètre le cœur des gens. De la même manière, Botho Strauss distord le temps et l'espace. Il introduit l'extraordinaire, fait parler le ciel, s'animer un panneau publicitaire. Il donne la parole à des gens qui ont toujours le sentiment qu'on ne les entend pas. Il saute du théâtre à la baraque d'un forain, suit une aveugle dans la nuit, poste un homme au coin d'une rue.

On peut, dans cette vision atomisée, ne voir que du *« bredouillage »*, comme dit Heiner Müller du théâtre de Botho Strauss. On peut aussi aimer cette tentative de décrire un état des choses. Il faut, pour le traduire sur une scène, une nervosité ludique. Elle fait défaut à *la* mise en scène de Michel Didym et René Loyon. Malgré le beau décor de Yannis Kokkos, malgré Florence Giorgetti, qui rend merveilleusement la dimension de certaines situations, les *Visiteurs* ne passent pas la rampe. Le Théâtre de la Ville ne les aide pas. Excellente pour la danse, cette salle met les pièces à une distance – mentale, affective ? – trop grande des spectateurs. La mise en scène de Michel Didym et René Loyon accuse cette distance. C'est une illustration laborieuse, et surtout douloureuse, de Botho Strauss. *Comme si – cliché vivace en France –*, il fallait en donner l'image d'un auteur désespéré, simplement parce qu'il est allemand.

BRIGITTE SALINO

▶ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet (4e). Métro : Châtelet. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée le dimanche 16 à 15 heures. Tél. : 42-74-22-77. De 55 F à 140 F. Jusqu'au 22 octobre.

La mort de Germain Muller

Germain Muller, auteur dramatique et homme de cabaret alsacien, est mort à Strasbourg le 10 octobre. Il était agé de soixante et onze ans.

STRASBOURG

de notre correspondant

Ce défenseur de la langue et de l'identité alsaciennes avait fondé, en 1946, la troupe du *Barabli* (le Parapluie) qui présenta, pendant quarante-trois ans, des revues en dialecte. Plusieurs générations de public alsacien lui firent un succès considérable. Sa pièce la plus connue, *Enfin redde m'r nimm devun... (Allons, n'en parlons plus)*, racontait la vie d'une famille alsacienne pendant la guerre, avec les vicissitudes de l'évacuation, de l'incorporation de force, de la résignation ou de la résistance. Créée en 1949, elle avait symbolisé et aidé à la réconciliation des Alsaciens entre eux et avec leur histoire.

Homme de spectacle – auteur, acteur, chansonnier, chroniqueur radio –, Germain Muller a été aussi un homme politique. Elu en mars 1959 conseiller municipal de Strasbourg sur une liste fantaisiste, il avait soutenu, avant même le scrutin, l'ancien président du conseil Pierre Pflimlin (MRP), qui en fit son adjoint à la culture et l'un de ses proches pendant les *vingt-quatre ans où il fut maire de* Strasbourg. A ce poste-clé, où il avait obtenu l'un des plus forts budgets culturels d'une grande *ville de province, Germain Muller* défendit notamment la musique et le théâtre. Il fut le premier président de l'Opéra du Rhin (commun à Strasbourg, Colmar et Mulhouse) et le « parrain » bienveillant des artistes militant pour la langue et la culture régionales dans les années 70.

Une attaque cérébrale qui l'avait frappé sur scène lors d'une représentation du *Barabli* à Colmar le 5 février 1992 l'avait laissé gravement handicapé.

JACQUES FORTIER

ARTS

La nomination de Pierre Rosenberg à la tête de l'établissement public du musée du Louvre

Un conservateur hors normes

Pierre Rosenberg, responsable du département des peintures, a été nommé par le conseil des ministres, mercredi 12 octobre, président de l'établissement public du musée du Louvre. Il succède à Michel Laclotte, atteint par la limite d'âge.

Avec Pierre Rosenberg le musée est définitivement entré dans l'ère de la communication. L'écharpe rouge qu'il ne quitte jamais est aussi célèbre à Paris qu'à Londres, Rome ou New-York. On la repère de loin dans les vernissages, les expositions mais aussi les salons d'antiquaires, les salles de vente ou même les douanes, qu'il a longtemps fréquentées chaque mercredi. Responsable depuis 1987 du département des peintures du Louvre, sa nomination est l'aboutissement logique d'une carrière presque tout entière passée dans cet établissement.

Spécialiste incontesté de la peinture française des XVIIeme et XVIIIeme siècles, on lui doit les rétrospectives du Grand Palais consacrées à Watteau, Chardin, Boucher, Fragonard et cette année Poussin, un de ses peintres *fétiches*. Son œuvre scientifique est abondante. Il a néanmoins rompu définitivement avec l'image du conservateur travaillant dans l'ombre pour quelques spécialistes.

Avec lui les grand-messes culturelles ont trouvé un officiant de qualité. Etre sur le devant de la scène lui a valu quelques avanies. *Que le Louvre identifie le pinceau* anonyme d'un tableau acheté pour rien, qu'une œuvre rescapée d'une succession douteuse finisse accrochée sur les cimaises du musée, que le comité d'achat des musées joue au chat et à la souris avec un *collectionneur pour obtenir une* pièce à bon prix, les médias se tournent alors vers Pierre Rosenberg puisqu'à leurs yeux il incarne la profession.

Ses pairs soulignent à juste titre sa *« valeur scientifique »*, sa *« rigueur »* et son *« autorité morale internationalement reconnues »*. Il est certain que l'homme a une passion sincère et dévorante pour l'art – il possède lui-même une belle collection – et un métier, confie-t-il, *« où l'on peut exprimer sa personnalité sans contrainte, un métier très amusant qui peut satisfaire à la fois le goût de l'érudition et celui du contact humain »*.

En effet, quoi de plus varié, de plus pittoresque, de plus émouvant que les monde des collectionneurs ; *quoi* de plus excitant que les incertitudes de l'attribution et la quête d'une toile ? En cette fin de siècle, l'image du « bon » conservateur est un scientifique au savoir imparable, doublé d'un limier qui ne lâchera pas la proie qu'il a débusquée.

Le savoir de Pierre Rosenberg, les expositions qu'il organise, son « tableau de chasse » – des *Deux cousines* de Watteau, à *l'Adoration des mages* de Fragonard en passant par le *Gentilhomme sévillan* de Murillo – font de lui l'archétype de ces professionnels des musées d'un genre nouveau. Il a maintenant la tâche de mener à bien les ultimes travaux du Grand Louvre – « le plus grand musée du monde ».

EMMANUEL DE ROUX

[Pierre Rosenberg est né le 13 avril 1936 à Paris. Licencié en droit, élève agréé de la section supérieure de l'Ecole du Louvre, il est assistant (1962), puis conservateur en chef (1983) au département des peintures du Louvre dont il est responsable à partir de 1987. Inspecteur général des musées (1988), Conservateur général du Patrimoine (1990) il est président du Comité Français d'Histoire de l'art depuis 1984. Ses publications (ouvrages et catalogues d'expositions) sont nombreuses. Parmi celles-ci, il faut noter : *Georges de la Tour* (1973), *Chardin* (1979), *Watteau* (1984), *Subleyras* (1987), *Fragonard* (1987), *La Hyre* (1988), *Poussin* (1994).]

MUSIQUE : 40 blessés au concert *de Pink Floyd à Londres lors de* l'effondrement d'une tribune. – Une quarantaine de spectateurs d'un concert de Pink Floyd ont été légèrement blessés dans l'effondrement d'une tribune de 6 mètres de haut, lors du premier concert londonien du groupe, le 12 octobre à Earl's Court. L'accident s'est produit alors que le groupe se préparait à entrer en scène devant 14 000 spectateurs. Le concert a été annulé. – *(AFP.)*









ARTS

LES OUBLIÉS DU CAIRE au Musée d'Orsay

Les choix éclairés des collectionneurs égyptiens

C'était l'époque, la grande époque où l'élite égyptienne, sans renier sa culture orientale, s'engouait comme jamais pour la civilisation française contemporaine, et même en rajoutait, ne serait-ce que pour embêter les « protecteurs » britanniques. Cocteau constatait alors qu'au Caire il se sentait plus près de Paris qu'à Bruxelles... Le roi-mécène Fouad Ier (1917-1936) était élu, en 1927, membre étranger de l'Académie des inscriptions et belles lettres. Dès 1908, un prince géographe et artiste, Youssef Kamal, avait fondé une Ecole égyptienne des beaux-arts, dirigée par le portraitiste français Gabriel Biessy.

Vingt ans plus tard, à la grande exposition du Caire sur « L'art français de 1827 à 1927 », cinquante œuvres de premier ordre appartenaient à un seul collectionneur local, Mahmoud Khalil, (futur président du Sénat égyptien), dont on découvrit alors que sur le marché parisien, depuis plusieurs années, il disputait aux acheteurs français ou américains, ainsi qu'à d'autres Egyptiens, comme Moïse de Benzion, des Courbet ou des Degas. Les acheteurs cairotes, pour le compte de l'Etat ou de la famille régnante, de leur côté, n'avaient pas hésité devant le violent *Bélier rétif* de Bourdelle, la difficile *Grande main crispée* de Rodin, ou un *Assouan, matinée* de Marquet, huile sur toile centrée sur un Nil du plus audacieux vert Nil.

Ce paysage ouvre, aujourd'hui, l'exposition d'Orsay. Il est là pour témoigner du goût, certes non pas révolutionnaire, mais sûr des amateurs égyptiens de l'entre-deux-guerres ; il est là, avec maintes autres signatures provenant de trois collections cairotes désormais publiques (le catalogue de la manifestation d'Orsay parle d'emprunts à quatre institutions égyptiennes, mais, au dernier moment, quatre tableaux orientalistes de l'ancien Cercle Mehemet-Ali n'ont pas eu le visa officiel de sortie...), pour rappeler que l'Egypte de l'« or blanc » – le coton –, de la monarchie parlementaire et du nationalisme anti-britannique sut utiliser à bon escient artistique sa livre alors plus cotée que la livre sterling même...

Au premier rang de ces choix éclairés on doit placer *la Vie et la Mort* (1889), de Gauguin, peinture identifiée seulement en 1966 comme ayant figuré au catalogue de l'« Exposition libre » de Copenhague, en 1890, à laquelle l'artiste ne put assister, faute d'argent pour son voyage. Cette *œuvre de sa période bretonne*, longtemps « perdue », est considérée maintenant comme majeure, car affirmant le goût, alors nouveau, de Gauguin pour les symboles forts et annonçant en même temps le style très coloré des compositions polynésiennes. *Les Toits rouges*, une autre toile de ce peintre, antérieure à la précédente (1885), ramène à ses meilleures années françaises.

Parmi d'autres raretés, citons une *Odalisque* d'Ingres (vers 1825), version réduite mais parfaitement achevée de *la Grande Odalisque* du Louvre, une *Tête de sanglier* (1870) de Monet, thème exceptionnel chez cet artiste, ou encore un *Balzac au fauteuil*, plâtre de Rodin (vers 1890) qui passe pour l'une des étapes du fameux *Balzac* conçu ensuite par le sculpteur.

Un couple de mécènes

Boudin, Daumier, Degas, Delacroix, Pissaro, Renoir, Toulouse-Lautrec, Bourdelle ou encore des orientalistes comme Fromentin, Henri Regnault (*l'Exécution du janissaire*, 1870) et Fabius Brest (*Khan de la sultane validé à Constantinople*, 1875) font défiler nombre d'aspects contrastés de la peinture et de la sculpture françaises de 1825 à 1945. Une part dominante de ces œuvres provient de la collection Mahmoud et Emilienne Khalil – la principale épouse du collectionneur était française et leur conseiller artistique fut un moment Louis Hautecœur, conservateur au Louvre, directeur des beaux-arts du royaume d'Egypte en 1927-1930, – qui a connu un sort particulier.

Léguée à l'Egypte par la veuve Khalil, après la révolution de 1952, la collection « disparut » un moment lorsque la bureaucratie de la République égyptienne s'installa dans la villa cairote du couple à la place des toiles. On parla alors de « *ventes secrètes à l'étranger* », de « *réclamations françaises* », voire de « *vols* » ou de « *faux* », bref, un vrai mauvais roman sur fond politico-artistique... Les objets d'art réapparurent tous ensuite, à la surprise générale, dans l'ancien palais du prince Amr Ibrahim, au Caire, transformé en Musée Mahmoud-et-Emilienne-Khalil (*le Monde* daté 6-7 août 1975).

Aujourd'hui, grâce à la ténacité de l'actuel ministre égyptien de la culture, Farouk Hosni, lui-même peintre ayant fait naguère une partie de ses classes à Paris, et de Geneviève Lacambre, conservateur général à Orsay – grâce aussi aux services de restauration des deux pays, sous la houlette d'Ahmed Radi en Egypte et d'Odile Cortet en France, de nombreuses toiles ayant eu un criant besoin d'être réparées ou décrassées –, les « Oubliés du Caire » peuvent être enfin vus chez nous, en attendant que les Egyptiens eux-mêmes puissent redécouvrir des chefs-d'œuvre qui, pour des raisons politiques puis bureaucratiques, ont eu en Egypte leur « traversée du désert ».

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ

▶ « Les Oubliés du Caire », Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse 75007 Paris. Jusqu'au 8 janvier. Tél. : 40-49-48-48. Minitel 3615 ORSAY. Catalogue, 220 p., 290 F.

▶ En marge de cette exposition, à voir dans l'auditorium du Musée d'Orsay *Le Caire en 1896*, film réalisé par les opérateurs des frères Lumière, venus présenter au khédive d'Egypte la nouvelle invention du cinématographe. Toujours à Orsay, deux petites expositions bien conçues : « L'Egypte mise en scène, 1879-1914 », sur le thème d'une dizaine d'opéras égyptianisants, et « Vues d'Egypte. Photographies et dessins d'architecture. 1850-1895 », scènes inédites de la vie populaire nilotique par un photographe français anonyme.

ARTS DÉCO : Hélène David-Weill, nouvelle présidente. – Hélène David-Weill a été élue présidente de l'Union centrale des arts décoratifs par le conseil d'administration de l'Union. Administrateur depuis 1981, elle succède à Antoine Riboud, qui occupait ce poste depuis cinq ans. Mme David-Weill est aussi présidente de la Société des Amis du centre Georges-Pompidou et des Amis du Musée national d'art moderne. L'union centrale des arts décoratifs comprend entre autres le Musée des arts décoratifs, le Musée de la mode et du textile et le Centre des arts du livre et de l'estampe.

A la FIAC

Réserves

Par définition, la foire est un lieu public. Tout y est à la vue. Tout y est à la vente. Le visiteur déambule entre des forêts de tableaux qui le regardent passer avec indifférence.

Tel est le principe. Tel n'est pas l'usage. A la FIAC, chaque galerie dispose d'une pièce fermée par une porte, appelée réserve. Ces chambres où le public n'est pas admis sont de plusieurs sortes, destinées à des emplois différents selon leur superficie et leur aménagement. Sur ces deux derniers points, le marchand décide à sa guise. Locataire d'un espace, il détermine l'emplacement des cloisons qui lui serviront de cimaises et la taille de sa réserve.

Plusieurs solutions lui sont offertes. Il peut, radical, se passer de réserve. Le cas ne s'observe pas fréquemment, mais on en connaît néanmoins de rares exemples. Le galeriste aura choisi de sacrifier son confort au nombre d'œuvres montrées, ce que confirme cette remarque : l'absence de réserve va le plus souvent de pair avec un accrochage très serré.

Deuxième attitude, qui s'inspire de la première : réduire la pièce close aux dimensions d'un placard. Il reçoit un porte-manteaux, des cartons d'eau minérale, un fax, des piles de catalogues – tout cela dans un désordre que l'exiguïté détermine et que la précipitation aggrave. Dans ce cas, la réserve n'a rien d'intéressant. Aussi sa porte demeure-t-elle fréquemment ouverte.

Les « vraies » réserves, celles qui comptent plus de deux mètres carrés, méritent infiniment plus d'attention. Elles servent tout à la fois d'entrepôt, de cabinet particulier, de bureau et, pour les plus vastes, de salle de réunion. Leur caractère principal : les œuvres qui y sont contenues n'ont le plus souvent que peu de rapports avec celles qui s'exhibent sur les murs de la même galerie. Sur le stand, à la vue du spectateur, sont les toiles de grand format, les sculptures de poids – un triptyque d'Hélion, un Calder monumental par exemple. Dans la réserve abondent les petits dessins rares, les esquisses aimées des collectionneurs érudits, les curiosités destinées aux *happy few* – des aquarelles d'Hélion, un très petit Calder par exemple.

Il arrive que la chronologie s'en mêle. Tel marchand expose au dehors des contemporains et vend dans sa réserve Léger ou Torres-Garcia, Miro ou Schwitters, Kandinsky ou De Kooning. Il agit à la fois comme galeriste – public – et comme antiquaire – secret. Les opérations réussies par le second comblent les déficits creusés par le premier. Le marché du XXe siècle, déjà classique, soutient en somme celui de l'art vivant. Est-ce cela que les cloisons des réserves servent à cacher ? Sans doute, mais elles répondent à une autre nécessité du commerce, le désir – sinon le plaisir – du secret.

Pour négocier un prix, mieux vaut le calme, un fauteuil, des téléphones, un scotch au besoin, mais dans un verre, pas dans un gobelet blanc. Quant au collectionneur qui veut vendre une pièce, il lui plairait fort peu de voir sa toile révélée aux passants et aux amis. Alors que dans la réserve, qui ira voir ? Qui saura sa déconfiture ?

Il est enfin un dernier usage de la réserve, mais plus rare, trop rare : la réserve comme « enfer ». Un marchand parisien très connu a placé dans la sienne une variation ébouriffante sur *l'Origine du monde* de Courbet et des photos de dames très nues et un peu ligotées. Il ne saurait être question de donner son nom.

PHILIPPE DAGEN

Un entretien avec le président de La Poste

André Darrigrand : « L'équilibre financier conditionne le bon exercice du service public »

Le conseil d'administration de La Poste devait approuver, jeudi 13 octobre, le contrat de plan signé entre l'exploitant public et l'Etat. Ce document, qui couvre la période 1995-1997, fixe, pour la première fois, les règles du jeu entre l'entreprise postale et sa tutelle. Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », André Darrigrand, président de La Poste, se déclare satisfait de l'aboutissement des négociations menées depuis plusieurs mois, tout en reconnaissant que deux problèmes cruciaux – les retraites des postiers et le réaménagement de la dette – n'ont pas été réglés.

« La Poste est enfin dotée d'un contrat de plan. Les négociations ont été difficiles. Êtes-vous satisfait des arbitrages rendus ?

– Je suis d'abord satisfait d'avoir un contrat de plan. La Poste a été transformée en exploitant autonome par la réforme de 1990. Mais, contrairement aux entreprises publiques similaires, elle n'a pas disposé, durant les quatre premières années de son nouveau statut, d'un document pluriannuel cadrant ses relations avec l'Etat et signé par l'ensemble des parties. Que cet objectif soit aujourd'hui atteint est en soi positif.

– Et sur le contenu de ce document ?

– Ce contrat de plan présente pour nous un intérêt majeur. Dans ce document, l'Etat a validé les orientations stratégiques que nous avons fixées à l'entreprise. La Poste est une entreprise en concurrence. Et le contrat de plan le reflète. Dans le domaine du courrier, notre tutelle, l'État a accepté ce qui me paraît désormais une réalité inéluctable du secteur, à savoir une moindre croissance en volume dans l'avenir. Cela, malgré tous nos efforts commerciaux. Au départ, la tutelle considérait que le courrier devait croître plus rapidement que le produit intérieur brut, d'un point au moins. Finalement, elle retient une progression annuelle d'un demi-point au-dessous du PIB. De même, nous avons fait reconnaître que les tarifs postaux ne pouvaient plus être une variable d'ajustement de notre résultat mais devaient faire l'objet d'une véritable politique. Nous affrontons la concurrence des télécommunications, et notamment de la télécopie, dont les prix ne cessent de baisser. Nous ne pouvons continuer à augmenter nos tarifs, sans risquer de perdre de l'activité de façon dramatique.

» Concernant les services financiers, le maintien de la rémunération de 1,5 % sur les fonds collectés par La Poste au titre du livret A et du livret B est acquise. On pouvait craindre qu'elle ne soit ramenée à 1,2 %.

– Deux revendications importantes de La Poste, la réduction des charges de retraite et l'aménagement de la dette n'ont pas été retenues.

– Quand on commence une négociation, on présente forcément des demandes ambitieuses. Nous avions soulevé la question des retraites car c'est un vrai handicap de compétitivité. Nos conditions actuelles de financement des parts patronales de retraite nous désavantagent. Nos charges sont deux fois plus élevées que celles de nos concurrents. Compte tenu de la démographie et des règles qui nous sont appliquées, elles vont encore augmenter dans l'avenir. Le contrat de plan ne résout pas ce problème, mais nous continuons à travailler avec les autorités compétentes pour trouver une solution.

» La dette, c'est autre chose. La Poste n'a pas une structure de bilan satisfaisante. Ses fonds propres sont de l'ordre de 9 milliards de francs pour un endettement à moyen et long terme de 36 milliards. Cela se traduit dans le compte de résultat par des frais financiers excessifs. Nous avons fait des propositions de restructuration de la dette qui impliquaient plus ou moins l'État dans la mesure où la partie la plus chère et la plus ancienne de ces engagements datait d'avant la réforme. Pour le moment, aucun mécanisme de réaménagement n'a été retenu. L'Etat n'a pas déterminé ce qu'il était prêt à faire. Cela ne veut pas forcément dire qu'il ne fera rien. La Poste y travaille pour sa part.

« Avoir plus d'autonomie »

– La Poste a toujours considéré que l'obligation qui lui était faite de verser les fonds des chèques postaux au Trésor la pénalisait et que cette collecte était sous-rémunérée. Or, cette obligation n'a pas non plus été levée...

– Nous voulions effectivement progresser dans deux directions : avoir plus d'autonomie et obtenir une rémunération meilleure. Cela nous avait conduits, à un moment où l'argent était disponible et où les taux baissaient, à envisager, avec le Trésor, d'autres solutions. L'idée était, progressivement, de ne plus déposer la totalité de la collecte des chèques postaux auprès du Trésor, mais de la faire fructifier avec des partenaires qui pouvaient être les partenaires actuels de La Poste ou nécessiter la création d'une structure *ad hoc*. La conjoncture nous en a empêchés. Au printemps, certains capitaux ont quitté la place financière française. Et les taux ont augmenté. Malgré tout, l'arbitrage rendu s'efforce de ne plus exposer La Poste à des décisions fluctuant en fonction des besoins du budget de l'État. Le principe arrêté pour la rémunération des fonds CCP est celui d'une indexation sur certains bons du Trésor (les BTF treize semaines) moins 0,4 point, avec un plafond et un plancher. La rémunération n'est plus arbitraire. Elle a son automatisme et est fondée sur les taux du marché.

– La décote de 0,4 point est elle vraiment justifiée ?

– Elle nous semble excessive... On peut s'interroger sur son fondement véritable.

– Les services financiers vont être appelés à prendre une part croissante, si l'avenir de La Poste n'est plus dans le courrier..

– Pas vraiment. L'activité courrier restera notre activité principale, mais elle nous confronte à un vrai défi. Le courrier traditionnel, notre activité de base, sous monopole, est menacé. La seule télécopie nous fait perdre 2 milliards de francs par an de chiffre d'affaires ! Nous allons annoncer la création d'une nouvelle filiale – Datapost – pour être présent sur le marché du courrier hybride, celui qui naît sous forme informatique dans les entreprises, mais arrive sous forme papier chez le destinataire. Datapost collectera le courrier sous forme électronique, par télétransmission ou transport de disquettes. Il sera ensuite édité, puis distribué par La Poste. Nous voulons ainsi fidéliser ce courrier envers le réseau de distribution postale.

– Le contrat de plan fixe à La Poste l'obligation d'équilibrer ses comptes et en fait une entreprise comme les autres. Qu'en est-il des missions de service public ?

– L'objectif d'équilibre des comptes est une nécessité pour toute entreprise autonome, qu'elle soit publique ou privée. Et je revendique totalement cet objectif-là ! C'est pour moi la condition *sine qua non* d'un bon exercice du service public.

– La Commission supérieure du service public a rendu sur ce point un avis plus réservé...

– C'est une querelle de mots. La Commission du service public a émis des réserves sur l'emploi, dans le contrat de plan, du terme « *service universel* », qui est le terme en vigueur à Bruxelles. Je vous rassure. Il n'y a aucune conception restrictive du service public dans ce contrat de plan.

– La Poste remplit également des missions de fait de service public. Une fonction de banque sociale, par exemple.

– Le terme de banque me gêne. Nous sommes un collecteur de fonds pour le compte d'autrui et un distributeur de produits financiers et d'assurances, élaborés par d'autres. Mais nous ne sommes ni une institution bancaire ni une institution d'assurances. Et nous ne cherchons pas à le devenir directement. Mais, effectivement, nous sommes le circuit financier qui, contrairement à d'autres, a la caractéristique de ne pas choisir ses clients, d'accepter quiconque veut accéder à ses prestations. D'où, par exemple, des situations difficiles à gérer, comme celles des petits livrets d'épargne, utilisés par leurs titulaires, souvent à faibles revenus, comme un porte-monnaie quotidien.

« Un recruteur significatif »

– Vous avez l'intention de prendre des mesures pénalisantes sur les petits livrets ?

– Non. Nous n'en avons pas le projet. En revanche, nous aurions souhaité que l'Etat reconnaisse dans ce contrat de plan ce rôle social de fait.

– Le contrat de plan ne donne aucune indication sur l'évolution des effectifs à La Poste au cours des trois prochaines années

– Cela ne relève pas du contrat de plan. L'évolution des effectifs n'a pas à être fixée par l'État. Ce qui est écrit, en revanche, c'est que la masse salariale de La Poste doit croître moins vite que son chiffre d'affaires.

– Mais, en 1997, à l'échéance de ce contrat, y aura-t-il plus ou moins de postiers ?

– Il y aura moins de postiers que maintenant, c'est probable. Mais nous resterons, parallèlement, un recruteur significatif, avec des embauches de l'ordre de 2 000 à 3 000 par an en équivalent emploi à temps complet. Ce chiffre pourrait concerner un nombre plus grand de personnes si nous aboutissons dans les négociations que nous allons engager avec les syndicats. Nous souhaitons, par exemple, développer l'emploi à temps partiel, ce qui suppose l'évaluation d'un certain nombre d'organisations du travail à La Poste.

– Le gouvernement a indiqué aux entreprises publiques qu'elles avaient un devoir de solidarité nationale en matière d'emploi et de lutte contre l'exclusion. La Poste a-t-elle eu des initiatives particulières ?

– Notre marge de manœuvre en matière de charges de personnel est relativement restreinte, mais nous avons recruté des contrats emploi solidarité en grand nombre et nous réfléchissons à leur avenir à La Poste. Et nous avons signé un accord avec quatre syndicats sur l'apprentissage, avec le souci d'offrir à 500 jeunes un recrutement.

– Un certain nombre d'élus redoutent que la logique d'équilibre financier de La Poste ne l'amène à se retirer des zones rurales.

– Nous ne voulons nullement nous retirer des zones rurales. Notre objectif est de maintenir une présence postale diffuse, modernisée, en ayant davantage de souplesse pour remplir cette mission. La Poste, présente partout, directement et par ses propres bureaux, en zone rurale..., c'est une singularité française. Au Royaume-Uni, en Allemagne, au Canada, les points de contact postaux sont dans les commerces. Nous pouvons faire de même et développer des agences postales dans les bureaux de tabac, les stations-service, ainsi que participer avec d'autres services publics à des solutions collectives, sous l'égide des élus.

– Le contrat de plan revient sur les accords Laurent en matière d'aides à la presse.

– Les accords Laurent ne sont plus la référence. Ils ne sont pas cités. Ce contrat de plan maintient une aide à la presse, mais essaie d'amorcer une évolution. Chacun fait un effort. La Poste s'engage à faire de la productivité. L'Etat fixe sa contribution à 1,9 milliard de francs par an. La presse devra faire un effort, mais pas forcément de façon homogène. Titre par titre, l'effort pourra ne pas être le même pour tous.

– La Poste envisage-t-elle, à l'instar de France Télécom, de se doter d'un nouveau statut de société anonyme ?

– C'est une question qui n'est pas d'actualité en France, même si elle l'est dans beaucoup de pays voisins. Ce n'est pas une nécessité du jour. C'est une décision à caractère politique. Le dirigeant d'entreprise publique que je suis n'en éprouve pas aujourd'hui le besoin. »

Propos recueillis par CAROLINE MONNOT et MICHEL NOBLECOURT

CLÉS/*La Poste*

■ **STATUT.** – La Poste est un exploitant public autonome depuis le 1er janvier 1991, date de l'entrée en vigueur de la réforme des PTT préparée par Paul Quilès. Faute d'un véritable contrat de plan, ce document pluriannuel qui fixe les règles du jeu entre l'Etat et l'entreprise contractante, l'autonomie de La Poste a été jusqu'à présent de pure façade.

■ **CONTRAT DE PLAN.** – Couvrant la période 1995-1997, et établissant, pour la première fois, des règles du jeu entre l'entreprise postale et sa tutelle, le contrat de plan avec l'Etat devait être soumis, jeudi 13 octobre, au conseil d'administration de La Poste. Ce document table désormais sur une moindre croissance de l'activité courrier, qui subit de plein fouet la concurrence des télécommunications. Il met fin à la rémunération arbitraire de la collecte des chèques postaux déposés par La Poste au Trésor, en mettant en place une formule qui tient compte des taux du marché.

■ **SITUATION FINANCIÈRE.** – La Poste, qui emploie 270 000 personnes (30 000 de moins qu'en 1991), a perdu 1,2 milliard de francs en 1993. Elle table sur un retour aux bénéfices d'ici deux à trois ans. Les services financiers, structurellement déficitaires, pourraient atteindre l'équilibre en 1997.

L'action UAP a perdu plus de 40 % depuis le début de l'année

Privatisée en avril dans des conditions délicates, l'UAP a continué, à l'image des autres valeurs financières et des autres compagnies d'assurances, a être victime en Bourse de la remontée des taux obligataires. C'est d'ailleurs pour partie la mauvaise conjoncture sur les marchés financiers et la persistance de la crise de l'immobilier qui expliquent l'annonce, mercredi 12 octobre, d'une baisse de 22 % du résultat semestriel de la compagnie, lequel a été ramené à 853 millions de francs (*le Monde *du 13 octobre). Dans la foulée, l'action UAP a perdu 4,9 % mercredi et, au total, le recul atteint 40,4 % depuis le début de l'année. Il faut dire que les plus-values latentes de l'UAP ont fondu. Estimées à 65,3 milliards de francs en fin d'année 1993, elles ne représentaient plus que 36,5 milliards de francs fin juin, et actuellement leur valeur a encore diminué à environ 30 milliards de francs.

Les quatre dernières privatisations du gouvernement Balladur

	OPV	+ HAUT 1994	+ BAS 1994	CLOTURE 12/10/94	VARIATION %
BNP	240	289,50	227	254,2	+ 5,92
RHÔNE-POULENC	135	157,4	113,8	124,6	– 7,70
ELF AQUITAINE	385	435	361,5	387,7	+ 0,70
UAP	152	223,3	127,5	131,7	- 13,36

RECTIFICATIF : le prix Nobel d'économie. – Une erreur de transmission a rendu incompréhensible un passage de l'article de Christian Schmidt consacré aux Prix Nobel d'économie 1994 (*le Monde* du 13 octobre). Il fallait lire, à propos de John Nash : « *On lui doit la première formulation de la distinction entre jeux coopératifs et jeux non coopératifs, la démonstration de l'existence d'au moins un point d'équilibre dans tout jeu non coopératif et l'esquisse d'une théorie de la négociation...* »

REPÈRES

AUTOMOBILE
Les immatriculations européennes ont augmenté de 3,8 % en septembre

Les immatriculations de voitures neuves ont progressé de 3,8 % dans l'Union européenne au mois de septembre par rapport au même mois de 1993, selon l'Association des constructeurs européens d'automobiles (ACEA). Les marchés français, espagnol, britannique et italien se sont accrus respectivement de 11,4 %, 28 %, 6,5 % et 1 %. Le marché allemand a pour sa part connu une baisse de 4 %, entraînant dans son retrait le groupe Volkswagen (– 3,7 %). En revanche, les marques françaises se portent bien (+ 5,3 % pour PSA et + 6,1 % pour Renault). La palme de la croissance revient à Ford (+ 20,9 %). Pour les neuf premiers mois de l'année, la progression du marché atteint 4,8 %, avec un total d'immatriculations de 8,2 millions d'unités pour les douze pays de l'Union.

GRANDE-BRETAGNE
Baisse du chômage et ralentissement de l'inflation en septembre

Le taux de chômage en Grande-Bretagne a poursuivi sa décrue en septembre pour s'établir à 9,1 % de la population active contre 9,2 % en août, selon des données provisoires corrigées des variations saisonnières. Il s'agit du taux le plus bas depuis décembre 1991.

De leur côté, les prix de détail ont augmenté de 0,2 % le mois dernier par rapport à août, ramenant ainsi le taux annuel d'inflation en glissement à 2,2 % en septembre contre 2,4 % en août. Si l'on exclut le coût des crédits immobiliers, ce qui rend les chiffres britanniques comparables avec ceux des autres pays industrialisés, la hausse des prix a été également de 0,2 % en septembre, mais le taux annuel d'inflation est tombé à 2 % contre 2,3 % en août.

TRANSPORT AÉRIEN
L'Association du transport aérien international prévoit une forte augmentation du trafic pour 1994-1998

Le trafic international de passagers devrait progresser de 6,6 % par an pour la période 1994-1998, selon les prévisions de l'Association du transport aérien international (IATA) annoncées mercredi 12 octobre. Le trafic de fret devrait augmenter de 9 % par an, pour la même période. La progression du trafic de passagers sera différente suivant les régions : 5,6 % par an pour l'Europe de l'Ouest, 8,6 % pour l'Europe de l'Est et centrale, 9,5 % pour l'Asie du Nord-Est et 9,3 % pour l'Asie du Sud-Est. Pour le fret, le trafic international devrait enregistrer une hausse annuelle de 12,1 % pour l'Asie du Nord-Est et de 6,7 % pour l'Europe de l'Ouest. L'augmentation devrait être de 12,4 % pour l'Asie du Sud-Est et de 17 % pour l'Europe de l'Est et centrale, cette dernière partant d'un niveau très bas.

Les assises nationales des CCI à Lille

Le rapport Gérolami préconise une réforme radicale des chambres de commerce et d'industrie

Ouvertes jeudi 13 octobre, les assises nationales des chambres de commerce et d'industrie (CCI) ont lieu à Lille jusqu'au 15 octobre. Remis aux ministères de l'industrie et des entreprises, le rapport d'Alain Gérolami, préfet de région, propose qu'elles soient profondément réformées si elles veulent survivre.

« Mes propositions ne sont pas révolutionnaires. Elles sont évolutionnaires » : Alain Gérolami, préfet de région et conseiller maître à la Cour des comptes, est tout à fait conscient des remous que suscite le rapport sur les chambres de commerce et d'industrie (CCI) qu'il a remis aux ministres de l'industrie et des entreprises. Rendu public à la veille des assises nationales des CCI, ce document sera très commenté.

Vieilles de quatre siècles, les cent cinquante-trois chambres de commerce et d'industrie ne réalisent pas qu'elles sont à un tournant, estime M. Gérolami. Leur rôle a baissé au fil des ans et elles se sont montrées absentes des grands débats faute d'un organisme central musclé et incontesté capable de faire du lobbyisme. Confrontées à une remise en question de leur place, elles ont trop tendance, une fois encore, à vouloir laisser passer l'orage sans prendre la pleine mesure des interrogations sur leur légitimité (les abstentions aux élections et le système de listes uniques ont des effets ravageurs) et sur leur conservatisme (une attitude plus marquée par le suivisme que par l'anticipation).

Repoussant tout manichéisme, M. Gérolami estime pourtant qu'il faut des chambres fortes et dynamiques pour donner des avis étayés sur les dossiers économiques et éviter que seuls les politiques tranchent. L'auteur propose notamment que l'ensemble du système soit organisé selon un mode pyramidal, chapeauté au niveau national par une ACFCI (Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie) dont les membres ne seront plus désignés selon le sacro-saint principe d'une chambre, une voix. De même, les chambres régionales, échelon intermédiaire, devraient avoir un pouvoir d'arbitrage entre les chambres de base dans quelques grands dossiers comme les infrastructures (aéroports...) et la formation.

Un électorat à élargir

Le nombre même des CCI étant trop élevé (153 pour 102 départements), l'auteur du rapport estime qu'il faut développer des formules de groupements interconsulaires, disposant de compétences sur certains services, à l'image de ce qui a été fait en Loire-Atlantique. Pour résoudre la question de la représentativité des CCI, M. Gérolami met en cause le principe une entreprise, une voix. Selon lui, le vote devrait être modulé selon la taille des entreprises. Plus nouveau, encore, l'auteur suggère que l'électorat des CCI soit élargi aux professions libérales et même, *« à terme »*, il propose une fusion avec les chambres de métiers. L'objectif de ces mesures est de lutter contre l'éparpillement de la représentation économique locale.

Déplorant que des chefs d'entreprise extrêmement libéraux dans leur activité se montrent frileux *« quand ils sont en motte »*, Alain Gérolami propose également que le contrôle budgétaire de l'Etat cesse de s'exercer *a priori* et se fasse désormais *a posteriori*. En échange, l'ensemble du système serait collectivement responsable et solidaire. Ce rapport, qui intègre d'autres propositions sur la passation des marchés ou des filialisations de services, par exemple, va heurter les habitudes de tous, administrations, chambres de base, chambres de métiers, professions libérales... Trop gênant, rejoindra-t-il quelques autres documents du même genre dans les tiroirs ou aura-t-il une suite ? Il sera intéressant d'entendre sur cette question les avis d'Edouard Balladur et de son ministre des entreprises, Alain Madelin, lors des assises !

FRANÇOISE VAYSSE

SOCIAL

Un projet présenté au comité central d'entreprise

IBM invente la préretraite progressive à 50 ans

Pour réduire ses effectifs, IBM-France innove en prenant le risque de sortir des règles conventionnelles. Le plan de départs en préretraite, présenté mardi 11 octobre au comité central d'entreprise (*le Monde* du 8 octobre), garantirait aux personnes concernées le maintien d'un revenu équivalant à 70 % du dernier salaire (64 % du salaire annuel, 13e mois compris) jusqu'à ce qu'elles puissent bénéficier d'une retraite à taux plein. Le dispositif s'appliquerait à partir de 1995, dès l'âge de 50 ans, sous la forme de préretraites progressives à mi-temps, transformées en préretraites totales à l'âge de 53 ans.

Ces dispositions étant contraires à celles soutenues et financées par le Fonds national de l'emploi (FNE) – 80 % du salaire à partir de 55 ans pour la préretraite progressive, préretraite totale à partir de 57 ans –, la filiale française du groupe informatique devrait supporter seule, et pendant de nombreuses années, la charge d'une telle opération. Et ce d'autant plus que les précédents plans sociaux ont épuisé les droits de la compagnie auprès du FNE.

« Économiquement absurde »

La CFE-CGC, majoritaire dans l'entreprise, juge *« économiquement absurde »* cette proposition, qui suppose un engagement de longue durée dont le coût annuel est évalué à 7 milliards de francs si les 2 500 à 3 000 salariés concernés l'acceptaient. Elle observe qu'il serait *« coûteux pour les salariés en terme de retraites complémentaires »*.

Sur la base du volontariat, IBM-France propose également de réduire les salaires de 7,7 %. Cette mesure est censée se substituer à un accord sur la *variabilité des salaires*, prévoyant une réduction des rémunérations pour 1995 de l'ordre du 13e mois, qui avait été annulé le 17 juin par le tribunal de grande instance de Nanterre (Hauts-de-Seine).

A. Le.

DISTRIBUTION

Dénonçant le manque de rigueur dans la gestion du marché de Rungis

La Cour des comptes a transmis à la justice le dossier de la SEMMARIS

Dans son rapport annuel, la Cour des comptes met en relief les dysfonctionnements des entreprises et administrations publiques ou mixtes, voire les manquements graves à une saine gestion. L'examen du marché de Rungis, inauguré il y a vingt-cinq ans, a conduit la Cour à formuler de vives critiques à l'encontre des dirigeants de la SEMMARIS et à relever les « carences » de l'Etat sur ce dossier.

Société d'économie mixte dans laquelle l'Etat est majoritaire, la SEMMARIS (Société d'aménagement et de gestion du marché d'interêt national de Rungis) est très vivement critiquée par la Cour, car *« elle rassemble la plupart des défauts relevés dans les sociétés d'économie mixte »*, qui constituent, régulièrement, un morceau de choix des investigations des magistrats. Ces derniers dénoncent à la fois l'insuffisance de son capital, son endettement et son manque de rigueur dans la gestion. Le fonctionnement du marché de Rungis, ouvert en 1969 et qui traite, sur 220 hectares, 2,4 millions de tonnes de produits alimentaires par an (ce qui représente un chiffre d'affaires de 60 milliards de francs) est en outre *« compliqué du fait de l'imbrication de diverses collectivités ou personnes publiques sur les terrains dévolus au marché d'intérêt national »*. C'est ainsi que 35 hectares mis par l'Etat à la disposition de la SNCF sont *« condamnés à la désuétude »* à cause du développement considérable du transport par camions au détriment du rail.

Au chapitre des *« carences »* de l'Etat, la Cour note la *« lenteur »* avec laquelle le sort de la SAGAMIRIS (société de gestion des annexes du marché) a été décidé, *« puisque, quinze ans après la décision prise de liquider la société, cette opération n'est toujours pas achevée »*.

Mais ce sont surtout les relations entre la SEMMARIS et les société privées prestataires de service, (filiales ou sous-filiales du groupe Générale de eaux) qui sont dénoncées par la Cour. Il s'agit d'un poste de dépenses considérable (88 millions de francs), et les enquêteurs ont relevé de nombreuses anomalies dans les facturations des prestataires, notamment au chapitre du nettoiement du marché et de la maintenance des bâtiments. De même, dans les contrats relatifs à la distribution d'eau, l'incinération des ordures ménagères et le chauffage, la Cour dénonce de la part des dirigeants de la SEMMARIS un *« manque de vigilance »*. Ces manquements, conduisant à des *« rentes de situation préjudiciables aux intérêts publics »*, ont été à ce point graves que la Cour a saisi le parquet judiciaire et la Cour de discipline budgétaire.

Dans les réponses des autorités de tutelle, on retiendra celle du ministère des entreprises et du développement économique, qui *« partage la remarque de la Cour selon laquelle l'absence de la région Ile-de-France dans le capital de la SEMMARIS est regrettable »*. Le ministère dirigé par Alain Madelin ajoute : *« L'apport de capitaux extérieurs serait justifié notamment en provenance du conseil régional d'Ile-de-France* [que préside Michel Giraud], *compte tenu de l'impact du marché sur l'ensemble de la région. Mais les démarches entreprises à cet effet sont restées à ce jour sans suite »*.

Marc Spielrein, président de la SEMMARIS, a présenté, vendredi 7 octobre, un plan de réorganisation des services et des procédures de la société qui *« permettra de mieux contrôler les dépenses, comme le souhaite la Cour des comptes »*, indique un communiqué de la société d'économie mixte.

F. Gr.

INDUSTRIE

Les difficultés du groupe de confection

M. Bidermann donne son accord de principe à la reprise de son groupe par MM. Nemarq et Gros

Maurice Bidermann semble se résigner. Après un vote du conseil d'administration de Bidermann International, le fondateur du groupe de confection masculine a donné, mercredi 12 octobre, son accord – mais de principe seulement – au projet de reprise de la partie européenne de son groupe présenté par Alain Nemarq et Léo Gros. Un plan de reprise jugé depuis plusieurs semaines satisfaisant par les créanciers et le CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle), mais sur lequel M. Bidermann semblait tergiverser, attendant le bouclage d'un autre plan de reprise, préparé celui-là par l'industriel Lucien Deveaux (*le Monde* daté 9-10 octobre).

« Mais si l'accord de principe est donné, tout n'est pas bouclé », assurait-on, jeudi matin, de source sûre. L'accord resterait, en effet, soumis à de nombreuses clauses suspensives, notamment une séparation juridique nette des activités européennes (1,7 milliard de francs de chiffre d'affaires) et américaines, beaucoup plus lourdes (3 milliards de ventes). Le feu vert de l'ensemble des créanciers resterait encore à obtenir, des abandons de créance semblant inévitables contrairement à ce que l'on croyait jusqu'ici.

L'issue, pourtant, semble inéluctable, le groupe de confection masculine n'arrivant plus à redresser des comptes pénalisés par un endettement d'environ 2,5 milliards de francs pour un chiffre d'affaires global de 4,7 milliards : 1992 s'était terminé sur une perte de 124 millions de francs, les comptes 1993 n'ont pas été publiés. Un endettement contracté pour l'essentiel, lors du rachat de l'américain Cluett Peabody (les chemises Arrow, les chaussettes Gold Toe et la licence Ralph Lauren de prêt-à-porter féminin). En Europe, cet endettement s'élèverait – tout de même – à 800 millions de francs après le rachat de la chaîne de magasins Armand Thiéry, fin janvier 1993.

Associés au sein d'un holding financier Nemarq & Associés, les deux repreneurs français devraient soucrire à une augmentation de capital de 150 millions de francs dans la balance, 40 millions provenant d'un prêt FDES (Fonds de développement économique et social). Cette augmentation de capital ferait tomber la part détenue par Maurice Bidermann de 87 % à une participation largement inférieure à la minorité de blocage.

Une embûche pour Cockerill Sambre

Bruxelles estime trop élevé le montant des aides à la reprise d'Eko-Stahl

Le commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, a menacé, mercredi 12 octobre, de s'opposer au projet de rachat du complexe sidérurgique allemand Eko-Stahl par le groupe belge Cockerill Sambre, si le niveau des aides de l'Etat n'est pas revu à la baisse. Le plan remis à la Commission prévoit en effet des subventions de l'Etat allemand de 1,014 milliard de marks (3,5 milliards de francs). Ce montant est sensiblement supérieur à l'aide de 812 millions de marks qui avait été acceptée dans le cadre d'un précédent projet de rachat par la firme privée italienne Riva. Ce projet n'avait pu aboutir, Riva s'étant désisté, au mois de mai.

Mais, pour le groupe belge, présidé par Jean Gandois, *« un an s'est maintenant écoulé depuis le dépôt du projet par Riva. Durant ce temps, les dettes se sont accumulées »*. Ce qui explique partiellement la différence entre *les deux estimations sur le montant* des aides nécessaires à la remise à flot du groupe sidérurgique de l'ex-Allemagne de l'Est.

Cette négociation sur le montant des aides risque d'être d'autant plus serrée que le groupe belge s'oppose à toute réduction de capacité de ses unités belges. Jean Gandois l'a à nouveau confirmé le 22 septembre, rappelant que son groupe avait déjà réduit ses capacités de 8 millions à 4,5 millions de tonnes il y a dix ans et qu'il ne pouvait aller plus loin.

Cette position semble aller à l'encontre de celle du ministre allemand de l'économie, Günther Rexrodt. Lors de la remise du projet de reprise, il avait précisé qu'il était nécessaire de *« trouver une solution à la réduction supplémentaire de 55 000 tonnes d'acier »*, et n'avait pas exclu des fermetures de capacités dans les usines Cockerill Sambre en Belgique.

La Commission européenne *doit rendre un avis sur la reprise* d'Eko-Stahl avant le 8 novembre, date à laquelle les ministres de *l'industrie de l'Union européenne* se réuniront à Bruxelles pour prendre une décision définitive sur ce dossier.

A l'issue d'une augmentation de capital

La famille Agnelli et le groupe Worms vont contrôler Saint-Louis à égalité

IFIL (holding du groupe italien Agnelli) et Worms, conformément à leurs accords, vont mettre quasiment à parité leurs participations dans le groupe diversifié Saint-Louis (sucre, papier, plats cuisinés). En souscrivant à une augmentation de capital de Saint-Louis de 1,5 milliard de francs, IFIL va *monter à 25,9 % du capital* tandis que Worms redescendra à 27,8 %.

Les dirigeants de Saint-Louis proposeront en effet le 18 novembre, lors d'une assemblée générale extraordinaire, d'entériner une augmentation de capital qui sera réservée exclusivement à IFIL, *a indiqué le* groupe français mercredi 12 octobre. Le partenaire italien pourra ainsi relever substantiellement sa participation (de 15,7 % à 25,9 %), tandis que Worms, qui ne souscrira pas, verra la sienne redescendre de 31,6 % à 27,8 %. C'est le point final d'une opération de « co-contrôle » prévue de longue date entre les deux alliés.

Autre conséquence de ce réajustement : un léger renforcement de Saint-Louis dans Danone. En effet, IFIL souscrira à l'augmentation de capital de Saint-Louis pour moitié en espèces et pour moitié par apport de titres de la firme *agroalimentaire, représentant* 1,4 % du capital de Danone (ex-BSN). En conséquence, Saint-Louis portera sa participation dans Danone de 2,4 % à 3,8 %.

L'augmentation de capital de Saint-Louis aboutira à la création de 968 750 actions nouvelles. Les apports en numéraires d'IFIL seront rémunérés par des actions souscrites au prix de 1 600 francs l'action. Les titres Danone seront rémunérés à raison de une action Saint-Louis pour deux actions Danone.

Danone s'est protégé de toute montée en puissance ultérieure de Saint-Louis. La firme d'Antoine Riboud a, en effet, annoncé avoir *« étendu à Saint-Louis l'obligation souscrite par IFIL de limiter à 5,8 % sa participation »*, ainsi qu'*« aux sociétés agissant de concert avec elles »*.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRIVATISATION

BRITISH COAL : le gouvernement britannique sélectionne les candidats. – Le gouvernement britannique a sélectionné, mercredi 12 octobre, les groupes industriels qui vont acquérir une ou plusieurs des cinq divisions régionales des charbonnages britanniques, British Coal, *mises en vente dans le cadre* de sa privatisation. Cette sélection ouvre une période de *« négociations détaillées »* entre le ministère du commerce et de l'industrie et ces groupes dans la perspective *d'une vente d'ici à la fin de l'année*, a précisé Tim Eggar, secrétaire d'Etat à l'énergie. Ces discussions porteront notamment sur les prix et les cahiers des charges des repreneurs. Le groupe RJB Mining, qui exploite déjà trois puits en Grande-Bretagne, a été choisi pour gérer les trois régions d'Angleterre : Centre-Nord, Centre-Sud et Nord-Est. Celtic Energy devrait prendre en charge le sud du Pays de Galles et Thorne and Ellington Mining, l'Ecosse. Deux autres mines pourraient être confiées à des sociétés gérées par d'anciens cadres ou mineurs de British Coal.

SOCIAL

TOTAL crée un compte d'épargne-retraite. – La direction et les syndicats CFDT, CFE-CGC, CFTC et FO du groupe Total ont signé début octobre un accord instituant un compte d'épargne retraite dans le secteur pétrole de l'entreprise (8 000 salariés). Ce compte sera alimenté par l'épargne volontaire de salariés et par l'entreprise. A l'issue d'une période de dix ans, éventuellement renouvelable par le salarié jusqu'à son départ en retraite, chaque salarié souscripteur recevra un capital défiscalisé. Les fonds déposés seront investis pour au moins un tiers en actions Total. Cet accord vise à compléter les régimes de retraite complémentaire et remplace un système antérieur interne à Total, dont l'équilibre financier n'était plus assuré, selon la direction.

RAPPROCHEMENT

IBERIA conclut un accord commercial avec Regional Airlines. – La compagnie aérienne espagnole Iberia et la petite compagnie française Regional Airlines ont conclu un accord commercial d'exploitation conjointe de lignes, a annoncé, mercredi 12 octobre, à Paris José Manuel Alarcon, directeur général d'Iberia France. Ce rapprochement engagé depuis juin permettra à la compagnie espagnole de rester présente sur des lignes de dimension modeste qu'elle avait abandonnées lors de sa restructuration : Lyon-Madrid, Lyon-Barcelone et Nice-Barcelone... Regional Airlines, *détenue par le groupe familial* Figedis-Dubreuil, possède une flotte récente de 15 avions de faible capacité (de 19 à 46 places) mieux adaptée à ce type de trajets. La compagnie espagnole attend l'accord de la Commission européenne pour une recapitalisation à hauteur de 130 milliards de pesetas (*environ 5 milliards de francs*).

INVESTISSEMENT

KO AND CO s'implante en Corée du Sud. –
L'entreprise Ko and Co, qui réalise et diffuse à Limoges la création du couturier designer Jean-Charles de Castelbajac, va prendre pied sur le marché sud-coréen. Un accord a été conclu avec la firme Hanjah Trading Co. de Séoul, qui va importer et distribuer cette production dans des magasins franchisés. Il n'y aura pas d'attribution de licence pour la fabrication sur place, c'est du « *made* in France » intégral qui va être diffusé. L'entreprise, qui emploie actuellement cinquante salariés, envisage la création d'une nouvelle unité de production. *(Corresp.)*



PARIS, 12 octobre ↓ Ventes bénéficiaires

La Bourse de Paris a subi quelques ventes bénéficiaires mercredi 12 octobre après les hausses plus ou moins importantes enregistrées au cours des jours précédents. En baisse de 0,82 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 a nettement réduit ses pertes en fin de journée, pour afficher à la clôture une perte symbolique de 0,05 % à 1 918,14 points. Le marché a été calme, avec un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de francs.

Sur le marché obligataire, le MATIF a terminé la séance sur une baisse de 0,10 % à 110,94. Aux Etats-Unis, mercredi dans le courant de la séance les taux à long terme ont remonté à 7,89 % contre 7,86 % la veille. Les investisseurs étaient prudents avant la publication, jeudi, des prix de gros aux Etats-Unis pour septembre et des prix de détail vendredi.

En France, selon l'indice provisoire de l'INSEE, les prix ont augmenté de 0,3 % en septembre, ramenant le taux annuel à 1,6 %.

Du côté des valeurs, le marché de la Générale des eaux a été actif après *l'opération* industrielle et financière de sa filiale la Société française du radiotéléphone (SFR), qui permet à cette dernière société d'être la première française à prendre pied sur le marché américain du radiotéléphone. Des analystes ont jugé ces opérations *favorables à long terme pour la* Compagnie générale des eaux. Mais, dans l'immédiat, le titre a cependant fini en baisse de 0,36 % dans un marché de 352 000 titres. Le GAN a fini sur un gain de 7,2 % à 275 francs, les opérateurs jouant sur des pertes semestrielles inférieures aux récentes attentes. Recul également de l'UAP à 131,70 francs dans un marché de *1,28 million de titres*.

NEW-YORK, 12 octobre = Consolidation

Wall Street a terminé sans grand changement mercredi 12 octobre, les opérateurs consolidant leurs gains des derniers jours et mettant à jour leurs positions avant la publication, à partir de jeudi, des chiffres de l'inflation pour septembre. *L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 875,15 points, en baisse de 1,68 point, soit un repli symbolique de 0,04 %.* Quelque 271 millions d'actions ont été échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé celui des valeurs en hausse : 1 106 contre 995 alors que 746 actions restaient inchangées. Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 7,89 % contre 7,86 % mardi soir, en raison de prises de bénéfices.

Les opérateurs tablent sur des chiffres montrant une inflation modérée, ce qui écarterait pour le moment la possibilité d'un relèvement des taux *d'intérêt à court terme par la Réserve* fédérale. Les analystes prévoient généralement un indice des prix de *gros inchangé ou en baisse de 0,1 % et* une hausse de 0,2 % des prix à la consommation.

Parmi les titres en baisse, CBS, dont le *bénéfice net a reculé de 51 % au troisième trimestre.*

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Alcoa	83 3/8	84 1/4
Allied Signal Inc.	34 3/4	34 5/8
American Express	30 1/2	30 1/4
ATT	53 3/4	53 5/8
Bethlehem Steel	20 3/8	19 5/8
Boeing	44 3/8	44 1/8
Caterpillar Inc.	55 5/8	55 1/8
Chevron	42 7/8	42 1/2
Coca-Cola	50 3/8	49 7/8
Disney Corp.	39 5/8	38 7/8
Du Pont de Nemours	58 3/8	58
Eastman Kodak	51 3/4	51 5/8
Exxon	59	59 3/4
General Electric	48 3/8	50 1/8
General Motors	45 7/8	47 1/4
Goodyear Tire	34 7/8	35 1/8
IBM	71 1/2	73
International Paper	77 1/2	76 3/4
Morgan (J.P.)	61	61
McDonnell Douglas	119 7/8	119 1/8
Merck and Co.	36 3/8	37
Minnesota Mining	54 1/2	54 5/8
Philip Morris	61 1/8	60 3/8
Procter & Gamble	62 3/8	61 1/2
Sears Roeb. and Co.	47 1/4	47 1/4
Texaco	62 1/8	61 7/8
Union Carbide	32 3/8	32 1/2
United Tech.	62 3/4	64
Westinghouse El.	12 3/4	12 3/4
Woolworth	17	17

LONDRES, 12 octobre ↑ Poursuite de la hausse

La Bourse de Londres a nettement progressé, mercredi 12 octobre, pour la troisième séance consécutive, bénéficiant du recul du taux d'inflation britannique ainsi que de la reprise des autres places boursières. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 27,5 points, à 3 100,5 points, soit une hausse de 0,9 %. L'activité a été la plus forte depuis près de deux mois, avec 728,6 millions d'actions échangées contre 655,3 millions la veille.

Le marché a particulièrement apprécié la baisse plus forte que prévu du taux d'inflation britannique à 2,2 % en glissement annuel en septembre contre 2,4 % le mois précédent, faisant ainsi reculer les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Allied Lyons	5,75	5,90
BP	4,20	4,21
BTR	3,14	3,18
Cadbury	4,45	4,50
Glaxo	5,85	5,92
GUS	5,59	5,87
ICI	8,14	8,15
Reuters	4,56	4,69
RTZ	8,88	8,93
Shell	7,19	7,26
Unilever	11,21	11,38

TOKYO, 13 octobre ↑ Nouvelle avance

Pour la quatrième séance consécutive, la Bourse de Tokyo a progressé, jeudi 13 octobre, dans un climat d'optimisme, les investisseurs prévoyant des gains supplémentaires à venir. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a gagné 59,11 points, soit 0,29 %, à 20 148,83 points. Les transactions ont porté sur quelque 350 millions d'actions contre 280 millions la veille.

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Bridgestone	1 500	1 520
Canon	1 800	1 809
Fuji Bank	2 200	2 230
Honda Motors	1 780	1 760
Matsushita Electric	1 680	1 700
Mitsubishi Heavy	785	791
Sony Corp.	6 000	6 000
Toyota Motors	2 060	2 070

CHANGES

Dollar : 5,2670 ↓

Le dollar se repliait jeudi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,2670 contre 5,2785 francs mercredi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutschemark était ferme à 3,4267 francs contre 3,4225 francs mercredi soir (cours BdF).

	12 oct.	13 oct.
FRANCFORT Dollar (en DM)	1,5420	1,5382
TOKYO Dollar (en yens)	100,15	99,88

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (13 oct.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (12 oct.) .... 4 %

BOURSES

PARIS

	11 oct.	12 oct.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 919,02	1 918,14
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*) Indice SBF 120	1 318,27	1 320,31
Indice SBF 250	1 278,50	1 280,32

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	11 oct.	12 oct.
Industrielles	3 876,83	3 875,15

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	11 oct.	12 oct.
100 valeurs	3 073	3 100,50
30 valeurs	2 357,50	2 381,60

FRANCFORT

	11 oct.	12 oct.
Dax	2 071,06	2 077,57

TOKYO

	12 oct.	13 oct.
Nikkei Dow Jones	20 089,72	20 148,83
Indice général	1 600,60	1 606,16

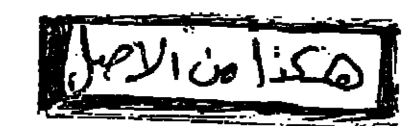
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	COURS COMPTANT Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	COURS TERME TROIS MOIS Offert
$ E.U.	5,2655	5,2675	5,2655	5,2685
Yen (100)	5,2707	5,2749	5,3137	5,3194
Ecu	6,5286	6,5339	6,5207	6,5281
Deutschemark	3,4236	3,4272	3,4276	3,4321
Franc suisse	4,1024	4,1073	4,1173	4,1235
Lire italienne (1000)	3,3672	3,3707	3,3405	3,3453
Livre sterling	8,3347	8,3401	8,3300	8,3375
Peseta (100)	4,1185	4,1233	4,0938	4,1201

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	UN MOIS Offert	TROIS MOIS Demandé	TROIS MOIS Offert	SIX MOIS Demandé	SIX MOIS Offert
$ E.U.	5	5 1/8	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16	2 7/16	2 9/16
Ecu	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 3/4	3 7/8	4	4 1/8	4 1/8	4 1/4
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 9/16	8 13/16	9 1/16	9 5/16
Livre sterling	5 3/8	5 1/2	5 3/4	5 7/8	6 3/16	6 5/16
Peseta (100)	7 3/8	7 5/8	7 3/4	8	8 3/16	8 7/16
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 13 OCTOBRE

Liquidation : 21 octobre
Taux de report : 5,13

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,22 % (1922,34)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 12 octobre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 12/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2840	5,2785	4,95	5,55
Ecu	6,5270	6,5295	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9400	342,2500	329	353
Belgique (100 F)	16,6150	16,6305	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,3100	305,6000	292	314
Italie (1000 lires)	3,3585	3,3650	3,10	3,57
Danemark (100 krd)	87,2900	87,3400	82,50	90,80
Irlande (1 iep)	8,2770	8,2610	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,3715	8,3470	7,95	8,80
Grece (100 drachmes)	2,2400	2,2415	2	2,55
Suisse (100 f)	411,3700	410,3000	399	423
Suède (100 krs)	71,4100	71,2600	66	76
Norvège (100 k)	78,5500	78,5500	73	82
Autriche (100 sch)	48,5840	48,6320	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1245	4,1220	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3500	3,3500	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9345	3,9167	3,65	4,25
Japon (100 yens)	5,2541	5,2985	5,05	5,40

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 12/10
Or fin (kilo en barre)	65900	65350
Or fin (en lingot)	66300	65950
Napoléon (20f)	381	379
Pièce Fr (10 f)	328	—
Pièce Suisse (20 f)	387	384
Pièce Latine (20 f)	386	381
Souverain	486	475
Pièce 20 dollars	2560	2400
Pièce 10 dollars	1300	1280
Pièce 5 dollars	830	—
Pièce 50 pesos	2480	2500
Pièce 10 florins	399	401

Matif (Marché à terme international de France)

12 octobre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 118 290

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	110,10	109,34	110,94
Précédent	110,28	109,52	111,04

CAC 40 A TERME
Volume : 18 005

Cours	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	1932	1932	1949
Précédent	1927	1935	1944,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Doris et Claude MONNIER
ont la joie d'annoncer les naissances de

Solène,

sœur de Clément, le 16 mai 1994, au foyer de
Stéphanie et *Stéphane* MONNIER.

Hugues,

frère de Chloé, le 4 octobre, au foyer de
Anne et Sylvestre MONNIER.

Mariages

M. et Mme Hans Jorgen HELMS,
M. et Mme Alain DUHAMEL,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Sigrid et **Arnaud,**

qui sera *célébré le 15 octobre* 1994 au temple de Monoblet (Gard).

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Yves AUBINEAU,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé de l'Université,
inspecteur d'académie,
ancien directeur général
de l'instruction publique en AOF
et au Togo,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
service volontaire de la France libre,
médaille coloniale (Tunisie 1943),
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 6 octobre 1994, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

De la part des familles
Aubineau, Besse, Blanc, Debrune, Denizot, Kalfon, Sarfati.

Maison Saint-Joseph.
89430 Tanlay.

– Le 9 octobre 1994,

Nicole DELVERT,
née Dudoux,
professeur d'espagnol,

nous a quittés.

Sa famille, ses amis ne l'oublieront jamais.

– Richard, Thomas
et Laure Bénatouïl,
Les familles Tonini, Ferrari, Gozlan, Cadosch,
Tous leurs parents et amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Irène BÉNATOUÏL,
née Tonini.

L'inhumation aura lieu le vendredi 14 octobre 1994, à 14 h 30, au cimetière de Saint-Cloud, 114, avenue du Maréchal-Foch.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons pourront être adressés à l'association Solidarité enfants sida, 35, rue Duris, Paris-20e.

– Son épouse
Et toute la famille,
ont le regret d'annoncer le décès, survenu le 26 juillet 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année, de

Ladislas GOLDSTEIN,
élève puis assistant
de Mme Marie Curie,
membre de la mission scientifique
du gouvernement provisoire
de la République française à New-York
puis à Londres
sous l'autorité du général de Gaulle,
professeur émérite de l'université
d'Urbana-Champaign (Illinois),
professeur émérite de l'université
Paris-XI-Orsay.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité au cimetière de Saint-Mandé (Val-de-Marne).

59, boulevard Arago,
75013 Paris.

– Fontaine-lès-Dijon. Dijon.

Mme Jean Lalanne,
son épouse,
M. et Mme André Berdet,
M. et Mme Pierre-Philippe Baïssas,
M. et Mme Claude Lievin,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Mme veuve Ernest Lartet,
sa belle-sœur,
Ses *neveux* et *nièces*,
Toutes les familles parentes et alliées,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LALANNE,
préfet honoraire,

survenu le 1er octobre 1994, dans sa quatre-vingt-quinzième année.

18, rue de Provence,
21121 Fontaine-lès-Dijon.

Fabien MIGANI

nous a quittés tragiquement, le 4 octobre 1994, à l'âge de douze ans.

« Fiez-vous aux rêves, car en eux est cachée la porte de l'éternité. »

– *Mme Jacques Monlaü,*
son épouse,
Louis-Emmanuel,
son fils,
M. et Mme Jean Monlaü,
ses parents,
M. et Mme Jean Berthoux,
ses beaux-parents,
Mme Paula Boussard,
sa grand-mère,
Mlle Odile Berthoux,
sa belle-sœur,
Les familles Schaefer, Sialelli,
Casanova, Luciani et Tristani,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MONLAÜ,

survenu le 8 octobre 1994, à l'âge de trente-quatre ans, à Villejuif (Val-de-Marne).

Les obsèques ont lieu à Corte (Haute-Corse), le jeudi 13 octobre.

13, rue du Bout-de-Ville,
28410 Abondant.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Son frère, sa belle-sœur,
Ses neveu et nièces,
Ses cousines,
Les familles Piney, Felder, Oneto, Saunier, Faingold, Nanos,
ont la douleur de faire part du brusque décès de

Lucie PINEY,
née Faingold,
chevalier des Palmes académiques,

survenu le 10 octobre 1994, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées le jeudi 13 octobre, dans l'intimité familiale.

3, rue du Golf,
44740 Batz-sur-Mer.

– Mme François Polack,
son épouse,
Mme Sylvie Polack,
M. et Mme Yves Picant,
ses enfants,
Charlotte et Valentine Picant,
ses petites-filles,
Docteur Yves et Claudine Polack,
M. et Mme Jean Gatteaux,
M. et Mme Alain Yger,
M. et Mme Rémy Polack,
ses neveux et nièces,
Mme Jean Tauzin,
sa sœur,
ont la très grande tristesse de faire part du décès, le 10 octobre 1994, de

M. François POLACK,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1939-1945.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité *familiale à Belfort.*

9, place des Ternes,
75017 Paris.

– On nous prie d'annoncer le rappel à *Dieu* de

M. Furcy SOULEZ-LARIVIÈRE,
président d'honneur
de la chambre de commerce
et d'industrie d'Angers,
président d'honneur
des Ardoisières d'Angers,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 8 octobre 1994, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

De la part de
M. et Mme Furcy Soulez-Larivière,
M. et Mme Jean Soulez-Larivière,
M. et Mme Pierre Soulez-Larivière,
M. Michel Soulez-Larivière,
M. et Mme Daniel Soulez-Larivière,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Des familles Foubert, Soulez et Courbaud,
Et de Germaine,
sa fidèle gouvernante.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 90, rue de l'*Assomption, Paris-16e.*

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale à Chambellay (Maine-et-Loire).

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, chaussée de la Muette,
75016 Paris.

Avis de messes

– Le *23* juillet 1992, après une longue épreuve,

Ginette FONTAINE-EBOUÉ

entrait dans la Lumière du Seigneur.

Le 3 janvier 1995, la messe de sainte Geneviève, sa patronne, célébrée à *18 h 30 à la Maison* d'*Ananie. 20*, rue Barbet-de-Jouy, Paris-7e, par le Père Etienne Ostier, réunira, en présence ou intention, celles et ceux qui l'ont aimée.

Messes anniversaires

Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Jacques **LALLEMENT,**

une messe sera dite à son intention, le mardi 18 *octobre 1994, à 19 heures*, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle haute, boulevard Jean-Mermoz.

Conférences

– *Dans* le cadre du cycle des conférences de l'Association des amis des archives diplomatiques, M. Pierre Grimal, membre de l'Institut, fera une conférence sur : « Comment naît un empire », le lundi 17 octobre 1994, à 17 heures, au Centre de conférences internationales, 19, avenue Kléber, Paris-16e, métro Kléber.

Communications diverses

– 18 octobre 1994, reprise des cours d'hébreu pour tous. Inscriptions immédiates. *2 500 F à l'année. Maison* de l'hébreu. Tél. : 47-97-30-22.

– Après deux longues années de souffrance, Ulrich Rogalla a le chagrin de faire part du décès, en France, de son premier long métrage, intitulé *le Cheval assassiné*. Les obsèques auront lieu le vendredi 14 octobre 1994, à minuit précis, au cinéma Reflet Médicis Logos, 5, rue Champollion, Paris-5e. Tél. : 44-07-20-49. Salle Louis-Jouvet.

– « Loi sur les faillites, conséquences de la *réforme de 1994* ». *Matinée débat* organisée le 27 octobre 1994 par *la Lettre des juristes d'affaires*, à l'hôtel Crillon, avec *M. Rouger, président du tribunal de commerce de Paris* ; Me Lucheux, avocat associé, Gide Loyrette Nouel ; *M.* Salustro, *PDG*, Salustro Reydel. Inscription : 1 500 F HT. Tél. : 44-72-18-05.

Le Monde

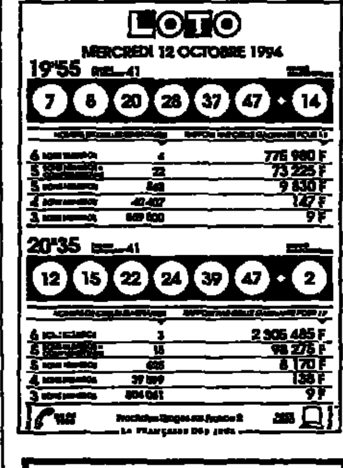
Édité par la SARL le Monde
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

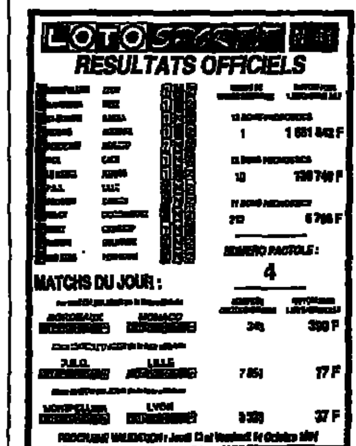
Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10





AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée, mercredi 12 octobre, sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été rendu public. En voici les principaux extraits.

• Lutte contre le trafic de stupéfiants en mer

Le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au trafic des stupéfiants en haute mer et portant adaptation de la législation française aux dispositions de *l'article 17 de la convention* des Nations unies contre le trafic illicite de stupéfiants et substances psychotropes, faite à Vienne le 20 décembre 1988. Pour lutter contre *le trafic de stupéfiants*, l'article 17 de cette convention permet aux Etats signataires d'arraisonner les navires en haute mer et de juger les personnes qui, se *trouvant à bord, sont suspectées* de participer au trafic, s'ils y sont autorisés par l'Etat du pavillon de ce navire ou si cet Etat le leur demande.

Le *projet de loi* tire les conséquences en droit interne des engagements auxquels la France a ainsi souscrit. Les commandants des navires et aéronefs de l'Etat pourront prendre les mesures de contrôle et de coercition appropriées, notamment celles prévues par la loi du 15 juillet 1994 relative aux modalités de l'exercice par l'Etat de ses pouvoirs de contrôle en mer. Dans les cas où la France exercera la compétence répressive, *soit en vertu de conventions* permanentes, soit par un arrangement particulier, la procédure sera d'emblée menée à bien sous le contrôle du procureur de la République.

• Transposition de directives communautaires en matière de consommation

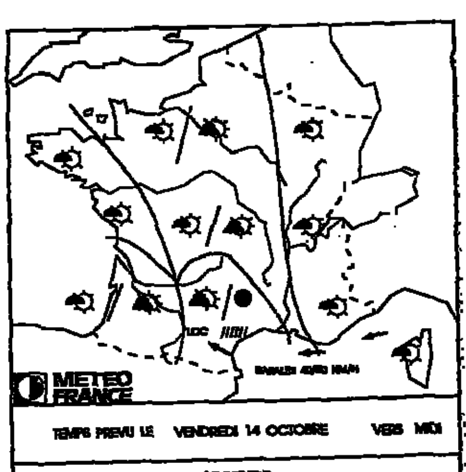
Le ministre de l'économie a présenté un projet de loi concernant les clauses abusives, la présentation des contrats, le démarchage, les activités ambulantes, le marquage communautaire des produits et les marchés de travaux privés. Le projet de loi met notre droit interne, en *particulier le code* de la consommation, en conformité avec le *droit communautaire* en précisant la notion de clauses abusives dans les contrats, en étendant la réglementation du démarchage à domicile aux commerçants *non sédentaires et* en renforçant les contrôles qui s'exercent en matière de marquage communautaire des produits. Par ailleurs, le projet de loi *supprime l'obligation de cautionnement* bancaire prévue pour les particuliers concluant un marché de travaux pour leurs besoins personnels. Cette obligation restera *applicable aux maîtres* d'ouvrage professionnels.

• Le bilan des décrets d'application des lois

Le premier ministre a présenté *une communication* sur le bilan des décrets d'application des lois. Le gouvernement a veillé avec une grande attention à ce que les décrets nécessaires à l'application des lois interviennent le plus vite possible après la promulgation de ces dernières. Cet effort a porté ses fruits. Pour les lois votées au cours de la précédente législature, entre 1988 et 1993, plus des neuf dixième, des décrets nécessaires sont aujourd'hui intervenus. Pour les *lois* votées au cours de la session de printemps de 1993, 90 % des décrets nécessaires ont été publiés. Ce résultat est très satisfaisant, par comparaison à ceux *enregistrés jusqu'alors dans* des délais comparables.

En ce qui concerne les lois votées au cours de la session d'automne de 1993, plus de la *moitié des décrets d'application* ont été pris. Pour certaines lois, telle la loi quinquennale du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, un nombre important de décrets ont été publiés dans les semaines mêmes qui ont suivi leur promulgation. La plus grande partie des décrets qui restent à prendre, y compris pour l'application des lois votées lors de la session de printemps de 1994, sont parvenus au stade final de leur élaboration. Le premier ministre a demandé aux ministres de poursuivre l'effort ainsi engagé, indispensable pour traduire rapidement dans les faits la volonté du législateur et assurer l'*efficacité de* l'action du gouvernement.

MÉTÉOROLOGIE



Vendredi : soleil au nord, plus de nuages au sud. – Sur le sud du Massif Central, le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, le ciel sera encombré toute la journée et pourra donner quelques ondées en matinée, notamment sur le relief. Le reste du pourtour *méditerranéen* connaîtra un temps plus clément, dominé par de belles éclaircies. Le vent de nord-est balaiera la Méditerranée entre la Corse et la Côte *d'Azur avec des rafales de 50 km/h.*

De la Normandie à la Bretagne et à l'Aquitaine et de l'Alsace aux Alpes, le soleil sera généreux malgré quelques *passages de nuages élevés. Des nuages* plus prononcés aborderont les côtes bretonnes en soirée. Sur le reste du pays, brumes et brouillards matinaux laisseront place à une alternance de passages nuageux et de larges éclaircies.

Les températures seront relativement stationnaires et les minimales s'établiront entre 5 et 9 degrés sur le nord, jusqu'à 11 degrés près du littoral atlantique, avec toutefois quelques gelées sur les Ardennes. Elles s'étageront de 7 à 14 degrés sur la moitié sud.

L'après-midi, le mercure se situera entre 16 et 21 degrés au nord et entre 18 et 22 degrés au sud, jusqu'à 24 degrés en Corse.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



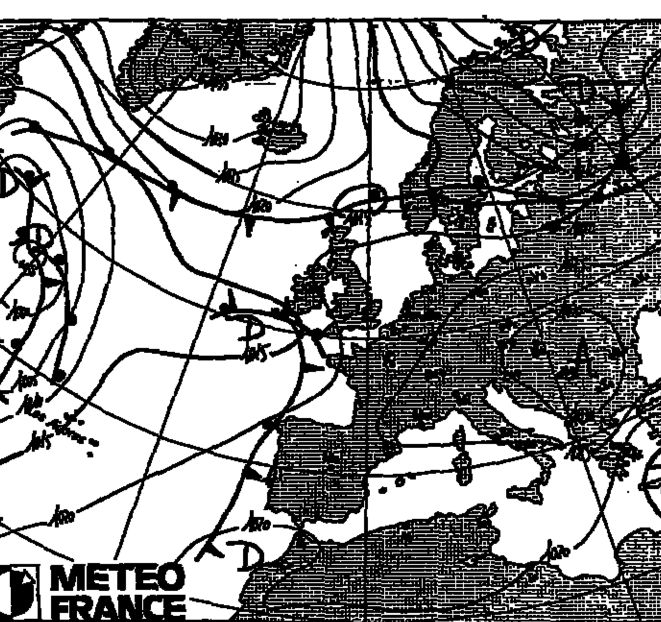
TEMPÉRATURES
maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	24/13
BIARRITZ	24/14
BORDEAUX	22/15
BOURGES	22/13
BREST	22/11
CAEN	19/7
CHERBOURG	19/13
CLERMONT-FER.	22/13
DIJON	20/10
GRENOBLE	20/12
LILLE	20/8
LIMOGES	20/15
LYON, BRON	20/13
MARSEILLE	23/14
NANCY	19/4
NANTES	24/14
NICE	22/15
PARIS	23/9
PAU	23/11
PERPIGNAN	19/15
POINTE-A-PITRE	32/22
RENNES	24/11
ST-ETIENNE	21/11
STRASBOURG	18/4
TOULOUSE	20/15
TOURS	21/11
ÉTRANGER	
ALGER	25/16
AMSTERDAM	10/8
ATHÈNES	25/17
BANGKOK	35/25
BARCELONE	23/18
BELGRADE	15/3
BERLIN	16/7
BRUXELLES	18/7
COPENHAGUE	12/9
DAKAR	31/25
DUBLIN	14/3
GENÈVE	17/11
ISTANBUL	18/13
JERUSALEM	28/18
LE CAIRE	34/20
LISBONNE	21/17
LONDRES	17/10
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	19/7
MADRID	25/9
MARRAKECH	29/16
MEXICO	20/11
MILAN	20/6
MONTRÉAL	14/1
MOSCOU	9/7
NAIROBI	26/14
NEW-DELHI	32/19
NEW-YORK	14/7
PALMA-DE-MAJ.	24/17
PÉKIN	23/10
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	23/12
HONGKONG	30/25
SÉVILLE	29/16
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	11/6
SYDNEY	19/11
TOKYO	25/24
TUNIS	28/15
VARSOVIE	13/5
VENISE	23/9
VIENNE	7/3

Valeurs extrêmes relevées entre le 12-10-1994 à 6 heures TUC et le 13-10-1994 à 6 heures TUC

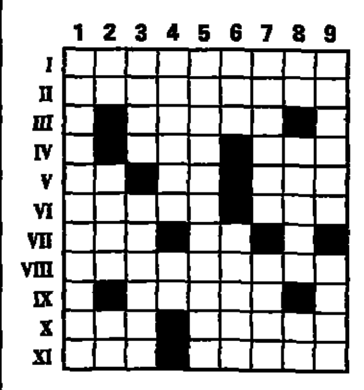
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 15 OCTOBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6409



HORIZONTALEMENT

I. Mises en poche. – II. Est *généralement plus sobre que la mule.* – III. Qui ne manque pas de motifs. – IV. Cri pour avoir un autre morceau. Pour parler de lui, il faut remonter au déluge. – V. Souvent en première ligne. La fin de tout. Sévère. – VI. Traité comme un ustensile. Autrefois, elle *faisait* fureur. – VII. *Peigne* pour le tisseur. Dieu. – VIII. Se combattent avec des lances. – IX. *Est mis dans une potée.* – X. D'un auxiliaire. Un mot jadis repoussant. – XI. Qui n'a pas été *cachée. Quand il est* professionnel, descend pour être payé.

VERTICALEMENT

1. S'épuisent jour après jour. – 2. Symbole. Rivière. Morceau de sucre. – 3. Un homme qui pose. A la vie dure. – 4. La cour de Rome. *Conjonction.* – 5. *Susceptible* de nous valoir un abattement. – 6. Mot de charretier. Le mot de la fin. – 7. Dans l'Empire ottoman, nom donné à des légumes. Qui n'a rien coûté. – 8. Article étranger. Petite, pour la belle étoile. Qui ne peut pas se présenter. – 9. Qui *frappe fort*. Le *grand* est attendu par le révolutionnaire.

Solution du problème n° 6408

Horizontalement

I. Vengeance. – II. Emoussées. – III. Tiretaine. – IV. Ili. Ger. – V. Lia. Noé. – VI. Lé. Ici. An. – VII. Entaillée. – VIII. Un. Malet. – IX. Se. Io. – X. Dessous. – XI. Saisi. Usé.

Verticalement

1. Vétilleuses. – 2. Emilienne. – 3. Noria. Dl. – 4. *Gué. Iambes.* – 5. Estancia. Si. – 6. Asa. Oilles. – 7. Neige. Le. Ou. – 8. Cène. Aétius. – 9. *Esérine. Osé.*

GUY BROUTY

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO
Le Monde TEMPS LIBRE

JEUDI 13 OCTOBRE

TF 1

17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 *Série : Hélène et les garçons.*
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 1.20).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.50 **Divertissement :**
Tout le toutim !
Emission présentée par Christophe Dechavanne. *Invités :* Muriel Robin, Pierre Richard.
22.50 Sport : Boxe.
En direct du Palais des sports de Levallois. Combat international poids lourds-légers : Norbert Ekassi (France)-Marcello Figueroa *(Argentine)* ; *Championnat* du monde WBA des super-coqs : Wilfredo Vasquez (Porto-Rico)-Juan Polo Perrez (Colombie) ; lourds-légers : Carl Thompson (Grande-Bretagne)-Tim Knight (Etats-Unis).
0.30 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Longchamp.
16.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.25).
18.50 Magazine :
Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : Micheline Dax, Françoise Dorin, William Sheller, Derec et Lecuse.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Magazine : Envoyé spécial.
Un étage avant Dieu, de Jérôme Caza ; Fatwa, d'Olivier Warin et Jean François Renoux.
22.35 Expression directe. UDF.
22.40 Cinéma : Monsieur. □
Film français de Jean-Paul Le Chanois (1964).
0.10 Journal et Météo.
0.40 Magazine :
Le Cercle de minuit.
Présenté par Laure Adler.

FRANCE 3

14.30 Questions au gouvernement en direct du Sénat.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Salon mondial de l'automobile à Paris. Invité : *Michel Leeb.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Les Petites Antilles de Prague, d'Olivier Poivre-d'Arvor.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chantez !
20.35 *Tout le sport.*
20.45 Keno.
20.50 Cinéma : Cosa Nostra. ■
Film franco-italien de Terence Young (1972).
23.00 Météo et Journal.
23.35 Documentaire :
Les Dossiers de l'Histoire.
Le Petit Cyclone. 2. Le choix de la liberté, de Michel Mees, Yves Sevenans et Isabelle Willems.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL +

13.35 Cinéma : Jambon-jambon. ■
Film espagnol de Bigas Luna (1992).
15.05 Documentaire :
De Lumière à El Cordobes.
Une histoire de la tauromachie.
16.15 Cinéma : Le Tronc. □
Film français de Karl Zéro et Bernard Faroux (1992).
17.30 Magazine : Courants d'airs.
Estelle à Budapest.
18.00 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma :
Une nouvelle vie. ■ ■ ■
Film français d'Olivier Assayas (1993).
22.30 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Fortress. ■
Film américain de Stuart Gordon (1992) (v.o.).
0.10 Cinéma : Fausto. □
Film français de Rémy Duchemin (1993).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma :
Stardust Memories. ■ ■ ■
Film américain de Woody Allen *(1980, v.o., rediff.).*
18.25 Documentaire : Baby, it's you.
1. Les débuts (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire :
La Loi du collège
Série de Mariana Otero *(4e partie).*
20.00 Documentaire :
Un couple unique.
De Juliet Darling.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique :
Krzysztof Kieslowski.
Proposée par Dominique Rabourdin et présentée par Irène Jacob.
20.45 Cannes 1994.
A l'occasion de la présentation officielle de *Rouge* au Festival de Cannes, Krzysztof Kieslowski, Jean-Louis Trintignant et Irène Jacob répondent à Pierre-André Boutang.
21.00 Cinéma : Le Décalogue 1, Un seul Dieu tu adoreras. ■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988) (v.o.).
21.55 Kieslowski et Piesiewicz.
Dialogue autour du Décalogue, de Dominique Rabourdin.
22.25 Cinéma : Le Décalogue 2,
Tu ne commettras point de parjure. ■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988) (v.o.).
23.20 La Leçon de cinéma.
De Dominique Rabourdin.
23.50 Kieslowski par Kieslowski.
Documentaire de Dominique Rabourdin (55 min.).

M 6

18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.50 Le Mondial de l'automobile.
19.54 *Six minutes d'informations,* **Météo.**
20.00 Mode 6 (et à 0.40). John Galliano, *Vivienne Westwood, Karl* Lagerfeld.
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Passé simple.
Le portrait de Rommel.
20.50 Cinéma : Nous irons tous *au paradis.* ■ ■
Film français d'Yves Robert (1977).
22.50 Téléfilm : Annihilator.
De Michael Chapman.
0.30 Six minutes première heure.
0.45 Fréquenstar (et à 3.35).

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique :
Le rythme et la raison.
Robert Wyatt (4).
20.30 Fiction.
Avignon 94 : Pierre Arditi lit Essai sur les femmes, et Lettre *sur les aveugles, de Denis* Diderot.
21.32 Profils perdus.
Patrick Coirault.
22.40 Les Nuits magnétiques.
L'art de la guerre.
0.05 Du jour au lendemain.
François Reynaert (Fin de siècle).
0.50 Coda. Festival de Lille. Israël-Palestine (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 8 octobre à Laon) : Requiem, de Fauré ; Messe en fa mineur, de Bruckner, par le Chœur et l'Orchestre *philharmonique de Radio-*France, dir. Marek Janowski ; sol. : Ruth Ziesak, soprano, Annette Markert, mezzo-soprano, Christopher Ventris, ténor, Gérald Finley, baryton.
22.35 Soliste. Idil Biret, piano.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 2 en si bémol majeur, de Dvorak ; Trio pour flûte, alto et violoncelle op. 40, de Roussel.
0.05 Tapage nocturne. Par Bruno Letort. Le Prisonnier, de Grainer ; Mission impossible, de Schiffrin.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : « L'intégrisme dans nos banlieues », avec Pierre Lellouche, député RPR du Val-d'Oise et Fode Sylla, président de SOS-Racisme ; **19 heures :** Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel.

O'FM, 19 heures : Eric Raoult, secrétaire général adjoint du RPR, « Le Grand'O » (« O'FM-*la Croix* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Une fissure dans le salon

A l'occasion de son grand retour sur TF 1, l'animateur Jean-Pierre Foucault proposait un reportage sur une station de lavage de voitures au Québec d'un genre particulier : les voitures y sont *prétendument nettoyées par* une escouade de jeunes filles en maillot de bain qui mettent à profit, pour cette tâche toutes les rotondités de leur anatomie. Ne reculant devant aucune investigation, les reporters de Foucault avaient interrogé un client : *« Oui, reconnaissait-il, je viens souvent au lavage sexy, parce que le travail est bien fait. »* Et Foucault – c'est le concept de l'émission – posait la question : ce reportage est-il authentique ou inventé ?

Le plus étrange était l'indif*férence absolue qu'inspiraient* ces images. Voir des jeunes filles laver amoureusement une voiture avec leurs seins et leur postérieur ne suscitait rigoureusement aucune réaction : ni curiosité, ni indulgence, ni amusement, ni rébellion, ni colère, ni honte. *Désespérément* rien d'autre qu'une sorte de tranquillité de l'âme, à constater comment ce spectacle, rangé exactement où l'on *s'attendait à le trouver, ne* dérangeait personne. TF 1 faisait du TF 1, voilà tout, comme le moteur vrombit et le chameau blatère. La chaîne privée fabriquait un assemblage de sons et de lumière ne prétendant à rien d'autre qu'à couvrir *le bruit du lave-vaisselle et à* fournir à l'œil une tache de couleur où se poser. Aux réticents, il restait après tout le téléfilm de France 2, ou « La marche du siècle » de France 3, consacrée à l'islam.

Se découvrir aussi indifférent nous rappelait par contraste notre honte, l'autre samedi, en voyant Nagui, sur France 2, *offrir des billets par poignées* aux spectatrices pour qu'elles se déshabillent en direct ou notre tristesse lorsque Michel Drucker, toujours sur France 2, accueille une séquence d'horoscope.

Comme si, commis sur une chaîne de *service public,* tout dérapage était d'une autre nature qu'ailleurs. Et pas seulement parce que ces billets offerts par Nagui sont notre *argent, celui de la redevance.* Mais parce que, ce lieu public, dont nous constations de nos yeux le saccage, nous nous en sentons propriétaires. *Distribuant ses billets par poignées,* Nagui offrait un spectacle de même nature qu'un ancien ministre de la République arrivant au Palais de justice dans une voiture de police : celui, inquiétant, d'une fissure s'élargissant sur le mur du salon. TF 1 *est une fenêtre ouverte sur* l'intérieur de nos voisins : le mauvais goût des papiers peints peut nous faire rire, mais ne nous atteint pas. Mais *France 2, c'est chez nous : on* n'y fait pas n'importe quoi. Que doit être le service public de la télévision ? Les réponses divergent. A regarder les billets de *Nagui* ou *l'horoscope* de chez Drucker, en revanche, on reconnaissait sans difficulté ce qu'il ne doit pas être.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté *dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le* Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 14 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag. Alfred J. Kwak.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école.
Les Bisounours ; Mon petit poney ; Le Retour du roi Léo ; Dragon Ball ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Feuilleton :
Haine et passions.
9.45 Série : Riviera.
10.15 Série :
Le Destin du docteur Calvet.
10.45 *Série : Tribunal.*
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton :
Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.20 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.50 *Club Dorothée. Salut les Musclés* ; Arnold et Willy ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : *Les Filles d'à côté.*
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement :
Le Bébête Show (et à 1.10).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.50 Feuilleton :
Les Yeux d'Hélène.
Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Jean-Pierre Bouvier (7e épisode).
Patricia apprend l'existence de lettres qui ne lui sont jamais parvenues.
22.30 Magazine :
Combien ça coûte ?
Présenté par Jean-Pierre Pernaut et Annie Lemoine. Invité : Paco Rabanne. Dossier : l'automobile. La mine d'or de Salsignes *(Cévennes) ; Le par*cours d'un chèque ; Une école pour milliardaires en Suisse.
23.40 Série : Agence tous risques.
Réunion de famille, de Michael O'Herlihy, avec George Peppard, Dwight Schultz.
0.35 Magazine : Formule foot.
1.15 Journal et Météo.
1.25 *Jeu : Millionnaire.*
1.50 TF 1 nuit (et à 2.50, 3.30, 4.05).
2.00 Feuilleton : Les Aventures *du jeune Patrick Pacard* (dernier épisode).
3.00 Documentaire :
Histoires naturelles (et à 5.00).
Les Gardes-Pêche ; Passions.
3.40 *Documentaire :*
L'Aventure des plantes.
Le Roi de la forêt.
4.15 *Série : Côté cœur.*
4.40 Musique.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton :
Monsieur Belvédère.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton :
Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton :
Amour, gloire et beauté.
9.25 *Magazine : Matin bonheur.*
Thème : la cuisine familiale.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.30).
12.20 Jeu : Combien tu paries ?
12.55 Météo (et à 13.35).
12.59 Journal, Bourse et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Un cas pour deux.
14.50 Série :
Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Variétés :
La Chance aux chansons (et à 5.05).
Emission présentée par Pascal *Sevran. L'avenir n'est plus* ce qu'il était. Avec François Reynaert, Agnès Michaux, Christian Zarka.
16.45 Jeu :
Des chiffres et des lettres.
17.15 *Série : Le Prince de Bel-Air.*
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.00).
18.50 Magazine :
Studio Gabriel (et à 19.25).
Présenté par Michel Drucker. Invités : Roch Voisine, Isabelle et Paul Duchesnay, Desireless.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.55 Série : RG.
Les Habitudes de la victime, de *Claude Barma,* avec Victor Lanoux, Françoise Fabian.
Enquête sur l'assassinat d'un avocat.
22.45 Magazine :
Bouillon de culture.
Présenté par Bernard Pivot. Femmes de séduction. Invitées : Micheline Presle *(l'Arrière-Mémoire,* écrit en collaboration avec Serge Toubiana) ; Henriette Marello *(la Cantinière du cinéma,* écrit en *collaboration avec Sylvie* Renoir-Nenoff) ; Catherine Hermary-Vieille *(Lola Montes).*
23.55 Variétés : Taratata.
Emission présentée par Nagui. Invitée : Cindy Lauper. Avec Peter Kingsburry, FFF.
1.25 Journal, Météo et Journal des courses.
1.55 Magazine : Studio Gabriel (2e partie, rediff.).
2.20 Magazine :
Envoyé spécial (rediff.).
3.55 Dessin animé. (et à 4.55).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar.
8.25 Continentales. Euro hebdo, l'actualité en Russie ; A 8.30, Central Express ; A 8.50, Rough Guide to the Americas : Une chaîne de télévision pour les Noirs ; A 8.55, Omniscience ; A 9.15, Hello Japan ; A 9.20, Eurokiosque.
9.40 Magazine : Génération 3.
Transformation de la matière : du blé au pain ; A 10.10, Semaine thématique : Des bébés et des hommes ; 4. Génétique, de l'espoir aux limites.
11.10 Magazine :
Emplois du temps.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 *Flash d'informations.*
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : Vincent à l'heure.
Invité : Jean-Pierre Coffe.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
Les Aventures de Tintin : les Cigares du pharaon ; Peter Pan ; Il était une fois la vie : la moelle osseuse.
17.45 Magazine :
Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
Lettres de mon lapin, d'Annette Langen et Constanza Droop.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chantez !
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa.
Présenté par Georges Pernoud. Otages de la banquise, de Pierre-Antoine Hiroz et Denis Jutzeler.
21.50 Magazine : Faut pas rêver.
Invité : Pierre Richard. Ghana : *cercueils sur ordonnance. Slo*vaquie : le village oublié. Etats-Unis : Little Haïti.
22.50 Météo et Journal.
23.15 Magazine : Strip-tease.
Pour dix briques de plus, de *Delphine Reynard* ; Une mouche dans le pastis, de Pierre Hurel ; Le Cri du rossignol, de Cécile Patingre ; Radio Chevauchoir, de Benoît Mariage.
0.10 Moyen métrage : Libre court.
Chambre obscure, de Guillaume Georget.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : *l'info en v.o.*
1.10 Musique : Cadran lunaire.
Sonates nos 1 et 3, de Corelli, par la Camerata de Crémone, dir. : Marco Fracassi (20 min).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.24).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. X-Men.
7.55 *Magazine :*
24 heures (rediff.).
8.50 Le Journal du cinéma.
8.55 Cinéma :
Une nouvelle vie. ■ ■ ■
Film français d'Olivier Assayas (1993). Avec Sophie Aubry, Judith Godrèche, Bernard Giraudeau.
Un drame de famille moderne sur la dislocation des liens entre parents et enfants.
10.50 Flash d'informations.
10.54 Surprises (et à 16.05, 17.45, 4.40, 6.38).
11.00 Cinéma : L'Esprit de Caïn. □
Film américain de Brian De Palma (1992). Avec John Lithgow, Lolita Davidovich, Steven *Bauer.*
Un film raté de Brian De Palma, ça existe !

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine :
La Grande Famille.
Présenté par Michel Field. En direct de La Cure (Jura). Thème : ville frontalière.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Impitoyable. ■ ■ ■
Film américain de Clint Eastwood (1992). Avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Morgan Freeman.
Une totale remise en cause de la mythologie du western.
15.40 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.15 Cinéma : Wayne's World. ■
Film américain de Penelope Spheeris (1992). Avec Mike *Myers, Dana Carvey,* Rob Lowe.
Comédie d'amour loufoque.
18.00 Canaille peluche.
Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.55 Magazine :
Nulle part ailleurs.
Invités : Stéphane Traineau et David Douillet.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm :
La Vengeance au cœur.
De Bradford May, avec Amanda Donohoe, Bruce Dern.
Une femme flic aux méthodes peu orthodoxes.
22.05 Flash d'informations.
22.15 *Magazine : Jour de foot.*
23.00 Cinéma : Fanfan. □
Film français d'Alexandre Jardin (1993). Avec Sophie Marceau, Vincent Perez, Marine Delterme.
0.25 Cinéma :
Les Vies de Loulou. ■
Film espagnol de Bigas Luna (1990). Avec Francesca Neri, Oscar Ladoire.
Le réalisateur cultive le sado-masochisme.
2.05 Cinéma : Le Tronc. □
Film français de Karl Zéro et Bernard Faroux (1992). Avec Rose Thiery, Jean-Pol Dubois.
Provocant, macabre…
3.20 Le Journal du hard.
3.25 Cinéma :
L'Empire des chattes.
Film américain, classé X, de Michael Craig et Jim Holliday (1993). Avec Victoria Paris.
Le porno du mois.
5.00 Cinéma : Royal Flash. ■ ■
Film britannique de Richard Lester (1975). Avec Malcolm McDowell, Florinda Balkan, Oliver Reed (v.o., 97 min).
Réjouissante parodie des films « romantiques » made in Hollywood.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire :
Histoire parallèle.
Actualités allemandes et américaines de la semaine du 8 octobre 1944 (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam.
Claude Nougaro (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire :
Légendaires Européens.
1. Faiseurs de mort, d'Antoine Gallien et Patrick Pesnot.
Une enquête sur les croyances superstitieuses en Europe. Sur la trace des vampires de Lituanie, qui s'en prennent aux chauffeurs de taxi…
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Le Décalogue 3,
Tu respecteras le jour du Seigneur. ■ ■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988). Avec Daniel Olbrychski, Maria Pakulnis (v.o.).
21.35 Cinéma : Le Décalogue 4,
Tu honoreras ton père et ta mère. ■ ■
Film polonais de Krzysztof Kieslowski (1988). Avec Adrianna Biedrzynska, Janusz Gajos (v.o.).
22.30 Documentaire :
Exil à domicile.
De Leïla Habchi et Benoît Prin.
23.25 Cinéma :
Basements. ■ ■
Moyens métrages américains de Robert Altman (1987). The Dumb Waiter (le Monte-plats), *avec John Travolta, Tom Conti ;* The Room (la Chambre), avec Linda Hunt, Donald Pleasance, Annie Lennox (v.o., 105 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique (et à 14.30).
Télé-achat.
9.35 Musique :
Boulevard des clips (et à 10.05, 11.05, 1.20, 6.45).
11.40 Infoconsommation.
11.45 Magazine : Passé simple.
11.50 Informations :
M 6 express, Météo.
Suivi du Mondial de l'automobile.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.30 Série : Deux flics à Miami.
14.40 Magazine : Allô Cauet.
17.00 Magazine : Hit Machine.
17.35 Série : Croc-Blanc.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.50 Le Mondial de l'automobile.
19.54 *Six minutes d'informations,* **Météo.**
20.00 Mode 6 (et à 0.05).
Issey Miyake, Martine Sitbon, Jean-Paul Gaultier.
20.05 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : La Guerre des rues.
De Dick Lowry, avec Ray Sharkey, Mario Van Peebles.
Dans les quartiers défavorisés de New-York : délinquance, trafic de drogue, règlements de compte…
22.25 Série : Mission impossible.
23.25 Magazine : Sexy Zap.
23.55 Six minutes première heure.
0.10 Série : L'Exilé.
0.55 Magazine : Culture rock (et à 5.55).
2.30 Rediffusions.
Fréquenstar ; Le Monde des hélicoptères (2) ; Philippe Découflé *(les Petites Pieces montées)* ; Harley Davidson ; Raid de l'amitié ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique :
Le rythme et la raison.
Robert Wyatt (5).
20.30 Radio archives.
Cervantès.
21.32 Musique : Black and Blue.
Les batteurs de Bill Evans. Avec Georges Paczynski.
22.40 Les Nuits magnétiques.
L'art de la guerre.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Festival de Lille. *Israël-Palestine* (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de l'Abbatiale d'Ambronay). Avant-concert. A 20.30, David et Jonathas, de Chabrier, par le Chœur et l'Orchestre Académie baroque européenne d'Ambronay, dir. William Christie.
22.35 Soliste. Idil Biret, piano.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en ré mineur op. 7, de Schoenberg ; Sonate pour violon et piano en la majeur op. 100, de Brahms.
0.05 Jazz club. Par Claude Carrière.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Le prix des hommes

PIERRE DE BOISDEFFRE dans ses Mémoires, *Contre le vent majeur,* rapporte une anecdote d'une singulière actualité. Parlant de son ami André Malraux, il raconte que celui-ci, dans les années 50, menait joyeuse vie et grand train : les meilleurs tailleurs, les meilleurs chaussures, les meilleures tables de Paris, les meilleures fins de semaine. *« Louer un avion pour passer un week-end à Davos ou à Taormina n'était pas non plus un problème »*, écrit l'auteur.

Avant d'ajouter, et la citation vaut d'être rapportée *in extenso* : *« Il aurait un jour demandé au général de Gaulle pourquoi celui-ci venait de Colombey en voiture, alors qu'il aurait été si simple de prendre l'hélicoptère ou l'avion. » « Vous me voyez payer cet engin avec ma solde ? »* avait répondu de Gaulle. *« Mais vous ne manquez pas d'amis qui seraient heureux de vous aider »*, avait suggéré le féal. De Gaulle avait poussé un rugissement. *« Sachez, Malraux, que personne, vous m'entendez, personne, n'oserait faire une proposition de ce genre au général de Gaulle. »* Et, conclut Pierre de Boisdeffre, *« André se l'était tenu pour dit »*.

En effet tout était dit, tout reste dit. La corruption choisit toujours ses hommes, politiques ou non. Il y a ceux avec qui elle ose et commence à des bricoles, des services « amicaux ». Avant que de déboucher, de service prêté en service rendu, sur d'affligeantes et graves affaires. Et puis il y a ceux avec lasquels la corruption n'ose pas. Comme s'ils étaient, par leur seule réputation, leur histoire, leur caractère parfois, les bénéficiaires d'une présomption d'incorruptibilité de nature à dissuader même les corrupteurs.

Quelqu'un – était-ce Talleyrand, expert en ce domaine, Napoléon ou un autre ? – a eu ce mot fameux : *« Tout homme a son prix. Il suffit de savoir lequel ! »* Mot parfaitement cynique, avec toutes les apparences du bon sens, d'une expertise blasée de l'âme humaine. Mot injuste. Car il est, heureusement, en politique comme ailleurs, des hommes sans prix. Parce que tout naturellement on ne leur en prête pas.

Dans le climat nauséabond de cet automne, où chaque affaire ne cesse d'en cacher une autre, cela vaut d'être souligné. Sans angélisme ni souci de se rassurer, mais par un nécessaire rappel de vaccination contre le doute et la colère, contre la tentation permanente du « tous pourris».

Car c'est dans sa nature. La corruption ne fait pas qu'enrichir les corrupteurs et les corrompus. Elle ronge aussi les esprits des gens honnêtes. Elle fait douter de tout et de tous. Elle rend presque insupportable la lecture des journaux, nécessaires porteurs de la mauvaise nouvelle. D'une certaine manière elle finit même, et c'est son triomphe, par éroder la capacité d'indignation et de révolte. Voilà pourquoi dans toutes les affaires qui l'occupent, il est urgent désormais que la justice passe et dise. Sans faiblesse, dans une opération « Ames propres ».

La libération sexuelle, une légende américaine

Selon une étude de l'université de Chicago, la fidélité et l'hétérosexualité sont beaucoup plus répandues aux Etats-Unis qu'on ne le croyait depuis le rapport Kinsey

WASHINGTON
de notre correspondant

L'exemple parfois scabreux des hommes publics aux Etats-Unis ne reflète guère les habitudes de leurs concitoyens. Les Américains sont très « pantouflards », voire « ringards », selon le *Washington Post*, s'agissant de leur comportement sexuel. C'est ce que tend à démontrer l'université de Chicago à la suite d'une enquête, réalisée sur la base des témoignages de 3 500 personnes âgées de dix-huit à cinquante-neuf ans, sans doute la première à mériter le label de scientifique depuis les travaux d'Alfred Kinsey, dans les années 50.

Les conclusions de cette enquête – évidemment contestées – brossent un portrait on ne peut plus conventionnel des habitudes sexuelles des Américains. Plus de 80et 85 % des femmes se déclarant fidèles à leur conjoint. La révolution sexuelle n'est une réalité que pour une minorité d'entre eux : 17 % des hommes et 3 % des femmes ont eu des expériences sexuelles avec au moins une vingtaine de partenaires au cours de leur vie.

Les autres ont une pratique sexuelle à peu près aussi excitante, note le magazine *Time*, qu'un *« sandwich au beurre de cacahuète et à la confiture »*. Ce qui veut dire que la grande majorité des Américains sont monogames et modérément « actifs » : près de 30 % des personnes interrogées ont un rapport sexuel seulement quelquefois par an, voire jamais, 35 % ont des rapports sexuels une ou plusieurs fois par mois, et 35 % au moins deux fois par semaine. La « moyenne américaine » est de une fois par semaine.

Autre idée reçue : le nombre d'homosexuels. Seulement 2,8 % des hommes et 1,4 % des femmes se déclarent homosexuels ou bisexuels. Mais ce pourcentage grimpe lorsqu'on demande aux mêmes personnes si elles ont déjà eu une « expérience homosexuelle » : 9 % des hommes et 4 % des femmes sont dans ce cas. On est très loin des résultats de cette fameuse enquête de Kinsey, en 1953, qui concluait que 10 % des Américains (hommes) étaient *« plus ou moins exclusivement »* homosexuels.

Mieux cibler la prévention du sida

Une même découverte avait été faite début 1994 en Grande-Bretagne, lors de la publication d'une enquête sur le comportement sexuel des Britanniques (*le Monde* du 26 janvier et daté 20-21 février). L'homosexualité n'est guère plus répandue dans les îles Britanniques qu'en France : 6,1 % contre 4,1 %. En la matière, les comparaisons internationales sont hasardeuses, puisque la réponse dépend de la question posée. Mais le rapprochement entre les situations britannique et américaine est troublant pour une autre raison. A Londres, le gouvernement avait décidé de financer cette étude dans le but de mieux connaître les pratiques sexuelles afin de lutter contre le sida, mais Margaret Thatcher s'était ravisée : c'était un sujet trop controversé pour être financé par l'argent des contribuables.

Aux Etats-Unis, le même phénomène s'est produit : l'enquête de l'université de Chicago avait été lancée, en 1987, avec l'objectif de prévoir l'évolution du sida. Un financement fédéral avait été aussi annoncé. Puis, en 1991, le sénateur républicain Jesse Helms avait mené campagne sur un thème connu : l'enquête ne devait pas servir, selon lui, à freiner le développement de la maladie, mais à *« soutenir l'argument gaucho-libéral selon lequel l'homosexualité est normale, un simple style de vie différent »*. La polémique avait fait florès. A tel point que les ressources fédérales avaient été supprimées (après un vote du Sénat) et que, comme en Grande-Bretagne, ce sondage a dû être financé sur fonds privés. Pourtant, son intérêt n'est pas niable.

Les habitudes sexuelles sont largement dépendantes du milieu social, de la religion et de l'éducation : 60 % des Américains ont rencontré leur conjoint par l'intermédiaire d'une tierce personne connue du couple. Elémentaire ? Peut-être, sauf que le fait de choisir de préférence son partenaire sexuel dans son propre cercle social permet de penser que la lutte contre le sida doit se concentrer d'abord parmi les groupes à risque, les chances de voir la maladie se répandre dans le reste de la population étant finalement assez minces.

Plutôt que de continuer à soutenir que le sida menace tout le monde, soulignent ainsi les auteurs de l'enquête, le gouvernement ferait mieux de cibler davantage ses efforts. Une affirmation qui ne peut que susciter bien des polémiques, notamment de la part des spécialistes du sida, qui tirent la sonnette d'alarme depuis si longtemps.

LAURENT ZECCHINI

L'enquête sur les morts de l'Ordre du Temple solaire

Le fils de l'ancien champion de ski Jean Vuarnet a reconnu avoir expédié des lettres à la demande de Luc Jouret

L'expéditeur des lettres envoyées à divers organes de presse, dont *le Monde*, le mercredi 5 octobre au matin, quelques heures après le double drame de Cheiry et Granges-sur-Salvan (*le Monde* du 12 octobre) serait Patrick Vuarnet, le fils de l'ancien champion de ski Jean Vuarnet. Il faisait partie, ainsi que sa mère Edith, de l'Ordre du Temple solaire, la secte dont cinquante-trois adeptes ont été retrouvés morts, le 5 octobre, en Suisse et au Canada.

Selon nos informations, Patrick Vuarnet, entendu par la police genevoise, a déclaré avoir expédié ces documents à la demande de Luc Jouret, le « gourou » de la secte. Jouret lui aurait remis ces lettres la veille du drame, à charge pour lui de les poster le lendemain matin. Plusieurs organes de presse ont ainsi reçu deux courriers en provenance de Genève et datés du 5 octobre à 11 heures. Le volume des documents, les références aux drames de la nuit ainsi que le nombre des destinataires montraient que cette correspondance avait fait l'objet d'une préparation minutieuse. Leur auteur devait donc savoir ce qui allait se passer à Cheiry et à Granges-sur-Salvan.

Dans un entretien accordé à l'Express du 13 octobre, Patrick Vuarnet reconnaît avoir fait partie de « l'élite » de la secte, le « cercle doré », mais il n'évoque pas la « mission » que lui avait confiée Luc Jouret. Jeudi matin 13 octobre, M. Vuarnet ne pouvait être joint par téléphone.

Le mystère reste entier sur le sort du « gourou ». Son corps n'a toujours pas été reconnu parmi les douze encore non-identifiés. De source policière française, on indique qu'une identification formelle sera *« pratiquement impossible »* compte tenu de l'état des corps.

Ph. Br.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Démocratie : « La nouvelle droite », par Eugenio Scalfari ; Intolérance : « A Taslima Nasreen... », par Patrick Kessel ; Exclusion : « Pour une insertion communautaire », par Michel Charzat et Claude Neuschwander *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Mozambique : des élections pour la paix

Assommés par seize années de guerre, les Mozambicains devront désigner leur nouveau président de la République et deux cent cinquante députés lors des premières élections libres et pluralistes du pays, jeudi 27 et vendredi 28 octobre *(page 4)*.

Washington affirme que la crise avec l'Irak « n'est pas terminée »

L'Irak a annoncé, mercredi 12 octobre, la fin du retrait de ses forces vers des positions éloignées de la frontière du Koweït. Mais les Etats-Unis, décidés à *« maintenir un niveau élevé d'alerte »*, n'en continuent pas moins de dépêcher leurs troupes dans la région du Golfe *(page 5)*.

POLITIQUE

Le débat budgétaire à l'Assemblée nationale

Les députés ont achevé, mercredi 12 octobre, la discussion générale sur la première partie du projet de loi de finances pour 1995. En dépit du soutien apporté au gouvernement par le RPR et l'UDF, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, a mis en garde la majorité contre le risque d'un *« troisième échec »* à l'élection présidentielle *(page 8)*.

SOCIÉTÉ

Les prix Nobel de physique et de chimie

L'Académie royale des sciences de Suède a attribué, mercredi 12 octobre, le prix Nobel de physique – pour moitié chacun – au Canadien Bertram N. Brockhouse et à l'Américain Clifford G. Shull pour leurs travaux sur les neutrons. Le prix Nobel de chimie a été attribué à l'Américain George A. Olah pour ses étude dans les domaines des carbocations *(page 12)*.

CULTURE

Sauver Venise de ses sauveteurs

Depuis 1966, une partie des sommes destinées à sauver Venise n'a pu être utilisée en raison de lenteurs bureaucratiques et de détournements de fonds. La municipalité s'efforce dorénavant de prendre en main le « sauvetage » avec des moyens plus modestes mais plus réalistes *(page 15)*.

ÉCONOMIE

La Cour des comptes critique la gestion du marché de Rungis

L'examen de la gestion du marché de Rungis, a conduit la Cour des comptes à formuler de vives critiques à l'encontre des dirigeants de la SEMMARIS et à relever les « carences » de l'Etat sur ce dossier *(page 19)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Temps libre

Minorque, est parvenue à se garder de l'urbanisation massive et du trop-plein touristique qui marque ses voisines Ibiza et Majorque. Cette île des Baléares n'aura ainsi jamais cessé de faire bande à part. Question de culture, mais aussi de Constitution et d'histoire. Et aussi, rencontre avec l'écrivain Cees Nooteboom, familier de l'île depuis vingt-cinq ans.

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté jeudi 13 octobre 1994 a été tiré à 488 240 exemplaires

La clôture des journées organisées par la Fondation de France

M. Balladur présente son programme de lutte contre l'exclusion

Edouard Balladur devait exposer la *« philosophie »* du programme gouvernemental de lutte contre l'exclusion, jeudi 13 octobre, en clôture des deux journées organisées sur ce thème par la Fondation de France (*le Monde* du 13 octobre). Ce faisant, le premier ministre laissera le soin à Simone Veil, ministre des affaires sociales, de détailler le lendemain les nombreuses mesures prévues, destinées aux marginaux et aux exclus, et non aux chômeurs de longue durée, déjà visés par la disposition concernant le RMI.

Face à *« l'extrême pauvreté »*, ces mesures concernent les domaines de la santé, du logement et le dispositif d'urgence des comités d'hygiène et de réinsertion sociale (CHRS). Pour le budget, leur mise en œuvre n'entraînera pas de modifications. Le décret pour le dispositif d'urgence prévoyait déjà 250 millions de francs pour 1994 et 1,5 milliard de francs sont inscrits au projet de loi de finances 1995, qui seront ventilés différemment. Une seule question reste en suspens : le *« décontingentement »* des contrats emploi-solidarité (CES) consolidés.

La France et la Maroc ont conclu un accord de coopération militaire. – La France et le Maroc ont conclu, mardi 11 octobre, à Paris, un nouvel accord de coopération militaire technique, qui prévoit notamment la formation de spécialistes marocains par des experts français, le soutien technique des matériels marocains d'origine française et des exercices planifiés entre les deux armées. Cet accord a été signé entre le premier ministre et ministre des affaires étrangères du Maroc et François Léotard, ministre de la défense.

En association avec les chaînes publiques

Canal Plus cherche à s'implanter en Inde

Canal Plus ne dédaignerait pas une première implantation sur le continent asiatique : la chaîne cryptée vient de signer un accord avec Doordarshan, société regroupant les trois chaînes de l'audiovisuel public indien, et le groupe de presse The Times of India, éditeur du principal quotidien de langue anglaise du pays et de magazines de télévision (500 000 abonnés). Cette association a pour but d'étudier les conditions de réalisation d'une chaîne cryptée payante, spécialisée dans le cinéma et le sport. Le vecteur utilisé pourrait être le réseau hertzien ou le câble (dix millions de prises), voire le satellite.

En réalité, les trois partenaires vont étudier les conditions d'implantation sur le troisième réseau hertzien de Doordashan, actuellement occupé quelques heures par jour, d'une chaîne cryptée sport-cinéma. L'arrivée de Canal Plus en Inde redynamiserait les chaînes publiques indiennes, perturbées par l'irruption des télévisions commerciales privées (Zee-TV, Star TV). Si le projet se concrétisait, Canal Plus serait en compétition directe avec le bouquet de chaînes de Star TV, propriété de Rupert Murdoch.

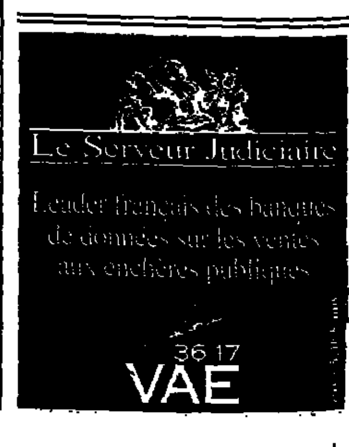
Y. M.

Succédant à Jean-Louis Dutaret, démissionnaire

M. Tassez est nommé à la tête de la SOFIRAD

Jean-Noël Tassez, directeur général de Radio-Monte-Carlo (RMC), a été nommé mercredi 12 octobre, en conseil des ministres, PDG de la SOFIRAD. Il succède à Jean-Louis Dutaret, qui a démissionné récemment de ses fonctions après avoir été mis en examen dans l'affaire *Dauphiné News* (*le Monde du 16* et daté 18-19 septembre).

[Né en 1956, Jean-Noël Tassez a débuté au quotidien communiste *la Marseillaise*. Après en avoir gravi tous les échelons, il est nommé rédacteur en chef en 1980, puis codirecteur en 1981. Il démissionne en 1986 pour *« convenances personnelles »*, à la suite de la crise que traverse le journal. Il fonde et dirige ensuite *l'Hebdomadaire*, journal lancé en 1987 à Marseille par le député socialiste des Bouches-du-Rhône, Michel Pezet. Le titre n'a vécu que quelques mois. En 1989, il entre à RMC, qui appartient à la Sofirad (83 %) et à la Principauté de Monaco (17 %), aux côtés d'Hervé Bourges, alors directeur général. Nommé directeur délégué en 1990, il lui succède en janvier 1991. M. Tassez est PDG de Nostalgie depuis mars 1991, administrateur délégué de Génération expertise media (GEM), régie publicitaire du groupe RMC, et gérant de la CIRTES, société exploitant Radio-Montmartre. M. Tassez est aussi président du Syndicat des radios généralistes privées (SRGP), qui regroupe Europe 1, RTL et RMC.]



Le Monde
DES LIVRES

Présence de Nietzsche

Il y a cent cinquante ans naissait l'écrivain-philosophe.
« Combien faut-il de siècles à un esprit pour être compris ? » Bonne question...

Friedrich Nietzsche est né en 1844, à Röcken, dans la Saxe prussienne. Cette année est donc celle du cent cinquantième anniversaire de sa naissance. De nombreuses publications, dont Roger-Pol Droit rend compte en page VI, saluent l'événement. Philippe Sollers dit ci-dessous l'actualité de l'écrivain-philosophe.

Loin d'être dépassé, surmonté, déconsidéré par la brutalité des temps, renvoyé à une convulsion historique ou à un effondrement traumatique, Nietzsche, comme tous les penseurs essentiels, vient lentement vers nous, se défait de ses suiveurs bavards comme de ses ennemis répétitifs. Comme l'a dit l'autre grand penseur de notre époque, dont il est devenu presque interdit de citer le nom, Heidegger, *« toute pensée essentielle traverse intacte la foule de ses partisans comme de ses adversaires »*. Nous sommes donc dans la situation où il est possible de savoir si, sur la décomposition de notre monde, Nietzsche a dit vrai, ou non.

« Dieu est mort, dit-il tout à coup, *nous l'avons tous tué. »* Ecoutons le style de Nietzsche mettant en scène, dans *le Gai Savoir*, le discours du *« forcené »* : « Nous l'avons tué – *vous et moi ! Nous tous, nous sommes ses assassins ! Mais comment avons-nous pu boire d'un trait la mer tout entière ? Qui nous a donné l'éponge pour effacer tout l'horizon ? Que faisions-nous lorsque nous détachions cette terre de son soleil ? Vers où se meut-elle à présent ? N'est-ce pas loin de tous les soleils ? Ne tombons-nous pas sans cesse ? En avant, en arrière, de côté, de tous les côtés ? Y a-t-il encore un en-haut et un en-bas ? N'errons-nous pas comme dans un néant infini ? »*



IVO FRENZEL/ROWOHLT

Nietzsche à dix-sept ans, à vingt-trois ans et à quarante-trois ans.

Dieu est mort : ici, immédiatement, à la fin du XX[e] siècle, un concert de protestations confuses se fait entendre. Comment ça, Dieu est mort ? Il n'a jamais été, hélas, plus vivant ! Nous le voyons *revenir*, lui ou son fantôme, sous forme d'intégrisme, de fanatisme, de néocléricalisme, d'obscurantisme, au point que Voltaire, oui le bon vieux et sarcastique Voltaire (ah, nous l'avions trop oublié !) reprend lui aussi ses couleurs. Dieu n'est pas mort, il ne *peut* pas mourir. D'ailleurs, s'il le pouvait, tout serait permis, des catastrophes, des horreurs, des massacres. N'est-ce pas ce qui s'est produit ? Sans doute, mais cela ne prouve rien.

Ou encore : Dieu ? Mais quel Dieu ? Il n'y a jamais eu de Dieu, la Raison doit en faire la dure et longue expérience, l'athéisme est le travail de toute une vie. Nous avons mis l'homme à la place de Dieu. Va-t-il tenir le coup, celui-là, sans au-delà, seul et travailleur sous un ciel vide, en route vers des lendemains dont rien ne nous garantit plus qu'ils chantent ? Voilà la question. En un sens, heureusement qu'il y a encore des foules pour croire en Dieu, cela nous permet de leur démontrer patiemment le contraire. Bref, à la limite, si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer pour le réfuter. Mais *mort*, non, c'est absurde.

Et pourtant, dit Nietzsche avec une audace incroyable. Dieu est mort, l'homme est un assassin, l'horizon est effacé, la terre se trouve détachée de son soleil. Nous allons réagir par la dénégation, l'oubli, la volonté de néant ou, si cela ne suffit pas, la suppression de toute pensée puisque cette pensée est intolérable pour les croyants comme pour les non-croyants. C'est cela, n'y pensons plus, ne pensons plus. Ou alors, soyons de plus en plus modestes, humbles, microscopiques, ponctuels : *« Modeste, zélé, bienveillant, modéré : c'est ainsi que vous voulez l'homme ?* l'homme bon ? *Mais il me semble que c'est là l'esclave idéal, l'esclave de l'avenir. »*

Pour cacher à cet esclave de l'avenir (c'est-à-dire de nos jours) sa servitude, il suffira de lui répéter tous les jours qu'il a des droits, de l'enfoncer dans l'idée du droit. Au point, *par exemple, qu'il acceptera* de ne plus poser de question sur sa destination ni sur son essence. Réduire de plus en plus son langage serait d'ailleurs la meilleure technique d'asservissement. Qui osera dire que nous n'en sommes pas presque là ?

La décomposition de la métaphysique, pour Nietzsche, cela signifie celle du monde supra-sensible, celui des idées. Avec lui s'évanouissent l'impératif moral, la croyance au progrès, au « bonheur pour tous », à la connaissance désintéressée, à la culture et, finalement, à la civilisation elle-même. Ici, nouvelle tempête de protestations : n'est-ce pas là du « nihilisme », et le plus dangereux ? Ne laisse-t-il pas libre cours à toutes les barbaries dont nous n'avons eu que trop d'exemples ? Nietzsche n'est-il pas, au fond, *responsable d'un déchaînement sans précédent* d'inhumanité (comme Voltaire et Rousseau, jadis, de la Révolution française) ? *« Combien faut-il de siècles à un esprit pour être compris ? »* Bonne question.

D'ailleurs, avons-nous *compris* Voltaire ? Ce Nietzsche est un prophète de malheur, il rêve d'apocalypse, d'ailleurs il est mort fou. Mais Nietzsche ne parle nullement d'apocalypse. Pour lui, nous n'allons pas vers une fin définitive, bien au contraire, même s'il s'agit de quelque chose de beaucoup plus grave que d'un simple *« malaise »* dans la civilisation (Freud n'a pas vu la deuxième guerre mondiale). En réalité, ce qui vient est la mise en place de l'absence de toute fin. Plus de Cause, plus de Fin. L'homme s'apprête à dominer la planète entière et ses réserves, il se rend maître de sa propre reproduction (d'où, par contrecoup, les délires racistes), mais il n'est pas en mesure de dominer sa domination.

Philippe Sollers

Lire la suite page VI

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

La beauté du figuratif

Des Romains aux Chinois, des hommes du XVII[e] siècle à nos contemporains, Pascal Quignard ne cesse de mettre l'histoire en scène pour mieux affirmer qu'elle n'existe pas, ou si peu. C'est encore le cas dans *l'Occupation américaine*, qui se déroule aux abords de l'une de ces bases où, dans les années 50, stationnaient les GI's libérateurs. *Les trésors romanesques* que pourrait offrir la période *n'intéresse pas Quignard*. Il n'aime pas la matière, mais *les figures. Celles du* Vainqueur, du Révolté, de l'Esclave, *mais aussi celles* du Sexe, de la Mort, de l'Inceste... Chez Quignard, l'émotion, intense, naît de la froideur, jamais de l'effusion.

Page X

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Pauvre Maxime !

Ce n'est pas drôle de n'être que l'ombre, le complice ou le faire-valoir. C'est pourtant le rôle qui fut longtemps assigné à Maxime Du Camp : *« Ah oui ! l'ami de Flaubert »*... Lequel, dans ses lettres, l'appelait : *« Mon pauvre vieux Max »*... Pourtant, à lire ses *Souvenirs littéraires*, qu'on réédite, on devrait accorder plus d'attention à Du Camp. Il parle très bien de son cher Gustave, certes, mais aussi de Baudelaire, de Nerval ou de Théophile Gautier. Et mieux encore de « l'école romantique », ces jeunes gens qui avaient *« le cœur usé comme l'escalier d'une fille de joie »*.

Page II

Le grand art du Grand Siècle

Depuis trente ans, nul n'avait tenté une synthèse de cette époque picturale.
Alain Mérot a pris le risque. Et brillamment gagné son pari

LA PEINTURE FRANÇAISE AU XVII[e] SIÈCLE
d'Alain Mérot.
Gallimard, 320 p., 330 ill., 550 F jusqu'au 31 décembre, 650 F ensuite.

Depuis combien de temps *l'exercice n'avait-il plus été tenté* en France ? Depuis combien de temps n'avait-on plus osé écrire l'histoire de la peinture au Grand Siècle ? Le dernier ouvrage de cette espèce, celui de Jacques Thuillier, fut publié il y a trente ans. Depuis lors, les études dix-septiémistes s'étaient divisées en fractions, d'une part les auteurs de monographies et de catalogues, d'une autre les spécialistes du goût, des commandes et des institutions, d'une autre encore les analystes épris d'esthétique et de philosophie.

Empiriques ou systématiques, les premiers affectant de s'en tenir au détail des faits, les seconds se réclamant de l'idée et de sa liberté, ils ne se rencontraient guère et collaboraient moins encore. La démarche d'Alain Mérot n'en est que plus remarquable : ayant lu les uns et les autres, ayant démontré par ses recherches antérieures que l'exploration des archives ne lui était pas moins familière que la lecture *des théoriciens du beau*, il a pris le risque d'une synthèse.

Tableau de groupe

Celle-ci, naturellement, n'ignore rien des découvertes récentes, des querelles d'attributions, des résurrections et des réhabilitations qui interdisent désormais de réduire un *siècle* à quelques noms, si grands soient-*ils, et à quelques* tendances, si manifestes soient-elles. Ce n'est du reste pas sans méfiance que Mérot use de certains mots sonores – classicisme, baroque, réalisme – dont il laisse entendre que la définition ne lui paraît guère *assurée. A ces* regroupements spectaculaires, il préfère ceux, plus subtils, d'une chronologie fragmentée en générations, d'une géographie de centres et de périphéries, d'une chronique qui ne néglige ni les solidarités familiales ni les effets de clan.

Lorrains et Toulousains ne sont plus éclipsés par Parisiens et Versaillais. *L'influence* flamande n'est plus oubliée au seul bénéfice *de l'Italie, trop longtemps* tenue pour l'unique modèle et la référence décisive. Le maniérisme tardif issu de Fontainebleau et prolongé sous le règne d'Henri IV et la régence de Marie de Médicis n'est plus tenu sommairement pour un archaïsme. Ainsi se construit un tableau de *groupe savamment composé*, des figures majeures aux comparses nécessaires et aux héritiers infidèles.

Les héros du *siècle* – Poussin, Champaigne, Le Sueur, Le Brun –, loin de se fondre dans la foule, gagnent en singularité. Du premier, l'auteur dit avec force *quelle distance le sépare de ses* confrères et combien il la défend. A Champaigne, au portraitiste autant qu'au peintre janséniste, il rend l'hommage que mérite sa roideur et son acuité. De Le Sueur, l'intelligence éclate, de Le Brun la puissance et l'ambition. Alain Mérot se plaît en leur compagnie. Il aime à étudier l'*ordonnancement difficile et* calculé de leurs toiles, le jeu des symboles sacrés et des sous-entendus politiques, leur poétique et leur pensée.

Car tel est l'essentiel sans doute, et la plus grande qualité du livre : dans ces tableaux, l'historien reconnaît les formes picturales *de la pensée. Ce n'est pas* hasard si Molière et Racine, Descartes et La Rochefoucauld furent les contemporains de Poussin et de Le Nain, de Mignard et de Bourdon. L'histoire de l'art, comme celle de la littérature, a tout à gagner à de tels parallèles, tant il devrait être *clair qu'il ne sert à rien, pour* comprendre une période, de méconnaître son unité.

Philippe Dagen

SOUVENIRS LITTÉRAIRES
de Maxime Du Camp.
Préface de Daniel Oster.
Aubier, 626 p., 250 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

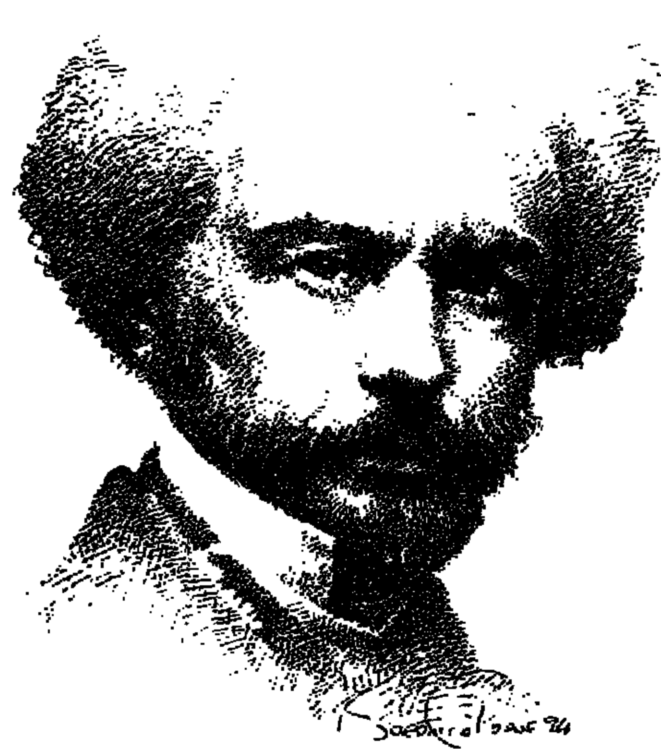
par François Bott

Pauvre Maxime !

CE n'est pas drôle de n'être que l'ombre, le complice ou le faire-valoir. Celui qui tient la chandelle pendant que le champion se livre à ses exercices. Le « porteur d'eau », comme on disait dans les Tours de France de jadis, entre Pont-Audemer et Dieppe... Lorsqu'on vous parle de Maxime Du Camp, vous répondez : *« Ah oui ! l'ami de Flaubert ! »* Vous savez qu'ils firent ensemble un voyage en Orient. Et puis c'est tout. Pauvre Maxime ! D'ailleurs, dans ses lettres, Gustave l'appelait *« mon pauvre vieux Max »*. Et les Goncourt, jamais en retard d'une perfidie, rapportent que Flaubert attrapa la jaunisse parce que Du Camp *« s'était permis »* de *« critiquer » la Tentation de Saint-Antoine*. Le métier des lampes de chevet ou des chandelles, c'est seulement d'approuver ou de se taire.

Gustave et lui s'étaient rencontrés, pour la première fois, en 1843, à Paris. Né le 8 février 1822, Maxime avait le même âge que son nouvel ami. Deux mois de moins. Presque rien. Les semaines filent si vite ! On ne connaît *que la souffrance et l'ennui* pour ralentir leur course et les faire traîner... N'empêche, l'aîné, le patron, le *« vieux »*, *c'était* Flaubert. En 1847, les deux hommes allèrent se dépayser en Bretagne, pour conforter ou confirmer leur amitié, sans doute. Ils avaient projeté de faire en commun le récit de ce voyage et de l'intituler *Par les champs et par les grèves*. Mais seuls les textes de Gustave furent publiés par la suite, sous ce titre. Allez savoir pourquoi... Entre l'automne 1849 et le printemps 1851, Flaubert et Du Camp visitèrent l'Egypte, la Palestine, le Liban, la Syrie, Rhodes et l'Asie mineure. Ils rentrèrent par la Grèce et l'Italie. En 1856, Maxime fut l'un des éditeurs de *Madame Bovary*, dans la *Revue de Paris*. Il participa au marchandage sur les coupes nécessaires pour ne pas irriter la censure. Précautions inutiles, comme on sait. Pauvre Emma... Le 8 mai 1880, Du Camp reçut une dernière lettre de Flaubert à l'heure où s'éteignait celui-ci : *« Lundi prochain, j'irai embrasser ta seigneurie. »* Maxime fit naturellement une oraison funèbre. *« C'était le compagnon de mes voyages. Celui devant lequel j'avais pensé tout haut »*, écrivit-il...

A part cela, il désira, connut (ou méconnut) quelques femmes : Hadrienne, Suzanne, Louise (mais ce n'était pas celle de Gustave), Blanche, Valentine et, pour finir, Adèle. Quand il avait le « spleen », Du Camp allait se changer les idées sous le soleil de Sicile et jouer les colonels dans l'armée de Garibaldi. Car il ne ressemblait pas à ces drôles de frères Goncourt auxquels l'Italie donnait *« la nostalgie du gris »* et qui, de retour à Paris, retrouvaient la pluie comme on retrouve sa *« patrie »*... En 1853, Maxime avait publié, sous le titre *Mémoires d'un suicidé*, les confessions d'un *« rescapé »* des rêves romantiques. Dix ans plus tard, le même homme irait soigner ses rhumatismes à Baden-Baden. *C'est, du reste, là-bas qu'il* mourut en 1894, le 8 février. Il était probablement abonné à cette date.



BERENICE CLEEVE

PUISQU'ON réédite ses *Souvenirs littéraires*, voici l'occasion de le considérer pour ce qu'il a écrit. Eh bien ! ce n'est pas mal du tout, même si Du Camp a trahi un *« secret d'Etat littéraire »*, en révélant au public l'épilepsie de Flaubert. Il a dit, en effet, que les *« défauts »* de celui-ci *« étaient surtout le résultat de sa maladie nerveuse, sans la révélation de laquelle son talent, ses habitudes, son caractère* [resteraient] *inexplicables »*. Est-il concevable que l'intimité des grands auteurs soit livrée en pâture à la curiosité des foules, par leurs propres amis ? A vous de juger... En tout cas, Maupassant s'indigna de l'indiscrétion commise par Maxime. La « lampe de chevet », le complice, le compagnon s'étaient transformés en espion ! Mais les commères et les « rapporteurs » sont nombreux dans l'histoire littéraire. Ils rapetissent le génie et l'humanisent quelquefois, en dévoilant ses « petits côtés », ses tics, ses manies et le reste. *« Il n'y a point de grand homme pour son valet de chambre »*, comme disait l'autre (1)... Cependant, Maxime n'était pas le valet de chambre de Gustave. Il parle, avec affection et justesse, de cet homme qui *« n'a jamais abandonné une phrase sans avoir fait le dernier effort pour la rendre parfaite »*.

Au cours de sa carrière, Du Camp a rencontré presque tout le monde. Il parle très bien, également, de Baudelaire, de Nerval et de Théophile Gautier. Le plus inquiétant, c'était Baudelaire, avec son orgueil et ses bizarreries, *« l'âpreté de ses convoitises et l'aigreur de ses déceptions »*. Le fils de Mme Aupick se préoccupait à peine du *« monde extérieur »*. *« Il s'enfonçait au-dedans de lui-même, s'y plaisait et y restait. »* Du Camp vit Nerval une dernière fois, le 20 janvier 1855, six jours avant que l'auteur d'*Aurélia* ne se pende avec son chapeau sur la tête. *« La neige couvrait Paris, qui était lugubre »*, et Gérard se promenait vêtu d'un *« habit noir »* si léger que cela donna des *« frissons »* à Maxime. Comme on lui proposait un *« paletot »*, Nerval répondit qu'il était de la même espèce que les Lapons et qu'il ne craignait pas le froid. Même s'il avait des airs de *« rêveur égaré »* dans la civilisation, Gautier prenait soin davantage de sa personne.

CE que je préfère dans les *Souvenirs* de Du Camp, c'est l'évocation de *« l'école romantique »*. *« Ce n'était pas seulement une mode*, écrit-il. *C'était une sorte de défaillance générale, qui rendait le cœur triste, assombrissait la pensée et faisait entrevoir la mort comme une délivrance. »* Sous peine de se discréditer ou de se déshonorer, les jeunes gens se devaient de rester *« incompris »*. Ils commettaient *« les honnêtes sottises »* de leur âge, mais trois ou quatre nuits blanches suffisaient à leur faire dire qu'ils avaient *« le cœur usé comme l'escalier d'une fille de joie »*. Selon Maxime, tout cela venait des guerres de l'Empire. Le surmenage des pères avait engendré les idées noires des fils. Jolie manière d'expliquer le cafard des jeunes générations.

(1) Dans ses *Petites ignorances historiques et littéraires*, Charles Rozan attribue le proverbe à cette Mme Cornuel (1605-1694) qui avait *« rempli le XVIIe siècle de mots agréables ou piquants »*. Mais il rappelle que Montaigne, sous une autre forme, avait dit la même chose : *« Peu d'hommes ont été admirés par leurs domestiques. »*

L'ÉCRITURE OU LA VIE
de Jorge Semprun.
Gallimard, 320 p., 120 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Les dimanches de Semprun

« C'ÉTAIT *effectivement un dimanche, un beau dimanche de mars. Des lambeaux de nuages gris, cotonneux, glissaient dans un ciel qui annonçait le printemps, et le vent, comme toujours, tournoyait sur Ettersberg : le vent du passé et de l'éternité, soufflant sur la colline de Goethe. Mais c'était mars 1992 et dans le ciel pâle, au-dessus de ce paysage de hêtres et de chênes, ne s'élevait plus la fumée du crématoire de Buchenwald. Les oiseaux étaient revenus. C'est la première chose que j'ai remarquée... »* C'est ainsi que, dimanche 9 octobre, à l'issue de la Foire de Francfort, Jorge Semprun, lauréat du Prix de la paix 1994, commençait son discours de remerciement, dans cette église Saint-Pauli où était venu, en 1949, le temps d'un discours pour le 200e anniversaire de la naissance de Goethe, l'exilé Thomas Mann. Un discours que l'ancien déporté, espagnol, de culture française et allemande à la fois, prononça en allemand, langue qu'il parle couramment depuis son enfance. C'est certainement ce qui l'a sauvé.

Jorge Semprun n'avait jamais pu – jamais voulu – jusque-là revoir Buchenwald, où il avait été déporté en 1943 jusqu'à la libération du camp au printemps de 1945. Déporté politique avec le triangle rouge des communistes (*Rotpanier* : « communiste rouge »)... Né à Madrid en 1923, petit-fils d'un premier ministre d'un roi d'Espagne et neveu de Miguel Maura, l'un des fondateurs de la République, il était en France en 1939, faisant ses études au lycée Henri-IV et à la Sorbonne, avant de s'engager en 1942 dans la Résistance avec la MOI (la Main-d'œuvre immigrée). Après la guerre, il participe à la lutte antifranquiste, milite au Parti communiste espagnol clandestin et devient membre de son comité central à partir de 1954. Jusqu'à son exclusion par la Pasionaria elle-même, en 1964, au début de ce qui s'appellerait l'eurocommunisme... Mais tout se passe alors en lui comme s'il avait échangé la politique contre la mémoire, l'amnésie contre l'écriture, la vie contre la mort.

La remontée des souvenirs, certaines rencontres, provoquent de vraies douleurs : *« Chacune d'entre elles réveillait en moi la mort que je voulais oublier. La mémoire d'être mort... »* Au point d'être saisi d'une aphasie, d'une amnésie délibérée à l'égard d'une expérience, non pas indicible, mais en fin de compte, fort heureusement, quelle que soit la bonne volonté du lecteur ou du spectateur, intransmissible. Semprun reviendra à l'écriture huit ans plus tard avec son premier roman – *le Grand Voyage* –, écrit dans la clandestinité madrilène et qui évoquait l'exil, le maquis, le chemin vers le camp (publié à Paris en 1963), suivi bientôt par *Quel beau dimanche !*, une journée dominicale à Buchenwald, comme en écho à *Une journée d'Ivan Denissovitch* de Soljenitsyne.

DANS le livre qui vient de paraître, troisième volet de ce travail de mémoire, qui n'est ni un témoignage ni un document, *l'Ecriture ou la vie*, remarquable exercice de l'écriture qui se souvient, c'est la libération du camp, le 11 avril 1945. Puis le retour. *« Je n'avais pas vraiment survécu à la mort, je ne l'avais pas évitée. Je l'avais parcourue plutôt, d'un bout à l'autre. J'étais un revenant, en somme. »* Quel mérite y avait-il à avoir survécu ? Il y avait encore le souvenir des « beaux dimanches » : les visites à la baraque 56, celle des invalides inaptes au travail, et les conversations autour du châlit de Maurice Halbwachs et d'Henri Maspero, qui n'en sortiront pas vivants. Etrange période, trouble, bizarre, de ce printemps de 1945 où le camp continue à exister, et c'est déjà la liberté. Les gens continuent de mourir, parce qu'ils ont commencé de mourir avant...

Dans la liberté, il va lui falloir affronter ce que Monique Maurel avait appelé *la Vie normale* (Editions de Minuit) et, finalement, choisir entre l'écriture ou la vie. En effet, comment surmonter les obstacles à l'écriture ? Le jeune homme –, il a vingt-trois ans et il a toujours pensé écrire –, ne veut pas d'un simple témoignage, ni énumérer les souffrances et les horreurs. *« On était aux petits soins pour le revenant que j'étais. Je me laissais aimer et j'essayais d'écrire. »* Il ne réussit pas à imaginer une structure romanesque pour insérer de la fiction dans son expérience. Et, ne pouvant écrire sur Buchenwald, il ne peut pas écrire autre chose. Dès l'hiver 1945, il se sent contraint d'abandonner le livre. *« Le bonheur de l'écriture, je commençais à le savoir, n'effaçait jamais ce malheur de la mémoire. Bien au contraire : il l'aiguisait, le creusait, le ravivait. Il le rendait insupportable. Seul l'oubli pourrait me sauver (...). Tel un cancer lumineux, le récit que je m'arrachais de la mémoire, bribe par bribe, phrase après phrase, dévorait ma vie. »*

Dans un désordre concerté qui envahit la construction du livre, il se laisse happer par la mémoire qu'on stimule comme un muscle, par la contagion des souvenirs qui surgissent dans les rêves et les cauchemars de la nuit, par un tic dont il ne connaît pas la raison, comme celui de fumer ses cigarettes jusqu'à se brûler les lèvres. Comme au camp... Ou bien, c'est une bouffée d'émotion, à la Fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence, devant les figures de Giacometti, qui lui rappellent d'autres cadavres vivants aux interminables jambes squelettiques. Il ne cesse de rencontrer, sans les reconnaître, les marques en lui, indélébiles, de ce temps-là : la voix allemande ordonnant qu'on éteigne le crématoire, les chansons de Zarah Leander, le poème de Baudelaire qu'il récitait pour accompagner la mort de Halbwachs, l'Allemand qui chantait *la Paloma* en allemand, les Russes dessinant comme une icône le portrait de Staline, l'odeur du crématoire qui a chassé les oiseaux, la neige et la fumée sur l'Ettersberg... Car Buchenwald, c'était aussi, indissolublement, pour cet homme de culture allemande, le paradoxe d'être Weimar, la mémoire de Goethe et des *Conversations avec Eckermann*. Et aussi celle des *Nouvelles conversations avec Eckermann* écrites il y a longtemps par un autre déporté de ce camp-là, Léon Blum. Weimar, *« jolie ville si propre, si pimpante, pleine de souvenirs culturels, cœur de l'Allemagne classique et éclairée* [qui] *aura vécu dans la fumée des crématoires nazis en toute bonne conscience »*.

Mais le camp n'allait pas fermer avec le départ des derniers déportés, les Yougoslaves, en juin 1945. Après l'arrivée des Russes, il allait être rouvert, trois mois plus tard, en septembre, redevenant un camp de concentration sous le contrôle du KGB ! *« Pourquoi le camp devrait-il disparaître ? »*, lui dit le bibliothécaire kafkaïen qui lui demande, le 12 avril, de restituer les livres empruntés, et qui ajoute, péremptoire : *« La fin du nazisme ne sera pas la fin de la lutte des classes. Pas de société de classes sans répression. »*



DELPHINE WARIN

Jorge Semprun : « Les oiseaux sont revenus... »

CE livre-ci, cet autre « grand voyage » au-delà de la mort, Jorge Semprun l'avait commencé le 11 avril 1987, jour anniversaire de la libération de Buchenwald, le jour où il apprenait le suicide de Primo Levi, le plus grand écrivain des camps nazis ; il l'a interrompu pour être un ministre de la culture du gouvernement espagnol. Dans un dernier chapitre, l'auteur, invité en 1992 pour une émission de la télévision allemande (« Weimar, ville de culture et camp de concentration »), conte son retour à Weimar avec Mathieu et Thomas, ses petits-fils. Un dimanche à Buchenwald... comme un retour à une vie antérieure, l'impression de déjà vu. Il a emporté avec lui trois livres : *Charlotte à Weimar*, de Thomas Mann, la correspondance, de 1920 à 1963, entre Heidegger et Jaspers, et un volume de poèmes bilingue allemand-anglais de Paul Celan, dans la traduction du Berlinois Michael Hamburger (Prix européen 1991). Le soir, dans sa chambre de l'hôtel de l'Eléphant, la neige, de nouveau, était tombée sur son sommeil et la forêt avait repoussé sur l'espace du « Petit Camp », où il avait découvert les cercles de l'enfer. Un beau dimanche ? Un beau livre.

Le chant de Job

Georges-Olivier Châteaureynaud s'est fait médiéviste pour conter l'histoire d'un menestrel aventureux

LE CHÂTEAU DE VERRE
de Georges-Olivier Châteaureynaud. Julliard, 264 p., 110 F.

De Daoulas à Llandilo, de Paris à Antioche, Job de Logonna arpente le vaste monde, lui qui a passé une enfance sauvage et solitaire dans une cahute misérable, entre mer et marais. Georges-Olivier Châteaureynaud (1), renouant avec le roman après plusieurs recueils de nouvelles, situe les aventures tumultueuses de son héros dans un XIIᵉ siècle coloré, contrasté.

Le récit, construit comme un triptyque, part de l'obscur château où Job, fils *« bâtard »* du chevalier de Logonna, ne peut trouver sa place : c'est plutôt dans son métier de saltimbanque, d'exceptionnel conteur qu'il cherche quelque chose qui serait *« comme la terre sous ses pieds »*.

Tout commence lorsque, âgé de quinze ans, Job s'enfuit après avoir blessé mortellement son père. En compagnie du jeune Gallois Lleenawg, qui l'emmène chez lui à Llandilo et l'initie à la musique, il découvre la joyeuse vie de bateleur : « La harpe à l'épaule, le frétel au cou, le tambourin à la ceinture, les clochettes aux chevilles, le col, les revers, les poches et les chausses pleines (...) de brimborions divers, saillies, charades et devinettes et bouts de chansons éclosant sans discontinuer sur ses lèvres, partout accueilli, nourri, défrayé et fêté. »

Puis, après de brèves études à Paris où il fréquente les goliards – ces clercs « évadés » de l'ordre contraignant de la société médiévale –, il devient, sous le nom de John de Blaiha, l'instrumentiste du troubadour Jaufré Rudel, le chantre de *l'Amor de lonh*, qui l'entraîne dans la seconde croisade, et meurt peu après avoir vu Mélisende de Tripoli – celle qu'il a aimée et célébrée sans la connaître. De Jaufré Rudel, Châteaureynaud fait un portrait familier : *« Vingt-cinq ans, court de taille »*, un *« visage heurté et noiraud »*, mais beaucoup de générosité et une fougue irrépressible.

Faux barde gallois, médiocre *« pourfendeur d'infidèles »*, espion de cour, Job passe plusieurs années à Antioche, puis à Athènes, sur le chemin du retour où le conduit une nostalgie obsédante. Il remplit sa besace d'histoires – *« bretonnes, galloises, calédoniennes, irlandaises, franques, allemandes, hongroises, byzantines, syriaques »* – propres à captiver tous les auditoires. A Paris, la légende de Jaufré Rudel et son propre talent font de lui le *« ménestrel en vogue »*. Bientôt, il entre au service de la comtesse Marie de Champagne : là, une rivalité pleine d'estime réciproque l'oppose à Chrétien de Troyes, que Châteaureynaud présente comme un poète de cour très soucieux de lui-même, inquiétant et séduisant.

Tout en accordant à Chrétien la suprématie intellectuelle, le romancier donne manifestement sa préférence à Job, dont les histoires, restées orales, sont *« comme des oiseaux »*. C'est ce dernier qui, avec sa voix, son regard, ses ponctuations musicales, fait vibrer l'auditoire le plus exigeant tandis qu'il conte *le Lai du Château de verre*, une touchante légende d'amour et de mort : elle se déroule dans l'« Autre Monde », où l'on parvient par les gués et les lisières, par les arcs-en-ciel, par le songe. Le monde nocturne, onirique, qui, dans les textes de Châteaureynaud n'est pas toujours exempt d'angoisse, est ici illuminé par l'édifice aux murs transparents, baignés de l'éblouissante lumière des flambeaux.

Monique Petillon

(1) Prix Renaudot 1982 pour *la Faculté des songes*.

★ *Le Congrès de fantomologie*, de G.-O. Châteaureynaud, vient d'être réédité en poche (Pocket, nº 2999).

Un opium nommé Vietnam

Dans l'Indochine hors du temps d'Alain Dugrand, anciens combattants et nouveaux venus se croisent comme autant de victimes ensorcelées

LES CRAVEN DE L'ONCLE HO
d'Alain Dugrand. Grasset, 288 p., 110 F.

Le Vietnam n'aurait-il pas la puissance d'un stupéfiant ? Cette remarque qui traverse l'esprit d'une jeune Eurasienne déjeunant devant la baie dorée de Nha-Trang, où deux vétérans GI viennent revisiter leur passé, pourrait paraître convenue.

Pourtant, rien de tel dans le nouveau roman – le quatrième en solo (1) – que publie Alain Dugrand. Foin des modes à l'exotisme facile ! Décor idéal, ailleurs, d'un nostalgique romanesque, le Vietnam est ici sans réelles attaches temporelles. L'argument permet, certes, de rappeler près d'un siècle d'une aventure coloniale classique, partiellement révolue. Mais lisse, éternellement neuf et paradoxalement inentamé par les cicatrices de l'Histoire, le pays semble *imperméable* aux enjeux *mondiaux* qui le prirent pour théâtre.



LARRY TOWELL/MAGNUM

Le retour d'un « vétéran »

Comme une drogue, il aliène, attire et retient. Les anciens combattants, soldats de l'Empire ou champions de l'indépendance, de retour sur le lieu des faillites – de leur jeunesse ou de leur foi –, les nouveaux venus, enfant de l'exil accomplissant un parcours initiatique transparent vers l'origine ou romancier rêvant de chausser les bottes de Malraux tout en gérant sagement ses tirages : tous succombent à un charme capiteux qui, tel un philtre, dilue les contours et finit par réunir les autochtones, le colonel au verbe languissant, amateur de Byron et Stendhal, le conspirateur communiste maquillé pour le service de la Cause en armateur munificent, l'écrivain-boutiquier, dont la fierté demeure d'avoir traduit et diffusé Sagan, distillant ainsi la douceur sous le déluge de fer et de feu, ou cet extraordinaire vieillard, géographe disciple de Jaurès, qui disserte sur le libertinage de Montaigne ou les rapports de Colette au septième art. Tous se croisent et les destinées s'accomplissent, prévisibles sinon inexorables. La suspicion, l'exaltation, l'apaisement, les rêves calcinés, les violences physiques et morales, fondus en une symphonie funèbre et triomphale.

« Un témoignage de décombres »

Dans l'ombre des gestes héroïques, des parcours anonymes à la brûlure ordinaire. Pas de martyrs authentiques, des trahisons incertaines dans un monde aux valeurs bientôt obsolètes à force de retournements. Chaque destin esquissé apparaît comme *« en soi un témoignage de décombres »*. Ne demeure, pour supporter l'inconcevable chagrin de ce pays meurtri, que le désir de tranquillité qui unit les humbles, orphelins de leurs illusions évaporées, mais d'une énergie intacte. Foin des prudences tièdes et étriquées qui dictent désormais les choix des chancelleries et des états-majors. *Le* prof de maths qui épouse, avec une Moï animiste, la cause du Vietminh, l'officier aristocrate qui soutient ses hommes en camp de détention, ont brûlé leurs vaisseaux en un formidable feu de vie ; et la librairie de la rue de l'Odéon, comme le gris beffroi mussolinien de Villeurbanne qui les attendent au retour d'Orient, en disent l'envers glacé.

Les fantômes de Thierry d'Argenlieu, de Darlan ou de Bao-Daï n'y peuvent rien. Les mélodies échappées des juke-box résistent mieux. L'émotion seule, intacte, délivre de toutes les haines. Invitation au bonheur, l'Indochine sembla trop longtemps un avant-goût du paradis pour que le pays ne soit encore, pour ses victimes ensorcelées, comme un *« opium, cette fée brune qui rend égaux »*.

Cette magic efficace naît d'une écriture singulièrement maîtrisée. Par une langue riche et colorée, un verbe sûr et précieux, un sens aigu de l'évocation pittoresque, mais toujours essentielle, Alain Dugrand écrit un Vietnam sobre et brûlant, comme, la nuit, la trace rouge, incandescente, d'une cigarette, minuscule incendie ravivé par le souffle de l'homme.

Philippe-Jean Catinchi

(1) Le tout premier, *le Désemparé*, paru chez Lattès (« Le Monde des livres » du 26 octobre 1984) avait pour héros un journaliste nommé Rousselin, homonyme d'un des protagonistes de ce nouveau roman. En collaboration avec Anne Vallaeys, Dugrand a signé par ailleurs une fresque historique en deux volumes, *les Barcelonnettes* (Lattès, 1983 et 1985).

Le puritain amoureux

MARIE BLANC
de Jacques Folch-Ribas. Robert Laffont, 208 p., 99 F.

Au début du siècle, William Eli Father est un des hommes *les plus puissants de la côte* est des Etats-Unis. Marié de mauvais gré, père indifférent de deux jumeaux, ce magnat des chemins de fer règne sur la haute société de Boston. Puritain *« baigné de certitudes »*, dur en affaires et en tout, il a réglé sa vie sur les seuls rails du profit où, à l'image de ses prestigieux convois, il file à toute vapeur. C'est à peine s'il remarque l'existence, dans son entourage, d'une nouvelle gouvernante, une belle jeune fille réservée originaire de la Martinique : Marie Blanc. Et pourtant, elle va bouleverser sa vie.

Cherche-t-il un jour à attirer indirectement son attention ou à la surprendre ? L'envie lui prend de faire porter des roses à Marie Blanc, avec régularité mais sous couvert d'anonymat. Puis, prenant conscience de son trouble, il la fait renvoyer, croyant ainsi se débarrasser de pensées envahissantes. Mais rien n'y fait. *Marie Blanc l'obsède et il* va lui rendre visite : *« Vous êtes une douleur, une brûlure de laquelle j'ai voulu m'éloigner »*, confiera-t-il.

Ne pouvant se passer de sa présence, il commande à l'architecte Frank Lloyd Wright une belle demeure dans un coin sauvage du Québec, *où il installe la jeune* femme. La proximité d'une ligne de chemin de fer lui permet de la retrouver fréquemment. Informée par un collaborateur de son mari, la femme de William se rendra sur les lieux. A la suite de cette visite qui rend manifeste ce qu'il ne saurait admettre – l'adultère ou, tout au moins, ses apparences –, William sombre dans la neurasthénie puis disparaît : on le retrouvera mort en forêt.

« Je suis la trace de l'âme de William », dira Marie Blanc. A-t-elle été la révélatrice, chez ce nabab austère, d'un « moi » insoupçonné ? Mais jusqu'où ? Car si l'histoire de cette « liaison », qui fit beaucoup jaser en Nouvelle-Angleterre, est vraie, si la demeure construite par Wright en témoigne, elle n'en garde pas *moins son mystère : entente* platonique, complicité fervente, amitié amoureuse ou plus ?

Retraçant le déroulement de *ces rapports en les éclairant* des souvenirs des différents témoins, où chacun juge en fonction de ses propres critères ou de ses intérêts, le roman de Jacques Folch-Ribas, écrivain d'origine catalane mais qui a fait du Québec son pays d'adoption, intrigue et séduit. En premier lieu, parce qu'il ménage en un habile contrepoint des marges d'erreur dans l'interprétation des faits qui en accusent l'aspect énigmatique. Ensuite, parce qu'il assure le rythme de cette histoire d'amour si particulière par une sorte de balancement entre un matérialisme puritain, une logique froide qui ampute les sentiments de tout émoi sensuel, et ce qui en est l'extrême désaveu : ce composé de beauté, de grâce et de silence qui oppose aux *cœurs les plus durs le plus* troublant défi.

Pierre Kyria

Hors cadre

EXTENSION DU DOMAINE DE LA LUTTE
de Michel Houellebecq.
Ed. Maurice Nadeau.
182 p., 98 F.

Le héros est un homme de trente ans. *« Cadre moyen », « analyste programmeur dans une société de services en informatique »*, il peut espérer *« une progression significative »*, comme on dit dans le jargon cadre. L'auteur, Michel Houellebecq, a trente-six ans. Il a publié un essai sur Lovecraft (1), puis un récit, *Rester vivant*, et un recueil de poèmes, *la Poursuite du bonheur* (2), avant ce roman singulier, qui intrigue et retient l'attention dès son titre, *Extension du domaine de la lutte* : un petit livre sec, bien écrit, à l'humour noir, dont le récit est rondement mené vers une catastrophe annoncée – une existence désastreuse. Pauvre héros, qui n'a pas la foi informatique. Le progrès des techniques ne lui offre aucune raison convaincante de vivre, en cette fin de XXe siècle, dans cette civilisation qui, profondément, *« souffre d'épuisement vital »*. Il ne plaît pas vraiment aux filles, ne s'intéresse pas à sa promotion sociale, donc pas à son avenir, fume quatre paquets de Camel par jour, écrit des fictions animalières, tout en pensant qu'*« une vie entière à lire aurait mieux convenu »*.

On se demande vraiment pourquoi personne ne le trouve sympathique. Peut-être parce qu'il ne s'aime pas plus qu'il ne supporte les « jeunes cadres » avec lesquels il doit travailler. Raphaël Tisserand, le collègue avec lequel il va en déplacement, est pourtant assez pathétique. Laid et maladroit, il drague piteusement et se désole d'être *« toujours vierge à vingt-huit ans »*. Il mourra dans un accident de voiture.


SERGE PICARD

Michel Houellebecq : humour noir.

Le narrateur raconte tout cela avec une implacable indifférence, ce qui ne l'empêche pas de s'enfoncer dans *« la dépression »*. Visites chez le psychiatre, plus de travail, inadaptation définitive, peut-être.

Traité de désespoir lucide

Voilà donc un roman d'apprentissage à l'envers, qui tourne au traité de désespoir lucide. Cela pourrait être banal sans les qualités de Michel Houellebecq, son sens des portraits, sa distance, cette manière d'être dans le récit et en dehors, en s'interrogeant sur ce qu'il fait : *« Cet effacement progressif des relations humaines n'est pas sans poser certains problèmes au roman. Comment en effet entreprendrait-on la narration de ces passions fougueuses, s'étalant sur plusieurs années, faisant parfois sentir leurs effets sur plusieurs générations ? (...) La forme romanesque n'est pas conçue pour peindre l'indifférence, ni le néant ; il faudrait inventer une articulation plus plate, plus concise et plus morne. »*

Avec une grande sagesse, Michel Houellebecq se place, le temps d'un chapitre, sous la protection d'un mot de Roland Barthes : *« Tout d'un coup il m'est devenu indifférent de ne pas être moderne. »* Le héros n'est sans doute pas capable de formuler cette exigence et de s'y tenir. La fin du livre, comme la fin de sa vie, est incertaine. En revanche, on sait ce que l'auteur, lui, va faire : continuer d'écrire, ce qui est une excellente idée d'avenir.

Josyane Savigneau

(1) Ed. du Rocher, 1991.
(2) *Tous deux à La Différence*, en 1991 et en 1992.

L'hymne aux enfants

Le deuxième roman d'Eric Fottorino est un conte. Pour mieux dénoncer l'inhumanité du monde des adultes

LES ÉPHÉMÈRES
d'Eric Fottorino.
Stock, 214 p., 98 F.

Rochelle, le premier roman d'Eric Fottorino, était la quête lyrique d'une improbable paternité par un enfant naturel en même temps qu'un hymne baroque à une ville que l'écrivain considérait comme *« une belle menteuse »*. Ce qui frappe dans les premières pages du nouveau livre de Fottorino, c'est le climat de vérité, l'extrême sobriété du style, le ton presque neutre de la narration.

Nous sommes dans le fait divers : un homme, employé dans une agence immobilière de Chatou, vient de perdre sa fille Zola, âgée de dix ans ; on l'a retrouvée morte, étouffée, sur les berges de la Seine à hauteur de Bougival. Aucun débordement pathétique chez le narrateur, aucun ressentiment survolté, pas le moindre désir de connaître l'identité de l'assassin éventuel et de participer à l'enquête qui débute. Juste le calme d'un chagrin apparemment maîtrisé et tenu à distance. Ils sont d'autant plus émouvants les instants où, se laissant surprendre par la peine, il sent à nouveau Zola *« au bout de ses doigts »* quand il traverse l'ancienne maison du professeur de musique qui donnait des leçons de violon à la fillette, ou lorsque, installé à une terrasse de café avec Claire, son ex-femme, il retrouve, dévasté, *« l'ambiance de grenadine et de paille dont on déchire le papier avec les dents »*.

Un déferlement de visions

Cette maîtrise s'effrite au moment où le commissaire Morgrave émet l'hypothèse que Zola a pu mettre fin à ses jours. Une question *« blessante comme une écharde »* hante désormais le père. *« A-t-il vraiment connu Zola ? »* Pourquoi n'a-t-il pas tenté, alors qu'il était encore temps, de percer le secret de ses mines sceptiques, de ses mutismes répétés, accompagnés parfois de larmes *« d'enfant qui grandit et sent naître au fond de lui, tout au fond, l'intuition des mondes finis »* ? Et l'un de ces univers révolus est la terre de Chatou qui achève de disparaître sous les grues des chantiers dont *« l'ombre opaque est fatale aux enfants égarés »*. C'est avec une sombre délicatesse qu'est évoqué l'évanouissement des dernières beautés de l'île des impressionnistes, où il est impossible de se rappeler le bleu des *« Papillons du Parnasse »* depuis que Paris a planté ses totems et que le ciel est tout entier tissé de fils à haute tension.

La fable est, pour Fottorino, le moyen d'échapper à toutes les invasions grises. Epousant le désir du narrateur de larguer les amarres, de couper, par lassitude et désenchantement excédés, les liens avec un monde ordinaire et criminel, l'auteur, dans un deuxième versant du livre, laisse libre cours à son imaginaire, s'abandonne à un déferlement de visions tour à tour féeriques, nostalgiques et burlesques. Cette magie euphorique est amenée par le personnage de Solange dont le narrateur fait la connaissance. Habitée par une *« douce obsession d'éternité »*, elle recueille, à travers Paris et sa banlieue, les enfants perdus et pauvres. Qui sont autant d'éphémères, impuissants à durer. Leur seule famille est celle des étoiles qu'ils apprennent à connaître grâce à un télescope, représentant, aux yeux de Solange, *« la voie royale du rêve »*. Peut-être est-ce pour expier sa propre négligence passée et compenser *« l'hécatombe de légèreté »* de toute une génération d'adultes que le narrateur recueille à son tour ces enfants, sans se soucier d'être hors la loi. Il vivra bien des aventures oniriques aux côtés de ces *« patrouilles célestes »* qui l'allègent de toutes ses souffrances et font de lui le héros de ces histoires à *« dormir debout »* que Zola jadis affectionnait, les préférant aux récits véridiques.

Fottorino, lui aussi, croit et fait croire au merveilleux. C'est le domaine où éclatent la fraîcheur de son talent et sa générosité exaltée. Car le conte est aussi une arme qui lui permet de dénoncer l'inhumanité du monde et de sauver en rêve les enfants cassés par *« trop d'argent froid, de baisers à travers la vitre, si peu d'amour, toujours »*.

Jean-Noël Pancrazi

Blottière en bleu

Sur une felouque, un maharadjah et son biographe remontent le Nil comme on remonterait le temps

L'ENCHANTEMENT
d'Alain Blottière.
Calmann-Lévy, 222 p., 95 F.

Un vieux maharadjah, Sadruddin, *« dernier prince des* Mille et Une Nuits sur la terre », qui, après une vie tumultueuse de milliardaire excentrique, se retire dans un palais à Lesna, près d'Assouan ; un « nègre » professionnel, que le prince appelle « monsieur Paille », et qu'il charge de réinventer avec brio son autobiographie, intitulée *Au bord du fleuve* : c'est cette rencontre improbable que raconte Paille, le narrateur. Et l'on découvre comment l'écrivain, invité à *« jeter une poudre éternelle »* aux yeux des *« éblouis »*, parvient lui-même au seuil d'un territoire inconnu, éblouissant.

Dans la fraîcheur silencieuse du palais blanc de Lesna, Paille prend connaissance, grâce à des confidences laconiques, à des agendas lacunaires – tous reliés par Smythson à Londres – de la vie quasi légendaire de Sadruddin : sa naissance en Inde à Kalupam, près de Pondichéry, ses études à Eton et à Oxford, son engagement dans la RAF, ses mariages et ses aventures, sa munificence. Mais Sadruddin est aussi un homme cultivé, *« somme toute fréquentable »*, qui aime Cézanne et Klee, Dante et Larbaud. Plus surprenant encore : il possède dans sa bibliothèque les trois romans de Paille, et notamment *le Nouveau Monde*, *« tiré à deux mille exemplaires, paru chez un éditeur minuscule dans l'indifférence générale »*.

C'est en montrant à Paille une photographie des années 30, un visage de femme au regard triste, que le prince le convainc de rester : *« Il y avait*, décrit Paille, *quelque chose de sauvage dans cet abandon au naturel, une insouciance aussi de la mort qu'on sentait prochaine et qui s'accordait avec ce léger flou. »* Plus tard, près d'Alexandrie, le prince raconte à l'écrivain trop curieux, devenu son confident, sa première rencontre avec la pianiste Ida Canetti : *« Une jeune femme seule dans une salle de restaurant vide devant une fenêtre ouverte sur la mer, monsieur Paille, cela ne vous rappelle rien ? »* Avant de lui réciter, par cœur, une page du *Nouveau Monde* : une évocation quasi identique, inspirée au romancier par une photo de Lartigue.

Peu à peu, le vieux prince se dépouille de ses masques. Des révélations douloureuses, inavouables, fascinantes donnent au récit l'atmosphère magique d'un conte oriental, cependant que Sadruddin, à bord d'une felouque blanche, remonte le Nil comme on remonterait le temps. *« Une synesthésie, peut-être* (...), confie Paille, *traduit en bleu mon unique perception du fleuve : celle de sa douceur, de son calme, de son irrémédiable lenteur. »* Comme dans *Saad* et *Intérieur bleu*, Alain Blottière capte, magnifiquement, les vibrations de la lumière, les couleurs changeantes des rives, de l'aube à la nuit, la dérive d'une jacinthe d'eau emportée par le courant.

M. P.

★ **D'Alain Blottière, la « Petite Bibliothèque Payot » réédite, en poche, *Oasis*, initialement paru (en 1992) chez Quai Voltaire.**

Bonjour Novacek

L'univers de Didier Daeninckx s'enrichit d'un nouveau héros. Mais la manière ne change pas : regard critique et travail sur la mémoire

UN CHATEAU EN BOHÊME
de Didier Daeninckx.
Denoël, 218 p., 89 F.

François Novacek est un enfant de la guerre froide. Français, il est né en 1958 d'un père footballeur de haut niveau, qui a fui sa Tchécoslovaquie natale en 1952, lors de la grande vague des procès staliniens. Marié, ancien journaliste d'investigation dans un quotidien parisien, Novacek s'est installé, en 1990, comme détective privé. Protagoniste principal du dernier roman de Didier Daeninckx, le voici promu héros (1). Ou faut-il dire nouveau héros ?

Car il y eut, avant lui, Cadin, l'infortuné Cadin. Inspecteur de police, il traversa l'œuvre de Daeninckx tantôt au premier plan, tantôt en silhouette. Il n'avait pas l'âme d'un flic, Cadin. Trop sensible à la misère, trop révolté par l'injustice. Trop indépendant, aussi, pour sa hiérarchie. Il ne cessa donc d'être muté, au gré des livres, aux quatre coins de la France. Pour finir, un jour de Nouvel An, dans une nouvelle du *Facteur fatal*, par se tirer, en pleine conscience, une balle dans la tête. Cette ultime protestation de l'homme de papier était aussi un indice : son créateur pressentait qu'il ne pouvait aller plus loin en sa compagnie. L'adieu à Cadin signait la fin d'un cycle. Et préludait sans doute – même si Daeninckx ne pouvait alors en avoir la claire conscience – à la naissance de François Novacek.

C'est que le monde change, le mur de Berlin est tombé, la coupure de l'Europe est en voie de s'effacer, et Didier Daeninckx, à sa manière, en a pris acte. Cadin autopsiait la France ; Novacek, plus libre de ses mouvements qu'un simple flic, sera le vecteur d'un regard – toujours acéré – qui s'élargit aux dimensions de l'Europe. Et singulièrement de cet Est qui découvre en même temps la démocratie et la loi du marché, la promesse d'un avenir et le poids qu'ont laissé dans les consciences quarante ans de « socialisme réellement existant ».

« Le décor et les corps »

Mais s'il change de personnage, Daeninckx ne change pas pour autant de manière. Son œuvre s'est toujours voulue à la fois en prise critique sur son temps et porteuse de mémoire. L'enquête qui conduit Novacek à Prague, sur les traces d'un écrivain français mystérieusement « évaporé », ne déroge pas à la règle. *« Pour moi, il y a deux éléments, le décor et les corps*, dit Daeninckx. *Ça m'intéresse toujours de fixer le décor de façon fouillée. Les lieux – une ville, un quartier – disent de la mémoire, des affrontements, des lâchetés. Quand je commence à écrire, c'est ce qui me passionne : montrer que le temps du roman, le présent de l'action est gros de tout ce qui a existé avant, dans la tête du personnage, dans son corps et dans le décor lui-même. »*

Voici donc, minutieusement décrite, avec ce talent particulier qu'a Daeninckx d'intégrer à l'intrigue des « choses vues » à la manière d'un reporter, un Prague de l'entre-deux : une ville d'aujourd'hui, envahie de touristes, où se mêlent beatniks attardés et nouveaux managers, jeunes beautés clinquantes et publicitaires agressifs ; une ville d'hier, marquée par la grisaille de ses banlieues à l'architecture stalinienne, lourde de neige, où se meuvent des personnages ambigus. C'est qu'il a bien fallu survivre, quarante ans durant, et que tous, à des degrés divers, ont dû se compromettre. Le passé proche est là et son empreinte est encore partout reconnaissable. Même Novacek ne peut échapper à son emprise. Enquêtant sur le rôle trouble d'une association d'écrivains à la solde des anciens maîtres – dont le romancier français disparu était l'un des faire-valoir étrangers –, il ne cesse, en effet, de croiser sa propre histoire, à travers celle de son père.

Au final, Novacek découvrira, dans un château de Bohême que fréquentèrent, en d'autres temps, Voltaire, Morand ou Aragon, une double vérité : que ce Frédéric Doline qu'il recherchait est mort d'avoir été rattrapé par un passé qu'il croyait naïvement pouvoir effacer ; mais aussi que son propre patronyme est fictif : il le doit aux faux papiers qu'un ami a fourni à son père pour s'enfuir. De retour à Paris, il choisira pourtant de rester Novacek. On meurt d'un passé refoulé, on peut vivre avec un passé assumé, clarifié, dit Daeninckx. C'est sa manière de parier, malgré tout, sur l'avenir.

Bertrand Audusse

(1) Le personnage de Novacek est aussi au centre d'une série télévisée, dont six épisodes ont été tournés. Les trois premiers devraient être diffusés sur France 2 en novembre.

Un bon cru bordelais

De l'avis de tous les acteurs du Salon du livre, 1994 aura été une excellente année

Il pourrait sembler un peu facile de dire que, comme le vin de qualité, le Salon du livre de Bordeaux se bonifie avec le temps. C'est pourtant le constat formulé de façon générale par les acteurs de la manifestation bordelaise – auteurs, éditeurs, libraires – organisée du 6 au 9 octobre, pour la huitième année consécutive, par Danièle Martinez et Jean-Marie Planes.

« Organisation impeccable ; atmosphère joyeuse ; curiosité des lecteurs ; ventes appréciables... » Ce succès convient d'être souligné à l'heure où le Salon, réalisé avec un budget relativement modeste, est toujours l'objet de contestations et ne manquera pas d'être évoqué lors de la prochaine échéance électorale.

Plus de 100 000 visiteurs (90 000 en 1993) se sont pressés sous les installations du hangar numéro cinq du Port de la Lune, dans un espace redessiné qui permettait une meilleure circulation. Mais, davantage que les chiffres, c'est la tenue des débats et des expositions proposés et la qualité des intervenants pressentis qui ont fait la réelle réussite de cette huitième édition. Le public ne s'y est pas trompé, en découvrant les différents éclairages portés sur les œuvres de Pérec, Jacques Rivière, Saint-Exupéry, Jean Prévost, Max Jacob – auquel une exposition remarquable était consacrée – et Michel Foucault.

Notable également, l'effort de sensibilisation à l'univers des livres accompli tout au long de l'année auprès des enfants, venus très nombreux rencontrer les auteurs, et auxquels une très belle exposition de Massin était destinée. Il fut aussi largement *question de démocratie et de* tolérance à travers la figure de Voltaire, et l'on a rendu hommage à Taslima Nasreen.

Enfin, selon la tradition, trois prix littéraires ont été décernés lors de la manifestation bordelaise : le prix François-Mauriac a récompensé le roman de Brigitte Le Treut *Lumière du soir* (Viviane Hamy) ; le prix Odilon-Redon, attribué par la Ville de Bordeaux, est allé à l'ouvrage de Bruce Boucher *Palladio, de Venise à la Vénétie* (« Citadelles »/Mazenod) ; et le prix de littérature étrangère Ecureuil 1994 a été décerné à l'écrivain irlandais John McGahern et à son traducteur, Alain Delahaye.

Valérie Cadet

DERNIÈRES LIVRAISONS

Biographie

Collectif : *Louise Weiss, l'européenne* (sous la direction de Henri Rieben). – En 1993, était célébré le centenaire de la naissance de Louise Weiss, journaliste, écrivain, militante de l'Europe depuis la première guerre mondiale. Un fort volume le rappelle, qui revient sur le parcours d'une femme exceptionnelle et livre des extraits de sa correspondance, de ses entretiens, accompagnés d'un nombre impressionnant de photographies et de documents (Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Ferme de Dorigny, CH 1015 Lausanne, Suisse, 606 p., 350 F).

Philosophie politique

Stephen Holmes : *Benjamin Constant et la genèse du libéralisme moderne*. – Professeur à l'université de Chicago, l'auteur entend combattre les idées couramment admises selon lesquelles Benjamin Constant, en défendant les droits privés contre le civisme à l'antique, aurait découragé la participation des citoyens aux affaires publiques et, donc, tourné le dos à la démocratie moderne (PUF, coll. « Léviathan », 374 p., 292 F).

Relations internationales

Zaki Laïdi : *Un monde privé de sens*. – L'Histoire n'a sans doute jamais été aussi énigmatique. Jusqu'à l'effondrement du mur de Berlin, l'affrontement des deux blocs donnait un sens au monde. Communisme, capitalisme, tiers-monde : chacun savait où se situer. L'après-guerre froide est une période indéchiffrable, que rien ne structure : ni la religion, ni le nationalisme, ni l'idéologie. A cette perte de *« sens »* s'ajoute une mondialisation de la *« puissance »*. Chercheur au CNRS, Zaki Laïdi analyse avec brio cette nouvelle donne qu'il définit par cette formule : *« Ni finalité ni centralité »* (Fayard, 336 p., 130 F).

Société

Jean Bernard : *Médecin dans le siècle*. – En racontant sa vie et son itinéraire qui le conduit de l'observation du premier diabétique sortant du coma grâce à l'insuline jusqu'à la fondation du Comité d'éthique, dont il fut le premier président, Jean Bernard décrit l'évolution de la médecine contemporaine, ses progrès, ses espoirs et ses dangers (Robert Laffont, coll. « Vécu », 368 p., 129 F).

Frédéric Brunnquell : *les Associations familiales, combien de divisions ?*. – Dans une collection qui a déjà proposé une radiographie critique des « divisions » du pape ou de l'ONU, voici un « dossier-enquête » sur ce que l'auteur nomme *« nos modernes ligues de vertu »*. « Apolitiques », revendiquant un million d'adhérents, financées par le régime des prestations sociales, les associations familiales tirent leur puissance d'un régime juridique défini sous Vichy. Ce qui, selon l'auteur, n'est pas sans influence sur leur conception de la société (Editions Dagorno, 140 p., 90 F).

Roger Teboul : *Neuf mois pour être père*. – Comment un homme attend-il un enfant ? Que se passe-t-il en lui pour transformer le fils qu'il était en « homme enceint » ? Un psychiatre travaillant en maternité répond à partir de son expérience professionnelle et de sa propre paternité. Préface du professeur Serge Lebovici (Calmann-Lévy, coll. « Le passé recomposé », 202 p., 89 F).

Les sélections du Médicis...

Le jury du prix Médicis a rendu publique sa deuxième liste de sélection en vue du prix qui sera attribué lundi 21 novembre.

Dix titres sont en lice pour le Médicis français : *Immobile dans le courant du fleuve*, d'Yves Berger (Grasset) ; *le Fil*, de Christophe Bourdin (La Différence) ; *Va savoir*, de Réjean Ducharme (Gallimard) ; *l'Archange perdu*, d'Isabelle Jarry (Mercure de France) ; *la Rosita*, de Jean-Pierre Milovanoff (Julliard) ; *le Pont d'Arcueil*, de Christian Oster (Minuit) ; *Belle mère*, de Claude Pujade-Renaud (Actes Sud) ; *la Mélancolie du géographe*, de Brigitte Paulino-Neto (Grasset) ; *Port-Soudan*, d'Olivier Rolin (Seuil) ; *Du cœur et de l'affection*, de Jacques Teboul (Seuil).

Huit titres figurent pour le Médicis étranger : *l'Alchimiste*, de Paulo Coelho (Anne Carrière) ; *l'Amour langue étrangère*, de Julian Gloag (Gallimard) ; *Barzakh*, de Juan Goytisolo (Gallimard) ; *Moi Franco*, de Manuel Vazquez Montalban (Seuil) ; *le Dictionnaire de Lemprière*, de Lawrence Norfolk (Grasset) ; *Veille de l'amiral*, d'Augusto Roa Bastos (Seuil) ; *A la merci d'un courant violent*, de Henry Roth (L'Olivier) ; *Frère Sommeil*, de Robert Schneider (Calmann-Lévy).

Six titres sont sélectionnés dans la catégorie « essais » : *la Beauté du geste*, de Catherine David (Maren Sell/Calmann-Lévy) ; *Pour Jean Prévost*, de Jérôme Garcin (Gallimard) ; *la Culture des fleurs*, de Jack Goody (Seuil) ; *l'Encre de la subversion : sur Saint-Simon*, de Cécile Guilbert (Gallimard) ; *Voltaire le conquérant*, de Pierre Lepape (Seuil) ; *l'Aventure des langues en Occident*, de Henriette Walter (Laffont).

... et du Femina

Onze romans sont encore en lice pour le Femina français : *le Caméléon*, de Claude Arnaud (Grasset) ; *Asseze l'Africaine*, de Calixthe Beyala (Albin Michel) ; *l'Allée des soupirs*, de Raphaël Confiant (Grasset) ; *Monsieur Henri*, de Pierre Charras (Mercure de France) ; *le Jardin clos*, de Régine Detambel (Gallimard) ; *la Vie me fait peur*, de Jean-Paul Dubois (Seuil) ; *Champion du monde*, de Mathieu Lindon (POL) ; *Nevermore*, de Marie Redonnet (POL) ; *Port-Soudan*, d'Olivier Rolin (Seuil) ; *Eldorado 51*, de Marc Trillard (Phébus) ; et *Un aller simple*, de Didier Van Cauwelaert (Albin Michel).

Neuf romans concourent pour le Femina étranger : *Filomeno, malgré moi*, de Gonzalo Torrente Ballester (Actes Sud) ; *l'Après-midi bleu*, de William Boyd (Seuil) ; *l'Enfant loué*, de Joan Brady (Plon) ; *l'Amour, langue étrangère*, de Julian Gloag (Gallimard) ; *le Dictionnaire de Lemprière*, de Lawrence Norfolk (Grasset) ; *Veille de l'amiral*, d'Augusto Roa Bastos (Seuil) ; *A la merci d'un courant violent*, de Henry Roth (L'Olivier) ; *Théâtre de fer*, d'Otar Tchiladzé (Albin Michel) ; et *les Uns sans les autres*, de Martin Walser (Laffont).

A la Bibliothèque des enfants de Clamart

Visite impériale

Animation inaccoutumée, *jeudi matin 6 octobre, dans la* Cité de la Plaine, à Clamart (Hauts-de-Seine), à la Bibliothèque des enfants de La joie par les livres : l'impératrice du Japon avait exprimé le souhait de visiter une bibliothèque pour la jeunesse. En collègue presque, puisqu'elle est l'auteur d'un album intitulé *Ma première montagne*, et qu'elle a traduit elle-même en anglais, pour l'éditeur américain Margaret K. McElderry, un choix de poèmes de Michio Mado, le plus célèbre auteur pour enfants au Japon, prix Andersen 1994.

Accueillie dans cette bibliothèque-pilote, construite en 1952, par la directrice, et auteur de *Laissez-les lire*, Geneviève Patte – qui avait présenté l'an dernier, à la Bibliothèque nationale, une *exposition sur la tradition de* l'album pour enfants au Japon –, l'impératrice a rencontré les auteurs, illustrateurs et éditeurs dont elle connaissait les livres, notamment Robert Delpire, Mijo Beccaria, André François, Philippe Dumas, Paul Cox, Michel Gay, Claude Ponti, Georges Lemoine, Henri Galeron, etc. Dans une salle décorée de masques japonais réalisés par les jeunes lecteurs de la bibliothèque, elle a écouté un conte presque japonais (de deux minutes) raconté par Muriel Bloch, s'est agenouillée un moment auprès des petits de trois à cinq ans pour feuilleter un livre. Puis s'est éclipsée, *non sans avoir dédicacé son* livre, simplement : Michiko.

N. Z.

Réponses à une historienne

Après Denis Pescharski, chercheur au CNRS (*le Monde *daté 18-19 septembre), Jacques Lecarme, professeur d'université (Paris-XI), répond à l'article concernant le passé et les écrits de François Mitterrand que nous avons publié dans* le Monde *du 15 septembre sous la signature de l'historienne Claire Andrieu.

Les écrits de François Mitterrand, en 1942 et 1943, sont aussi des écrits d'écrivain. La logique de l'Histoire, quand elle les examine, risque de se montrer aveugle si elle ne s'appuie pas sur l'histoire littéraire. Elle les *prend furieusement* à *contre*-sens, quand elle ne se soucie point du tout du contexte intellectuel et esthétique.

1. – « La recherche d'un Dieu délivré de Rome et de Jérusalem » (décembre 1942).

Tous les écrivains de ce temps-là voyaient dans le nazisme un paganisme anti-chrétien plus encore qu'anti-judaïque. Peut-être s'abusaient-ils, mais Freud, de son côté, venait de démontrer que le Dieu des juifs et le Dieu des chrétiens ne font qu'un (1). Si l'emploi, parfaitement anodin, de la métonymie « Rome et Jérusalem » doit être pris pour une bouffée d'antisémitisme, on n'est plus dans une discussion d'historiens, mais dans un procès en sorcellerie mené par des procureurs peu lettrés.

2. – *Les Yeux d'Elsa*, d'Aragon (janvier 1943).

L'historienne « spécialiste de la période de l'Occupation » estime qu'en louant le recueil d'Aragon François Mitterrand cherchait *« une échappée dans la littérature »*. Mais c'est, au contraire, un signe évident d'adhésion à la Résistance. Depuis la fin de 1941, la presse de la collaboration dénonçait et pourfendait Aragon (...)Aragon était alors *le* poète de la Résistance, comme Drieu était l'écrivain le plus prestigieux de la collaboration. Il suffit d'ouvrir *les Yeux d'Elsa* pour y découvrir le fort beau poème intitulé « Pour un chant national ». Saluer Aragon dans une revue des Chantiers de jeunesse, c'est signifier que l'on passe à la Résistance, honneur de la poésie, et c'est aussi rendre à la littérature tout son pouvoir.

3. – « Une liaison mystique » entre la terre et les hommes (avril 1943).

En écrivant : *« Je devenais homme libre sitôt ma liberté remise à la réalité charnelle de mon sol »*, le jeune Mitterrand une fois de plus pencherait vers une doctrine d'extrême droite, *« pétainiste dure »* que rien ne saurait attendrir. Or cet énoncé, dans sa substance sinon dans sa lettre, se retrouve dans le final des *Noyers de l'Altenburg*, d'André Malraux, publié en Suisse, précisément en 1943. La découverte de la terre, des morts et des siècles illumine le héros d'André Malraux, qui sort par miracle d'une fosse antichar et découvre un village français à l'aube : *« Ce matin, je ne suis que naissance. Je porte en moi l'irruption de la nuit terrestre au sortir de la fosse (...). Ce que je porte en moi, c'est la découverte d'un secret simple et sacré. Ainsi, peut-être, Dieu regarda le premier homme. »* Ce récit, exemplaire d'un esprit de Résistance, démontre que la conscience barrésienne de la terre et des morts est parfaitement compatible avec la vigilance antifasciste et démocratique. Ou alors... faudra-t-il trouver des relents de pétainisme chez Malraux (puis chez Aragon), parce qu'une musique barrésienne continue à résonner chez lui ? (...) Raisonnant par l'absurde, nous ouvrons aux historiens une piste attirante : un homme qui voit la France comme *« la princesse des contes ou la madone aux fresques des murs »* (1954), et qui invoque la *« vieille terre, rongée par les âges, rabotée de pluies et de tempêtes, épuisée de végétation, mais prête, indéfiniment, à produire ce qu'il faut pour que se succèdent les vivants »* (1959), un tel homme, en bonne logique, ne peut être que le plus redoutable des *« pétainistes durs »*. Nous n'avons pas perdu notre temps : nous tenons là, avec François Mitterrand, André Malraux, Charles de Gaulle, la triade funeste de ce nouveau monstre nommé *« pétainisme dur »*.

Jacques Lecarme

(1) Cf. Sigmund Freud, *Moïse et le Monothéisme*.



PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

L'enfant, la grammaire et Dieu

PREMIERS ÉCRITS
Le monde te prend tel que tu te donnes
de Friedrich Nietzsche.
Traduit de l'allemand et préfacé par Jean-Louis Backès.
Le Cherche-Midi, 214 p., 110 F.
ÉCRITS AUTOBIOGRAPHIQUES 1856-1869
de Friedrich Nietzsche.
Traduction et notes de Marc Crépon,
suivi de ***Fatum et histoire*** *(1862)*
et ***Liberté de la volonté et fatum*** *(1862),*
traduits par Max Marcuzzi.
PUF, coll. « Epiméthée », 236 p., 188 F.
DIEU EST MORT EN ALLEMAGNE
Des Lumières à Nietzsche
de Jean-Marie Paul.
Payot, coll. « Bibliothèque scientifique », 320 p., 190 F.

LES enfants rédigent rarement leurs mémoires. Le jeune Nietzsche, lui, n'arrête pas. Il a seulement douze ans quand il note dans un cahier : *« J'ai enfin pris la décision d'écrire un Journal. »* A partir de cette époque, il ne cessera pratiquement plus d'écrire. Sa vie, finalement, sera une longue bataille avec la langue, un combat avec ce qu'il y a derrière les mots. Evidemment, il ne comprend pas d'emblée qu'il s'agit là d'un destin.

A treize ans, Friedrich entreprend de récapituler. Il entend scruter ce passé qui se dérobe. *« J'ai à peine dépassé la fin de l'enfance, et pourtant bien des choses échappent déjà à mon souvenir et le peu que je sais encore ne s'est conservé, selon toute vraisemblance, que grâce à ce qu'on m'a raconté. »* Commence alors la série des sept récits intitulés *Ma vie*, qu'il poursuit de quinze à vingt-deux ans. De texte en texte, les mêmes événements sont ressassés : la mort du père (le 27 juillet 1849, le petit Fritz avait presque cinq ans), le départ de Naumberg, la ville d'enfance, pour entrer à l'internat de Pforta.

A intervalles réguliers, la fresque autobiographique et le Journal laissent place à des bilans. Nietzsche énumère les ouvrages qu'il a lus, ceux qu'il projette de découvrir, les musiques qu'il a déchiffrées ou composées, les poèmes qu'il préfère, les disciplines qui l'intéressent. Ces recensements semblent véritablement compulsifs. Tout se passe comme si une nécessité impérieuse le portait à garder trace de tous les événements de sa vie intellectuelle. Il date chacune de ces listes. Elles scandent son itinéraire comme autant de justifications ou de contraintes.

Tout cela est fort ennuyeux. Et parfois d'un style réellement affligeant. Par exemple : *« Quand le printemps renverse avec un sourire sur les prairies sa corne d'abondance, quand le soleil étreint la terre avec plus d'ardeur, les rejetons de la saison nouvelle germent et bourgeonnent, balancent leur tête constellée de diamants dans la chaleur du matin et s'ouvrent avec un frisson de volupté, transfigurés par la joie. »* Est-il vraiment utile de traduire, d'annoter, d'éditer de tels balbutiements ? Etait-il bien indispensable, même si Nietzsche avait un faible pour les anniversaires, d'avoir, pour les 150 ans de sa naissance, deux éditions distinctes de ces pages de prime jeunesse ?

Après tout, si elles n'étaient pas signées Nietzsche, qui leur prêterait attention ? Le cycle d'Ermanaric, roi des Ostrogoths, qui constitue sans doute la principale originalité de l'ensemble organisé et traduit par Jean-Louis Backès, n'est guère qu'une curiosité. Marc Crépon, dont le travail s'est centré sur les seuls textes autobiographiques, note pour sa part, dans l'étude qui clôt le livre qu'il a traduit aux Presses universitaires de France : *« Il est difficile de dire, à supposer même que cette question ait un sens, si les textes de ce volume sont philosophiques. »* Mis à part quelques chercheurs qui sont en mesure de se reporter aux éditions allemandes, on ne voit guère qui peut s'intéresser vraiment à ces brouillons d'écolier.

SERGUEI

ON n'y découvre qu'une chose, mais elle n'est pas mince. Le philosophe au marteau, pourfendeur de préjugés et casseur de représentations, fut un adolescent d'un conformisme extraordinaire. On le voit confondu d'admiration devant des bourgeois protestants d'une médiocrité lamentable. Il demeure pétrifié d'émotion au moindre relent de religiosité. Sous sa plume, l'éloge des vertus chrétiennes est incessant. Partout se trouvent des paragraphes qui chantent la gloire de Dieu. Bref, le tout jeune Nietzsche est imbibé de christianisme à un point qu'on ne soupçonnait pas avant d'avoir lu ces volumes.

On entrevoit ainsi l'effort qu'il dut accomplir pour se défaire de tout ce qu'il avait auparavant cru et ressenti. Un écart immense sépare en effet l'orphelin modèle pleurant la disparition de son père pasteur et l'auteur d'*Ecce Homo* ou de *l'Antéchrist*. On mesure mal quels conflits intérieurs il eut à endurer pour sortir de cet endoctrinement précoce. A dix-huit ans, dans une étude intitulée *Fatum et histoire*, il écrit par exemple : *« S'aventurer dans la mer du doute sans compas ni guide est folie et destruction pour les têtes qui ne sont pas encore développées ; la plupart d'entre elles sont renversées par des tempêtes ; très peu seulement découvrent de nouvelles terres. »*

Ces « nouvelles terres », pour Nietzsche, existeront grâce à la simplicité et à la profondeur des Grecs. Il faudra au philosophe une dizaine d'années pour s'exercer à vivre auprès d'eux, pour comprendre qu'on ne devient pas leur familier seulement par l'érudition. En 1871, à vingt-sept ans, professeur à Bâle, il donne un cours d'*Introduction aux études de philologie classique* (1). L'année suivante paraît son premier livre, *Naissance de la tragédie*. Mais dans ces notes destinées à ses heures d'enseignement, on voit se mettre en place des figures de pensée qui ne disparaîtront plus.

Ainsi la double exigence de la minutie et de l'inspiration. En tant que philologue, Nietzsche préconise une discipline de lecture rigoureuse. Jamais on ne comprendra rien aux Grecs sans probité pointilleuse envers les manuscrits. Comme philosophe, Nietzsche se donne toute liberté d'interprétation créatrice. Ce ne sont pas les faits qui commandent : *« On s'empare de l'histoire »*, écrit-il joliment. Inutile d'espérer saisir ce que fut l'Antiquité en s'obstinant à n'y voir qu'un objet d'étude. C'est un mode de vie. Encore faut-il avoir assez de force pour l'endurer. Car il n'existe pas de connaissance indépendante d'un désir : *« Il n'est permis à personne de savoir plus de choses qu'il n'est capable d'en supporter. »*

UNE autre figure se dessine dans les textes du jeune philologue : l'incorporation. L'idée que l'on « fait corps » avec ses lectures est à prendre à la lettre : elles deviennent chair et sang. Le corps, en tant que tel, pense. Et, symétriquement, ses pensées sont d'autant plus parfaites qu'elles ne peuvent exister séparément de son activité organique. *« Il convient de mettre au nombre des plus grandes qualités des Hellènes le fait qu'ils ne pouvaient pas transformer en réflexion ce qu'ils avaient de meilleur. »* En apparence, on ne saurait être plus loin du christianisme que Nietzsche adulte.

« Si l'on veut examiner si quelqu'un fait partie des nôtres ou non – je veux dire des esprits libres –, que l'on examine son sentiment à l'égard du christianisme », peut-on lire dans *Humain, trop humain*. L'alcool et le christianisme sont, aux yeux de Nietzsche, les *« deux grands narcotiques européens »*. Et leurs ravages, physiques et psychiques, sont comparables. Tout en rappelant la virulence des propos antichrétiens de Nietzsche, que l'on a eu parfois tendance à gommer, Jean-Marie Paul, professeur à l'université de Nancy, les replace dans la perspective d'une histoire de la mort de Dieu dans la pensée allemande.

Remontant jusqu'aux *« premières Lumières »* (Grotius et Pufendorf), et retraçant l'évolution des analyses relatives à Dieu au cours de plus de deux siècles de philosophie, cette étude maîtrise clairement une masse impressionnante de données. Elle montre comment l'idée de Dieu s'est effritée, puis effondrée, sans que sa disparition, selon l'auteur, soit forcément définitive. Jean-Marie Paul parvient ainsi à retracer sans parti pris – ou presque – une histoire déterminante pour notre présent. Nietzsche y tient une place décisive, mais pas inaugurale. Il est plutôt le dernier et terrible enfant d'une longue lignée. Dans sa trajectoire se mêlent, plus qu'en toute autre, le tragique intime et l'histoire du monde.

(1) Publié, avec *Introduction aux leçons sur l'Oedipe-Roi de Sophocle*, aux éditions Encre Marine, dans une traduction de Françoise Dastur et Michel Haar, avec une présentation de Michel Haar (314 p., 100 F).

★ A signaler également *Nietzsche. La vie comme littérature*, un essai d'Alexandre Nehamas, publié en 1985 par Harvard University Press, qui vient d'être traduit de l'anglais par Véronique Béghain aux Presses universitaires de France (coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 304 p., 198 francs).

★ Jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 octobre, à l'occasion du 150e anniversaire de la naissance de Nietzsche, se tient au Goethe Institut de Paris un colloque intitulé « Faut-il se réjouir de la mort de Dieu ? », organisé par le Collège international de philosophie, l'Association internationale Schopenhauer et l'université Paris-VIII (17, avenue d'Iéna 75116 Paris. Renseignements au 44-43-92-30).

Présence de Nietzsche

Suite de la page I

Pour cela, il faudrait un *« surhomme »*, mais cet événement est hautement improbable, et le risque est donc de voir se propager, au contraire, des guides en sous-humanité. Dieu va mourir, il est mort, et ce n'était, au fond, qu'un pauvre homme. Il s'ensuit ce que nous pouvons aisément constater partout : mécontentement général, désespoir à peine avoué, comédie sans conséquence de l'indignation vertueuse (*« Personne ne ment plus qu'un homme indigné »*), suffisante supériorité des croyants. La métaphysique se change en psychologie, de même que l'évaporation de Dieu s'était transformée, pour qu'il survive, en croyance à l'Histoire. Le nihilisme est donc bien là, partout, et la profondeur de son action n'a rien d'« humain », on n'y remédiera pas par la bonne pensée morale ou le pathos anti-nihiliste. Oui, le nihilisme va aller encore plus loin, et plus bas. Et les seuls nihilistes sont ceux qui occupent la pensée à dire le contraire.

De là la dérision, que l'on peut écouter d'une oreille distraite, de tout « combat pour les valeurs ». Si, dans le nihilisme achevé (celui que Nietzsche nous annonce), *« les valeurs les plus hautes se dévalorisent »*, la notion de *valeur* elle-même entre dans une crise qu'aucune volonté ne saurait endiguer. Nous entendrons des apologies de la raison positive ou d'une humanité abstraite ; des appels au bon sens et au respect de l'autre ; les différents pouvoirs iront de plus en plus dans ce sens, et tout cela est bien, et nous approuvons le bien ; l'ennuyeux, pour reprendre une formule célèbre, est que ce bien n'a pas de mains. Ou, plus exactement, le mal ne s'en porte pas plus mal, il s'en trouve même, à notre grande surprise, de mieux en mieux.

Les clergés évolués mettront Dieu en sourdine (et pour cause), mais leurs fidèles s'inventeront des clergés plus durs visant à faire vivre Dieu *quand même*. D'un côté, on souhaitera de plus en plus de calme, de compréhension, de bienfaisance ; de l'autre, et en même temps, on hurlera sur place en brandissant des textes sacrés, on verra se multiplier des violences gratuites.

Les deux processus n'en font qu'un. Plus on parle de culture, plus il est facile de vérifier l'inculture montante. Plus on crie que Dieu existe, plus on entend que la seule façon de le prouver est de tuer son prochain. Je dis que je suis contre toute exclusion, que je respecte l'autre ? Sans doute, mais ma pratique, au jour le jour, le dément. Je crois fermement à la raison ? C'est faux, je n'arrête pas d'encourager un sommeil sans rêves, une hypnose lourde, sorte de bouddhisme diffus qui augmente avec l'illettrisme généralisé. Je perfectionne l'information, la communication, les technologies de pointe ? Je récolte une paradoxale inondation de crédulités et de sectes. Je prêche l'amour ? La haine s'étend. La libération sexuelle ? L'épidémie redouble. L'émancipation des femmes ? La pente est au conformisme de plus en plus militant.

C'est donc à désespérer ? Mais non, le nihilisme suit sa logique, et il ne s'agit pas d'une péripétie historique, d'une « décadence », mais bien de l'histoire de la métaphysique elle-même, à laquelle Nietzsche n'échappe pas en croyant qu'il suffirait de la renverser (éternel retour, volonté de puissance, inversion des valeurs). Nietzsche est le dernier des grands métaphysiciens, ce qui fait de nous – dès que nous dénions la métaphysique (c'est-à-dire constamment) – des humains « d'avant Nietzsche ».

« Après le retournement opéré par Nietzsche, écrit » Heidegger, *il ne reste plus à la métaphysique qu'à se dénaturer en sa propre perversion. »* C'est à cette dénaturation que nous sommes conviés, c'est-à-dire au règne de plus en plus évident de l'insensible et de l'insensé. Ressentiment et esprit de vengeance : maladie du temps comme, sans doute, de tous les temps. Pour ne pas s'y noyer, il nous faudrait en effet un tout autre rapport à l'être et au temps.

La morale ? *« Le jugement et la condamnation morale sont un mode de vengeance favori chez les intelligences bornées à l'égard des intelligences qui le sont moins. »* Et aussi : *« L'esclave aime comme il hait, sans nuance, profondément, jusqu'à la douleur, jusqu'à la maladie. Sa longue souffrance* dissimulée *se révolte contre le bon goût qui paraît* nier *la souffrance. »*

Et encore : *« L'esclave voudrait se convaincre que, même chez les autres, le bonheur n'est pas véritable. »*

Je cite ces trois passages pour faire entendre le *presto* de Nietzsche, ce qu'il a en réalité d'essentiel : son style. Il s'agit d'ailleurs de trois bonnes questions que l'on peut s'adresser à soi-même ainsi qu'aux contemporains.

A Turin, le 6 janvier 1889, au milieu d'une lettre en effet dévorée par le non-sens, Nietzsche écrit ceci d'émouvant, comme une pensée de Hölderlin : *« Je remercie le ciel à chaque instant pour ce vieux monde pour lequel les hommes n'ont pas été assez simples ni assez silencieux. »* Essayons de l'entendre.

Philippe Sollers

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437, ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

هكذا من الأصل

Le retour aux origines

Avec « Généalogies », Elisabeth Roudinesco restitue à vif l'histoire intellectuelle de notre époque et celle de toute une génération

GÉNÉALOGIES
d'Elisabeth Roudinesco.
Fayard, 394 p., 140 F.



MARTINE SIMON

Elisabeth Roudinesco : un « lieu de mémoire ».

L'audace de la clarté, celle qui parvient aussi à souligner les ombres, confère à *Généalogies* une puissance émouvante. Elisabeth Roudinesco y parcourt les réseaux de l'Histoire et les espaces de sa propre histoire avec une aisance savante, une précision passionnée. On y découvre, et l'entreprise semble inaugurale, deux approches de la chronique fort distinctes, chacune suscitant un mode d'écriture différent, mais chacune faisant écho à l'autre, pour, *en fin de compte*, former un corpus où se trouve saisie, restituée à vif, l'histoire intellectuelle de notre époque et celle de toute une génération.

Ici, l'historienne de la pensée freudienne et des mouvements psychanalytiques en France, la biographe de Lacan et de Théroigne de Méricourt s'implique elle-même dans la géographie du temps. Dans la première partie du livre, elle narre, avec une fervente lucidité, ses origines, sa familiarité dès l'enfance avec l'univers médical et son choix d'une formation littéraire, sa plongée dans les disciplines les plus nerveuses, les plus essentielles en cette fin des années 60, vouées au structuralisme, où les maîtres à penser étaient Foucault, Althusser ou Lacan, Barthes ou Lévi-Strauss, d'autres encore, qui enseignaient, alors que déjà la Révolution n'était plus qu'un rêve, *« l'art du décentrement et de l'effacement des frontières »*. Des maîtres qui, venus les conflits et les déclins historiques des partis, des écoles, laissèrent leurs disciples désemparés...

Ces conflits, ces déclins, comme les avancées, les conquêtes qui ont constitué, animé, tissé la pensée contemporaine, on les retrouve archivés dans la seconde partie de l'ouvrage, dans ces « Annales », somme considérable assemblée par l'auteur, et qui a nourri, structuré ses propres œuvres. Année après année, mois après mois, sont répertoriés, de pair avec une très fine chronologie de ce qui a *marqué* l'histoire de la psychanalyse dans le monde depuis la naissance de Freud jusqu'à nos jours, les événements les plus pointus, les plus évocateurs de la vie internationale politique, artistique et littéraire.

Outre un appareil de références unique, dont l'exactitude, le dépouillement bannissent bien des légendes et des rumeurs, se déploie là, non pas un froid catalogue, mais un « lieu de mémoire » effervescent, où la coïncidence souvent surprenante de faits en apparence disparates, la juxtaposition inattendue de certaines dates créent des associations, suscitent des nostalgies, déclenchent des réflexions sans fin et nous placent face à ce que l'on pourrait tenir pour le noyau même de notre propre roman. Elisabeth Roudinesco ne rappelle-t-elle pas que ses modèles pour l'*Histoire de la psychanalyse en France* furent la flamboyance de *la Bataille de Bouvines*, de Georges Duby, *« roman écrit par un historien »*, et l'âpre jeu de Claude Simon avec le passé dans *la Route des Flandres* où *« l'Histoire* [est] *racontée par un romancier »* ?

« Retourner aux origines est en soi un acte freudien », remarquait Elisabeth Roudinesco, comme elle décidait d'interroger l'Histoire, précisément celle du freudisme. Ce sont des zones lumineusement analysées qu'elle offre dans *Généalogies*, en des pages qui exposent le déroulement de cette interrogation, de ses prémisses comme de ses méthodes, et qui révèlent les racines, le parcours d'un auteur pour qui l'identité de l'historien se fonde sur le *« désir d'un au-delà du moi »*, sur cette *« remontée vers l'origine qui porte en soi la trace d'un devenir »*.

On y rencontre une constellation vivace d'aïeux aux trois-quarts juifs, pour un quart protestants, tous intégrés à une haute bourgeoisie raffinée, aptes parfois à des destins hors pair et tumultueux, souvent à des trajets scientifiques. Au cœur de sa famille, Elisabeth est aussitôt au sein d'une aventure médicale, avec un père roumain, qui réfutait ses origines et juives et roumaines, mais qui, praticien, diagnosticien de génie, était un virtuose *« de la trace, de l'indice et du signe »*, capable de repérer *« en un clin d'œil les oscillations fragiles de la vie et de la mort »*. Avec une mère, Jenny Aubry, proche et rayonnante, qui fut une pionnière – la deuxième femme en France à porter le titre de médecin des hôpitaux – et devint une éminente psychanalyste. Ainsi l'enfant perçoit aussitôt le conflit entre *« la clinique du regard »* et *« l'éthique de l'écoute »*.

Rien d'étrange à ce qu'elle ait choisi d'étudier les lettres, les sciences humaines plutôt que la médecine. A la Sorbonne, elle participe à des échanges enthousiastes et fiévreux, absorbe avec volupté les cours de professeurs qui *« semblent inventer par la parole un livre à venir »*. Mais les illusions bientôt se déliteront, entraînant souvent, chez ses congénères, une déception radicale, *« l'implosion des fantasmes »*, et ce sera pour *« une génération tragique »* la série des suicides, de la folie, des traversées du désert.

Ces drames profonds, elle les retrouvera dans les milieux psychanalytiques, avec les excommunications, les luttes entre Lacan et la toute-puissante Association internationale de psychanalyse (IPA), combats où s'engouffrèrent les destins de tant d'analystes. Drames d'autant plus intenses qu'ils sont en grande partie occultés, comme autant de défaites insoutenables et comme si les théoriciens, face à leur histoire, refusaient ce qu'ils édictent et qu'ils pratiquent dans la cure : admettre l'absence de conclusion, la persistance de la perte qui est une dynamique en soi.

Devant ce tableau, comment ne pas songer, en contrepoint, à la dérive initiatique de Lear, dépouillé de tout recours à une instance puisqu'il est lui le roi et déchu, avec le fou pour tout interlocuteur et sans garantie d'aucune solution ? Alors que son existence emplit la scène. Evocation qui va de soi, provoquée par le beau livre d'Elisabeth Roudinesco, qui y affirme n'avoir pas *« la hantise du temps, mais celle de l'exil, de la perte et de l'archive »*.

Viviane Forrester

La plainte de Sibylle

UN PÈRE
de Sibylle Lacan.
Digraphe, 106 p., 75 F.

Sibylle Lacan est le troisième enfant de Jacques Lacan et de sa première femme, Marie-Louise Blondin. Elle naît, en novembre 1940 : *« Quand je suis née, mon père n'était déjà plus là. Je pourrais même dire, quand j'ai été conçue, il était déjà ailleurs, il ne vivait plus vraiment avec ma mère. »* Huit mois plus tard, Sylvia Bataille, compagne du psychanalyste depuis 1938, donne le jour à Judith. Divorcée de Georges Bataille, Sylvia épouse Lacan en 1953. Sibylle n'apprendra l'existence de sa demi-sœur qu'à l'âge de dix-sept ans. Avec son mari Jacques-Alain Miller, disciple et exégète de Lacan, Judith – qui n'obtiendra de porter le nom de son père que tardivement – gère l'héritage intellectuel de l'auteur des *Écrits*.

Données banales d'une histoire familiale qui n'a d'exceptionnel que le prestige de ses protagonistes. Motifs d'une souffrance intime et lancinante, qui obère une vie, l'*empêche*. A partir de cette souffrance, lieu presque commun de toute relation entre un père et sa fille, se tisse un discours et monte une *plainte* ; discours qui est celui de toute analysante allongée *sur le divan de son thérapeute*. C'est encore cette plainte, mais comme apaisée, reconstruite par l'écriture et non plus livrée au désordre de la libre-association, que Sibylle Lacan donne à entendre dans les fragments dont ce livre est constitué (1). Plainte née d'une détresse profonde, d'un désarroi, dont son histoire lui a laissé l'ingérable héritage.

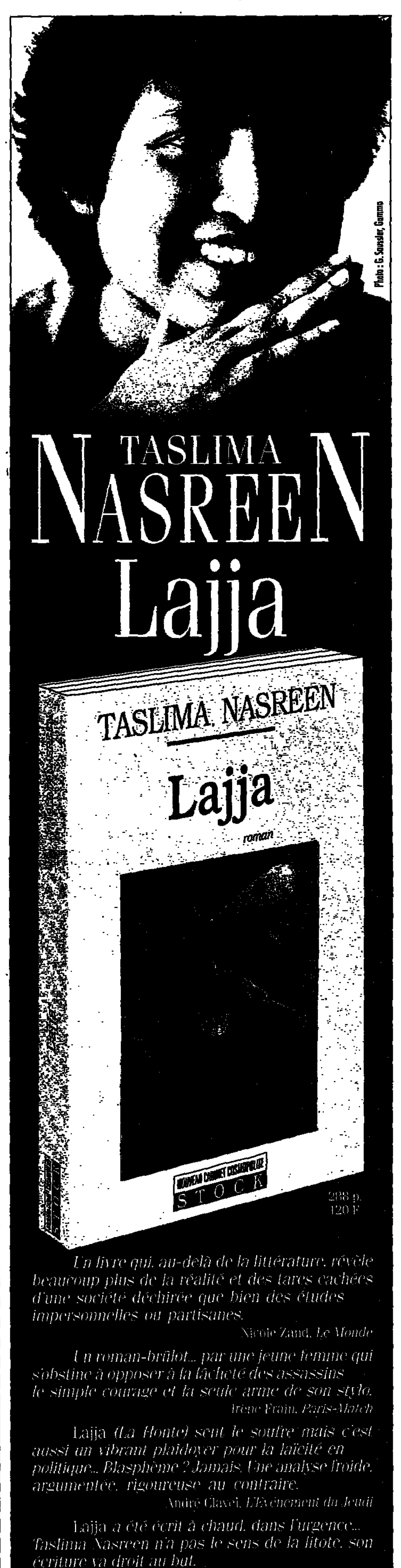
Cette détresse a un nom, celui du père : Jacques Lacan. Sans ce nom, elle serait restée intime, enfermée dans le secret de sa banalité, non divulguée. Lacan est mort (en septembre 1981). Sur leur relation, seule Sibylle a encore la parole. Le rôle des témoins extérieurs, même proches, est, en la circonstance, secondaire. Le mérite de l'auteur est d'avoir dépassé le stade du ressentiment. Cela n'allait pas de soi, et on imagine le chemin accompli pour parvenir à ce dépassement.

Montrant l'énorme, *presque caricaturale* inconséquence de la conduite de son père à son égard, Sibylle Lacan ne juge pas. Elle revient simplement *sur le nœud de désarroi* où se décida son destin d'enfant, d'adolescente, puis de femme. Prenant comme à revers la signification de son *prénom*, elle tente de deviner ce que fut son passé. Certains épisodes – comme la vision de son père sortant d'un bordel avant de venir la voir – ont des allures de mise en scène fantasmatique. Cela n'enlève rien à leur vérité. Qu'apprend-on finalement à la lecture de ce petit livre émouvant ? Qu'aux jeux de l'inconscient, les dés sont *toujours pipés* ; qu'à ces mêmes jeux – fort sérieux au demeurant –, la simple conscience peut se perdre ; que l'intelligence enfin, *même à son plus haut* niveau, est souvent impuissante à protéger, à prendre souci d'autrui, à guérir.

Patrick Kéchichian

(1) Un problème se pose à propos de la dénomination de l'éditeur de ce livre : le nom de Digraphe figure sur la couverture ; en page de garde, il est précisé que Digraphe est une « collection » (dirigée par Béatrice Durupt et Jean Ristat). Il est précisé que Gallimard détient le copyright ; on peut en déduire qu'il est l'éditeur – seulement le déduire...





DOCUMENTS

« Le Docteur Jivago » : une affaire d'Etat

Un passionnant « Dossier », à base d'archives officielles, le prouve : Boris Pasternak fit peur aux plus hauts échelons de l'appareil soviétique

LE DOSSIER DE L'AFFAIRE PASTERNAK
Archives du comité central et du politburo
Traduit du russe par Sophie Benech. préface de Jacqueline de Proyart. Gallimard, coll. « Témoins ». 266 p., 170 F.

C'était peut-être le pays où l'on accordait le plus d'importance à la littérature ! Pour l'empêcher d'être lue... Mais, depuis que les archives soviétiques se sont ouvertes, bien des mystères de l'époque du rideau de fer s'éclairent, prennent une dimension tout à fait différente, beaucoup plus machiavélique, beaucoup plus élaborée qu'on pouvait l'imaginer : et l'on se rend compte du prestige, et de la peur aussi, qui entourait, jusque dans les plus hautes instances du régime, ce qui s'écrivait, et risquait d'être publié. C'est ce qui rend l'« affaire Pasternak » exemplaire. Une affaire d'Etat.

Construit sur les archives du comité central et du politburo, *le Dossier de l'affaire Pasternak*, que viennent de publier les éditions Gallimard, est un document passionnant pour comprendre le mécanisme de la répression et l'ampleur des moyens déchaînés contre un artiste coupable d'être un artiste, coupable de vouloir « *rendre son peuple à son histoire, et son âme à la société à laquelle il appartient* », coupable de vouloir être lu par ses concitoyens. Emanant du Centre de conservation des documents contemporains, créé par Boris Eltsine, rédigé par des chercheurs russes à partir des pièces originales, ce « dossier » est précédé d'une excellente préface de Jacqueline de Proyart, l'amie à qui Pasternak avait confié le transfert de son manuscrit en Occident, une de ces « amies françaises » auxquelles il écrivit souvent à propos de son « affaire », entrée désormais dans l'histoire (1). Littéraire ? Politique ? L'avenir l'a dit...

« *Cela semble une gageure que dans l'URSS de Khrouchtchev puisse avoir été pensé et écrit un livre qui procède directement des grands romanciers russes du XIXe siècle, complètement étranger aux préoccupations de construction du socialisme que les directives officielles s'efforcent d'imposer aux écrivains soviétiques* (...). *Comme Tolstoï, c'est un homme qu'on sent nourri de l'Evangile et pour qui le mystère existe* », écrivait, dans *le Monde* du 26 décembre 1957, sous le titre « Un survivant de la vieille Russie », Maurice Vaussard à propos du *Docteur Jivago*, qui venait de paraître en italien chez l'éditeur communiste Giangiacomo Feltrinelli (2). Apparemment, l'affaire couvait et le scandale n'allait éclater que bien plus tard, le 23 octobre 1958, au moment de l'attribution à sensation du prix Nobel à Pasternak. Immédiatement, le 25 octobre, *la Literatournaïa Gazeta* – le seul journal moscovite qui a annoncé l'événement – publiait un article, dénonçant la « *provocation de la réaction internationale* » récompensant « *une œuvre vile, insignifiante et sans valeur* ».

« *Cette distinction est pour moi un soutien moral ; dites aussi que ma joie est bien solitaire* », déclarait alors Pasternak à Michel Tatu. Quatre jours plus tard, le 27 octobre, on apprenait, toujours par *la Literatournaïa Gazeta*, que l'Union des écrivains soviétiques, à l'unanimité, avait exclu Pasternak, « *compte tenu de la trahison dont il s'est rendu coupable envers le peuple soviétique, l'œuvre du socialisme et la paix – trahison pour laquelle il a été payé au moyen du prix Nobel* ». La virulence de la campagne de presse fomentée alors contre lui en URSS le contraignirent à refuser le prix, et l'Académie suédoise regretta l'absence de son lauréat. Sa renommée mondiale lui épargna l'exil, mais pas la perte de tout travail rémunéré et la confiscation de tous ses droits d'auteur à l'étranger. Olga Ivinskaïa, l'amie et confidente des dernières années, ainsi que sa fille Irina seront arrêtées après sa mort et déportées. On le menace d'une inculpation. « *Dans cet interrogatoire, Pasternak s'est comporté comme un lâche. Je pense qu'il tirera les conclusions qui s'imposent des menaces de poursuites judiciaires* », écrit, dans une note au comité central du 14 mars 1959, le procureur général Roudenko – celui-là même qui avait été le représentant de l'URSS au procès de Nuremberg. Atteint d'un cancer, Pasternak meurt le 30 mai 1960 à l'âge de soixante-dix ans. Des milliers de jeunes assistèrent à son enterrement dans le petit cimetière de Peredelkino, marquant ainsi le début de la « dissidence ».

FAMILLE PASTERNAK

Boris Pasternak (en 1948) : un risque insensé.

Ce qui apparaît dans *le Dossier de l'affaire Pasternak*, ce ne sont pas de grandes révélations, mais la partie immergée – gelée pour l'éternité, croyait-on – de l'iceberg, qui nous montre clairement que dans la Russie de Khrouchtchev, réputée libérale après le 20e congrès du PCUS, le conflit de l'art et du pouvoir reste tout aussi impitoyable qu'au temps de Staline. On peut constater que c'est en août 1956 que Dimitri Polikarpov, chef du département de la culture du comité central, établit un rapport, qui est la première critique – pas vraiment littéraire – du *Docteur Jivago*, « *une œuvre antisoviétique, idéologiquement corrompue, qu'il est absolument hors de question de publier* », et fait savoir qu'un exemplaire a été remis à la revue *Novy Mir* (qui ne peut que refuser) et à l'éditeur italien Feltrinelli, en l'autorisant à le faire également éditer en France et en Angleterre. Le rapport, comme ceux qui suivront, est adressé aux membres du présidium et aux secrétaires du comité central, et pas forcément au ministère de la culture.

On imagine mal la panique qui s'empare alors des instances dirigeantes, affrontées à une situation totalement imprévisible. Car Pasternak a pris, consciemment, un risque insensé. Le *Dossier* nous permet d'entrer à l'intérieur de l'appareil, qui se met à dérailler, à commettre des maladresses : du haut en bas de l'appareil, c'est à qui rejettera la responsabilité sur les autres. On peut lire la ronde des notes et des rapports, les brouillons d'un télégramme à Feltrinelli, ceux des réponses à fournir aux camarades étrangers, les manœuvres diverses pour influencer les « camarades » italiens, pour réveiller le spectre de la « guerre froide », pour récupérer le manuscrit et le faire revenir en URSS, etc. Une commission chargée de l'idéologie, de la culture et des relations internationales, présidée par Mikhaïl Souslov, va être créée, chargée de suivre de près l'« affaire » Pasternak. L'Union des écrivains, solidement tenue – notamment par son secrétaire général, Alexandre Fadeïev, qui se suicidera en mai 1956, après le 20e congrès –, avait voté comme un seul homme la privation de la nationalité soviétique à Pasternak. Allait-il être expulsé avec l'assentiment de ses pairs ?

Il est étrange de lire aussi des réactions de l'étranger, telle celle de l'Irlandais Sean O'Casey, qui déplore que « *l'Occident défend farouchement les écrivains quand cela sert ses buts politiques* » ; ou celle du pasteur canadien Endicott, qui « *comprend les sentiments exprimés sur certains aspects de la révolution* », mais juge que *le Docteur Jivago* « *contient rien qui puisse exprimer l'héroïsme avec lequel le peuple soviétique a défendu sa patrie, lorsqu'il nous a tous sauvés du fascisme* ».

Une dernière partie du *Dossier* met en évidence les manœuvres effectuées par le PCUS pour s'approprier les droits étrangers après la mort de Pasternak et le refus, longtemps différé – jusqu'au centenaire de sa naissance –, d'une reconnaissance de l'écrivain. Voilà un document passionnant pour les curieux et les chercheurs. Qui invite à chercher davantage.

N. Z.

(1) En même temps que le *Dossier*, Gallimard publie certaines des lettres de Pasternak, écrites en français, sous le titre *Lettres à mes amies françaises 1956-1960* (introduction de Jacqueline de Proyart, 234 p., 135 F).

(2) Vient de paraître : *le Docteur Jivago*, Gallimard, coll. « Biblos », relié souple, 760 p., 180 F. Le roman existe également en poche chez le même éditeur (« Folio », n° 79).

★ Au Centre Pompidou, une exposition sur Boris Pasternak, organisée par la Bibliothèque publique d'information, s'ouvre le 19 octobre afin de montrer, dans un parcours chronologique, à l'aide de manuscrits, de photos inédites, d'éditions originales, l'œuvre du poète et du prosateur. Le fils de Pasternak, Evguéni, vient à Paris à cette occasion.

Plusieurs débats seront également organisés les lundis à 18 heures 30 : « Pasternak face à l'histoire », avec Evguéni Pasternak, Laure Troubetskoy, Jacqueline de Proyart, Nicolas Werth, Nikita Struve (le 17 octobre) ; « Pasternak et l'art », avec Evguéni Pasternak, Georges Nivat, Michel Aucouturier (le 24 octobre) ; « Pasternak et la traduction », avec Michel Aucouturier, Hélène Henry, André Markowicz, Efim Etkind (le 7 novembre). Salle Jean Renoir (2e étage de la BPI).

Par ailleurs, la revue *Poésie 94* publie un « dossier Pasternak » dans son numéro d'automne, et la Maison de la Poésie de la Ville de Paris a programmé un ensemble de lectures et de conférences sur la poésie russe pendant le mois d'octobre.

Beria, Janus soviétique

Staline l'appelait « notre Himmler ». Pourtant, l'historienne Amy Knight montre qu'il fut aussi un homme de réformes

BERIA
d'Amy Knight. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Ricard. préface d'Hélène. Carrère d'Encausse Aubier, 430 p., 140 F.

Si l'historiographie russe ne progressait sans cesse avec l'ouverture graduelle des archives soviétiques, on serait tenté de voir dans ce livre l'ouvrage « définitif » sur Beria. Car Amy Knight, une spécialiste américaine déjà bien connue par ses travaux sur le KGB, a mis tous les atouts dans son jeu pour écrire cette biographie du chef de toutes les polices staliniennes. Elle a tout lu, tout consulté, fouillé les archives anciennes et nouvelles, interrogé de nombreux témoins en Géorgie et à Moscou, et elle déballe tout cela avec la minutie propre aux universitaires d'outre-Atlantique : les seules notes et renvois – malheureusement tous regroupés à la fin du volume – occupent près d'une centaine de pages !

Le portrait qui nous est présenté est très contrasté. Beria apparaît d'entrée comme un homme de pouvoir, beaucoup plus que comme un communiste idéologue, comme un homme de clan même, puisque, encore plus que cet autre Géorgien qu'était Staline, il s'appuiera toute sa vie sur les « clients » de son fief de Mingrélie, à la frontière de l'Abkhazie. Un homme totalement dénué de scrupules, mais aussi fort intelligent . Le résultat est une ascension sans accrocs pendant près de vingt ans, jusqu'à sa « montée » à Moscou et sa nomination à la tête du NKVD, en 1938.

Après quoi Beria, que Staline appelait « *notre Himmler* », se révèle un excellent administrateur, notamment en dirigeant avec succès, à partir de 1945, le programme nucléaire soviétique. Ici, Amy Knight, qui a terminé son ouvrage en 1993, apporte moins de révélations que ne l'avait fait Pavel Soudoplatov dans son livre devenu objet de polémique aux Etats-Unis (1). Mais elle ne contredit en rien ce qu'écrit l'ancien maître espion de Béria : elle cite, comme lui, nombre de documents saluant la « *contribution inappréciable* » des services chargés de l'espionnage à l'Ouest dans la mise au point de la bombe. Il en va de même des incroyables intrigues – totalement opaques à l'époque, beaucoup mieux connues aujourd'hui – qui se nouent dans l'ombre de Staline vieillissant et dans lesquelles Beria, malgré tout son art de courtisan byzantin, faillit perdre son pouvoir. L'auteur reste néanmoins prudent sur les rumeurs selon lesquelles le chef des polices aurait hâté la mort du dictateur : tout au plus pense-t-elle qu'avec d'autres membres de la direction il ne s'est pas empressé d'appeler les médecins...

Toujours est-il que, dès mars 1953, Beria émerge nettement comme le numéro deux du régime – après Malenkov, qu'il pousse lui-même en avant – et qu'il déclenche immédiatement des réformes tout à fait audacieuses pour l'époque. On savait déjà qu'il avait fait libérer les malheureux « médecins assassins », qu'il était étranger à la tournure antisémite qu'avait prise la politique officielle depuis 1948 et dont cette affaire était un avatar. Amy Knight confirme aussi, avec de nombreux détails inédits, que Beria poussait fort loin la politique de réhabilitation des nationalités non russes et de renforcement des autonomismes locaux : il alla jusqu'à négocier avec Mgr Slipyi, le chef de l'Eglise uniate d'Ukraine occidentale, qui retourna en exil aussitôt après sa chute.

Mais on ignorait qu'il avait déjà pensé à prendre langue avec Tito, excommunié par Staline cinq ans plus tôt, et, surtout, qu'il était prêt à de très importantes concessions sur l'Allemagne : le 2 juin 1953, Beria propose au conseil des ministres de l'URSS un document exigeant de la direction de l'Allemagne de l'Est d'abandonner « *la construction du socialisme* », de renoncer aux coopératives agricoles, d'imposer l'introduction du capital privé, de « *respecter les droits des citoyens* » (sic) et de travailler à la création d'une «*Allemagne unie, démocratique, pacifique et indépendante* ».

Le rôle de Khrouchtchev

Autrement dit, Beria, plus intelligent que les autres épigones, avait pressenti ce qui allait devenir une tentation récurrente, puis une nécessité à partir de 1989, à savoir que Moscou ne pourrait indéfiniment imposer à l'Allemagne une coupure artificielle basée sur le seul système politique et social. Mieux valait donc composer à temps, et la date choisie – deux ans avant le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest et son entrée dans l'OTAN – aurait pu changer très sérieusement le cours des événements.

Hélas pour lui, et pour bien d'autres... D'abord, le texte de l'ultimatum adressé à Walter Ulbricht, le dirigeant de Berlin-Est, dut être édulcoré (il n'était plus question que de renoncer à « *la construction forcée du socialisme* », pas au socialisme tout court) sous la pression du conservateur Molotov et surtout de l'ambitieux Khrouchtchev, qui ne perdait pas une occasion de tailler des croupières à Beria. Puis vinrent les émeutes du 17 juin à Berlin, qui, en montrant où pouvaient mener des concessions trop hardies, renforça Ulbricht et ses amis de Moscou dans l'opposition à la « ligne Beria ». Neuf jours plus tard, le 26 juin, ce dernier était arrêté en pleine séance du présidium du parti (le politburo de l'époque), interné au secret, puis jugé et fusillé en décembre.

Khrouchtchev, que Beria avait à l'évidence sous-estimé, allait progressivement s'engager sur la voie d'un autre dégel. Lui aussi allait se réconcilier avec Tito et ouvrir le dialogue avec l'Allemagne de l'Ouest, mais sans cesser de soutenir la RDA, qui allait, dès cet instant, devenir le boulet de toute politique de détente. A l'intérieur, les années 60 confirmèrent la fin de la terreur stalinienne, mais en réaffirmant le rôle du PC, alors que Beria, qui n'avait pas de fonction importante dans le parti, voulait donner le maximum de pouvoir au gouvernement. Quant à la politique de soutien aux autonomies nationales, il fallut attendre Gorbatchev pour la voir s'épanouir, mais comme un sous-produit imprévu de la démocratisation, et dans les conditions chaotiques que l'on sait.

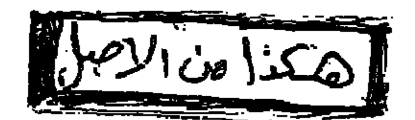
C'est bien pourquoi la question reste posée aujourd'hui : Beria, auteur avant la lettre d'une très audacieuse «perestroïka», aurait-il réussi mieux que ses successeurs s'il était resté au pouvoir ? Ce n'est pas sûr, tant il apparaît aujourd'hui qu'un empire totalitaire n'est pas réformable (à cet égard, l'émeute de Berlin-Est fut pour Beria un peu ce que le Karabakh et la Lituanie furent pour Gorbatchev). D'ailleurs, il eut été vain d'attendre d'un homme comme lui une authentique démocratisation : homme de pouvoir avant tout, il fait plutôt penser à Andropov, lui aussi chef des polices pendant plus de quinze ans, crédité d'une intelligence supérieure et de penchants « libéraux » –, une image soigneusement répandue pour faire oublier celle du « flic ».

Une chose est certaine en tout cas – que confirme également le livre de Soudoplatov – pour Amy Knight, Beria n'était pas une exception dans le système communiste, comme on l'a fait croire par la suite, mais un pur produit de ce système : pas plus immoral ni plus cynique que les autres, simplement plus intelligent que la moyenne et, fonction oblige, avec plus de sang sur les mains. Or sa chute a permis de le diaboliser à l'extrême, de lui faire endosser tout ce que le système stalinien avait de plus odieux – une manière de mieux conserver l'essence de ce système sur le plan des institutions –, de grossir ses turpitudes – l'auteur n'a pas trouvé de preuves des viols en série que lui attribuait la rumeur –, enfin, de le faire condamner, de manière typiquement stalinienne, pour des crimes qu'il n'avait pas commis : espionnage au profit des Anglais, sabotage de l'agriculture, etc.

Bref, le procès d'un perdant, qui laisse des traces encore aujourd'hui. Comme l'écrit l'auteur : « *Si Beria était parvenu à conserver sa position dominante, il n'aurait peut-être pas davantage réussi, à long terme, à créer un système de gouvernement efficace, parce qu'il était lui aussi trop imprégné de la tradition stalinienne. Mais les historiens auraient donné de lui une image plus équilibrée.* » C'est maintenant chose faite.

Michel Tatu

(1) Lire *le Monde* des 6 et 25 mai.



Thomas Mann mis à nu

Souvent incompris des contemporains, l'auteur et son œuvre sont magistralement explorés par Hans Mayer et Odile Marcel

THOMAS MANN
de Hans Mayer.
Traduit de l'allemand
par Laurent Ferec
et Valérie Le Lot,
PUF, 598 p., 249 F.
LA MALADIE EUROPÉENNE
d'Odile Marcel.
PUF, 352 p., 138 F.

« Thomas Mann : c'est quelque chose ! Mais ce n'est pas quelqu'un. » Ce jugement cinglant est signé Robert Musil. L'Autrichien solitaire, auteur de *l'Homme sans qualités,* se démarquait ainsi, avec une virulence non exempte d'injustice, de l'homme du Nord comblé d'honneurs, le bourgeois de Lübeck. Il lui reprochait par là de n'être pas assez rebelle et de se composer une réalité qui lui convenait. Musil ne fut d'ailleurs pas le seul à avoir la dent dure avec le Prix Nobel de littérature 1929. Une vive hostilité s'est manifestée de la part de nombreux écrivains – et non des moindres – de ce début de siècle, de Bertolt Brecht à Hans Henny Jahnn, en passant par Anna Seghers, Walter Benjamin et Gottfried Benn. La lecture croisée des deux ouvrages fondamentaux de Hans Mayer (1) et d'Odile Marcel permet de faire la part des choses.

Bourgeois, Thomas Mann l'était et le revendiquait. Né en 1875 dans une famille patricienne, il n'a jamais cherché à rompre avec ses racines, dont l'exploration – parodique et critique – a alimenté une œuvre toujours ancrée dans l'histoire. Thomas Mann n'avait que dix-neuf ans lorsque a paru sa première nouvelle dans une revue impressionniste, mais déjà on y trouvait les thèmes fondateurs de son œuvre : la mort et l'impuissance de l'artiste face à la réalité, thèmes personnels mais aussi représentatifs d'une époque. Comme le dit Hans Mayer, *les Buddenbrook* et *Tonio Kröger* n'auraient jamais pu toucher aussi violemment le cœur de la jeunesse, s'il ne s'était précisément agi d'œuvres représentatives. *Tonio Kröger* correspond à une situation existentielle propre à la bourgeoisie des années précédant la première guerre mondiale, comme *Demian,* de Hermann Hesse, pour la période qui suit. Quant aux *Buddenbrook,* ce n'est pas seulement l'histoire du déclin d'une famille, qui rappelle étrangement celle de l'auteur, c'est aussi l'histoire du déclin d'une certaine bourgeoisie, celle des villes libres d'Empire.

Le thème du déclin

De son propre aveu, comme le rapporte Hans Mayer, l'écrivain bourgeois n'a jamais raconté qu'une seule histoire : l'histoire du désembourgeoisement. Mais ce désembourgeoisement n'est pas politique, ce qui lui a valu les foudres et parfois le mépris de ses contemporains engagés dans la lutte pour le socialisme ; il coïncide avec l'évolution d'un artiste qui se situe au-delà des classes et dont l'ironie constitue le principe même de la création.

Dans les premières œuvres de Thomas Mann, les personnages bourgeois aimeraient incarner une vitalité intacte, ressembler à ces êtres insouciants, blonds aux yeux bleus, qu'il évoque dans *Tonio Kröger ;* et l'écrivain n'est pas exempt de tendresse pour ces natures d'artistes qui se sentent déracinées. Mais Thomas Mann n'est pas pour autant le peintre de l'univers wilhelminien. Si la constante de son œuvre est bien la relation de l'artiste avec l'univers bourgeois, les harmonies qu'il en tire sont riches d'enseignements. Tout se passe comme si l'on avait affaire à une courbe savante qui, des *Buddenbrook* au *Docteur Faustus,* reprend en spirale les mêmes thèmes, mais chaque fois à un niveau plus élevé, en les modifiant et les métamorphosant.



BRASSAÏ © Mme GILBERTE BRASSAÏ

Thomas Mann en 1955, l'année de sa mort.

Dans son essai, Odile Marcel note avec raison la permanence du thème du déclin : l'épuisement et la maladie caractérisent l'inspiration littéraire de Thomas Mann, qui privilégie avec constance des figures de *« héros morbides »* et séjourne obstinément dans l'évocation de leur destin. Il semble, en effet, que la plupart de ses personnages – du moins dans les œuvres qui ont assuré sa notoriété, *les Buddenbrook, la Mort à Venise, la Montagne magique* et *Docteur Faustus* – soient inaptes à prendre naturellement goût à la vie. Dans leur tentative d'interrogation et de dépassement, ils choisissent la maladie ou l'art comme les seuls modes possibles de transfiguration de l'existence. Mais l'art n'est pas plus praticable que la vie et finit lui aussi dans la maladie.

Avant la première guerre mondiale, c'est comme si Thomas Mann avait choisi ces héros pour symboliser une révolte qui n'en était pas une et un amour de soi qui ne savait pas devenir critique. Mais le thème de l'artiste et du monde bourgeois n'est pas seulement une affaire personnelle : il renvoie à la réalité sociale d'un monde en déclin. Le thème n'est pas nouveau et il est exploité depuis le romantisme, le climat morbide du XIX[e] siècle prenant pour ainsi dire acte de l'inaccomplissement du monde.

Parce que la légitimité du monde d'hier a disparu, parce que celui de demain n'existe pas, l'art est condamné à la douleur. Face à l'inconnu et au désordre, l'artiste s'enferme dans le désenchantement. Mais Thomas Mann prend garde de ne pas s'enfermer, lui, dans les lieux communs du romantisme, reprenant à son compte cette phrase de Hofmannsthal : *« Nous avons trop d'esprit critique pour vivre comme les romantiques dans un monde de rêve. »*

Un « carnaval de possédés »

C'est l'après-guerre qui donne à Thomas Mann l'occasion de faire la critique de cette Allemagne et d'en prendre congé, se libérant d'une définition de l'esprit liée à la bohème, à la décadence et à la transgression destructive comme dans *la Mort à Venise.* La maladie n'est plus l'accomplissement d'un destin mais une crise, condition possible d'une ouverture et d'une transformation. Dans *la Montagne magique,* la maladie devient un épisode provisoire. Interrompant la vie, la maladie permet la libération de l'esprit jusque-là enlisé dans l'existence normale. Mais faut-il vraiment affaiblir la vie pour que vive l'esprit ? En fait, Thomas Mann estime que de tels refus resteront solitaires, et donc autodestructeurs, tant que ne s'annoncera pas la perspective d'une révolution historique similaire à celle qui avait engendré la possibilité d'un Goethe et d'un Schiller.

Mais, à partir de 1933, le pari sur la métamorphose humaniste de l'Allemagne perd toute crédibilité. Dans un XX[e] siècle qui s'arrache à l'Ancien Régime pour sombrer dans le fascisme, Thomas Mann ne pouvait échapper au retour du morbide. La maladie revient dans *le Docteur Faustus* – ce *« livre de souffrance »,* comme dit Hans Mayer – pour souligner avec encore plus de virulence le conservatisme européen et la lenteur de la volonté démocratique en Occident. Le roman devient *« carnaval de possédés, bacchanale de gnomes contrefaits qui entendent établir sur le mensonge et la destruction un règne millénaire à la gloire de leur infirmité » (O. Marcel).*

Certains n'ont pas manqué de reprocher à Thomas Mann d'être resté très traditionnel dans son mode narratif. C'est vrai que jamais il ne s'est condamné à l'expérimentation pure et aux jeux frénétiques du langage conditionnés par l'exacerbation du refus. Pour lui, comme pour la grande tradition réaliste du XIX[e] siècle, le romancier naît dans un temps et un lieu auxquels son œuvre donne existence par la fiction. Né bourgeois, il l'est resté – pour mieux transformer la conscience du monde.

La figuration qu'il construit participa au devenir collectif d'une société en mutation à laquelle il appartient, même s'il ne dédaigne pas l'ironie et le pittoresque. Mais le réalisme de Thomas Mann ne se cantonne pas dans la description de la laideur, fût-elle pathologique ; hostile aux modes d'avant-garde, il a su englober tous les registres descriptifs en *« refusant la trop exclusive préoccupation de la forme qui, à force de transgresser les conditions d'une œuvre possible, a fini par s'enfermer dans les apories de la non-œuvre »,* se plaît à souligner Odile Marcel.

Si Wittgenstein, Valéry, Joyce et Döblin ont élevé au rang de conquêtes irréversibles la dimension d'artifice dans les constructions esthétiques du langage, Thomas Mann a travaillé dans le sens de leur capacité de représentation, avec l'intention de contribuer au mouvement même de la totalité : représenter la faillite du monde bourgeois d'avant 1914, la réorientation de son devenir à partir de 1920, et stigmatiser cette impuissance démocratique allemande, qui a directement débouché sur la violence nazie. Sans se retrancher dans la radicalité superbe de l'écriture, il interroge la fonction de l'art et la figure de l'artiste, contribuant à cette conscience de soi de la littérature et de la culture dans le processus de la civilisation.

Pierre Deshusses

(1) Cet ouvrage dense et parfois redondant reprend un texte de 1950, enrichi de trois chapitres, portant notamment sur les souvenirs personnels de l'auteur.

Vertigineux Ben Okri

Le monde du Nigérian est celui du merveilleux. Les visions les plus inventives s'y bousculent. A l'excès ?

LA ROUTE DE LA FAIM
(The Famished Road)
de Ben Okri.
Traduit de l'anglais
par Aline Weill,
Julliard, 640 p., 145 F.

Etoiles d'un nouveau couvre-feu, un recueil de nouvelles, récemment traduit en français (1), de l'écrivain nigérian Ben Okri, qui vit à Londres, révélait déjà les thèmes et la manière, l'imagination et le sens poétique de ce conteur né. Comme ses nouvelles, *la Route de la faim,* le cinquième livre de Ben Okri, qui reçut le Booker Prize en 1991, se situe d'emblée dans le merveilleux.

Azaro, le narrateur et le héros de l'histoire, est l'un de ces enfants-esprits que leurs pouvoirs magiques autorisent à naître ou à disparaître au gré de leurs désirs. Une fois sur Terre, la nostalgie de leur pays d'origine, où leur liberté ne connaît pas de limite, continue de les hanter. Du monde humain, ils détestent les rigueurs, *« les désirs insatisfaits, les injustices, les labyrinthes de l'amour, l'ignorance des parents, l'existence de la mort et l'indifférence stupéfiante des vivants à l'égard des simples beautés de l'univers ».*

Les humains sont aveugles, constate Azaro au seuil d'une histoire où la critique anglo-saxonne, généralement enthousiaste, a vu tantôt une suite de paraboles, tantôt une représentation inspirée des *« forces obscures et invisibles à l'œuvre en Afrique »,* tantôt une création hautement originale : celle d'un monde *« fondé sur un sens de la réalité différent de celui qui prévaut dans les pays industrialisés »* (Angela Carter). Cette constatation de la cécité des hommes prélude au déferlement d'images hallucinées, de couleurs vives et de formes étranges, de mouvements irrépressibles et bizarres, de métamorphoses et de cataclysmes en tout genre, de déluges et d'incendies qui vont marquer la succession ininterrompue des aventures d'Azaro, alors qu'il a choisi de rester sur terre.

Azaro-Lazare, l'enfant-esprit, ainsi nommé en raison de ses allées et venues entre les deux mondes, est entouré de personnes bien réelles, telle sa mère, douce, patiente et opprimée, ou son père, dont les explosions de rage traversent tout le livre, ou encore Madame Koto, magicienne et tenancière de bar.

Mais il est également confronté aux fantômes et aux pantins qui se pressent dans cette cour des miracles, ce lieu indéterminé de l'Afrique, en butte aux monstres, aux nains et aux sorciers, aux rebouteux et aux charlatans, aux politiciens véreux qui déversent leur boniment électoral, comme il affronte les animaux et les insectes les plus étranges ; surtout, il a le don de voir les esprits dont le monde est peuplé, ces créatures, le plus souvent grotesques et laides, qui s'interpénètrent, se pourchassent, se fondent l'une en l'autre, changeant de forme et d'identité ainsi que dans les rêves. Les animaux conversent avec les esprits et les morts reviennent hanter les vivants, tandis que le Roi de la route, toujours affamé, dévore les êtres humains, les arbres et les buissons, avant de se dévorer lui-même.

De vision en vision, tout au long de ses six cents pages, ce roman étonnamment inventif garde un rythme vertigineux. D'où vient alors que l'attention parfois se lasse, sinon de l'excès même de ces qualités qui excitent notre admiration, d'une surabondance d'inventions qui, toutes, ne parviennent pas à nous toucher ? Il n'en reste pas moins que tant d'énergie, de vitalité et d'imagination colorée tranchent sur la production britannique actuelle, même si l'on ne suit pas tout à fait le jugement de ce critique qui la voyait, comparativement à ce livre, affligée de *« la pire des platitudes ».*

Christine Jordis

(1) Julliard, coll. « L'Atelier » (« le Monde des livres » du 23 avril 1993).

★ *Etoiles d'un nouveau couvre-feu,* de Ben Okri, vient d'être réédité en poche (10/18, « Domaine étranger »).

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

L'OCCUPATION AMÉRICAINE
de Pascal Quignard.
Le Seuil, 216 p., 95 F.

SUCCÈS de librairie, succès de cinéma, succès du disque – mérités –, *Tous les matins du monde* devait avoir une suite ; la voici.

Plutôt qu'une suite, il s'agit d'une variation. Il importe peu que le roman d'hier baignât sous les rayons du Roi-Soleil et celui d'aujourd'hui sous ceux des étoiles de l'armée américaine dans les années 50. C'est encore et toujours le même combat qui se déroule : *« Depuis l'aube des temps, le visible luttait contre l'invisible. Le malheur était que jamais la victoire de l'invisible ne pouvait apparaître. Seule la victoire du visible brillait, puisque même sa défaite était brillante. »* C'était le thème central de *Tous les matins du monde,* qu'illustrait la rivalité de Sainte-Colombe et de Marin Marais, mais cet aphorisme est extrait de *l'Occupation américaine.* Seuls changent le décor et les costumes.

Des Romains aux Chinois et des hommes du XVII[e] siècle à nos contemporains, Pascal Quignard ne cesse de mettre l'histoire en scène pour mieux affirmer qu'elle n'existe pas, ou si peu : *« L'histoire était une brève intrigue, de temps à autre parricide, le plus souvent fratricide, qui se répétait sans finir en hurlant à la mort. »* Il y a, certes, bien du nouveau sous le soleil, mais ce nouveau n'a pour fonction que de repousser dans l'ombre l'essentiel, la part de l'ombre précisément, celle de la mort et du sexe, de la domination et de la violence, celle qui jaillit, tragique et belle, dans les vraies musiques, dans l'austère ascèse des violes du sieur de Sainte-Colombe, dans les larmes de la guitare à trois cordes de Po Ya comme dans le chant d'esclavage et de révolte des musiciens de jazz.

L'Occupation américaine raconte donc une histoire éternelle qui se passe à Meung, au bord de la Loire, entre 1950 et 1960. Meung était l'une des bases où étaient stationnées les troupes américaines après la guerre. Deux enfants – le fils du vétérinaire, la fille de l'épicier – y habitaient, que leur commune situation de semi-orphelins – la mère de Marie-José est partie, celle de Patrick vit sur un nuage de silence et de solitude – avait encore rapprochés. Ils s'étaient juré, depuis leur plus jeune âge, un amour total. Mais est arrivé le temps de la mue. Celui de la voix masculine qui se dédouble, celui du corps des filles qui deviennent femmes, celui où meurt l'enfance et où naissent la honte et la pudeur comme un dernier barrage dressé contre la perte de l'innocence. *« La rubescence du visage dans la pudeur,* écrivait déjà Pascal Quignard dans *la Leçon de musique. La voix qui s'émeut, qui chevrotte, qui se casse. J'ai tout à coup la conviction que la fascination qu'exerce la vue d'un sexe humain, si elle est plus absolue, est moins infinie. »* (1)

A cette mue qui sépare les deux adolescents et qui transforme bientôt leurs signes d'amour en signes de haine, correspond une autre transformation, celle qu'apporte la triomphante présence américaine, la loi virile des vainqueurs, dans la petite ville assoupie des bords de Loire. Marie-José et Patrick commencent par rôder le long des barbelés qui séparent les occupants des occupés, à fouiller les poubelles du camp pour y repêcher les signes dérisoires de la modernité victorieuse – des étiquettes de bières exotiques, des bouteilles vides de Coca-Cola, des enveloppes de cigarettes blondes aux noms chargés du prestige des maîtres. Ils parviendront à pénétrer dans l'enceinte des puissants, à se faire adopter et posséder par eux. Patrick trouvera la protection d'un sergent américain qui lui ouvrira les portes du jazz et fera de Marie-José sa maîtresse. Jusqu'à ce que les guerriers repartent, laissant la ville retomber dans sa torpeur et les deux jeunes gens face à ce qu'est devenu leur amour : une plaie inguérissable que les mots ne servent qu'à envenimer. Marie-José ne survivra pas à cette enfance brisée et se donnera une mort romaine ; Patrick fuira jusqu'en Inde pour essayer de s'y dissoudre.

LA présence des troupes américaines en France et l'effet qu'elle pût avoir sur les populations environnantes n'intéressent pas Pascal Quignard. Ni à titre de souvenir de jeunesse – il est né en 1948 – ni pour les trésors qu'elle pourrait offrir à un amateur de matière romanesque (2). Quignard ignore la matière et n'aime que les figures. Même quand il parle des sentiments de ses personnages, ou bien des îles et des sables de la Loire, la figure rattrape immédiatement l'image et vient l'enfermer dans le corset rigide de sa signification. L'occupation de Meung n'est pas un événement, c'est un état : *« L'Orléanais fut occupé par les Celtes, par les Germains, par les Romains et leurs douze dieux pendant cinq siècles, par les Anglais, par les Allemands, par les Américains. »* Ainsi commence le roman. La singularité se dissout dans la répétition. Les Américains n'ont guère d'autre existence que mythique. Ils sont des mots majuscules, les Guerriers, les Maîtres, les Riches, les Modernes. Le passé simple, qu'affectionne Quignard, agit comme un amidon.

Et comme les légions romaines – *l'Occupation américaine a parfois des allures de Guerre des Gaules* –, les légions nord-américaines portent dans leur flanc, en toute innocence et inconscience, leur germe de destruction, ces nègres, ces barbares dévirilisés par la drogue et qui font résonner dans le camp des vainqueurs la plainte et la colère des vaincus, cette musique de jazz qui est comme une tristesse devenue corps.

Figures encore de l'autre côté des barbelés. *Celles de la Victime, du Révolté, de l'Esclave,* celles des idolâtres de foi nouvelle importée dans les cantines de l'occupant : *« Ils se jetèrent dans les idéaux américains comme les âmes pieuses et malheureuses se jetaient jadis dans la religion. »* Celles du Sexe, de la Mort, du Parricide et de l'Inceste. Quignard écrit moins des romans que des histoires exemplaires. Qui le lui reprocherait ? Il n'est ni moderne ni frivole, voilà tout. Si peu moderne que lorsqu'il présente des personnages qui appartiennent à notre temps, on devine le corps ancien sous le déguisement du vêtement, la scène primitive derrière l'anecdote de sa répétition. Le texte de Quignard ne se déploie pas de l'amont vers l'aval, mais selon le cours d'un permanent retour à la source. Au point qu'une phrase aussi anodine que *« C'était l'époque des anciens francs »* abandonne son pauvre caractère de référence au porte-monnaie et à Antoine Pinay pour évoquer des fresques barbares, des guerriers moustachus armés de francisques, pillant et désolant des villages atterrés.

La beauté du figuratif

Nous lisons un livre, nous ne dévorons pas une tranche de vie. Peut-être parce que ce livre est aussi destiné à devenir un film, Quignard marque, plus qu'il n'est d'usage, l'appartenance de *l'Occupation américaine* au domaine de l'écriture. Il écrit comme dans un livre, pas comme on parle dans les films d'Hollywood. Il se tient sans cesse à distance, par la froideur, par l'ironie, par cet air qu'il prend de retranscrire ce qu'il constate dans la langue exacte et sans tremblement des moralistes classiques et des chroniqueurs latins. L'émotion, intense, brutale même, naît de la froideur, jamais de l'effusion. Il y a une sorte de rage antiromantique, mais ô combien efficace, dans ce refus sévère et buté de l'abandon, dans cette censure féroce des bavardages du sentiment. Quignard taille dans toutes ces parures et ces discours dont nous habillons nos désirs et nos peurs pour essayer de saisir l'essence même de la peur et du désir, la parole des corps, l'effroi de la jouissance, comme il l'a écrit ailleurs (3).

IL n'y a pas de matière dans *l'Occupation américaine* – sinon sous la forme dégradée et idolâtrée des objets, de la consommation, de la marchandise –, mais le monde y est fait de substances dont le livre relate les accidents. Quand on quitte l'enfance, la substance et la conscience – l'âme, disait-on – se séparent. Quignard se fait le conteur de cet exil, de sa violence, de sa bestialité, de la mélancolie effrayée qu'il suscite, de cette fascination, irrésistible attirance et dégoût tout à la fois, qui accompagne la révélation de la virilité. Marie-José et Patrick peuvent bien se lancer, à corps perdu, dans la découverte du monde, rêver d'horizons neufs et d'Amériques lustrales, ils peuvent se débattre, se révolter, nier les pères, renier les vieilles promesses ou s'abîmer dans la frénésie du jazz, ils sont immobilisés, figés sur place par cette fascination, par la force inexorable de cette émotion nouvelle qui les bouleverse, les transit et les enchaîne.

Il y a bien de la beauté dans cette violence figée. Une beauté aux canons anciens dans laquelle la représentation du pathétique ne se séparait pas de l'intention éthique. Comme ces grands tableaux d'histoire mythologique que peignaient Courtois ou Parrocel, où les spectacles les plus violents et les plus barbares sont comme saisis dans l'instantané d'une photographie, gestes suspendus, rictus éternisés, épouvante inscrite dans le masque. Seuls vivent les regards chargés à eux seuls de dire, contre la fixité mortelle des corps, les mouvements de l'âme.

(1) Hachette, 1987.
(2) La matière des souvenirs a, pour l'essentiel, été fournie par le cinéaste Alain Corneau, né sur les bords de la Loire en 1943 et dont le film, *l'Occupation américaine*, réalisé à partir du roman de Quignard, sortira dans quelques semaines.
(3) *Le Sexe et l'Effroi*, Gallimard, « le Monde des livres » du 29 avril.

La « guerre de cent ans » du sionisme

L'encre de l'accord israélo-palestinien à peine sèche, le conflit du Moyen-Orient appartiendrait-il déjà à l'Histoire ?
De l'affaire Dreyfus aux tractations avec l'OLP, Jacques Derogy et Hesi Carmel ont choisi d'embrasser, d'un seul coup d'œil, un « siècle d'Israël »

LE SIÈCLE D'ISRAËL
Les secrets d'une épopée 1895-1995
de Jacques Derogy et Hesi Carmel.
Fayard, 854 p., 198 F.

Le rapprochement spectaculaire entre Israël et l'OLP n'a qu'un an. Mais, pour beaucoup, la page semble déjà tournée sur le conflit du Moyen-Orient. Symptôme de ce changement d'époque, aux horizons encore incertains : la publication ou la réédition d'histoires récapitulatives de cette véritable « guerre de cent ans » menée par le sionisme pour s'imposer aux puissances comme à ses voisins. Gallimard rend à nouveau disponible la savante synthèse de Walter Laqueur (1). *Le Siècle d'Israël*, de Jacques Derogy et Hesi Carmel (2) cherche, dans le même temps, à embrasser d'un seul coup d'œil ce cycle séculaire de guerres ouvertes ou larvées, jalonnées de triomphes, d'échecs et de coups bas, minutieusement répertoriés et racontés dans le meilleur style de l'érudition journalistique...

Bien sûr, l'ouvrage n'échappe pas au reproche traditionnel qui vise toute histoire préoccupée surtout d'espionnage ou de diplomatie. « L'histoire secrète » fait une place excessive à l'action de personnalités et très peu au doute et à la contingence. Mais telle est la loi du genre, et on aurait tort de bouder le réel plaisir de lecture que procurent ces cent petits reportages, même s'ils sont parfois raboutés l'un à l'autre en transitions artificielles.

Clin d'œil au lecteur français : le « siècle d'Israël » commence son cours à Paris, en 1895, dans la cour de l'Ecole militaire, alors que l'on dégrade le capitaine Dreyfus sous les yeux d'un journaliste autrichien, à la barbe assyrienne, nommé Théodore Herzl. On aurait pu aussi commencer, toujours à Paris, dès la fin des années 1870, alors que le futur Eliézer Ben-Yehouda – alors Itzhak Perlman – tient les premières conversations en hébreu moderne dans les cafés de Montmartre ; ou bien en 1862, lors de la publication de *Rome et Jérusalem*, par l'un des fondateurs de la social-démocratie allemande, compagnon de Karl Marx, Moses Hess, lequel préconise, en termes séculiers, le *retour des juifs en Palestine.*

Le goût de l'inédit entraîne Jacques Derogy et Hesi Carmel à démythifier çà et là ce qui reste pourtant à leurs yeux une « épopée ». Sur ce dernier point, ils demeurent très en deçà de ce qu'une historiographie israélienne déchaînée est capable de produire aujourd'hui sur les questions les plus sensibles, comme la responsabilité israélienne dans l'exode des habitants arabes de la Palestine, en 1948, ou l'attitude passive des dirigeants sionistes face à la destruction du *judaïsme européen* (3).

Sur ce dernier sujet, les auteurs passent d'ailleurs vite, se contentant d'une seule « découverte » importante : l'intervention personnelle de Hitler dans l'ordre d'exécution des parachutistes juifs palestiniens, envoyés en 1944 en Hongrie pour organiser la résistance à l'extermination, et capturés (parmi eux, la jeune poétesse Hanna Senesh). D'après les auteurs, cet *« ordre écrit »* du Führer donne la mesure de l'inquiétude régnant dans les hautes sphères allemandes face à une éventuelle nouvelle révolte juive, sur le modèle de celle du ghetto de Varsovie. Voilà peut-être de quoi nuancer les thèses de certains historiens qui, à la suite de Raul Hilberg, ont tendance à minimiser la portée de la résistance juive au génocide...


R. CAPA/MAGNUM
1948 : Ben Gourion proclame la naissance d'Israël.

Une autre « affaire » controversée, ayant trait aux années noires, le mystérieux assassinat, le 16 avril 1933, sur une plage de Tel-Aviv, de Haïm Arlosoroff – le dirigeant du département politique de l'Agence juive (sorte de structure préalable de l'« État en formation ») –, reçoit une explication originale. Ecartant la thèse traditionnelle (4) – la responsabilité d'un groupuscule juif d'extrême droite, les Biryonim, ou « brigands », thèse qui permit, par la suite, à Ben Gourion de discréditer politiquement toute la droite sioniste –, écartant également celle de la provocation communiste, Jacques Derogy et Hesi Carmel attribuent le crime à deux tueurs arabes, manœuvrés par les sections nazies fort actives auprès des nationalistes palestiniens de ce temps. Arlosoroff avait été en liaison intime, dans sa jeunesse, en Allemagne, avec Magda Goebbels. Le mari de cette dernière, futur ministre de la propagande du Reich, n'aurait eu de cesse d'éliminer toute trace de ce passé gênant...

La quête du « scoop » historique conduit parfois les auteurs à forcer le trait à l'exemple, parmi d'autres, de ces propos insolites prêtés à Daoud Effendi, un ministre juif du sultan Abdul Hamid : *« Vous réussirez peut-être quand la Turquie sera dans la dèche. »* Dans le journal de Herzl, d'où elle est tirée, cette phrase ne figure pas entre guillemets, comme c'est le cas dans *le Siècle d'Israël.*

Avec ses milliers de noms, de personnages et d'anecdotes, le livre n'en permettra pas moins au non-initié de vêtir d'un peu de chair une histoire du sionisme qui, avant de se transformer en affrontement avec le monde arabe (quatre révoltes et six conflits armés dont le coût en vies humaines est estimé à quinze mille morts côté juif, cinquante mille côté arabe), fut d'abord une aventure européenne, héritière des révolutions du XIX[e] siècle, et notamment du Risorgimento italien.

L'Israël d'aujourd'hui correspond-il à ce qu'avaient rêvé les sionistes ? Révolte populaire contre la misère, les pogromes et la persécution antisémite, sursaut contre une émancipation infiniment ajournée dans l'Est européen, cette révolution-là a atteint la plupart de ses objectifs. Reste à savoir si, la paix venue, son étoffe demeurera celle dont on fait les rêves. Ou les épopées.

Nicolas Weill

(1) *Histoire du sionisme*, traduit de l'anglais par Michel Carrière, Gallimard, coll. « Tel », en deux tomes, respectivement 86 F et 73 F. Cette histoire-là s'arrête à la formation de l'État juif, en 1948.
(2) Cosignataires, en 1992, d'*un Bonaparte et la Terre sainte*, paru chez Fayard.
(3) Voir, à ce sujet, *le Septième Million. Les Israéliens et le génocide*, de Tom Segev, Liana Levi, 1993.
(4) Soutenue encore par Marius Schattner dans son *Histoire de la droite israélienne*, Complexe, 1991.